

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
BASSE-NORMANDIE**

---

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

---

**2 0 0 9**

# **BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE**

**2009**

**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION  
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

**2010**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

13 bis, rue Saint-Ouen  
14052 CAEN Cedex 4  
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65  
www.basse-normandie.culture.gouv.fr

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

13 bis, rue Saint-Ouen  
14052 CAEN Cedex 4  
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 38 39 20

*Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement  
les résultats des travaux archéologiques de terrain.  
Il s'adresse au service central de l'Archéologie  
qui, dans le cadre de la déconcentration,  
doit être informé des opérations réalisées en régions,  
au plan scientifique et administratif.  
Il s'adresse également aux membres  
des instances chargées du contrôle scientifique,  
aux archéologues, aux élus, aux aménageurs  
et à toute personne concernée  
par les recherches menées dans la région.*

**Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie  
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »  
ont été rédigés par les responsables des opérations.**

**Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.**

**Coordination et secrétariat de rédaction :**  
*Christelle GUILLAUME (DRAC / SRA)*

**Suivi scientifique et administratif :**  
*Agents du Service régional de l'archéologie*

**Bibliographie :**  
*Marie-France HERTAULT (DRAC / Centre de documentation)  
Anne ROPARS (DRAC / SRA)*

**Cartographie :**  
*Anne ROPARS (DRAC / SRA)*

**Réalisation et impression :**  
*NORMAND'IMAGE  
8, Espace Jean Mantelet  
Boulevard de l'Espérance  
14123 CORMELLES-LE-ROYAL  
Tél. 02 31 35 24 84*

**Photographie de couverture :**  
*FALAISE (Calvados), Vâton.  
Monuments funéraires du II<sup>e</sup> siècle  
(cliché aérien F. LEVALET - fouille du Conseil général du Calvados).*

**ISSN 1240-8603 © 2010**

# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

<b>Avant-propos</b>	<b>9</b>
<b>Bilan et orientations de la recherche archéologique</b>	<b>11</b>
<b>Résultats scientifiques significatifs</b>	<b>15</b>
<b>Tableau de présentation générale des opérations</b>	<b>19</b>
<b>CALVADOS</b>	<b>20</b>
<b>Carte des opérations</b>	<b>20</b>
<b>Tableau des opérations</b>	<b>21</b>
<b>Acquisition et transformation initiale du silex du Cinglais dans la Plaine de Caen</b>	<b>23</b>
<b>Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne</b>	<b>24</b>
<b>Barreau A 13 / RN 13 - Contournement sud-est de Caen - BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE</b>	<b>26</b>
<b>Barreau A 13 / RN 13 - Contournement sud-est de Caen - EMIÉVILLE</b>	<b>30</b>
<b>BASLY - La Campagne</b>	<b>32</b>
<b>BAYEUX - 10 rue Franche</b>	<b>34</b>
<b>BAYEUX - Ancien palais épiscopal, la chapelle</b>	<b>36</b>
<b>BAYEUX - Place du Québec</b>	<b>37</b>
<b>BAYEUX - Rue de Bretagne</b>	<b>38</b>
<b>BAYEUX - Rue des Cordeliers</b>	<b>38</b>
<b>BIÉVILLE-BEUVILLE - Parcelles AL 1p, 2p et 3p</b>	<b>38</b>
<b>BLAINVILLE-SUR-ORNE - Basse vallée du Dan</b>	<b>40</b>
<b>BLAINVILLE-SUR-ORNE - Espace d'activités quartier nord - Tranche 1</b>	<b>41</b>
<b>BOURGUÉBUS - La Main Delle</b>	<b>42</b>
<b>BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Résidence du Parc et parcelle ZA 668p</b>	<b>44</b>
<b>CAMBES-EN-PLAINE - Les Six Acres</b>	<b>45</b>
<b>Canton de FALAISE nord</b>	<b>45</b>
<b>L'outillage macrolithique de COLOMBELLES - Le Lazzaro</b>	<b>45</b>
<b>COMMES - Le Mont Cavalier ou Butte d'Escure</b>	<b>46</b>
<b>CONDÉ-SUR-IFS - La Bruyère du Hamel - Etude post-fouille</b>	<b>47</b>
<b>DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE - La Baronnie</b>	<b>48</b>
<b>EPRON - Quartier du Golf</b>	<b>49</b>
<b>FALAISE - Vâton</b>	<b>50</b>
<b>FEUGUEROLLES-BULLY - La Bruyère</b>	<b>52</b>
<b>FLEURY-SUR-ORNE - Les Mézerettes et CD 120</b>	<b>54</b>
<b>FLEURY-SUR-ORNE - Parc d'activités</b>	<b>57</b>
<b>IFS - Chemin de Nampioche</b>	<b>58</b>
<b>IFS - ZAC Object'Ifs sud - Dernière tranche</b>	<b>59</b>
<b>JORT - Le Moulin Fouleux et rue Paul Duhomme</b>	<b>61</b>

JUAYE-MONDAYE - <i>Abords de l'abbaye</i>	62
LA POMMERAYE - <i>Château Ganne</i>	63
LOUVIGNY - <i>Les Douais</i>	65
MONDEVILLE - <i>DECATHLON - Oxylane Village</i>	66
OUILLY-LE-TESSON - <i>Le Manoir</i>	66
RANVILLE - <i>Zone d'activités CABALOR</i>	67
RN 13 - <i>Déviation de LOUCELLES - Tranche 1</i>	68
ROUVRES - <i>Le Champ du Coucou, entre le Goulain, les Trente Acres et la Fosse aux Loups</i>	69
SAINT-MARTIN-DE-MIEUX - <i>Zone Martinia</i>	72
SOLIERES - <i>Parc d'activités EOLE - Tranche 2</i>	72
THAON - <i>Eglise Saint-Pierre</i>	74
TROARN - <i>Parc d'activités de la Croix de Pierre - Tranche 1</i>	75
VIEUX - <i>Chemin des Clos - Parcelle AC 123</i>	77
VIEUX - <i>Chemin des Clos - Parcelle AC 124</i>	77
VIEUX - <i>Chemin Haussé</i>	77
VIEUX - <i>Le forum</i>	80

## MANCHE

82

<b>Carte des opérations</b>	82
<b>Tableau des opérations</b>	83
Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague	85
BRILLEVAST - <i>Le Douetty</i>	87
CANISY - <i>Le Château</i>	90
COLOMBY - <i>Sablère de Flottemanville-Bocage</i>	90
GATTEVILLE-LE-PHARE - <i>La Saline</i>	91
GUERNESEY - <i>Les Fouaillages - Relations transmanche</i>	92
HAMBYE - <i>Le Hamel Grente</i>	93
LA GLACERIE - <i>La Motterie</i>	94
LES PIEUX - <i>La Lande et le Siquet - Tranche 1</i>	96
MONTABOT - <i>La Pâtûre</i>	96
MONTAIGU-LA-BRISSETTE - <i>Le Hameau Dorey</i>	96
MONTSURVENT - <i>La Carrière, les Bosqs</i>	97
<i>Les occupations littorales du NORD-COTENTIN</i>	98
OMONVILLE-LA-ROGUE - <i>Le Fort de Led-Heu</i>	98
RN 174 - <i>Section Porte Verte / RN 13 - Tronçon RD 148 / RN 13</i>	99
SAINT-FROMOND - <i>Briqueterie du Porribet</i>	100
SAINT-HILAIRE-PETITVILLE - <i>Rue du Manoir</i>	103
SAINT-PIERRE-EGLISE - <i>Le Mont Etolan</i>	103
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE - <i>Quartier du Bout du Fil</i>	106
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE - <i>Tatihou, le Fort</i>	107
URVILLE-NACQUEVILLE - <i>La Batterie Basse</i>	108
VAUVILLE - <i>Tumulus du Bois des Hougues</i>	109

## ORNE

110

<b>Carte des opérations</b>	110
<b>Tableau des opérations</b>	111
ALENÇON - <i>Rue de l'Abreuvoir, institut La Providence</i>	113
AUNOU-SUR-ORNE - <i>Aménagement de la RD 3, contournement nord de Sées</i>	114
COULMER - <i>Aménagement du barreau de GACÉ</i>	115
FONTAINE-LES-BASSETS - <i>Le Peyré, le Petit Peyré et le Bout aux Nobles</i>	116
GOULET - <i>Le Mont</i>	117
LA VENTROUZE - <i>Manoir</i>	118
LOUCÉ - <i>Carrière MEAC</i>	118
Massif forestier de Réno-Valdieu	119
Occupations rurales antiques de la Plaine d'Argentan - <i>Mortrée</i>	120
SAINT-BRICE-SOUS-RÂNES - <i>La Bruyère</i>	121
SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS - <i>Les Essards</i>	123
SAINTE-CÉRONNE-LÈS-MORTAGNE - <i>Hameau Saint-Marcel</i>	124
Transformation et diffusion des anneaux en schiste du Pissot dans le Néolithique ancien de la moitié nord de la France	125
VALFRAMBERT - <i>Parc d'activités</i>	126
VALFRAMBERT - <i>Pôle d'activités d'Ecouves</i>	127

<b>Tableau des opérations</b>	<b>129</b>
<i>Construction d'un référentiel dendrochronologique pour la Basse-Normandie</i>	<b>131</b>
<i>Les moulins à vent de Basse-Normandie</i>	<b>132</b>
<i>Les premiers Hommes en Normandie</i>	<b>134</b>
<i>L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie</i>	<b>137</b>
<i>Prospection aérienne Plaines de grande culture du Calvados et de l'Orne</i>	<b>139</b>
<i>Typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand</i>	<b>141</b>

**Bibliographie régionale** **142****Liste des programmes de recherches nationaux** **152****Liste des abréviations** **153****Personnel du Service régional de l'archéologie** **154**



# BASSE-NORMANDIE

Avant-propos

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

*S'il fallait retenir les résultats les plus singuliers de l'année 2009, on aurait l'embarras du choix. Les fouilles spectaculaires du forum de Vieux, des vestiges d'un camp de prisonniers de guerre allemands à La Glacerie, d'une caserne militaire insulaire de l'Ancien Régime sur l'île Tatihou ou encore de l'imposant mausolée antique de Falaise ont marqué les esprits.*

*Dans un autre ordre d'idée, les recherches conduites sur des sites protohistoriques et mérovingiens coupés par le tracé de l'autoroute A13 à Banneville-la-Campagne, ont incidemment rappelé l'opportunité qu'aurait pu offrir aux archéologues la création d'une telle infrastructure au début des années 1970. La leçon a été depuis retenue et ces véritables fenêtres ouvertes sur nos paysages et l'histoire font aujourd'hui l'objet de diagnostics et de fouilles systématiques.*

*L'année 2009 fut aussi celle de rendez-vous réussis. Je veux ici saluer la parution de l'ouvrage dirigé par C.-C. Besnard-Vauterin sur les campagnes gauloise et romaine de Mondeville, œuvre animée par l'engagement personnel de cette jeune chercheuse, et aussi celui consacré aux recherches entreprises sur la presqu'île de la Hague. Il a bénéficié de l'aide et du soutien actif et très volontaire des élus de la Communauté de communes de la Hague. Nous avons enfin eu l'honneur de recevoir une grande partie de la communauté des chercheurs français comme étrangers travaillant sur la protohistoire. La tenue à Caen du colloque international de l'Association Française pour l'Etude sur l'Âge du Fer était attendue, reconnaissant au demeurant l'intérêt des recherches récentes menées sur une période quasi méconnue en Basse-Normandie avant les années 1990. L'engouement qu'il a suscité a donné naissance à deux très belles expositions accompagnées de publications : « Les Gaulois et la mort » montée au Musée de Normandie à Caen et « Les Gaulois sous les pommiers » réalisée au Musée de Vieux-la-Romaine.*

*Par ce dernier clin d'œil, l'année 2009 a démontré que la communauté scientifique savait présenter, non sans humour, ses travaux de manière didactique et surtout qu'elle savait rassembler ses énergies pour transmettre sa passion de l'histoire humaine et de la genèse de nos paysages. C'est aussi le propos de ce 19<sup>e</sup> bilan scientifique qui continue chaque année à amasser une somme de connaissances pour la mettre à la disposition de tous sans délai et pour nous préparer aussi à de nouveaux rendez-vous toujours aussi passionnants.*

Kléber ARHOUL  
Directeur régional des affaires culturelles  
de Basse-Normandie



# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

# 2 0 0 9

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

Que dire de l'année 2009 ? Qu'elle aura poursuivi l'évolution constatée depuis 2007 ? À ce titre il faut d'ores et déjà noter 55% de baisse du nombre de dossiers d'aménagements reçus au service en 2009 par rapport à la dernière année avant la crise, celle de 2006. Que pour la seconde année consécutive, les principaux résultats sont autant à mettre au crédit d'une recherche programmée très dynamique que de la recherche préventive ? Montaigu-la-Brisette, Thaon, Vieux, Falaise, La Pommeraye, ont apporté leurs lots de surprises au même titre que les opérations préventives menées sur Iffs, Sainte-Céronne-lès-Mortagne, Loucé ou Fleury-sur-

Orne. Que malgré une ambiance économique que l'on sent morose, l'activité de recherche ne s'est pas démentie ? Elle reste même soutenue, manifestée par des publications, des colloques et des animations. C'est donc encore une année toute en contraste qui suggère que la recherche, loin d'être trop sensible aux fluctuations de l'activité économique et au développement de projets d'urbanisme, est le reflet d'une programmation cohérente, voulue incitative et échappant aux effets du coup par coup, se portant ainsi sur des projets fédérateurs qui sont bien ancrés sur un potentiel patrimonial de qualité.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PC/PD/DT/ITD + CU (depuis 2006) ▶ art 8	122	200	249	353	320	183	390
Permis d'aménager ▶ art 8	282	377	384	400	361	190	
ZAC ▶ art 8	1	14	2	7	-	-	
Installations classées et EI ▶ art 8	66	115	88	43	45	30	
Bâti MH ▶ art 8				14	7	2	
Demandes d'infos ▶ art 10	89	64	118	185*	219*	194	89 + 63 EI
Demandes anticipées diagnostics ▶ art 12				9	22		19
<b>Total</b>	<b>560</b>	<b>770</b>	<b>841</b>	<b>1011</b>	<b>974</b>	<b>599</b>	<b>561</b>

Prescriptions de diagnostics émises	33	44	55	44	59	37	45
Prescriptions de diagnostics réalisées**				37	36	29	31
Prescriptions de fouilles émises	5	16	9	17	11	18	8
Prescriptions de fouilles réalisées**				5	12	17	7

\* dont 107 études d'impact (EI)

\*\* dans l'année de référence et qui ont pu être émises les années précédentes

En matière d'**ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**, la baisse du nombre de dossiers d'aménagements s'est poursuivie mais à un rythme bien moindre. Elle touche toutes les catégories de projets, qu'il s'agisse de simples lotissements, de zones d'aménagement concerté ou de tracés routiers, et nous situe dorénavant au niveau de l'année 2003. Cette décrue, tout comme celle de l'année 2008, se mesure toutefois davantage en nombre de dossiers qu'en superficie concernée. On peut se demander si on n'assiste pas ainsi à un mouvement de concentration qui englobe davantage de surface. Quoi qu'il en soit, on a constaté que davantage de projets concernaient des sites archéologiques (ou leurs abords) pourtant souvent bien indiqués au P.L.U. ou insérés dans des zonages archéologiques, cela grâce à une carte archéologique qui est à jour et comprend plus de 18 000 sites inventoriés. De fait le nombre de diagnostics prescrits est reparti à la hausse en 2009 (+ 21,6 %). Parallèlement, l'Institut national de recherches archéologiques préventives et le Service d'archéologie du Conseil général du Calvados ont réalisé 31 diagnostics. Ces chiffres restent sans doute modestes mais doivent être traduits au regard des surfaces concernées (350 ha) et des résultats scientifiques. Ils sont aussi, nous ne l'avons jamais caché, proportionnels aux capacités d'action des opérateurs. Ces dernières sont heureusement en augmentation sensible, de manière à adapter peu à peu les effectifs au rapport entre la dynamique d'aménagement du territoire et la prise en compte du patrimoine archéologique. Par rapport à 2008, la surface concernée par les diagnostics a augmenté de 9,4 % (une opération couvrant en moyenne près de 11 ha). Enfin les résultats ont été positifs à hauteur de 81,5 %. On leur doit ainsi la découverte de la nécropole mérovingienne de Sainte-Céronne-lès-Mortagne (Orne), du moulin carolingien de Colomby (Manche), des établissements antiques et protohistoriques de Troarn, et de Bretteville-l'Orgueilleuse, des habitats de l'âge du Bronze à Biéville-Beuville ou du haut Moyen Âge à Soliers, du *fanum* de Jort, etc. Cette archéologie préventive a enfin donné lieu à plusieurs fouilles réalisées en majorité par l'INRAP (Loucé, Fleury-sur-Orne, Emiéville, Ifs, etc.), mais aussi par le Service d'archéologie du Conseil général du Calvados (Cagny et Banneville-la-Campagne, Vieux), Archéopole (Fleury-sur-Orne) et Oxford-Archaeology (La Glacière). C'est enfin en 2009 qu'aura été réalisée la première fouille préventive prescrite en France sur un site de la seconde Guerre Mondiale, ici un camp de travail de prisonniers de guerre allemands à la Glacière. Dans le registre méthodologique, on mentionnera le développement de prospections géophysiques et notamment magnétiques sur de grandes surfaces, et leur aide à la compréhension des sites. C'est le cas de l'enceinte de Goulet et de la ZAC de Honfleur (2008), ou dans le cadre de la recherche programmée, de l'analyse de l'espace urbain antique de Fontaine-les-Bassets ou du plan du *forum* de Vieux.

En matière de **RECHERCHE PROGRAMMÉE**, l'activité est demeurée soutenue. 40 opérations ont été conduites pour un budget global de 527 855 €, dont une part Etat (prog. 175 et 186) à hauteur de 198 000 €. On le constate aisément, la part des collectivités est devenue prépondérante, marquant leur intérêt pour l'étude du patrimoine archéologique et leur histoire. Du fait de l'action de son service d'archéologie, le département du Calvados est très présent sur le champ de la recherche fondamentale, avec en point de mire la fouille du *forum* de Vieux. Depuis l'exposition « ArchéoOrne », le Conseil général de l'Orne soutient aussi fortement nos actions qui se concentrent beaucoup autour d'Argentan et Sées, moins dans les zones de bocage, plus difficiles à « pénétrer » et au patrimoine plus diffus. Il faudra pourtant bien y pousser nos enquêtes pour mesurer l'impact de l'homme sur la formation des premiers terroirs. Enfin, le département de la Manche ne s'est pas départi d'un soutien toujours efficace, grâce auquel nous pouvons aussi bien mener de longues investigations sur des sites complexes (Urville-Nacqueville, Montaigu-la-Brisette) qu'aborder de nouvelles thématiques et au premier chef celle des installations pré-industrielles et industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle (Hambye, Saint-Fromond). En 2009 et pour la Manche, le point d'orgue aura été représenté par la campagne de fouille conduite sur la caserne ou « ferme fortifiée » de l'île Tatihou, ici avec le soutien de la Fondation Total.

Cette recherche repose sur une programmation mise en place dix ans auparavant et qui sera renouvelée en 2010. Elle bénéficie d'une excellente concertation entre les archéologues, les collectivités, les associations (dont Archéo 125, le Groupe de recherche archéologique du Cotentin et la Société d'histoire et d'archéologie de l'Orne) et les organismes de recherche intervenant en région. Malgré le rôle de plus en plus incitateur et fédérateur du Centre Michel de Bouârd (Université de Caen), qui ne devrait pas tarder à retrouver sa place parmi les Unités Mixtes de Recherche, on regrettera la quasi-absence de chercheurs du CNRS et la trop faible présence d'universitaires sur le terrain. Cette recherche repose depuis plusieurs années sur des projets collectifs de recherche très dynamiques, qui associent de nombreux chercheurs à des bénévoles, tout en faisant aussi une large part à l'intervention des archéo-sciences : « Les premiers Hommes en Normandie », « L'archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne », « L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie » ou « La typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand », sont aujourd'hui considérés comme des modèles du genre pour les collaborations qu'ils ont suscitées, leur apport à l'enrichissement des méthodologies de recherche et de la connaissance des patrimoines. Au reste, le PCR sur les installations du littoral a conduit à un échange scientifique avec les collègues de l'université de Dublin, dans le cadre du programme EGIDE. Une mention spéciale doit aussi

être accordée au projet conduit par L. Lespez et qui vise à restituer l'évolution du paysage en Plaine de Caen, à partir du recensement et de l'analyse de données recueillies intra-sites et des investigations complémentaires menées hors-sites. Outre le fait qu'un tel projet conduit les archéologues et paléo-environnementalistes à confronter leurs données et hypothèses, cette recherche inédite vise à terme à mieux comprendre le rôle des sociétés dans les transformations environnementales. Aux cotés de sondages destinés à reconnaître le potentiel réel de sites et définir de nouvelles problématiques de recherche le cas échéant (le camp laténien de Commes ou l'enceinte néolithique de Goulet, par exemple), il faut aussi mentionner les opérations de fouilles programmées, les plus importantes étant inscrites dans un cadre pluriannuel. Ce sont des opérations d'envergure, pour lesquelles des moyens conséquents ont été mobilisés : ainsi la fouille de l'agglomération secondaire antique de Montaignu-la-Brisette, du site castral du château Ganne à La Pommeraye, de l'église Saint-Pierre de Thaon ou du *forum* de Vieux. Au global, c'est comme chaque année une recherche qui sait se déployer sur l'ensemble de la région Basse-Normandie et qui concerne la plupart des périodes préhistoriques et historiques. Un seul regret, celui de ne pas voir de projets se développer sur des gisements du Mésolithique ainsi que sur des sites de l'âge du Bronze.

Publier, diffuser les connaissances, les valoriser, sont des démarches qui constituent une priorité d'action du service régional, priorité largement partagée par nos interlocuteurs. On ne dira jamais assez qu'une fouille non publiée, c'est un patrimoine oublié ou détruit. Heureusement, en ce domaine, l'année 2009 aura été riche avec en premier lieu des travaux visant la rédaction ou la mise en forme de manuscrits dont la publication devrait voir le jour en 2010 : ainsi le site « aristocratique » protohistorique de la Fosse Touzé à Courseulles-sur-Mer (I. Jahier) et les habitats de la Z.A.C. Object'Ifs sud (E. Le Goff). De nombreuses contributions ont été publiées, à juger des articles parus dans des revues comme la Revue Archéologique de l'Ouest ou le bulletin de la S.P.F. On saluera surtout la parution de l'ouvrage coordonné par C.-C Besnard-Vauterin - « *En Plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville* », accueilli au sein des Presses Universitaires de Rennes, dans la collection « Archéologie et Culture ». Il vient honorer un engagement pris il y a plus de 10 ans et constitue la seconde publication d'envergure des recherches menées sur ce secteur de la Plaine de Caen après l'ouvrage consacré à la préhistoire du plateau de Mondeville. Plusieurs publications doivent aussi être remarquées dont celle de la revue Quaternaire (n°20-3 - 2009) consacrée aux données chronologiques recueillies lors de l'étude de sites du Paléolithique bas-normands ou le bulletin de la Communauté de communes de la Hague « *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un*

*espace naturel et social cohérent* ». On insistera tout particulièrement sur l'évènement marqué par la tenue du colloque international de l'Association Française pour l'Etude sur l'Âge du Fer, lequel outre la venue à Caen d'une grande partie de la communauté des chercheurs français et étrangers travaillant sur cette période, s'est accompagné de deux belles expositions : « *Les Gaulois et la mort* » au Musée de Normandie à Caen et « *Les Gaulois sous les pommiers* » au musée de site de Vieux-la-Romaine ; chaque manifestation s'ornant de la parution d'un catalogue de grande qualité : « *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.* » et « *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)* ». C'est ici l'aboutissement logique de toute démarche scientifique dont les résultats sont présentés aussi bien à la communauté scientifique qu'aux publics par le biais d'expositions didactiques. À noter que l'archéologie était aussi invitée par les Archives départementales de la Manche qui ont réalisé une exposition sur les représentations du Mont-Saint-Michel, laquelle accueillait des moules à enseignes de pèlerinages du XIV<sup>e</sup> siècle découverts récemment en fouille.

Avec la parution envisagée des actes du colloque de Caen, celle de l'ouvrage sur Courseulles-sur-Mer et, nous l'espérons, la remise des manuscrits sur le site de la Pierre Tourneresse à Cairon et sur les habitats de la ZAC Object'Ifs sud à Ifs, l'année 2010 s'annonce ambitieuse et pleine de promesses, le champ de l'archéologie préventive nous annonçant par ailleurs une reprise des opérations de fouilles préventives et une sensible augmentation des prescriptions de diagnostics. Sortie de crise annoncée ?

François FICHET de CLAIRFONTAINE  
Conservateur régional de l'archéologie



# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2 0 0 9

## PRÉHISTOIRE

Le Paléolithique a été diversement appréhendé en 2009. À **Saint-Brice-sous-Rânes** (Orne), des sondages réalisés sur un transect de près de 1,2 km ont permis de circonscrire les principaux gîtes du site du Paléolithique moyen (143 Ka - 40 Ka) formé d'ateliers à outils bifaciaux. On notera que les datations situent la phase principale à la transition du Paléolithique moyen/Paléolithique supérieur. Cette dernière période jusqu'alors peu documentée en Basse-Normandie a été aussi reconnue sur le Mont Etolan à **Saint-Pierre-Eglise** (Manche), où l'existence d'une occupation azilienne du type halte de chasse (?) a été mise en évidence. À **Rouvres** (Calvados), c'est une petite série d'un site de débitage du Belloisien qui a été étudiée. Enfin, dans le cadre d'une prospection thématique sur le silex du Cinglais (mode d'acquisition et de mise en oeuvre), des sondages conduits sur **Espins** « Foupendant » (Calvados) ont permis de mettre en évidence le mode d'extraction du silex par puits au Néolithique ancien (datation à confirmer) pour une production d'un haut niveau technologique de produits laminaires.

## PROTOHISTOIRE

À **Loucé**, sur la carrière MEAC (Orne), un enclos elliptique fossoyé long de 36 m et large de 15 m a été étudié. Le monument abritant originellement un tertre et datable de l'âge du Bronze semble devoir être apparenté aux *Langgräben* ou enclos allongés à fonction funéraire et/ou culturelle jusqu'alors inédits en Basse-Normandie.

Il faut pour cette période mentionner principalement les fouilles qui ont révélé de longues séquences d'occupation débordant souvent la Protohistoire pour s'inscrire dans la période antique voire le haut Moyen Âge.

La fouille préventive conduite de part et d'autre du tracé de l'A13 à **Banneville-la-Campagne** (Calvados) a confirmé l'existence de plusieurs phases d'occupations protohistoriques. La première antérieure à La Tène ancienne (?) peut correspondre à un enclos elliptique associé à neuf fosses sépulcrales disposées le long d'un fossé au développement quasi parallèle à celui de « l'enceinte ». La seconde phase correspond à un système d'enclos, un de grande taille qui semble venir s'accrocher aux fossés et talus de l'enceinte elliptique et un plus petit. Le grand enclos est aussi associé à 6 tombes dont 2 « opportunes » car réutilisant chacune un silo, datées de La Tène ancienne (2<sup>e</sup> moitié V<sup>e</sup> avant). Elles pourraient appartenir à une phase intermédiaire comprenant une fermeture « rituelle » ou funéraire des fossés de l'enceinte elliptique. Le second enclos localisé à 110 m à l'est forme un petit quadrilatère ouvert au sud et dans lequel au moins un bâtiment a été reconnu. La troisième phase d'occupation est matérialisée par des fossés qui dessinent le plan d'un très grand enclos dont on reconnaît l'extension de part et d'autre de l'A13. Cette recherche s'est accompagnée de l'analyse (dont celle micromorphologique) du chemin Saulnier et de son rôle tant dans la constitution des formes du paysage que de la préservation de sols. On note sa mise en place postérieurement à la constitution des paléosols et donc de l'abandon des enclos. Son évolution est clairement reconnue avec un premier aménagement en terre battue daté du début de la période antique, puis un empierrement régulièrement entretenu durant le Haut-

Empire. Le troisième état du chemin Saulnier appartient à une phase mérovingienne avec un aménagement en terre battue et l'implantation d'une nécropole le long de l'axe viaire. De celle-ci, 66 tombes en deux groupes différemment orientés ont été étudiées sur une surface de près de 390 m<sup>2</sup>. On démontre l'existence d'une petite nécropole assez riche bien que plus modeste au final que celles de Frénoville ou Giberville (tombes avec épée, verres, etc.), en usage dans le courant du VI<sup>e</sup> ap. jusqu'au tout début du VII<sup>e</sup> ap.

La dernière phase d'étude de la ZAC Object'ifs sud à **Ifs** (Calvados) a complété nos connaissances sur la genèse et la mise en valeur des terroirs durant la protohistoire de ce secteur de la Plaine de Caen, cumulant ici l'analyse d'habitats, d'aires funéraires et de systèmes parcellaires liés à un grand axe de circulation. L'occupation s'échelonne de l'âge du Bronze (avec trois monuments funéraires circulaires) au début de la période antique. Entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer s'implante un habitat (ou plusieurs entités) en aire ouverte. À la fin du premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3), l'occupation se structure autour d'un axe de circulation longé de parcelles. Cette deuxième étape apparaît sous forme d'un habitat groupé cloisonné, dont l'occupation perdure jusqu'au début du second âge du Fer, les parcelles abritant des habitations, des greniers et des silos. Situé à l'écart des lopins bâtis, se démarque nettement un grand bâtiment de plan circulaire et de 13 m de diamètre, long de près de 6 m. Par ses dimensions, il reste sans équivalent en région Basse-Normandie et pour les périodes considérées. À cet habitat sont enfin associés cinq groupes funéraires (130 inhumations et quelques incinérations), le plus grand (70 individus) étant implanté sur une aire de carrières de loess.

## ANTIQUITÉ

À **Troarn** (Calvados), un diagnostic archéologique a permis de découvrir et documenter un grand établissement antique de 2 ha recouvrant une petite ferme laténienne enclose. Né dans les dernières décennies avant notre ère, cet établissement sur cour abritant plusieurs édifices offre par sa morphologie et ses architectures de nombreuses similitudes avec la villa de Touffréville et celles précoces du nord-ouest de la France.

Les principales recherches ont concerné les milieux urbains abordant aussi bien le plan du site de **Fontaine-les-Bassets** (Orne) que l'étude de quartiers urbains à **Bayeux** ou **Vieux** (Calvados). Mais on retiendra surtout quelques opérations marquantes. Le cœur de l'agglomération antique de **Montaigu-la-Brisette** au Hameau Dorey (Manche) livre depuis plusieurs années des constructions édifiées le long

d'un ruisseau aménagé. La nouvelle campagne s'est ainsi portée sur un vaste ensemble balnéaire d'une surface devant dépasser 2100 m<sup>2</sup>, comprenant d'une part des thermes dont trois états ont été restitués et d'autre part une palestres dotée d'une *natatio* au sol de tuiles et entourée sur trois côtés au moins de portiques.

À **Vieux** (Calvados), la poursuite des fouilles sur le forum antique a permis de mieux cerner les deux principales phases d'évolution du bloc monumental abritant la curie. L'édifice initial fait ainsi l'objet de travaux d'envergure au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, un podium s'élevant au-dessus du mur oriental, un gradin maçonné venant délimiter un hémicycle. Le décor mural de calcaire et de marbre qui vient orner les murs de la curie a été mis en place à l'aide d'un atelier de marbrier installé sur place. La découverte d'une grande peinture murale (11,70 m x 0,66 m) sur le mur de façade du bâtiment a constitué un moment important. Imitation de marbre, d'un décor d'*opus sectile*, elle alterne des motifs de cercles et de losanges dans des compartiments successifs. Après abandon, l'espace bâti est en partie réutilisé au IV<sup>e</sup> siècle avec l'installation d'un artisanat de boucherie.

## ANTIQUITÉ TARDIVE ET PÉRIODE MÉDIÉVALE

Les découvertes les plus spectaculaires réalisées en 2009 sont sans aucun doute à mettre au crédit de l'opération conduite sur le site de Vâton à **Falaise** (Calvados). Elles ont concerné au premier chef un ensemble monumental du Haut-Empire constitué par les bases d'une tour ou d'un mausolée (ou pile funéraire ?) accolée de deux petits enclos successifs. Au centre de la tour était déposé un grand cerceuil en bois de 3,50 m de long contenant le corps d'une femme inhumée sur le ventre et accompagnée de vases en verre et d'une monnaie (v. 140-144 ap.). Des banquettes creusées latéralement accueilleraient le dépôt d'animaux sacrifiés (poules, oies, porcelets). Le premier enclos funéraire a livré un sarcophage monolithe en calcaire contenant le défunt accompagné d'une monnaie (v. 186-187 ap.). Le dernier enclos contenait aussi un sarcophage monolithique dont le lourd couvercle a permis d'assurer l'étanchéité. Il a livré des restes organiques (dont tissus et cuirs) associés au défunt. Les pratiques comme le faste funéraire autant que l'architecture du site sont inédits dans nos régions et expliquent l'intérêt d'une découverte imposant de chercher au loin les comparaisons. Leur intérêt ne fait que renforcer celui d'une petite nécropole utilisée au cours du VII<sup>e</sup> siècle et qui épargne un temps le monument antique, auquel une fonction funéraire a pu être attribuée (?).

Le diagnostic réalisé au hameau Saint-Marcel à **Sainte-Céronne-lès-Mortagne** (Orne) a révélé l'existence d'une nouvelle nécropole mérovingienne (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup>) à proximité immédiate de celle déjà très vaste du plateau de Romigny. De plus petite dimension, cette aire funéraire recouvre des niveaux du Haut-Empire, sans doute liés à l'habitat (une agglomération secondaire ?) qui domine le site, et des niveaux du Bas-Empire marqués par la formation de « terres noires ». Après abandon des inhumations, le site est occupé par un habitat carolingien que singularise encore la formation de « terres noires ».

La poursuite de la fouille du sous-sol très complexe de l'église Saint-Pierre de **Thaon** (Calvados) offre chaque année son lot de surprise. On peut dorénavant interpréter comme sanctuaire l'édifice de plan carré datable des II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles. Au Bas-Empire ou au début du haut Moyen Âge, il est pourvu d'une annexe (une *memoria* ?) au sein de laquelle était visible un sarcophage de grande dimension associé à un espace de circulation. Reprenant le tracé des murs antiques, une petite église à plan simple rectangulaire et chœur carré, intégrant la *memoria* arasée, sera élevée au plus tard au VII<sup>e</sup> siècle. Se confirme ici la réutilisation de lieux de culte romains par l'Église au cours du haut Moyen Âge, telle qu'elle est aussi suggérée dans la vie de Saint-Vigor, évêque de Bayeux mort peu avant 528 ap.

Sur le site du château Ganne de l'ancienne famille de **La Pommeraye** (Calvados), la fouille a porté sur l'étude de deux tourelles s'appuyant sur un mur long de plus de 20 m et percé de portes et de baies. Ce mur appartient bien à un grand édifice aux dimensions encore imprécises, comme ses fonctions. À proximité, la campagne 2009 a poursuivi le dégagement d'un édifice (une grande cuisine) de plan carré (10,20 m x 10,60 m), pourvu d'un évier et doté au centre d'une grande structure foyère constituée par des soles successives du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle.

## PÉRIODE CONTEMPORAINE

Sur l'île Tatithou à **Saint-Vaast-la-Hougue** (Manche), l'étude des vestiges d'une caserne des XVIII<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècles a mis au jour les fondations bien conservées d'une maison dite « des officiers ». Cette dernière, pourvue d'un étage accessible intérieurement comme extérieurement, comprenait au moins deux pièces principales en rez-de-chaussée, complétées par une petite extension de 9 m<sup>2</sup> ayant pu servir de cuisine. La pièce principale à vivre était dotée d'une grande cheminée et d'un sol de dalles calcaires dans sa dernière phase.

L'opération préventive conduite sur le site du camp de travail de prisonniers de guerre allemands (1944-1948) de

la Motterie à **La Glacerie** (Manche) constitue une première en France sur un sujet sensible longtemps tabou et au final quasi oublié. Elle a permis d'identifier le site dans les archives, de caractériser sa morphologie (cabanes semi-excavées, douches collectives, batterie de cuisines, système de fermeture, etc.) et de reconnaître des pratiques relevant de la vie quotidienne dont l'artisanat de camp (réutilisation de matériaux), ce que les textes ignorent à peu près complètement.

À **Saint-Fromond** (Manche), les principaux vestiges qui permettent de restituer l'organisation fonctionnelle de la briqueterie du Porribet (v. 1854-1880) sont peu à peu mis au jour. En 2009, outre un grand bâtiment (de séchage), des cuves de stockage totalisant 4 bassins au minimum et destinées à la préparation de l'argile ont été dégagées, ainsi que des aires circulaires de broyage.

François FICHET de CLAIRFONTAINE  
Conservateur régional de l'archéologie



# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale  
des opérations

**2 0 0 9**

OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	20	5	7	-	32
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	1	-	-	-	1
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	7	1	1	-	9
FOUILLE PROGRAMMÉE ANNUELLE (FPA) ET PLURIANNUELLE (FPP)	6	3	-	-	9
MODIFICATION CONSISTANCE DU PROJET (MODIF)	2	-	-	-	2
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1	1	1	3	6
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	3	1	1	1	6
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	1	-	2	1	4
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	3	1	-	1	5
SONDAGE (SD)	7	10	2	-	19
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	-	1	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>94</b>

BASSE-NORMANDIE  
**CALVADOS**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations

**2 0 0 9**



BASSE-NORMANDIE  
**CALVADOS**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations**

**2 0 0 9**

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	Acquisition et transformation initiale du silex du Cinglais dans la Plaine de Caen à la Préhistoire récente	CHARRAUD François (BÉN)	PRT	NEO	*
2	Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne	LESPEZ Laurent (SUP)	PCR	MUL	*
3	BARREAU A 13 / RN 13 - Contournement sud-est de Caen - BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE	HINCKER Vincent (CG 14)	FPREV	MUL	*
4	BARREAU A 13 / RN 13 - Contournement sud-est de Caen - EMIEVILLE	LE GAILLARD Ludovic (INR)	FPREV	FER-GAL	-
5	BASLY - La Campagne	SAN JUAN Guy (MCC)	FP	BRO - FER	*
6	BAYEUX - 10 rue Franche	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	DIAG	MUL	*
7	BAYEUX - Ancien palais épiscopal, la chapelle	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	GAL - MA - MOD	*
8	BAYEUX - Place du Québec	-	MODIF	-	-
9	BAYEUX - Rue de Bretagne	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	DIAG	GAL - MOD	*
10	BAYEUX - Rue des Cordeliers	DELAHAYE François (INR)	DIAG	GAL	*
11	BERNIÈRES-SUR-MER et COURSEULLES-SUR-MER Territoires des communes	COUVELARD Joëlle (BÉN)	PRD	-	✓
12	BIÉVILLE-BEUVILLE - Parcelles AL 1p, 2p et 3p	GIAZZON David (INR)	DIAG	NEO - BRO	*
13	BLAINVILLE-SUR-ORNE - Basse vallée du Dan	ALLINNE Cécile (SUP)	SD	GAL	*
14	BLAINVILLE-SUR-ORNE - Espace d'activités quartier nord - tranche 1	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	NEO - FER - GAL	*
15	BOURGUÉBUS - La Main Delle	VILLAREGUT James (INR)	FPREV	FER - GAL - MA	-
16	BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Parcelle ZA 668p	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	FER - GAL - CONT	*
17	BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - Résidence du Parc <i>Cf. résumé ci-dessus</i>	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG		*
18	CAMBES-EN-PLAINE - Les Six Âcres	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	MOD - CONT	*
19	Canton de FALAISE nord	HAMONOU Yves (EN)	PRD	GAL	-
20	CLINCHAMPS-SUR-ORNE - Aire du Cinglais	CORBIN Laurent (BÉN)	PRD	-	✓
21	COLOMBELLES - Le Lazzaro - Etude post-fouille	BILLARD Cyrille (SRA)	PAN	NEO	-
22	COLOMBELLES - ZAC Caen la Mer	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	-	■
23	COMMES - Le Mont Cavalier ou Butte d'Escure	GIRAUD Pierre (CG 14)	FP	NEO - BRO - FER	-
24	CONDÉ-SUR-IFS - La Bruyère du Hamel - Etude post-fouille	DRON Jean-Luc (EN)	PAN	NEO	*

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
25	COURSEULLES-SUR-MER - Fosses Saint-Ursin - Etude post-fouille	HANUSSE Claire (SUP)	PAN	MA	►
26	DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE - La Baronnie	CARRÉ Gaël (ENT)	SD	MA	-
27	EPRON - Quartier du Golf	GIAZZON David (INR)	DIAG	NEO - CONT	*
28	FALAISE - Le Château - Fossé du front Est	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	-	►
29	FALAISE - Vâton	HINCKER Vincent (CG 14)	FP	GAL - MA	*
30	FEUGUEROLLES-BULLY - La Bruyère	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	PAL	*
31	FLEURY-SUR-ORNE - Les Mézerettes et CD 120 / ZL 7	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	BRO - FER	-
32	FLEURY-SUR-ORNE - Parc d'activités - parcelle ZL 13 <i>Opération 2008-2009</i>	DEMAREST Mélanie (ENT)	FPREV	FER	-
33	IFS - Chemin de Nampioche	BILLARD Cyrille (SRA)	SD	IND	*
34	IFS - ZAC Object'ifs sud, dernière tranche <i>Opération 2008-2009</i>	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	FPREV	BRO - FER	-
35	JORT - Le Moulin Fouleux et rue Paul Duhomme	DELAHAYE François (INR)	DIAG	FER - GAL -MA	*
36	JUAYE-MONDAYE - Abords de l'abbaye	DELAHAYE François (INR)	DIAG	MA	*
37	LA POMMERAYE - Château Ganne	FLAMBARD-HERICHER Anne-Marie (SUP)	FP	MA	*
38	LOUVIGNY - Les Douais	-	MODIF	-	-
39	MONDEVILLE - Décathlon - « Oxylane Village »	DELAHAYE François (INR)	DIAG	MUL	*
40	OUILLY-LE-TESSON - Le Manoir	LEPELTIER Clément (BÉN)	EB	MA	*
41	RANVILLE - Zone d'activités CABALOR	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	FER - GAL - CONT	*
42	RN 13 - Déviation de LOUCELLES - Tranche 1	MARCIGNY Cyril (INR)	DIAG	NEO	*
43	ROUVRES - Le Champ du Coucou, entre le Gouloin, les Trente Acres et la Fosse aux Loups	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	PAL	*
44	SAINT-MARTIN-DE-MIEUX - Zone Martinia	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	MUL	*
45	SOLIERES - Parc d'activités EOLE - tranche 2	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	GAL - MA	*
46	THAON - Eglise Saint-Pierre	DELAHAYE François (INR)	FP	GAL - MA	*
47	TROARN - Parc d'activités de la Croix de Pierre - tranche 1	CARPENTIER Vincent (INR)	DIAG	MUL	*
48	VIEUX - Chemin des Clos - Parcelle AC 123	HINCKER Vincent (CG 14)	DIAG	GAL	-
49	VIEUX - Chemin des Clos - Parcelle AC 124	HINCKER Vincent (CG 14)	DIAG	<i>Opération négative</i>	-
50	VIEUX - Chemin Haussé	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	FPREV	GAL	-
51	VIEUX - Le forum	JARDEL Karine (CG 14)	FP	GAL	*

#### LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

\* rapport consultable au service

► opération en cours

✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ► figureront dans le BSR 2010.

Acquisition et transformation initiale du silex du Cinglais  
dans la Plaine de Caen à la Préhistoire récente

NÉOLITHIQUE

La distribution du silex dit « du Cinglais » est de mieux en mieux connue et offre un excellent traceur des circulations et échanges au Néolithique dans le Nord-Ouest de la France. Paradoxalement, les étapes initiales de la chaîne opératoire concernant ce matériau sont les plus mal caractérisées et les industries néolithiques en silex jurassique de Normandie n'ont jamais fait l'objet d'études qualitatives poussées dans leurs secteurs d'origine.

En 2009 a été conduit un projet de prospection thématique intitulé « Acquisition et transformation initiale du silex du Cinglais dans la Plaine de Caen à la Préhistoire récente ». Il visait à caractériser l'origine et la nature géologique du silex du Cinglais, et à préciser le cadre chronoculturel, les caractères techniques et économiques des productions réalisées dans ce matériau.

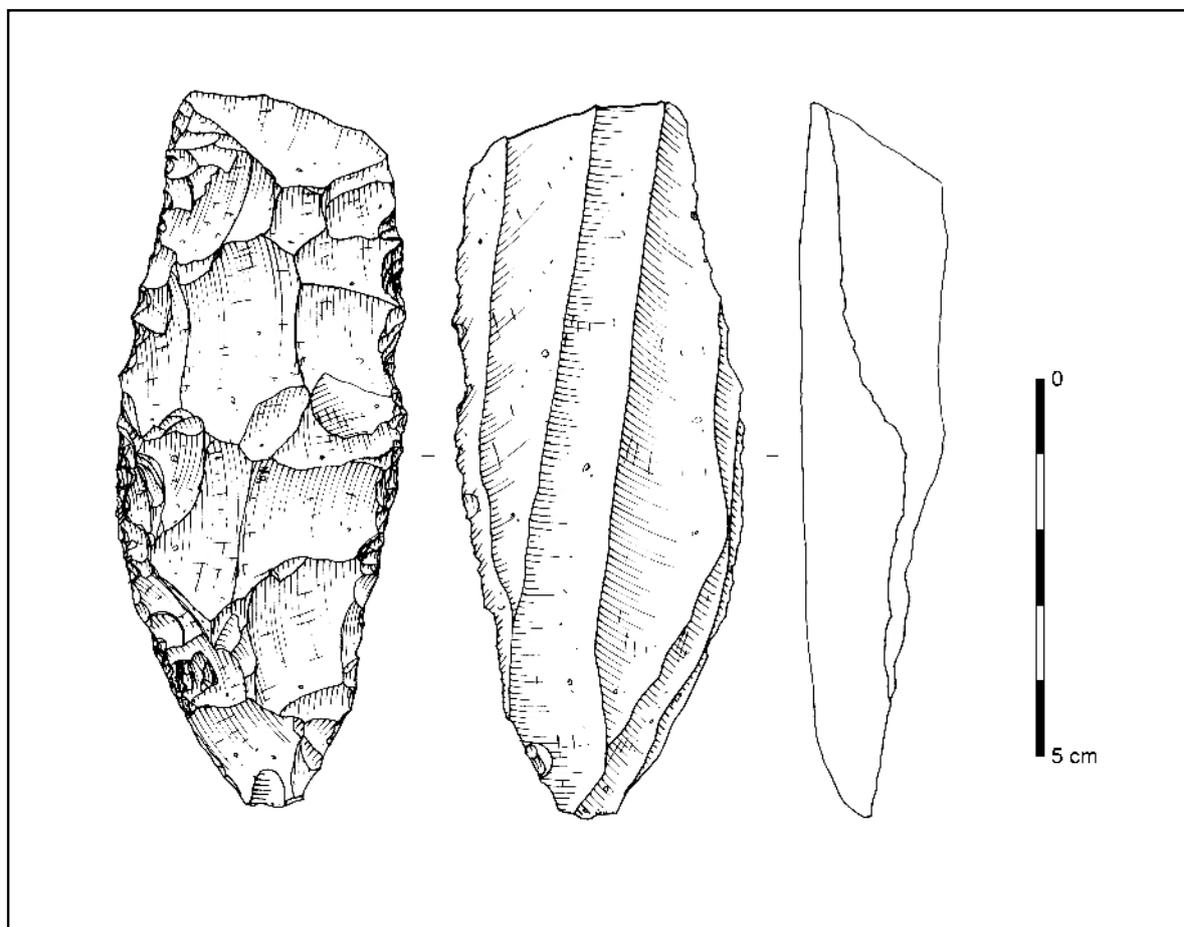


Fig. 1 - ESPINS, Foupendant. Outillage de la structure 26 : tranchet oblong réalisé sur un nucléus à lames.

Ce projet conjugue des approches géologiques et archéologiques en vue de parvenir à une vision globale des phénomènes abordés. Méthodologiquement, il s'agit d'associer l'étude de données déjà disponibles (issues de prospections pédestres notamment) avec de nouvelles opérations de terrain. Des sondages à Espins « Foupendant » ont été réalisés dans ce cadre.

Les données livrées par ce travail répondent en grande partie aux questionnements formulés. Les premiers résultats d'un inventaire des séries de surface disponibles ont permis de circonscrire précisément deux zones d'acquisition de silex du Cinglais : le plateau du Cinglais et la vallée du Laizon.

Les sondages réalisés sur le plateau du Cinglais à Espins « Foupendant » ont permis de reconnaître pour la première fois sur ce territoire l'existence de gîtes de silex du Cinglais exploitables pour la taille et accessibles avec des moyens à la portée des Néolithiques. De plus, des structures archéologiques visant à extraire ce matériau y ont été observées et documentées.

Contrairement à ce qui pouvait être supposé, ce silex n'a pas été acquis en formations calcaires, mais dans des argiles à silex de décarbonatation. Les matériaux en place dans leur horizon d'origine ont été prélevés, avec toutes les informations nécessaires sur leur contexte géologique.

Le silex du Cinglais peut désormais faire l'objet d'une caractérisation géologique précise.

Le mobilier lithique associé aux structures d'extraction a permis de reconnaître en grande quantité des productions laminaires d'un très haut niveau technique. Ces industries montrent que des supports laminaires produits sur le site n'ont pas été utilisés sur place : seuls subsistent sur le site les déchets de débitage et des lames cassées probablement lors de la taille. Les lames de plein débitage ont été emportées en dehors du site et aucun outil sur ce type de supports n'y a été observé.

Bien qu'enrichissants sur les plans technique et géoarchéologique, ces éléments ne peuvent encore être appréciés selon une variable chronologique fine qui leur fait toujours défaut. Sous réserve de résultats exploitables de datations radio-isotopiques, l'attribution chronoculturelle précise de ces productions reste donc un des points en suspens à l'issue de cette opération.

François CHARRAUD, avec la collaboration de  
Jean DESLOGES, Laurent CORBIN,  
Jean-Pierre COUTARD, Jean-Luc DRON, Anne FROMONT,  
Nicolas FROMONT, Sébastien GIAZZON, Jean LADJADJ,  
Yann THOMAS, Anne ROPARS, Xavier SAVARY

MULTIPLE

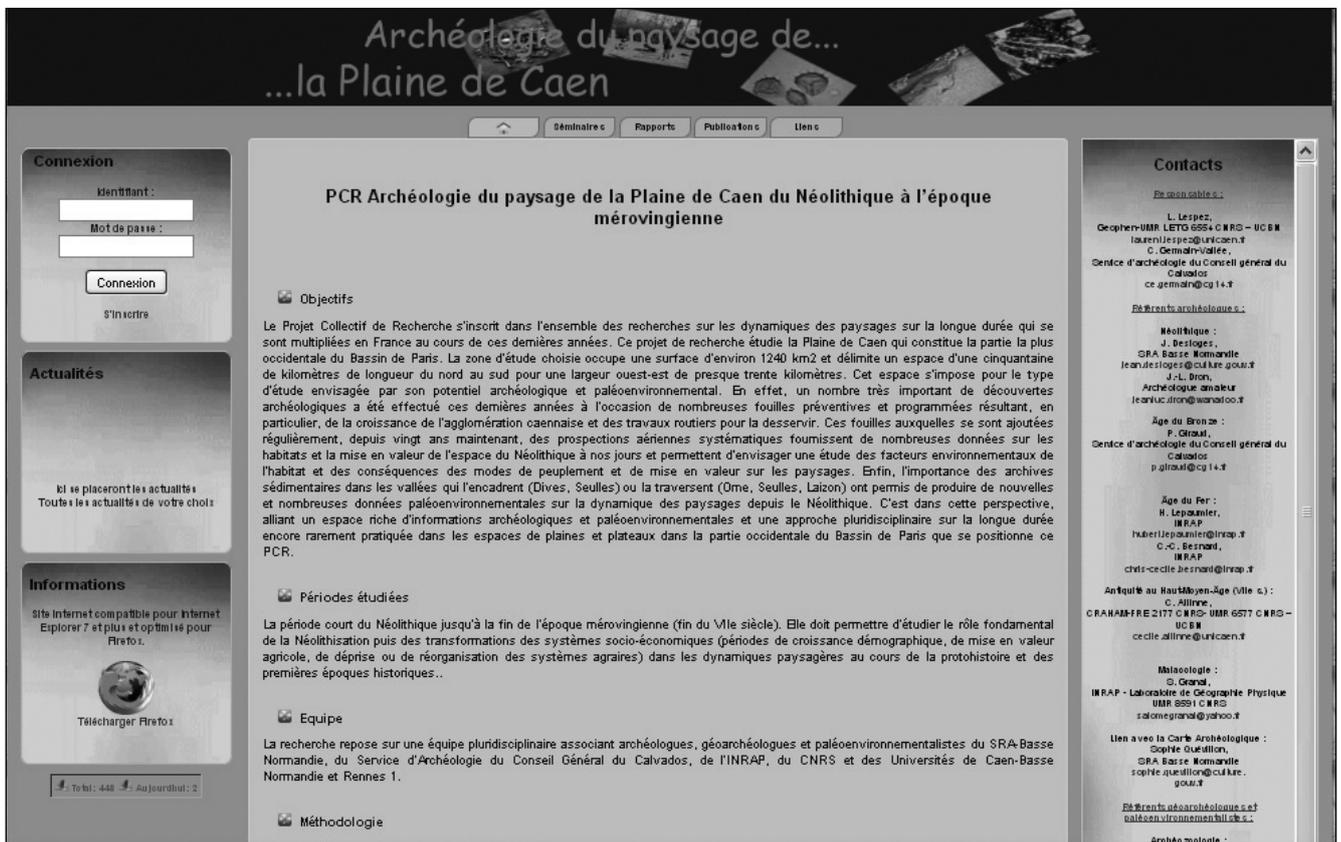
Archéologie du paysage de la Plaine de Caen  
du Néolithique à l'époque mérovingienne  
Projet Collectif de Recherche

Les recherches conduites en 2009 dans le cadre de ce Programme Collectif de Recherche « Archéologie du paysage de la Plaine de Caen, du Néolithique à l'époque mérovingienne » se sont placées dans la droite ligne de celles conduites en 2007 et 2008. Elles témoignent néanmoins d'une évolution notable qui laisse une place de plus en plus importante aux travaux de terrain et à une réflexion qui devient de plus en plus générale afin de préparer une valorisation du programme pour l'horizon 2012.

En 2007 puis 2008, une base de données permettant l'inventaire des analyses paléoenvironnementales hors-sites et intra-sites avait été construite puis implémentée sous le logiciel ACCESS. Durant cette année 2009, le travail sur la base de données s'est poursuivi. Dans un premier temps, et afin de la rendre accessible à tous, sa mise en ligne a été effectuée. Ce travail a été réalisé par un stagiaire de 2<sup>e</sup> année de DUT informatique qui, après avoir suivi un certain nombre d'étapes consistant au transfert de la base de données vers un système de Gestion de Base de Données (SGBD) mieux adapté à la mise en ligne (MySQL), a créé un site Web afin d'héberger celle-ci. Ce site Web intitulé *Archéologie du paysage de la Plaine de Caen* est lui-même hébergé sur un serveur de l'université de Caen (cf. figure). Ce site encore en construction est déjà consultable à l'adresse suivante : <http://www.unicaen.fr/uf/geographie/geoarcheologie-plaine-de-caen/>. Il devrait

être achevé l'an prochain. Parallèlement, le renseignement de la base de données s'est poursuivi. Celui-ci a pu être réalisé directement en ligne. Ainsi 80% des données intra-sites et environ 50% des données hors-sites ont été renseignées.

S'agissant de la phase de concertation, elle a été consacrée à l'organisation d'une journée de séminaire autour du thème de « L'eau dans la Plaine de Caen ». Elle s'est déroulée à la MRSH de l'Université de Caen le 22 octobre 2009. Cette réunion a été l'occasion d'élargir le débat en réunissant une vingtaine de chercheurs de l'ensemble des institutions archéologiques régionales intéressées par ce thème. Par ailleurs, la tenue du colloque annuel de l'AFEAF à Caen nous a encouragés à faire un premier effort de synthèse pour la période de l'âge du Fer à l'échelle de la Plaine de Caen. Les recherches, encore en cours, permettent de proposer de premiers résultats et de premières réflexions. Ainsi, il apparaît clairement que l'âge du Fer et en particulier la période laténienne correspond à une période d'intensification des systèmes agricoles mais également d'intégration de nouveaux espaces comme les fonds de vallées à l'organisation générale de la production agricole. Dans cette perspective, il apparaît aujourd'hui vraisemblable que l'atterrissement des fonds de vallée soit le résultat d'une érosion des sols. Elle trouve son origine dans l'intensification des agrosystèmes mais aussi dans l'augmentation des surfaces cultivées et des connectivités



**Fig. 2** - Extrait de la page d'accueil du site Web du PCR créé par D. Devery (webmestre : A. Bensaid, GEOPHEN - LETG UMR 6554 CNRS).

au sein des bassins versants permettant aux sédiments érodés d'atteindre les fonds de vallées et de contribuer ainsi à l'atterrissement des zones humides. Ce constat nous a amenés à développer pour la troisième phase du PCR de nouvelles investigations dans la continuité de la stratégie développée en 2008.

En effet, cette année avait souligné la nécessité de conduire des investigations paléoenvironnementales utilisant tous les pièges sédimentaires disponibles sur les plateaux au sein des espaces d'habitats ou dans leur environnement immédiat (fosses, fossés, vallons élémentaires, petites vallées...). L'objectif était d'obtenir des informations directes sur l'organisation des paysages et des informations indirectes sur la dégradation des sols et les processus de transfert des sédiments vers les talwegs élémentaires. Ainsi en 2009, à l'occasion de fouilles archéologiques conduites à Saint-Sylvain, des analyses micromorphologiques ont été réalisées sur une vaste dépression datée du Néolithique Moyen (fouille dirigée par N. Fromont, INRAP). À Creully, une étude micromorphologique a porté sur les comblements de fossés d'un site d'habitat à enclos de l'âge du Fer (fouille dirigée par I. Jahier, INRAP). Sur ce même site, une analyse des formations naturelles (colluvions et paléosols) a révélé

une phase de déprise et plusieurs phases de mises en valeur des sols au cours des derniers millénaires dans ce secteur de la Plaine de Caen. À Banneville-la-Campagne, dans le cadre d'une fouille permettant l'étude d'une portion du chemin Saulnier (fouille dirigée par V. Hincker, Service d'archéologie du Conseil Général du Calvados), des paléosols fossilisés ont également pu être étudiés. À l'extérieur des fouilles archéologiques, les observations ont été complétées en profitant parfois d'opérations de diagnostic archéologique comme dans le fond de vallée de la Thue à Loucelles (coll. C. Marcigny, INRAP). Mais elles ont été conduites également dans le cadre d'un véritable travail pluridisciplinaire comme dans le fond de la vallée du Dan en relation avec la fouille programmée du site de Blainville (aménagement de berge, resp. : C. Allinne, CRAHAM-FRE 3117 CNRS). Enfin, le travail d'inventaire géomorphologique systématique entamé sur la vallée de la Seules afin de définir la chronologie du remplissage alluvial et en particulier les phases de remplissage limoneux s'est poursuivi avec l'établissement de deux nouveaux transects complets.

Cécile GERMAIN et Laurent LESPEZ

La fouille menée à l'emplacement du futur échangeur reliant l'autoroute A 13 avec le barreau de raccordement rejoignant la RN 13 a permis de suivre l'évolution d'une portion de terroir sur la longue durée.

Sur la zone d'étude, les différentes étapes de pédogenèse et d'érosion peuvent être résumées de la façon suivante. Dans un premier temps, un sol de type « luvisol » s'est développé (au Tardiglaciaire ?). Il a subi une phase érosive qui a occulté ses horizons supérieurs, l'horizon de surface organique (A) et l'horizon éluvial (E) et probablement l'horizon illuvial (Bt). Compte tenu de l'ancienneté supposée de ce luvisol, cette première grande phase érosive est probablement d'origine naturelle (péjoration climatique ?) et elle entraîne la mise en place d'une colluvion remaniant l'horizon illuvial (Bt1) de cet ancien luvisol. Cette phase érosive est suivie d'une recolonisation du sol par la végétation (de type Chênaie mixte Atlantique ?) qui favorise le développement d'une seconde pédogenèse vers un luvisol (au début de l'Holocène ?) aux horizons A, E et Bt2. Cette seconde pédogenèse a déjà été observée dans la Plaine de Caen à Mondeville et à Creully. Ensuite, cette période de stabilité est de nouveau interrompue par une crise érosive qui provoque l'ablation des horizons de surface et peut-être une partie du sommet de l'horizon illuvial (Bt2). Cette phase érosive pourrait être d'origine anthropique en liaison avec la mise en valeur agricole des sols. Sa datation reste difficile mais pourrait toutefois être reliée à la présence de traces d'installations néolithiques aux abords de la zone fouillée ou à la mise en place d'établissements fossoyés dans le courant de l'âge du Fer.

L'établissement le plus ancien semble se composer d'une enceinte curviligne circonscrite par trois fossés doublés de talus. Les deux premiers fossés sont accolés l'un à l'autre ou signalent une phase de réfection se soldant par un très léger déplacement du tracé de l'unique fossé principal de l'enceinte. Quoiqu'il en soit, ils sont tous deux bordés vers l'intérieur par un talus. Le troisième fossé, longé par sa part par un talus externe, est implanté à 13 m à l'extérieur des deux précédents. Dans l'intervalle, une petite nécropole comprenant un minimum de neuf inhumations en fosse a été installée. La mauvaise conservation des os ne permet pas de savoir s'il existe ou non un système de recrutement spécifique des défunts en fonction de l'âge ou du sexe. Le mobilier qui accompagne les morts dans trois sépultures s'avère relativement « commun » et ne permet ni de détecter un recrutement en fonction du statut social ni d'en établir la datation. La localisation de l'enceinte curviligne en bordure de la zone fouillée ne permet pas d'en connaître l'agencement interne et la fonction. Sa datation est tout autant incertaine puisque les fossés qui la matérialisent sont presque totalement dépourvus de rejets détritiques. Les seules données chronologiques disponibles sont donc fournies par les sépultures qui ont été installées quelque part entre l'âge du Bronze et la fin du premier âge du Fer.

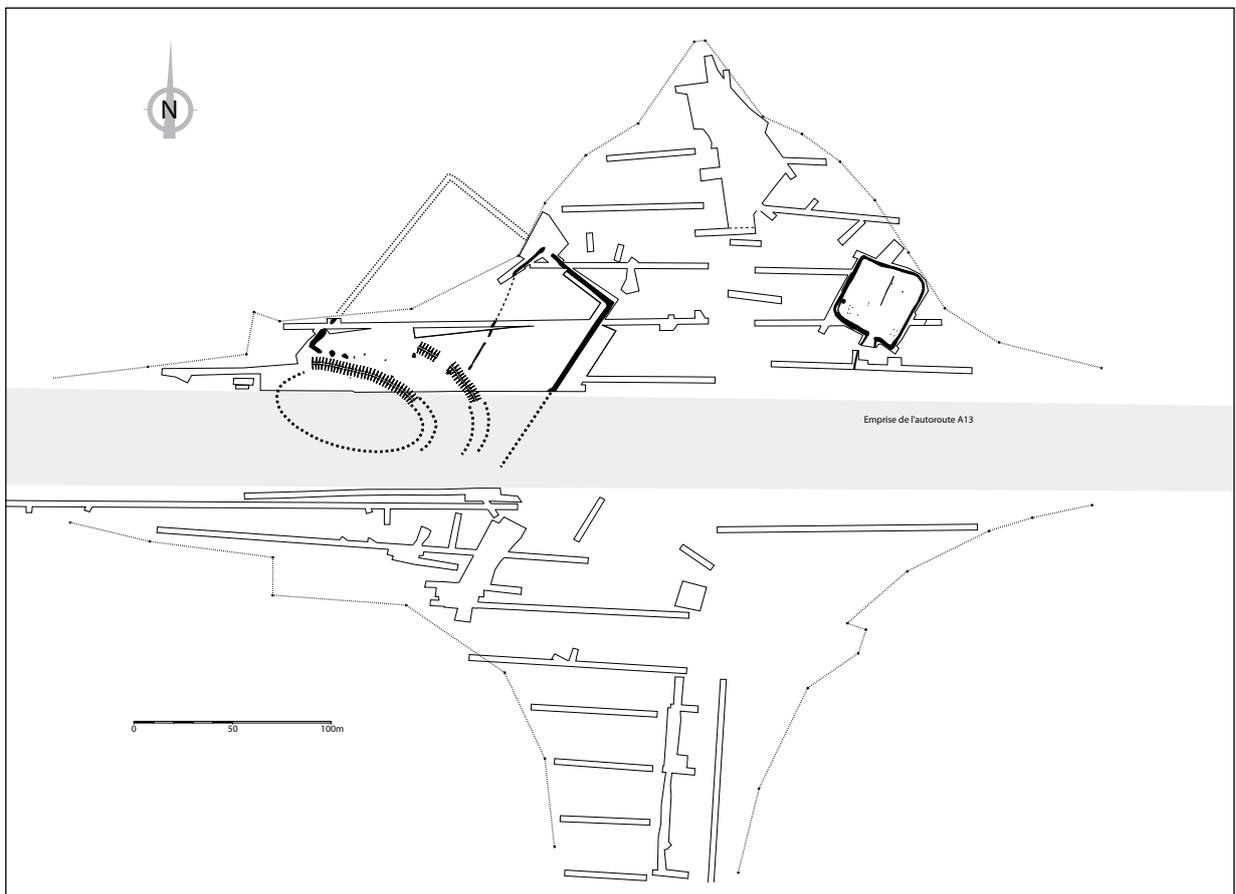
À cette période, une seconde enceinte quadrangulaire est accolée par le nord à l'enceinte curviligne. Elle est délimitée par un puissant fossé doublé d'un talus externe dont les tracés sont interrompus au niveau des entrées. Un fossé de partition interne marque une différenciation dans l'usage des portions d'enclos ainsi délimitées sans que ces utilisations n'aient pu être définies par la fouille. Au sud, les talus de l'enceinte antérieure marquent encore la limite méridionale de ce nouvel enclos, alors que les fossés curvilignes qui les bordaient sont en cours de remblaiement. Les dépressions qui signalaient encore la trace de ces derniers ont alors été utilisées soit pour enfouir le corps de défunts, soit pour extraire du lœss. Les fosses d'extraction de lœss, dont le creusement est piriforme, ont dans plusieurs cas été réutilisées comme sépultures. Une femme, dont le corps a été soigneusement déposé sur le ventre à l'intérieur de l'une de ces fosses, était dotée d'une armille en bronze et de quatorze perles d'ambre réunies dans une petite sacoche. Ce mobilier funéraire permet de dater l'inhumation dans le courant du V<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Au cours de cette même phase chronologique un troisième enclos quadrangulaire est aménagé à environ cent dix mètres à l'est de ces deux enceintes accolées. De plan carré, ce nouvel établissement de petite dimension connaît au moins une phase de réhabilitation de son fossé d'enceinte. Une entrée aménagée sur son côté sud permettait d'accéder à l'intérieur de cet enclos, lui-même partitionné par un fossé de refend interne. Chacun des espaces ainsi définis accueille des constructions sur poteaux plantés destinées à un usage domestique ou agricole. La présence de rejets détritiques et de résidus de foyer dans le comblement du fossé d'enceinte plaide en faveur d'une utilisation au moins ponctuelle de cette installation en tant que lieu de résidence. Les céramiques adoptent des formes caractéristiques du V<sup>e</sup> ou du début du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Une datation identique peut être envisagée à partir des éléments mobiliers collectés dans le comblement du fossé de l'enceinte quadrangulaire accolée au talus de l'enceinte curviligne préexistante. Par la suite, l'installation de diverses fosses à l'emplacement des talus curvilignes signale une période d'effacement des derniers vestiges de l'enceinte primitive alors que les fossés de la seconde enceinte sont progressivement comblés. Si la fonction de ces fosses reste le plus souvent indéterminée, leur identification comme des traces d'habitat s'accorde mal avec l'absence complète de mobilier abandonné dans leur comblement.

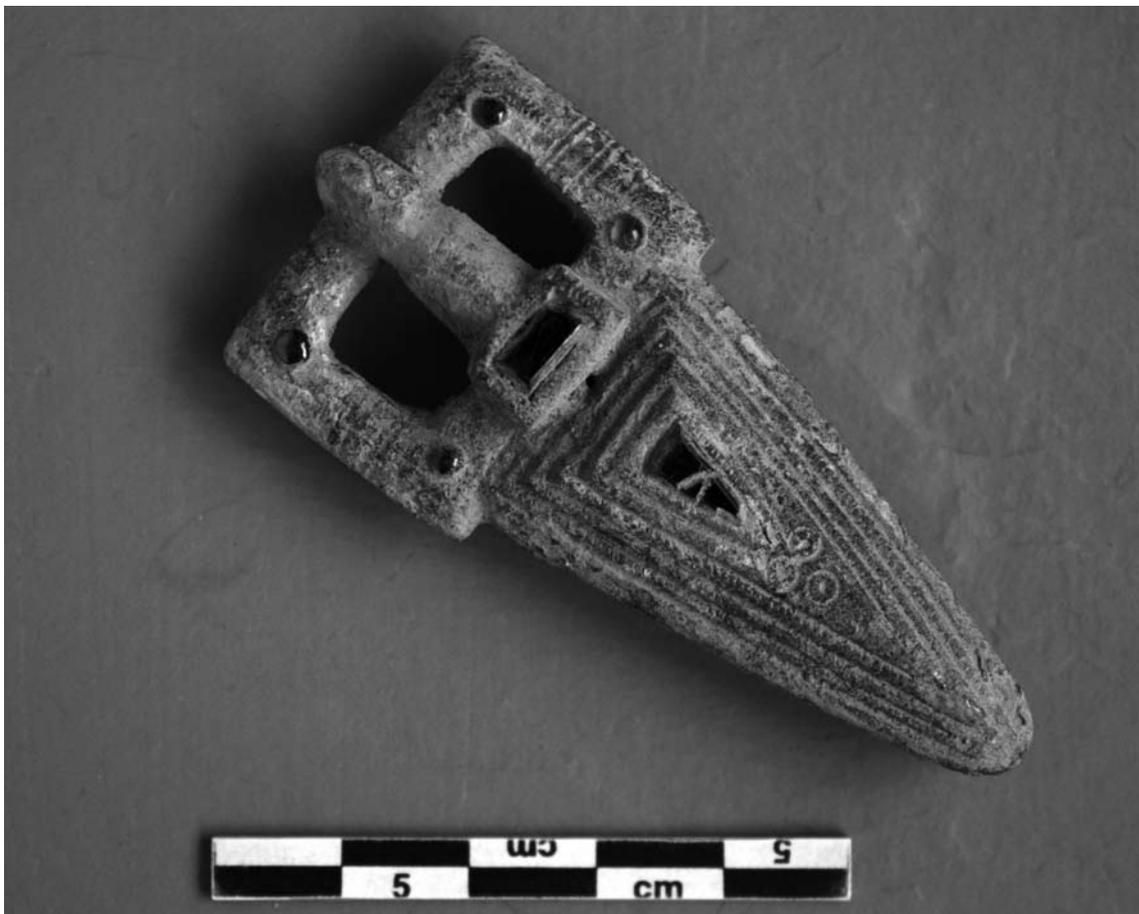
La présence d'un probable niveau de colluvion venant recouvrir les vestiges des deux premiers établissements correspond probablement à une phase d'effacement de la plupart des délimitations spatiales qui en définissaient l'agencement. C'est dans ce niveau de colluvion que sont implantés les fossés ceinturant un troisième enclos qui vient se substituer aux deux enceintes antérieures. La reprise du tracé d'un fossé de partition interne attribué à la phase



**Fig. 3 - BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE.** Vue aérienne du site, enclos protohistoriques au premier plan.



**Fig. 4 - BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE.** Plan général des vestiges.



**Fig. 5** - BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE. Plaque-boucle monobloc en bronze avec incrustation de grenats (2<sup>nd</sup>e moitié du VI<sup>e</sup> siècle).

précédente par un fossé de refend de ce nouvel enclos démontre que les deux établissements se sont succédés presque immédiatement dans le temps. Cette constatation accrédite l'hypothèse selon laquelle le niveau de colluvion qui scelle les vestiges de la seconde occupation et qui est recoupé par ceux de la troisième pourrait être le résultat d'un effacement brutal des talus attribués aux deux plus anciennes enceintes. Le nouvel enclos de plan trapézoïdal a été ponctuellement observé à travers divers sondages et fenêtres de fouille. Il dispose d'au moins deux entrées aménagées dans son angle sud-est. La première ne se matérialise que par une interruption du tracé du fossé d'enceinte, alors que la seconde est aménagée par divers fossés qui dessinent un système de sas probablement destiné à canaliser l'accès à la portion occidentale de l'enclos. En effet, un fossé de partition interne traverse l'enclos de part en part selon un axe nord-est / sud-ouest et le long duquel ont été aménagés trois passages reliant les deux portions d'enclos ainsi partagées. Le mobilier attribué à ce troisième établissement est particulièrement rare et la seule forme céramique identifiée évoque un abandon dans le courant du IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Par la suite, le développement d'un paléosol atteste de la stabilisation des sols en lien avec l'arrêt de leur exploitation à des fins agricoles. Cette phase de reprise de la végétation naturelle paraît se prolonger jusqu'à la fin de La Tène finale ou au début de l'Antiquité. À ce moment, le paléosol est traversé par deux fossés orientés selon un

axe nord-ouest / sud-est qui se développent en parallèle aux tracés des enceintes antérieures. Ces deux fossés signalent soit la présence d'un chemin soit l'existence d'une haie bordée par deux fossés parcellaires. Le chemin Saulnier, dans son premier état, est implanté sans tenir compte de cet axe parcellaire mais ne provoque pas sa disparition définitive. Le nouvel axe de circulation alors créé adopte ainsi un tracé rigoureusement nord-sud et s'impose brutalement dans le paysage en faisant fi du système parcellaire préexistant qui se maintient toutefois sur les abords dudit chemin. Parallèlement, les travaux de voirie s'accompagnent du creusement de deux fossés qui longent la chaussée et qui, venant se substituer aux deux fossés antérieurs, viennent, en fait, pérenniser le tracé de la limite parcellaire préexistante qui n'est dès lors interrompue qu'au point de passage du chemin Saulnier. Ce dernier est, dans un premier temps, un simple chemin de terre dont l'intense fréquentation a pu être mise en évidence par l'analyse micromorphologique des sédiments qui composent la chaussée. De part et d'autre, la reprise des activités agricoles entraîne le brassage du paléosol qui n'est plus dès lors présent que sous le chemin qui, le recouvrant, est venu en assurer sa préservation. La présence à la surface de la chaussée d'un tesson de vase en usage à la charnière entre les deux siècles qui encadrent le début de l'ère chrétienne permet d'affirmer qu'à cette date le chemin est en activité. Cependant, même si tous les indices collectés lors de la fouille suggèrent de la placer peu de temps avant la datation fournie par le tesson de céramique écrasé à la surface de la chaussée,

force est de constater que la date de l'implantation de cet axe de circulation demeure jusqu'à présent incertaine. Afin de déterminer si cette dernière hypothèse est juste, des datations de l'âge du paléosol par analyse du Carbone 14 ont été engagées. Les résultats ne sont pas encore disponibles à la date de la rédaction du présent rapport.

Par la suite, au cours des deux premiers siècles de notre ère, les fossés longeant le chemin Saulnier sont progressivement comblés, comme l'attestent les divers vases rejetés dans leur comblement probablement par les individus employés aux travaux des champs avoisinants. Cette reprise des activités agricoles se solde également par la mise en place de divers niveaux de colluvions qui viennent s'accumuler le long du chemin. Celui-ci est, au cours de l'Antiquité, empierré à l'aide de matériaux calcaires extraits dans les environs proches de son tracé. Un second chemin disposant lui aussi d'une chaussée empierrée est ensuite implanté à l'aplomb de la portion orientale de la limite parcellaire qui, au début de l'ère chrétienne, était venue se substituer aux fossés recoupés par le premier état du chemin Saulnier. Le second chemin vient de ce fait se raccorder d'un bout au chemin Saulnier et de l'autre file en direction du sud-ouest vers une destination qui reste ignorée. C'est précisément au carrefour formé par ces deux chemins empierrés qu'une nécropole mérovingienne est implantée.

L'installation de ce cimetière marque la désaffectation du chemin venant se raccorder sur le chemin Saulnier qui pour sa part continue à être fréquenté, même si le manque d'entretien a entraîné l'accumulation d'un niveau de terre sur sa chaussée. Les tombes les plus anciennes, qui sont orientées selon un axe nord-sud, viennent percer la chaussée du chemin venant du sud-est. Au nombre de treize, ces premières sépultures s'organisent autour d'un noyau central composé d'une tombe masculine et d'une tombe féminine richement dotées en mobilier funéraire. L'homme inhumé dans un brancard ou dans un cercueil assemblé à l'aide d'agrafes en fer était accompagné d'une coupe en verre, d'une aumônière avec un décor d'applique en argent doré et d'un éperon porté au pied gauche. La disparition du membre supérieur gauche, ainsi que les destructions reconnues sur le crâne, peuvent être considérées comme les traces d'un pillage destiné à prélever l'épée qui devait avoir été initialement déposée dans la tombe. Cette déduction résulte entre autres de la présence de l'éperon qui est, au cours de la période mérovingienne, le plus souvent porté par des hommes équipés d'une telle épée. La sépulture féminine qui lui est accolée a en partie été détruite lors de l'implantation d'une tombe postérieure. Elle conserve néanmoins trois bagues en argent, un gobelet en verre et une châtelaine qui soulignent le statut privilégié de la défunte parmi la communauté inhumée à Banneville. Ces deux tombes sont bordées au nord par trois sépultures de fillettes portant chacune un collier composé de perles en verre et en ambre. L'une d'elles portait en outre une paire de boucles d'oreilles et une fibule en bronze. Les autres tombes de ce noyau primitif comprennent, entre autres, un homme portant une lance et une quatrième fillette dotée de boucles d'oreilles en argent et d'un collier de perles en verre. Les comparaisons qui peuvent être établies avec le mobilier découvert dans d'autres nécropoles contemporaines

permettent de dater ces tombes de la fin du premier quart et du début du second quart du VI<sup>e</sup> siècle. La fin de cette période est marquée par un changement dans l'orientation des tombes qui sont désormais disposées selon un axe ouest-est. À l'origine de cette mutation, interviennent deux tombes accolées qui accueillent pour l'une un homme portant une épée et pour l'autre une femme richement parée, du moins par rapport aux autres femmes reposant dans le cimetière de Banneville. À compter du deuxième quart du VI<sup>e</sup> siècle, la nécropole s'étend vers le sud le long de deux lignes de tombes parallèles au chemin Saulnier, alors que vers le nord d'autres tombes sont installées dans les interstices laissés entre les tombes primitives. Le nombre total d'inhumations qui composent ce cimetière se place dans une fourchette comprise en soixante-six et quatre-vingt dix individus. L'estimation basse correspond aux sépultures effectivement reconnues par la fouille et l'estimation haute repose sur la place disponible dans ce cimetière. Cette imprécision résulte d'une très mauvaise conservation des restes osseux dans une aire sépulcrale où il était impossible de discerner la plupart des fosses sépulcrales.

Le mobilier placé dans les tombes ne présente rien de remarquable, si ce n'est qu'à plusieurs reprises des objets ont manifestement été inspirés par des modèles en matériaux nobles sans que les individus inhumés à Banneville aient eu les moyens d'employer de tels matériaux. Ces constatations concourent à montrer que la communauté inhumée à Banneville, malgré ses velléités de manifester un certain faste funéraire, n'y est jamais vraiment parvenue. À moins de considérer que l'emploi de copie ne relève d'un choix consistant précisément à ne pas trop investir dans le dépôt de mobilier funéraire. Les dernières inhumations interviennent à la charnière entre le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècles. Le cimetière est alors délaissé et les travaux agricoles reprennent possession de l'espace. Parallèlement, le chemin Saulnier bénéficie de plusieurs phases de réfection qui se manifestent par la superposition de plusieurs chaussées de terre ou empierrées. Ces réhabilitations se prolongent jusqu'au début des années 1970, date à laquelle le chemin Saulnier est coupé par le passage de l'autoroute nouvellement construite pour relier l'agglomération caennaise à Paris. Dès lors, le chemin Saulnier n'est plus emprunté que par des engins agricoles et des randonneurs, du moins jusqu'à ce que les travaux envisagés par la Société des Autoroutes Paris-Normandie n'aboutissent à la réfection d'une partie de son tracé. Ces travaux constitueront ainsi un parfait reflet d'un phénomène déjà constaté au cours de l'Antiquité selon lequel l'implantation brutale d'un axe de circulation important ne s'accompagne pas d'un remembrement du parcellaire préexistant. Ce dernier se maintient dans ses orientations initiales tout en subissant des transformations qui, en fait, en pérennisent la trame.

Vincent HINCKER

L'opération conduite dans l'emprise d'une liaison autoroutière entre Frénoville et Banneville-la-Campagne fait suite à un diagnostic mené sous la responsabilité de D. Flotté en 2007. Sa prescription concernait une surface de 10 280 m<sup>2</sup>, soit environ 150 mètres linéaires du tracé. Cette surface a fait l'objet d'un décapage intégral puis d'une fouille, dont les résultats confirment l'existence de deux occupations, sans coupure chronologique probablement, mais sans continuité morphologique.

La première occupation est laténienne, bien que le mobilier de cette période reste fort rare. Elle se caractérise par un enclos trapézoïdal, incomplètement dégagé, dont la longueur est de 60 mètres au moins, et la largeur de 48 mètres au plus ; son fossé présente une interruption au sud-est, précédée en intérieur d'un couple de poteaux. Contre cet espace s'appuie un second enclos, également trapézoïdal, et d'autant plus lacunaire qu'une large destruction récente le recoupe. Il mesure 44 mètres «en façade», 35 mètres en profondeur, et s'ouvre au nord-est, près de l'entrée existante. Il s'accompagne d'une subdivision de l'enclos antérieur, puis de divisions parcellaires dans lesquelles se dessine un espace formant avant-cour. Si l'on se fie, par défaut, à leurs orientations, deux bâtiments sur poteaux plantés se rapporteraient à cette phase d'extension. Celle-ci est datée pour l'heure du début de la période gallo-romaine (augustéen ou augusto-tibérien).

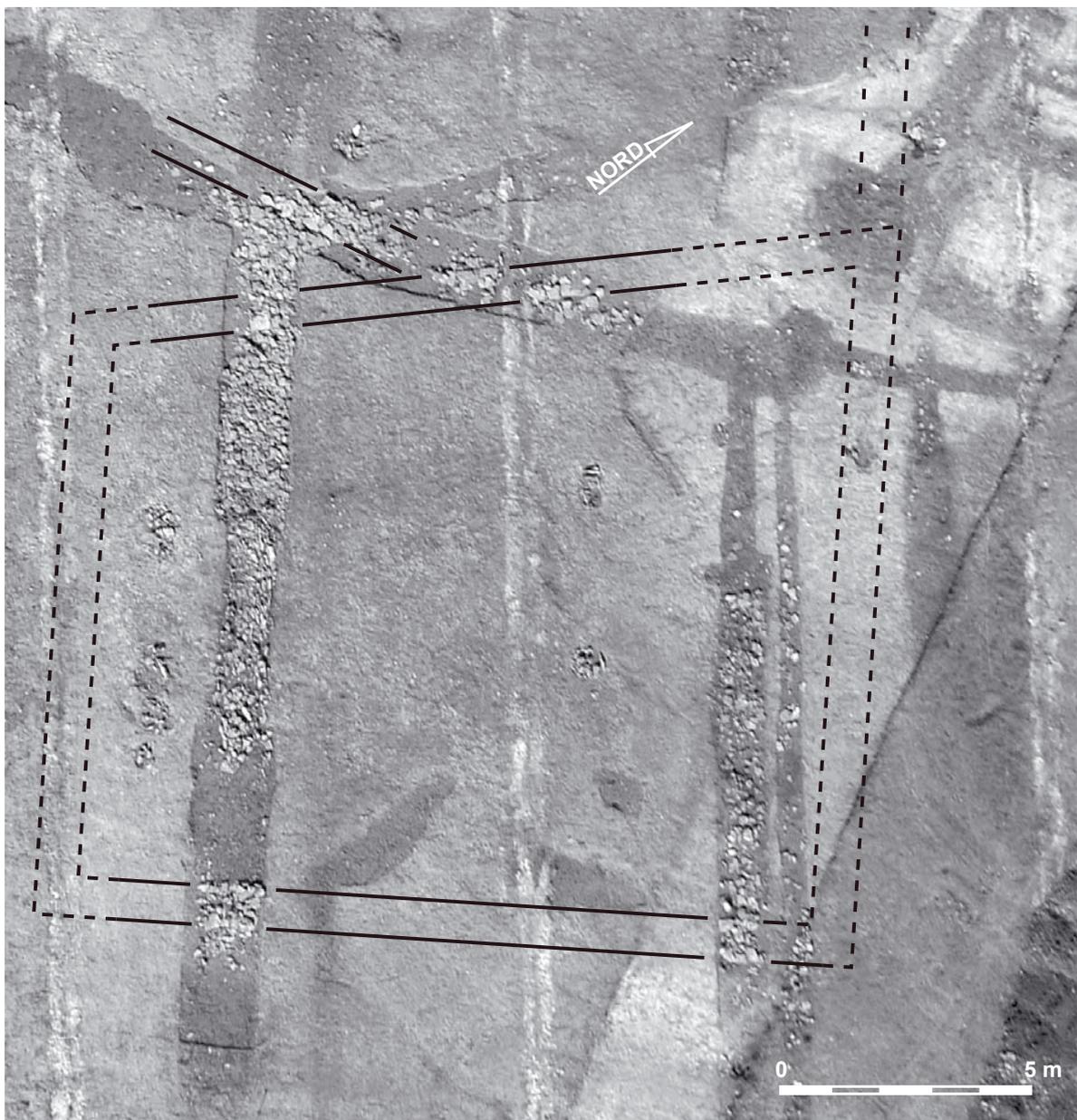
La deuxième occupation est antique. Fixée sur l'orientation du parcellaire, une limite fossoyée nouvelle recoupe les espaces antérieurs sur toute la longueur du décapage, et au-delà. Elle possède là encore une ouverture au nord-est, précédée (en intérieur ?) d'un couple de poteaux. Elle est doublée à une dizaine de mètres par une autre limite fossoyée, qui lui est vraisemblablement postérieure. L'une et l'autre sont enfin couvertes par les vestiges d'un bâti en pierres.

Ce bâti est sans nul doute l'un des éléments les plus intéressants du décapage. Totalement arasé, il ne se trouve conservé que dans les comblements des fossés antérieurs, mais l'on voit que deux segments de murs sont parfaitement identifiables, et se rapportent probablement à une grande construction trapézoïdale ; des subdivisions sur poteaux et sablière s'y associent. Au nord-ouest, on pourrait voir dans le comblement empierré de la seconde limite fossoyée l'éboulis d'une clôture maçonnée ; un bâtiment sur poteaux plantés s'y appuierait.

L'ensemble se présente ainsi comme un groupe d'édifices alignés sur une longue limite. Bien que leur utilisation ne soit pas claire au terme de la fouille, l'absence de structures domestiques et la carence du mobilier céramique semblent en écarter toute fonction résidentielle. Le défaut de vestiges artisanaux paraît aussi repousser toute autre identification que la dépendance agricole.



Fig. 6 - EMIÉVILLE. Vue d'ensemble du décapage, depuis le sud-est (cliché aérien F. Levalet).



**Fig. 7 - EMIÉVILLE.** Vue du bâtiment de la deuxième occupation (cliché aérien F. Levalet) ; restitution des maçonneries antiques.

Cette dépendance ne s'inscrit pas dans un contexte bien caractérisé : les données archéologiques sont à Emiéville des plus réduites, et le diagnostic mené dans l'étroite bande autoroutière n'a pas permis d'éclaircir la nature de la deuxième occupation antique. De fait, nous pouvons donner deux lectures de la dépendance, l'une dans un contexte de villa ignorée, où l'ensemble exploré constituerait une fraction de la partie agricole, l'autre dans un contexte de fonds étendu, où il constituerait une annexe isolée. Ce dernier type n'est pas ignoré localement, mais c'est à l'exemple de Mondeville, l'Etoile (site II), que pourrait se comparer notre ensemble.

La deuxième occupation, son parcellaire et sa dépendance agricole, doivent être pour l'heure placés dans une large fourchette I<sup>er</sup>/III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. : la céramique à étudier apportera toutefois, à coup sûr, des précisions chronologiques, et devrait permettre d'en dater chacune des phases.

Ludovic LE GAILLARD

L'étude des vestiges protohistoriques de Basly intéresse la problématique de recherche des sites fortifiés de hauteur dans le nord de la France, occupés à l'âge du Bronze final et au premier âge du Fer. Les occupations de ces sites s'organiseraient selon deux phases, la première au Bronze final et la seconde à la fin du premier âge du Fer.

La problématique principale en 2009 était de confirmer la présence d'une entrée fortifiée à ailes rentrantes maçonnées, près du rebord du plateau au nord.

La fouille a révélé une réduction de la largeur du fossé 251 suggérant l'existence d'un second accès dans la zone 4. Cette observation avec celle du secteur III (2001-2003) conduirait bien à admettre un lien fonctionnel entre ce grand fossé et les deux lignes de poteaux qui le bordent intérieurement. La contemporanéité entre ces deux aménagements, sur la base de cinq datations obtenues à partir de charbons des trous de poteaux, placerait l'édification du système fossé-rempart palissadé à la fin de l'âge du Bronze. Dans ces conditions, la destruction du barrage pourrait survenir à une période tardive du Bronze final voire au tout début du premier âge du Fer. La répétition tout à fait remarquable de la stratigraphie du comblement du fossé 251 au fil des sondages depuis 2001 autorise en effet d'y reconnaître plusieurs horizons significatifs de ces événements. Le moment de la destruction du rempart du Bronze final serait illustré par l'accumulation lacunaire de grandes dalles et de blocs calcaires appuyée contre le bord interne du fossé. Une phase d'abandon, mais plus assurément de dégradation naturelle du barrage ruiné, serait ensuite matérialisée sur chacune des coupes du fossé par les couches sablo-graveleuses recouvrant l'amas de dalles. Après ce dépôt de « fines » occupant, avec l'amas calcaire sous-jacent, la moitié interne du profil du fossé, ce dernier serait ensuite remblayé avec des matériaux contenant un abondant mobilier daté des débuts du VI<sup>e</sup> siècle. Ces mobiliers témoigneraient d'une communauté à statut social élevé. L'habitat du VI<sup>e</sup> siècle, à mettre en relation avec la nécropole fouillée sur le plateau en 1997, pourrait alors s'organiser non plus derrière une ligne fortifiée mais peut-être en contexte ouvert ou à l'abri d'un talus plus modeste. Les bâtiments sur poteaux à proximité de la palissade néolithique ont été datés par des graines carbonisées de la période VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. Ils correspondraient sur le plateau à un pôle de stockage en lien avec les habitations dont certaines ont pu se situer à proximité du grand fossé.

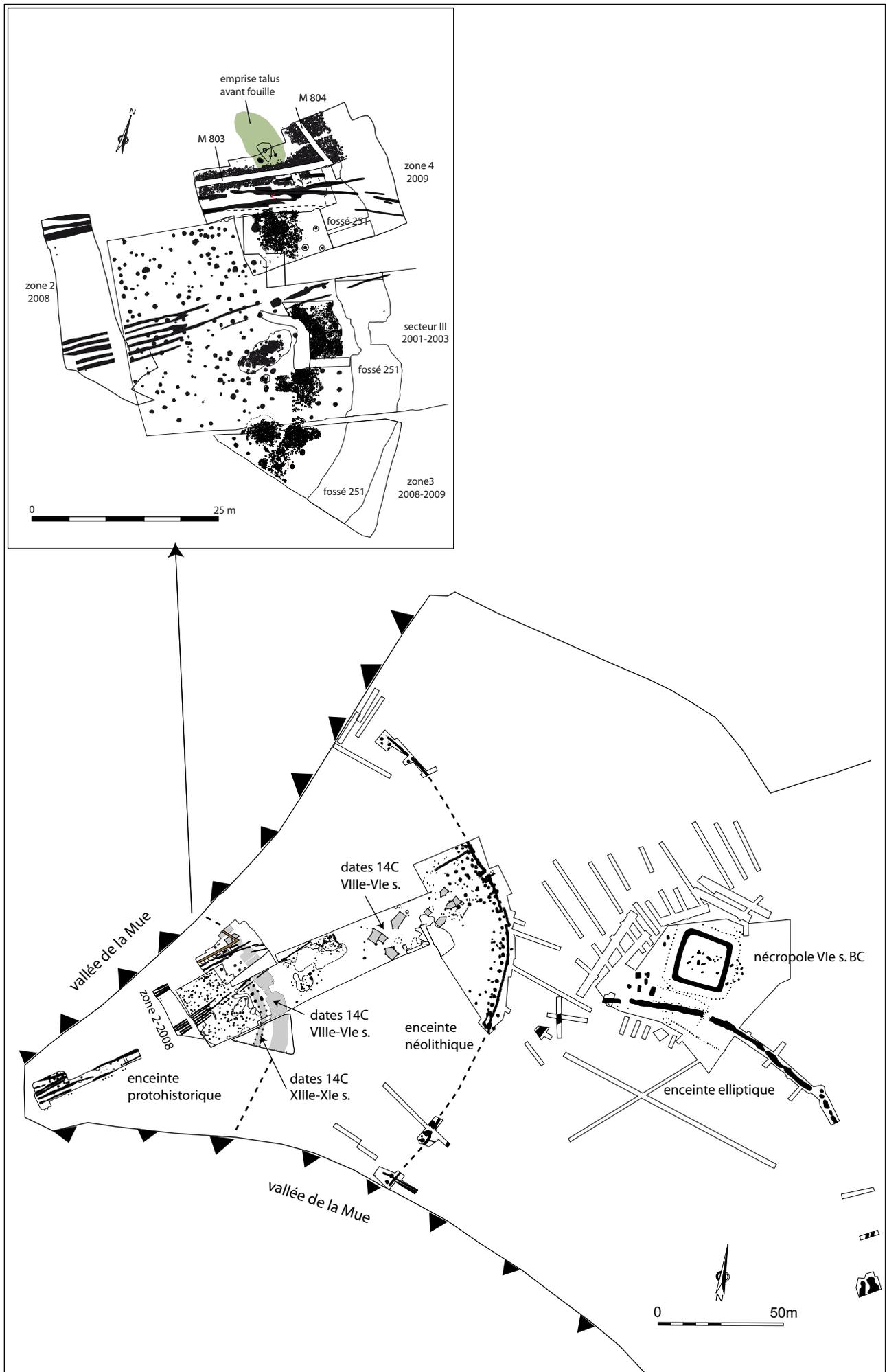
Dans ce schéma chronologique de l'évolution du barrage protohistorique, la stratigraphie du chemin et les maçonneries trouvent difficilement leur place. Le comblement massif du fossé dans l'axe du chemin et les ornières identifiées en 2009 sont assurément postérieurs à l'enceinte du Bronze final. Des incertitudes demeurent en revanche pour argumenter l'hypothèse d'une circulation sur ce chemin au VI<sup>e</sup> siècle ou contemporaine de l'élévation des maçonneries 803 et 804.

Un nouveau cadre chrono-culturel général peut cependant être avancé pour la conduite des recherches sur le site

de Basly. Une enceinte fortifiée est édifée et certainement abandonnée avant la fin du Bronze final, mais l'indigence du mobilier ne permet aucunement de mieux situer son occupation au cours de cette période et d'éclairer sa fonction. L'ampleur du décapage du rempart ne permet pas non plus d'en préciser le tracé et de démontrer sa nature : barrage transversal ou délimitation d'une enceinte de type Ring-Fort comparable à celle découverte à Malleville-sur-Le-Bec dans l'Eure. Les vestiges mobiliers du premier âge du Fer soulignent en revanche bien mieux la présence d'un important habitat à partir du début du VI<sup>e</sup> siècle, voire dès la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Son organisation transparaît à partir de trois pôles architecturés : une nécropole à caractère familial organisée autour d'un enclos carré, un groupe d'au moins huit bâtiments au centre du plateau, à une centaine de mètres maximum du grand fossé, évoquant un lieu voué au stockage. Le troisième pôle est suggéré par les abondants rejets de mobiliers dans le fossé qui témoignent de la pérennité d'un habitat de rang social élevé. Son cadre résidentiel a pu s'abriter également sur l'éperon, derrière un talus massif se superposant au tracé de celui du Bronze final. L'existence au début du premier âge du Fer de cette seconde clôture pourrait expliquer la bonne conservation des deux lignes de poteaux antérieures et l'absence de perturbation sur la berme.

Dans ce schéma, l'éperon aurait connu un abandon prolongé entre le Bronze final IIb-III et le début du Hallstatt D ou la fin du Hallstatt C. Le comblement du grand fossé serait pleinement accompli à la fin du premier âge du Fer. La récente découverte de murs en pierre sèche semble devoir ajouter au rythme des occupations de l'éperon une ultime phase se distinguant par de grands aménagements, appuyés sur le rebord du plateau et non plus organisés en fonction d'un barrage transversal. La fouille de Basly, celle plus récente de l'éperon de Banville à une dizaine de kilomètres au nord, devraient éclairer de façon spectaculaire la connaissance des établissements à statut particulier qui semblent bien investir de façon privilégiée les reliefs des rares vallées de la Plaine de Caen. Ces études pourraient conduire à éclairer la connaissance de ces modestes éperons barrés dont l'abandon serait contemporain et en lien avec l'essor d'enceintes fortifiées de plaine comme celle particulièrement exemplaire de «la Fosse Touzé» à Courseulles-sur-Mer au nord de Basly.

Guy SAN JUAN



**Fig. 8** - BASLY, la Campagne. Plan général des structures fouillées entre 1997 et 2009 sur le plateau de la Campagne.

# BAYEUX

## 10 rue Franche

Situé dans un secteur relativement peu concerné par la recherche archéologique jusqu'à présent, dans l'actuel centre ville de Bayeux, le diagnostic archéologique s'est déroulé au niveau du n° 10 de la rue Franche (parcelle AH 188). Il a été motivé par le projet de construction d'un parking souterrain dans le cadre de la rénovation de l'hôtel particulier, ancienne propriété du Trésor Public et siège de la Perception de Bayeux. Localisé au cœur de la ville *intra muros d'Augustodurum* et de la ville médiévale qui lui a succédé, l'opération a confirmé assez logiquement l'occupation de ce secteur de manière quasi continue

de l'Antiquité à l'époque moderne/contemporaine. Quatre phases principales ont été appréhendées : Haut-Empire, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, Moyen Âge et période moderne/contemporaine. Les principaux vestiges appartiennent à l'époque gallo-romaine, notamment à l'Antiquité tardive et au V<sup>e</sup> siècle. Les éléments observés au diagnostic correspondent à une trentaine de structures (fosses, fossés, puits, fond de cabane, trous de poteaux, sols, mur) ainsi que divers remblais, vestiges uniformément répartis dans les trois tranchées réalisées.



**Fig. 9 - BAYEUX, 10 rue Franche. Plan général du diagnostic.**

D.A.O. : Grégory Sautz / Guillaume Gudebois (Service d'Archéologie - CC 14)



**Fig. 10** - BAYEUX, 10 rue Franche.  
Vue du site en cours de fouille.

Les premiers niveaux archéologiques observés appartiennent au Haut-Empire et consistent en une succession de remblais et un probable niveau de sol. Ils se répartissent depuis le substrat jusqu'à un sol réalisé à l'aide de dalles de calcaire. Ces niveaux sont datés par plusieurs tessons de céramique de la fin du I<sup>er</sup> - début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, localisés dans l'épais remblai qui sert de radier au dallage. Cet aménagement fut largement récupéré si bien qu'il ne subsiste qu'en trois points distincts au fond des tranchées, mesurant néanmoins plusieurs mètres carrés chacun. L'extension du dallage peut être en partie appréhendée grâce à celle du radier l'accueillant, couche que l'on retrouve dans toutes les tranchées, sans que nous puissions pour autant en saisir les limites, celles-ci n'ayant pas été observées pendant le diagnostic. Le dallage est composé de blocs de forme parallélépipédique, parfois quadrangulaire, s'ajustant parfaitement les uns aux autres. Les longueurs observées varient de quelques dizaines de centimètres à plus d'un mètre ; l'épaisseur atteint sur les exemplaires les mieux conservés une trentaine de centimètres. Il semble qu'il s'agisse d'un aménagement assez imposant, ayant perduré dans le temps puisque l'on a pu retrouver à sa surface du mobilier de la fin du III<sup>e</sup> - début du IV<sup>e</sup> siècle, et que différents indices permettent de le rattacher à un espace de circulation situé à l'air libre à caractère vraisemblablement public (place ? esplanade ?).

Cet aménagement est dans un second temps partiellement récupéré et accueille une occupation aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Cette dernière se caractérise par l'installation de plusieurs structures excavées (puits, fosses, fossés et trous de poteaux) et d'un fond de cabane mesurant 4,7 m sur 3,6 m. Dans sa partie observée au diagnostic, celui-ci présente à l'intérieur de son creusement quadrangulaire un trou d'ancrage de poteau dans chaque angle et au milieu des petits côtés et, à l'extérieur de la structure, au milieu des trois côtés observés. À cela s'ajoute un creusement rectilinéaire au niveau de l'axe médian de la structure correspondant à l'installation d'une pièce de bois destinée à supporter un plancher. Cet ensemble ainsi qu'un autre trou de poteau voisin ont livré des fragments de sigillée d'Argonne attribuable au V<sup>e</sup> siècle.

Le site est ensuite recouvert par un important remblai, qui livre du mobilier allant du IV<sup>e</sup> siècle à l'époque médiévale et moderne (assemblage de fragments de céramique glaçurée et de grès). Cette couche accueille également plusieurs fosses et les fondations d'un mur courbe séparant l'espace jardin de l'hôtel particulier, au fond de la parcelle, de la cour située à proximité du porche d'entrée.

Ainsi l'opération a-t-elle offert l'occasion de confirmer l'occupation de ce secteur de la ville de manière quasi continue depuis le début de l'époque antique. Elle a permis également de révéler l'existence d'un aménagement important sous la forme de ce dallage calcaire, témoin a priori d'un espace de circulation extérieur à caractère public et peut-être lié à un monument de même nature. Le diagnostic a offert, de plus, la rare opportunité d'appréhender un ensemble de structures appartenant à l'Antiquité tardive et au V<sup>e</sup> siècle en milieu urbain.

En raison de l'absence de toutes menaces sur les vestiges archéologiques liée à l'abandon du projet de parking souterrain par l'aménageur, il n'a pas été prescrit de fouille préventive à la suite de ce diagnostic. Les structures rencontrées, les problématiques abordées et une possibilité d'accès sur la parcelle à l'été 2010, pendant la fermeture du chantier de construction, ont motivé une demande de projet de fouille programmée auprès du Service régional de l'archéologie.

Grégory SCHÜTZ

La Ville de Bayeux a mis en place un important chantier de restauration de la chapelle du palais épiscopal qui se situe à environ 65 m au nord de la cathédrale. L'édifice, construit dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et classé depuis un arrêté du 29 janvier 1996, présentait en effet d'importantes fissures liées à l'écartement de sa voûte remarquable pour son décor peint.

Le projet prévoyait notamment de procéder à l'extérieur à un dégagement des fondations de la chapelle afin d'en déterminer la nature et la solidité. Il a donc été décidé par le Service régional de l'archéologie que le dégagement des fondations s'effectuerait sous surveillance archéologique. Il a également été demandé de réaliser un sondage à l'intérieur du bâtiment, au rez-de-chaussée, dans la salle se trouvant sous la chapelle proprement dite. Le niveau du plancher de cette salle se situant à environ 3 m au-dessus de la base des murs extérieurs, il s'agissait ici de déterminer ou non l'existence d'une éventuelle salle voûtée sous le rez-de-chaussée actuel.

L'occupation du site de Bayeux est principalement connue à partir de la conquête romaine au I<sup>er</sup> siècle, date de sa fondation sous le nom d'*Augustodurum*. Au III<sup>e</sup> siècle, pour faire face aux pirates saxons, le pouvoir romain met en place le *litus saxonicum*, c'est à dire le plan de défense du littoral du nord de la Gaule. C'est à cette époque qu'est érigée comme à Avranches ou Evreux, la grande enceinte de ville. Une campagne de fouille menée en 2003 a permis la mise au jour d'une portion du rempart au pied du bas-côté sud de la cathédrale. En tant que cité ducale, siège d'un évêque et d'un vicomte, la ville conserve son importance durant l'époque médiévale. L'enceinte du III<sup>e</sup> siècle est encore utilisée, mais subit assurément de nombreux aménagements liés à l'évolution des techniques militaires.

Le groupe épiscopal forme un ensemble fermé de bâtiments disparates au pied de la cathédrale, côté nord. La chapelle se situe au premier étage, dans la partie orientale de l'aile nord qui aurait été construite au

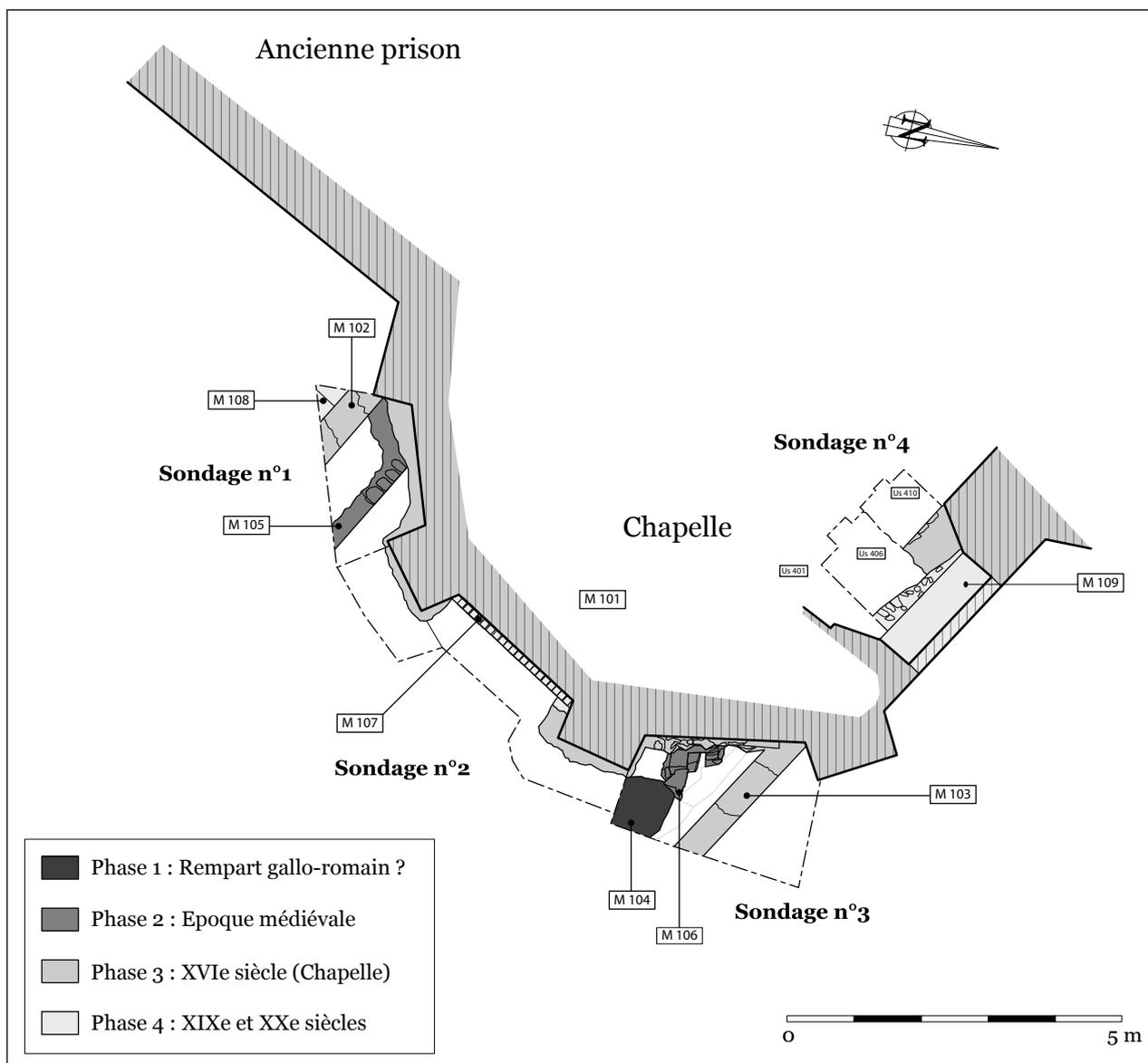


Fig. 11 - BAYEUX, ancien palais épiscopal, la chapelle. Plan général des sondages.

début du XVI<sup>e</sup> siècle à la demande de Louis de Canossa, évêque de Bayeux de 1516 à 1531. Réserve à l'usage privé de l'évêque, la chapelle se trouve à l'extrémité du bâtiment, dans le prolongement de la salle d'audience à la jonction des deux corps de bâtiment. Elle présente un plan polygonal et est remarquable pour ses décors peints caractéristiques de la première Renaissance normande. La construction de la prison au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a eu un impact sur les bâtiments du XVI<sup>e</sup> siècle se traduisant notamment par la destruction de la quasi-totalité de l'aile abritant la bibliothèque, dont seule une petite partie est encore visible au sud de la chapelle.

Il a été demandé de réaliser trois sondages côté extérieur et un sondage à l'intérieur afin d'évaluer la puissance archéologique lors de la reprise en sous-œuvre des fondations. Les sondages extérieurs devaient permettre d'une part de dégager les fondations de la chapelle afin d'en déterminer la nature et procéder à leur consolidation, et d'autre part d'identifier les vestiges repérés lors d'affouillements réalisés en 2000 au pied des faces nord-est et sud de l'abside.

L'ensemble de l'édifice a été réalisé sur une semelle de fondation saillante dont l'épaisseur varie entre 0,20 m (sondage n° 1) et 0,30 m (sondage n° 3). Elle se compose de fragments de grès, de calcaire et de silex noyés en vrac dans un mortier de chaux gras dur de couleur crème. Il est à noter que l'altitude de la fondation varie de 0,20 m entre la face sud et la face nord-est de l'édifice. Peut-être faut-il y voir une adaptation à la topographie des lieux que l'apport de remblais était censé compenser.

Dans le sondage n° 1, un mur (M105) d'une épaisseur au minimum d'1 m, orienté est-ouest, a été dégagé. Son parement nord, conservé sur une hauteur de 0,70 m et une longueur de 0,75 m, présente un appareillage de moellons de calcaire de moyen appareil grossièrement équarris et liés par un mortier de chaux très maigre et friable de couleur orange. La stratigraphie présente des fragments de céramique dont certains ont pu être identifiés comme appartenant aux X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. L'utilisation de ce mur s'est au plus tard achevée avec la construction de la chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle dont les fondations reposent directement sur ce dernier. On peut noter aussi que le parement conservé de ce mur peut rappeler celui des maçonneries carolingiennes repérées en 2003 au pied du bas-côté sud de la cathédrale.

Un caniveau (M106) a été observé dans le sondage n° 3 à environ 0,70 m sous le sol actuel et 0,40 m sous la semelle de fondation de la chapelle. Il est constitué de moellons de calcaire grossièrement équarris de petit et moyen appareil liés par un mortier de chaux maigre de couleur brune. Le conduit de forme quadrangulaire mesure approximativement 0,33 m de haut pour 0,27 m de large et est recouvert par des plaques de calcaire de 0,05 m d'épaisseur. Il nous est impossible de déterminer avec certitude le rôle de ce caniveau. Néanmoins, il pourrait tout à fait s'agir d'un aménagement médiéval destiné à évacuer les eaux pluviales.

Un massif informe de maçonnerie (M104) a été également mis au jour dans le sondage n° 3. Il se compose de pierres de calcaire et de grès grossièrement équarrées noyées dans un mortier de chaux. Aucun effet de parement n'est visible à cette profondeur, il est donc difficile d'en apprécier ses réelles dimensions et sa direction. Les investigations archéologiques ont montré que cette maçonnerie est antérieure au premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle (date de construction de la chapelle) mais également au caniveau (M106). Nous pouvons donc affirmer que cette structure date au moins de l'époque médiévale sans prendre de risques mais l'hypothèse gallo-romaine n'est pas moins improbable. En effet, nous savons que l'enceinte de ville du III<sup>e</sup> siècle réutilisée à l'époque médiévale se trouvait à proximité de l'abside de la chapelle.

Le sondage intérieur (sondage n° 4), quant à lui, a confirmé l'absence d'une salle voûtée sous le rez-de-chaussée actuel de la chapelle. Toutefois, nous avons pu mettre en évidence le sol d'origine ainsi que 3 autres niveaux de sol successifs avec une reprise de l'allège (M109) de la fenêtre nord et l'installation d'une évacuation d'eaux usées (M110) sous celle-ci.

La nature des sondages, qu'il s'agisse de leur superficie ou de leur profondeur, ne permet pas de proposer une datation absolue des vestiges. Seule une fouille exhaustive donnerait une vision complète de l'évolution des lieux et une datation précise. Il est toutefois certain que la présence de ces vestiges directement sous les fondations de la chapelle indique la puissance archéologique de ce secteur.

Joseph MASTROLORENZO et Slim HANACHI

## BAYEUX - Place du Québec

### Prescription de mesures techniques visant à la préservation des vestiges

Le projet d'extension de l'hôtel Churchill par la SCI Hébert concerne une zone où ont été reconnus des vestiges d'occupation en milieu humide de l'Antiquité et du Moyen Âge lors d'un diagnostic réalisé par Florence Delacampagne. Il s'agit principalement d'aménagements de berges liés à la proximité du lit de l'Aure et apparaissant assez profondément. En concertation avec le Service régional de l'archéologie, l'aménageur a transmis un plan de principe des fondations du futur bâtiment en vue de sauvegarder les vestiges archéologiques existants. Le

mode de fondation choisi réside dans le forage de pieux à une grande profondeur.

Un arrêté de prescription prévoyant que les travaux de construction seront réalisés conformément à ce principe de fondation, ainsi qu'une surveillance de travaux, a donc été édicté.

Cyrille BILLARD

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'un immeuble à usage de bureaux et d'habitation, situé rue de la Bretagne, entre l'immeuble du 51-53 et le collège Jeanne d'Arc (Bayeux) (parcelle AE 227). La prescription du Service régional de l'archéologie portait sur l'emprise de l'immeuble, en bordure de rue, soit 350 m<sup>2</sup> (superficie totale du projet d'aménagement : 1473 m<sup>2</sup>). La parcelle sondée s'inscrit dans un contexte archéologique reconnu lors d'interventions antérieures.

L'opération a permis d'observer une succession de remblais depuis le terrain naturel sur une épaisseur comprise entre 2,94 m et 3,35 m. Le sommet de ces couches est occupé par les niveaux correspondant à l'actuel parking municipal installé à la fin des années 1980 - début des années 1990. Cet aménagement repose sur une couche de démolition, probablement liée à l'aménagement de la parcelle pour la construction du parking. Ce remblai vient lui-même sceller une couche de terre végétale témoin de l'ancien jardin de l'hôtel particulier situé au n° 44 de la rue des Bouchers ; en effet, avant d'être vendue à la municipalité pour la réalisation d'une zone de stationnement, la parcelle AE 227 appartenait à l'ensemble bâti situé immédiatement au sud (actuelle parcelle AE 228). Les autres couches observées entre le niveau de jardin de l'hôtel particulier et le substrat semblent avoir été largement remaniées ; elles n'ont livré qu'un faible lot de mobilier céramique, très hétérogène, dans lequel cohabitent de rares fragments gallo-romains et

de plus nombreux tessons dont la nature et les formes ne peuvent fournir qu'une très large fourchette chronologique allant de l'époque médiévale à l'époque moderne.

Cette intervention permet ainsi de compléter nos connaissances sur cette périphérie nord de Bayeux, secteur en marge de la ville, peu loti jusqu'à l'installation au XVIII<sup>e</sup> siècle des nombreux hôtels particuliers situés rue des Bouchers. Les éléments recueillis lors du présent diagnostic viennent confirmer dans une certaine mesure les observations réalisées en 2006-2007 lors de la fouille préventive qui s'est tenue sur la propriété voisine (parcelles AE 127 et 129, 51-53 rue de la Bretagne). L'opération y avait révélé la présence d'un habitat gallo-romain (partiellement compris dans l'aire de fouille) entre la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et la fin du III<sup>e</sup> - début du IV<sup>e</sup> siècle qui semblait prendre place au sein d'un espace non aménagé (cœur d'îlot ? zone périurbaine caractérisée par un bâti lâche). Ce secteur est resté par la suite inoccupé jusqu'à l'implantation de l'hôtel de Saint-Paul au XVIII<sup>e</sup> siècle (38 rue des Bouchers) et de son parc situé le long de la rue de la Bretagne.

Grégory SCHÜTZ

L'opération de diagnostic archéologique réalisée rue des Cordeliers à Bayeux a été motivée par un projet de construction d'une maison de ville, situé dans un secteur archéologiquement riche, à proximité d'une importante nécropole antique.

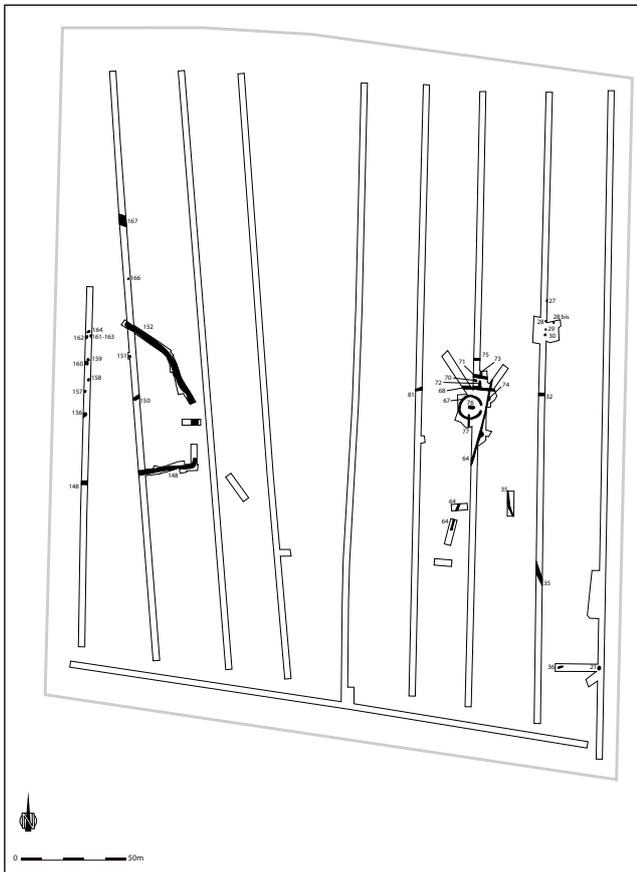
Le diagnostic a livré quelques traces d'occupation antique matérialisées par des fosses dépotoirs contenant un mobilier varié, principalement matérialisé par de la céramique commune claire et quelques fragments de céramique à pâte sombre et sigillée. Trois fosses sépulcrales pouvant être rattachées à la nécropole antique ont été mises au jour en limite de parcelle. Ces fosses très lacunaires ont livré quelques ossements humains, parfois en connexion, mais aucune sépulture complète

n'a été mise au jour. Ces fosses ont en effet été mises au jour à faible profondeur, vraisemblablement entamées par des travaux d'arasement anciens. Le creusement, à proximité, de fosses dépotoirs au cours du Moyen Âge et de la période moderne, a également bouleversé plusieurs tombes. Outre un mobilier céramique relativement abondant, plusieurs ossements humains ont été recueillis dans les comblements. Ces fosses dépotoirs peuvent être mises en relation avec au moins un bâtiment mis au jour à proximité, matérialisé par un radier de fondation fait de moellons et de blocs calcaires. Ce bâtiment est abandonné au cours de la période moderne.

François DELAHAYE

Le diagnostic archéologique effectué sur la commune de Biéville-Beuville fait suite à un projet de lotissement.

Il concerne une surface de 10 hectares située le long de la D141 à l'ouest du village. Le contexte de plaine est



**Fig. 12** - BIÉVILLE-BEUVILLE. Plan masse des structures attribuées à l'âge du Bronze.

propice à l'occupation et le potentiel archéologique de ce secteur n'est plus à démontrer. De nombreux sites et indices de sites ont déjà été découverts sur cette commune et sur les communes limitrophes, datés de la fin de la Préhistoire (mise au jour de structures funéraires de type mégalithique et traces d'occupations domestiques avec de l'outillage lithique) jusqu'à l'ère romaine. Au total, ce sont ainsi près de 170 structures qui ont été repérées et relevées. Leur approche a permis de mettre au jour deux occupations nettes et une troisième plus diffuse.

La première occupation identifiée correspond à une structure circulaire fossoyée. Un cercle de 12 m de diamètre à l'intérieur duquel se trouve une fosse rectangulaire de 2,75 m de long et de 1,50 m de large a été découvert. Il est doté d'une ouverture vers l'est. Plusieurs structures ont été mises au jour dans l'environnement direct du cercle. Des fossés situés au nord de ce dernier pourraient constituer les éléments d'une architecture sur sablières basses. Un fossé à l'est recèle deux fours dont un maçonné à la pierre sèche. L'exploration de ces structures n'a pas révélé de mobilier hormis une hache polie au niveau du décapage rendant l'attribution chrono-culturelle délicate. Certains éléments nous orientent néanmoins vers une attribution à l'âge du Bronze. Le cercle, structure funéraire largement documentée, se rencontre dans des contextes qui s'échelonnent de l'âge du Bronze au début de l'âge du Fer. Les deux fours sont différents et si le premier creusé en sape en bordure de fossé ne présente pas de caractéristique particulière, le second en revanche est conçu avec des dalles calcaires de chant et de couverture et s'apparente fortement à un modèle de four identifié à plusieurs reprises dans des contextes de l'âge du Bronze.

Il s'agit de fours à sole suspendue, vestiges d'occupation découverts sur les sites de Tatihou (50), de Mondeville ou encore de Giberville (14), attribués aux périodes de l'âge du Bronze moyen ou final.

La seconde occupation située dans la partie ouest de l'emprise a pu être identifiée par la découverte de trois fossés et de plusieurs fosses. Les fossés entrent dans le même système enclos. Ils sont puissants, leur largeur atteint près de 2,50 m au niveau du décapage et leur profondeur 1,50 m sous l'horizon actuel. Les deux sondages qui ont été conduits dans les fossés d'enclos ajoutés au décapage ont permis de mettre au jour un peu de mobilier. Bien que peu abondants, certains éléments caractéristiques autorisent une attribution chrono-culturelle placée au Bronze moyen. Cette datation repose essentiellement sur la découverte d'un fragment de peson à perforation verticale en céramique et sur quelques tessons de céramique modelée micacée. On notera également la présence d'os (probablement du porc) dans le comblement des fossés témoignant d'une bonne conservation des vestiges organiques. Le type d'enclos révélé ici n'est pas dénué d'éléments de comparaison. Il possède en effet de fortes similitudes avec la double enceinte de l'âge du Bronze moyen fouillée sur la commune de Mondeville (Chanceler A. ; Marcigny C. ; Ghesquière E., 2006). À Biéville-Beuville, la superficie, dans l'emprise des travaux, de cet espace enclos domestique peut être estimée à un peu plus de 7000 m<sup>2</sup> à l'intérieur des fossés (120 m du nord au sud et 60 m d'est en ouest).

La dernière occupation est attribuée à la période néolithique. Plusieurs éléments mobiliers ont été découverts dans le secteur sud de l'emprise. Parmi ces artefacts on compte une anse à ensellement médian et quelques silex. Des structures peuvent être mises en rapport avec ces découvertes d'objets, cependant le positionnement de ces dernières en limite d'emprise n'en a pas permis une exploration aisée. Aucune structuration concrète n'a pu être mise en évidence, les éventuelles structures anciennes sont tronquées ou masquées par plusieurs fossés de parcellaire. L'ensemble des éléments datés du Néolithique est matérialisé par la présence de mobilier (un fragment de bracelet en schiste, un tranchet et une hache polie ont été découverts sur l'ensemble du diagnostic en marge de ces structures) auquel aucune structure n'a pu être rattachée avec certitude. L'emprise du diagnostic se situe sans doute non loin d'une occupation datée de cette période. Il conviendra de conserver en mémoire ces découvertes dans le cas où des aménagements concerneraient à l'avenir les terrains situés au sud de l'emprise de l'actuel projet. Enfin, le peu de mobilier découvert semble être attribuable au Néolithique ancien ou moyen.

David GIAZZON

L'exploration des vestiges gallo-romains en bordure du cours d'eau du Dan s'est poursuivie en 2009, à côté de la zone de fouille de 2008, en suivant des objectifs précis : d'une part comprendre en extension l'articulation entre l'esplanade pavée, le Dan et d'éventuels bâtiments adjacents ; d'autre part tester en profondeur la puissance des couches archéologiques et dater les niveaux les plus anciens. L'opération de cette année a débuté par une prospection géophysique. Les résultats, sensés guider le choix de l'ouverture de la zone de fouille en août, n'ont pas été extrêmement éclairants. Ils ont essentiellement entériné les hypothèses sur les formes de l'occupation formulées à partir des opérations de fouilles déjà menées (2005 et 2008). Deux pôles d'occupation se distinguent : la berge du Dan et la partie la plus occidentale du versant nord de la vallée. Sur ce dernier secteur, plusieurs traces linéaires se croisant à angle droit (voies, chemins) et plusieurs formes quadrangulaires évoquant des bâtiments confirment l'extension du hameau vers le nord-ouest.

La fouille a apporté des réponses à l'essentiel des questions posées. Les dimensions et la vocation de l'esplanade empierrée ont d'abord été précisées. Large de 6 à 8 m, elle est bordée au nord par un ensemble construit comprenant un bâtiment de 5,40 m de long disparaissant sous la limite ouest du chantier, un long mur est-ouest limitant au nord cette zone construite et, dans l'angle formé par les constructions, d'une sorte de cour au sol en terre battue. Au sud, la jonction avec le Dan ne se fait pas par un quai construit, comme cela avait été vu en 2008,

mais simplement par l'empierrement continu de la pente de la berge. L'amorce d'un large mur perpendiculaire au cours d'eau et lié à l'esplanade a également été dégagée. Cette découverte conforte les observations de l'année dernière : le parement extérieur de ce même mur avait été suivi dans l'un des sondages profonds mais mal compris. Sa vocation reste cependant en suspens (appontement ? activités artisanales liées au cours d'eau, type moulin ?). Enfin, l'extension minimale de l'espace empierré longeant le Dan antique a pu être observée par photo-interprétation, sur le fond orthophotographique en ligne du Conseil Général du Calvados (Géoservices), sur lequel il est bien visible. Le cours d'eau apparaît ainsi aménagé sur au moins 80 m de long d'ouest en est, donnant une nouvelle ampleur au site. Dans l'ensemble, ce dernier connaît sa plus importante période d'occupation de la fin du II<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Le III<sup>e</sup> siècle apparaît comme la phase de pleine activité, tandis que quelques éléments de mobilier, encore peu nombreux et dispersés, permettent d'envisager une première implantation dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle.

Les observations effectuées cette année ne contredisent pas l'interprétation générale du site proposée en 2008, alors essentiellement fondée sur l'analyse de l'abondant mobilier archéologique. L'écrasante proportion de matériel en relation avec un environnement domestique et l'absence d'indices d'une activité de transbordement ou de transport en lien avec le cours d'eau montraient que l'esplanade empierrée n'avait apparemment pas servi



Fig. 13 - BLAINVILLE-SUR-ORNE, basse vallée du Dan. Plan général.

activement de quai de déchargement. Au contraire d'un site aux activités économiques soutenues attendu, c'est l'image d'un hameau d'habitation à la maille d'occupation dispersée, s'étendant au moins sur la rive gauche et tout le long de la pente du vallon, qui prédominait. Le mobilier découvert en 2005 en rive droite atteste toutefois la fréquentation des 2 berges du Dan et la présence des aménagements de berge d'un lien avec la rivière qui ne peut être minimisé, même si sa nature n'est pas encore

élucidée. La découverte cette année d'édifices construits sur une étroite bande d'une dizaine de mètres de large en arrière de l'esplanade empierrée et également liés à la vie domestique s'inscrit correctement dans ces premières interprétations.

Cécile ALLINNE

## BLAINVILLE SUR ORNE

### Espace d'activités quartier nord - tranche 1

NÉOLITHIQUE  
FER - GAULE ROMAINE

Le projet de la commune de Blainville-sur-Orne de créer un espace d'activités sur une superficie de 11 hectares, le long de la 2 x 2 voies de Caen à Ouistreham sur le versant occidental de la vallée de l'Orne, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Cette opération ne porte que sur une première tranche de travaux couvrant quatre des onze hectares du projet. Signalons que cet espace d'activités n'est qu'un élément d'un vaste projet d'urbanisme visant à lotir une vingtaine d'hectares en direction de l'ouest (vers le sommet du versant), sur des terrains adjacents à notre emprise. Les sols concernés par ce diagnostic se trouvent sur la partie basse du versant à une altitude comprise entre 12,5 m et 18,5 m NGF.

Le territoire de la commune montre de manière générale une grande richesse en archives du sol. La carte archéologique pointe une occupation dense sur le sommet du versant de l'Orne. Il s'agit d'occupations néolithiques, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer dont des structures funéraires fossoyées. On y rencontre des enclos non datés ainsi que des habitats avérés du second âge du Fer. La période gallo-romaine est représentée par un site d'habitat. Ainsi, le haut de pente paraît occupé ou pour le moins fréquenté continuellement du Néolithique à la période gallo-romaine que ce soit sous forme d'occupations funéraires ou d'habitats. Le bas du versant a fait l'objet de plusieurs interventions en 2001, 2006 et 2007 (Billard 2001, Le Gaillard 2007, Coulthard 2006) qui ont montré qu'à l'instar du haut de pente, sa partie basse est largement occupée. En effet, un enclos du second âge du Fer associé à des éléments parcellaires et des éléments parcellaires du Haut-Empire ont été mis en évidence. C'est la présence de ces vestiges au voisinage du futur espace d'activités qui a guidé la décision de prescription du présent diagnostic archéologique.

Les sols se sont révélés riches en vestiges archéologiques. Ils présentent tout d'abord un intérêt intrinsèque du fait de la présence d'un cercle, d'un enclos d'habitat de La Tène ancienne, d'une petite nécropole non datée et d'un réseau parcellaire étendu sur toute l'emprise. Envisagés de la sorte, ils s'apparentent plus à une liste d'archives qu'à un

gisement problématique pouvant révéler un modèle sous-jacent mais ils prennent un intérêt supplémentaire une fois qu'on les envisage dans un contexte élargi à la totalité du versant occidental de la vallée de l'Orne.

À proximité de l'emprise tout d'abord et en même position topographique, la série de trois diagnostics a montré la présence d'un enclos et d'un parcellaire de La Tène finale auxquels succède une occupation parcellaire du Haut-Empire concordante avec la précédente. Le réseau parcellaire et l'enclos de La Tène ancienne inclus dans l'emprise du diagnostic sont organisés selon les mêmes orientations et dans la continuité de ce site voisin. Ainsi apparaissent les traces d'une mise en valeur du paysage qui ne semblent pas avoir connu de changements fondamentaux ou de refondation discordante de La Tène ancienne au Haut-Empire. Ces archives sont l'occasion d'étudier finement la mise en place et les éventuelles phases d'aménagement des structures agraires de la partie basse du versant, dans une tranche chronologique longue de sept siècles (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.).

Si on élargit ensuite la fenêtre d'observation à la totalité du versant, on constate que le cercle découvert lors du diagnostic fait écho à un autre enclos circulaire repéré en prospection aérienne, que le haut de pente, densément occupé, recèle des vestiges d'habitat du second âge du Fer et de la période gallo-romaine, qu'il est traversé par des cheminements aujourd'hui enfouis et qu'il recèle des structures funéraires néolithiques. Ainsi tout le versant connaît une occupation funéraire ou d'habitat qui semble pour l'instant s'arrêter à l'Antiquité après avoir commencé au Néolithique. Dans ce contexte, le projet d'aménager une vingtaine d'hectares dans la continuité de cette première tranche de travaux en direction du haut de pente, ouvre des perspectives archéologiques stimulantes du point de vue de l'étude de l'espace rural en bordure d'un fleuve côtier, pour peu que le suivi archéologique soit exhaustif sur ce secteur.

David FLOTTÉ

Suite à un diagnostic suivi d'une évaluation, un nouveau projet de lotissement sur le site de Bourguébus « La Main Delle » par la SARL VAN GOGH 1, a conduit à une fouille étalée sur trois secteurs. Le premier, « fenêtre D », couvre une surface totale de 3060 m<sup>2</sup>. Son étude vise à repérer la section méridionale de l'enclos monumental découvert en 2001 et des aménagements à l'intérieur de cet enclos.

Le fossé méridional mesure 6, 20 m de large avec une profondeur de 4,50 m dans un profil en « V » et démontre deux phases de comblement bien distinctes. Une

mélangeant pierres calcaires et limons sans mobilier et la seconde à dominante limoneuse dans laquelle quelques tessons gallo-romains sont piégés. Ces deux phases sont séparées par une couche de limon argileux hydromorphe, marquant très certainement une 1<sup>ère</sup> phase d'abandon de l'enclos. Au nord de la fenêtre, trois poteaux avec leurs calages apparaissent à 0,30 m sous le labour à l'intérieur de l'enclos. Le fossé septentrional se situe cinq mètres plus au nord. Son comblement présente ici les mêmes caractéristiques que le fossé sud et livre un lot de céramique gallo-romaine commune datée du début II<sup>e</sup> ap.

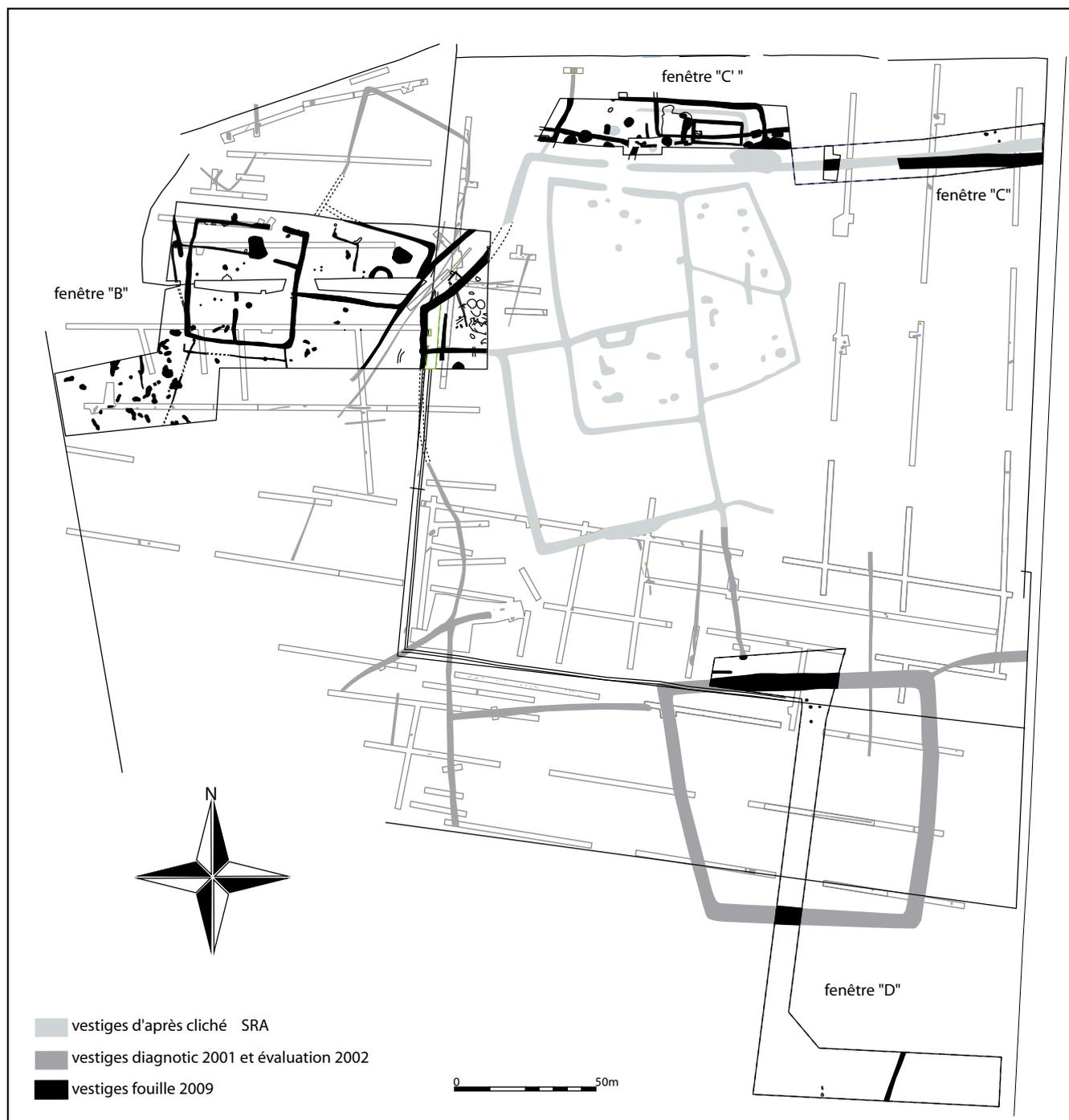


Fig. 14 - BOURGUÉBUS, la Main Delle. Plan général du site.

J.-C. dans la deuxième phase de comblement. La limite d'emprise laisse entrevoir la terminaison d'un fossé axé nord-sud en lien avec l'ensemble fossoyé.

Le deuxième secteur, sous forme de tranchée (fenêtre C), se situe au nord de la parcelle Z123. Cette fenêtre a pour but d'étudier le fossé d'enceinte septentrionale qui s'étend vers l'est. Le fossé livre du mobilier céramique avec décors de cannelures, typique de La Tène finale, et des fragments de faune dans un comblement essentiellement constitué de pierres calcaires lacunaires provenant des talus internes. À noter la présence de trois structures en creux à l'extérieur de l'ensemble fossoyé : une fosse et deux poteaux. La fosse a livré une quantité de mobilier non négligeable avec décors de cannelures sur quelques individus et permet de la dater de la période de La Tène finale.

La fenêtre « C' » se positionne au niveau de l'entrée de l'ensemble fossoyé. Elle a pour but d'étudier la chronologie de fossés au nord de l'enceinte. Cette zone n'ayant pas été diagnostiquée, nous sommes confrontés à des structures du haut Moyen Âge, deux fonds de cabanes, une fosse monumentale (carrière ?) livrant du mobilier du haut Moyen Âge, de la céramique non tournée avec décors à incisions, des éléments pour le travail du textile, notamment pesons circulaires en terre cuite, un poinçon et une aiguille en os. Plus à l'ouest et en limite de l'emprise de la fouille, trois autres structures ont livré du mobilier céramique de la même période.

Les fondations totalement arasées d'un bâtiment d'une surface de 160 m<sup>2</sup> apparaissent directement sous le labour et recouvrent partiellement l'un des deux fossés à étudier. Ce fossé a livré trois fragments de panses datables de la période protohistorique. Dans la partie ouest de cet édifice, un aménagement pouvant être un fumoir semble postérieur au bâtiment. Cette installation prend appui sur le radier de fondation ouest du bâtiment. Contrairement au grand bâtiment qui n'a livré qu'un tesson gallo-romain dans les fondations lors d'un sondage mécanique, la fouille du fumoir s'avère plus riche en mobilier, de nombreux tessons du haut Moyen Âge sont pris entre les pierres ainsi que des clous de sections quadrangulaires et très certainement un élément de crémaillère, lui aussi dans le foyer. Pour finir, le bâtiment est encadré par le deuxième fossé figurant dans la prescription. Celui-ci n'a livré qu'un fragment de tuile gallo-romaine comme seul élément de datation et de la faune.

Deux murs constitués d'une seule assise de pierres apparaissent le long de la limite sud de la fenêtre. Situés sur le même axe, une distance de 6,50 m les sépare ; la lecture de cet espace est perturbée par un trou de bombe du dernier conflit mondial.

Enfin, la fenêtre « B », la plus grande des quatre, livre un enclos quadrangulaire complet d'une surface d'environ 1200 m<sup>2</sup>, dans lequel une coupe à bord festonné permet de le dater de la période du premier âge du Fer. Les segments nord et est de cet enclos livrent de nombreux ossements d'animaux : mâchoires, crânes de bovidés, deux chiens complets et éléments de membres inférieurs retrouvés posés à plat dans la même matrice.

À l'est de cet enclos, l'apparition d'un petit fossé en « L » permet de mettre au jour quatre individus inhumés dans le fond du fossé. L'absence de mobilier ne permet pas d'attribuer une datation. À l'est de ce fossé funéraire, un petit enclos circulaire est perçu sur sa moitié, la seconde partie se situe sous une haie.

Dans l'extension sud-ouest, la fouille d'un petit nombre de fosses, dont une sépulture attestée, mises au jour lors du diagnostic 2002, s'est avérée peu significative. En effet, les sépultures ne s'élèvent finalement qu'au nombre de deux et ne livrent aucun mobilier permettant une datation.

Dans la partie est de la fenêtre « B », des niveaux de sols constitués de cailloutis, de pierres et de tuiles compressées et concassées sur une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> (surface mise au jour), semblent déterminer un niveau de circulation à la période gallo-romaine, recouvrant des fosses d'extractions elles aussi gallo-romaines. Ce niveau de circulation s'interrompt vers l'ouest à quelques mètres d'un bâtiment sur poteaux qui s'étend vers le nord et prend fin à l'angle d'un petit bâtiment de forme carrée constitué d'une assise de pierres posées sur le limon brun. Ce petit édifice repose en partie sur le fossé d'enceinte occidentale. Ce fossé bifurque vers l'ouest et passe sous une haie et semble évoluer vers le sud.

La fouille a donc permis d'acquérir des informations supplémentaires concernant ce complexe d'enclos aux dimensions hors normes et dont le principal, rappelons-le, ne sera pas touché par le projet d'aménagement. Les fenêtres « B » et « C' » témoignent d'une occupation longue des lieux, s'étalant sur une période allant de La Tène ancienne jusqu'au haut Moyen Âge.

James VILLARÉGUT

Correspondant à l'emplacement d'un futur lotissement et d'un projet d'établissement commercial, le diagnostic archéologique se place à la limite nord du bourg de Bretteville l'Orgueilleuse, entre la RD 83 et la vallée du ruisseau de la Chironne. Les 68 900 m<sup>2</sup> concernés se situent sur le versant de la rive gauche de cet affluent de la Mue. En dehors de la Préhistoire ancienne, quasiment toutes les autres grandes périodes livrent des témoignages d'inégale importance, avec trois phases bien marquées. Les deux plus grandes phases d'occupation concernent le second âge du Fer et l'Antiquité. La troisième phase touche plus précisément à des installations temporaires et des matériels de la Seconde Guerre Mondiale.

Les vestiges de la Préhistoire récente et de l'Epoque Moderne apparaissent très sporadiques et principalement représentés sous la forme de mobiliers décontextualisés. Les quelques éléments attribuables au Néolithique sont essentiellement localisés dans le quart sud/sud-ouest de la parcelle. Il s'agit, en majorité, des artefacts lithiques disséminés hors contexte délimité ou dans le remplissage des structures postérieures.

L'occupation du second âge du Fer est la première grande phase d'implantation, principalement révélée sous la forme d'un ensemble fossoyé cohérent, installé sur le rebord de plateau, mais dont les ramifications ont clairement atteint le fond de vallée. Ce réseau organisé nord-sud / est-ouest semble s'appuyer sur une petite enceinte quadrangulaire, d'à peine 2500 m<sup>2</sup>, qui concentre l'essentiel des structures d'activité et dont les fossés livrent les ensembles céramiques les mieux documentés. On notera également la présence de deux sépultures associées, une inhumation et une incinération. Pour partie, notamment le secteur de la petite enceinte, les structures sont oblitérées par les aménagements et horizons stratigraphiques générés par l'établissement antique. Sur la base d'un examen des formes reconstituées, la chronologie de cette unité est en l'état fixée au courant du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Certaines dispositions techniques autorisent à élargir la datation vers la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. La présence d'un élément bien plus ancien, au moins antérieur au milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et découvert en contexte fossoyé, suggère un démarrage de l'occupation dans le courant de La Tène ancienne. Cependant, aucun autre indice, structure ou mobilier, ne vient documenter davantage cette hypothèse. À l'opposé, quelques vases présentent des morphologies qui indiquent très clairement une perdurance de ce système fossoyé jusqu'au tournant de notre ère. Ces témoins offrent une solution de continuité dans l'occupation du site qui va connaître le développement d'un vaste complexe bâti durant le Haut-Empire.

La permanence de l'occupation durant l'Antiquité, en relais de l'établissement fossoyé de La Tène finale, est incontestable. Un vaste édifice maçonné, peut-être une *villa*, viendrait s'implanter en léger décalage vers le nord, au cœur d'un espace résidentiel sans doute partitionné et clos de murs. Ce nouvel établissement remplace la petite

enceinte, tout en l'intégrant dans son périmètre clôturé. Ce partage de l'espace interne ne semble pas significatif de l'académique configuration des *villae* en *pars urbana* et *pars rustica*. Il pourrait davantage servir à isoler l'espace proprement résidentiel d'un éventuel jardin méridional que suggère la découverte d'un fond de pot horticole. Un autre bâtiment s'implante plus à l'est, dans la plaine humide de la rive gauche de la Chironne, au cœur d'un espace parcellisé. En apparence déconnectée, cette petite unité d'occupation pourrait tenir le rôle de *pars rustica*. D'autres structures comme des caves, des foyers ou des édifices maçonnés investissent la cour résidentielle. Cette configuration nouvelle, manifestant une opulence certaine, traduite par les enduits peints polychromes et l'abondance des rejets céramiques, métalliques, fauniques ou malacologiques, semble fonctionner pendant tout le Haut-Empire ; période durant laquelle des activités métallurgiques ainsi que de l'outillage destiné au travail du bois ou de la pierre, sont également attestés. Le domaine funéraire associé est représenté par une incinération avec dépôts d'amphores Dressel 20 et une inhumation mettant en scène un crâne de cheval entre les genoux du défunt. L'existence d'une occupation du site durant tout le Bas-Empire est attestée par des monnaies et des céramiques typiques telles que les sigillées de Gaule de l'Est décorées à la molette, des productions de Jaulges-Villiers-Vineux et des vases en Black Burnished Ware. Cependant, les vestiges stratigraphiques ou immobiliers associés à cette période sont rares et limités à quelques trous de poteau, niveaux de destructions et surfaces d'horizons stratigraphiques, surtout localisés à l'est du périmètre bâti, ainsi que dans les couches de destruction autour du principal édifice.

Pour finir, notons que l'organisation spatiale dominante nord-sud, *a priori* fondée avec l'occupation laténienne, est maintenue au moins jusqu'à l'abandon du site dans le courant du Bas-Empire. Au-delà, la forme des parcellaires se trouve encore préservée dans l'organisation du cadastre napoléonien et toujours en partie active actuellement.

Les vestiges détectés affinent l'organisation et la chronologie des indices perçus antérieurement par l'archéologie aérienne et les sondages sur la parcelle voisine, tout en révélant l'ampleur et la complexité de cet ensemble architectural probablement dédié à l'exploitation du milieu. Dans la perspective d'une étude exhaustive, les deux plus grandes phases d'aménagement pourront venir documenter les recherches portant sur l'évolution d'un établissement rural entre la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le début du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Laurent PAEZ-REZENDE

Le diagnostic archéologique réalisé sur les parcelles ZB 144 et 166 de Cambes-en-Plaine a livré des résultats très limités. Seuls un réseau de chemins associé à un parcellaire d'époque moderne ainsi que des carrières probablement contemporaines ont été mis au jour. Aucun élément pouvant avec certitude être attribué à une phase chronologique antérieure n'a été décelé. Les terrains se situent dans une zone de combats particulièrement intenses lors du mois de juillet 1944. Un certain

nombre d'engins de guerre et de débris divers y sont présents tandis que plusieurs secteurs ont été remaniés (rebouchage de cratères, nivellements, enfouissement de déchets...). Le risque que le projet d'aménagement de la FONCIM affecte des vestiges archéologiques significatifs s'en trouve particulièrement réduit.

Benjamin HÉRARD

Canton de FALAISE nord  
Prospection inventaire

GAULE ROMAINE

Dans le cadre d'une étude sur le choix de certaines séries microtoponymiques comme indicateur pouvant révéler une présence éventuelle d'une occupation humaine, une campagne de prospection a été menée sur des parcelles de certaines communes du canton au cours de l'automne 2009. Si la prospection pédestre s'est avérée infructueuse sur certaines d'entre elles (peu d'indices révélateurs, champs en herbages), elle a cependant permis d'identifier la présence de quelques sites d'époque gallo-romaine et aussi de localiser des découvertes anciennes dont certaines ont été faites au XIX<sup>e</sup> siècle.

monnaies ont pu être identifiées. Il s'agit de statères (type « aux sangliers et au profil de style figuratif »), datant des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. Deux enceintes ont été reconnues, l'une à Villers-Canivet, dans le Bois Royal de Villers dénommé « L'Ermitage » où de la céramique commune gallo-romaine a été recueillie, l'autre à Martigny-sur-l'Ante, dans l'ancien bois de « Marcrue », aujourd'hui en herbage, découverte signalée lors du défrichement du bois en 1839. Elle a également permis de localiser plus précisément sur Villers-Canivet la découverte gallo-romaine signalée près du hameau du Bas de la Grurie, et qui se situe au lieu-dit « Les Brévinières », ainsi que d'identifier un site à Cordey, au lieu-dit « Le Parc » (habitat médiéval ou moderne ?).

La prospection a permis de localiser deux sites gallo-romains, l'un à Bons-Tassilly, aux lieux-dits « La Pierre Sollier » et « La Robillarde » et un autre à Ussy, au lieu-dit « Le Champ Saint-Pierre », à proximité duquel un lot de trois monnaies gauloises a été recueilli. Deux des

Yves HAMONOU

L'outillage macrolithique de COLOMBELLES  
Le Lazzaro (Rubané final-VSG ancien)

NÉOLITHIQUE

Ce travail s'intègre parmi les dernières études préalables à la publication de la fouille du site du Lazzaro à Colombelles. Il s'agit de l'une des plus anciennes implantations villageoises du Néolithique dans l'Ouest de la France. L'outillage macrolithique du site de Colombelles associe des traits techniques propres à la tradition rubanée et des particularités locales notamment dans l'exploitation faite des ressources géologiques variées.

faire, une étude des caractères à la fois morphologiques et techniques a été croisée à une analyse fonctionnelle de ces outils. Cette approche nous a permis de restituer partiellement l'insertion de l'outillage en pierre dans les activités pratiquées au sein de l'espace villageois de Colombelles.

Sur l'ensemble des fosses rubanées, on dénombre 209 outils et fragments d'outils sur 894 pièces au total. L'étude de ce mobilier a permis l'identification des différents types d'outils à vocation à la fois alimentaire et artisanale (outils de mouture, broyage, percussion, polissage). Nous avons ensuite tenté de replacer des outils à première vue « atypiques », à l'instar des nombreux marteaux à cupule et de fragments de minerais abrasés (hématite), dans les chaînes opératoires de production artisanale. Pour ce

Des disparités sont observables dans la composition de l'outillage macrolithique des différentes fosses rubanées. L'analyse spatiale est en cours et s'appuie sur une série de plans de répartition réalisés à l'aide du SIG. Ce travail sera complété par de nouveaux plans de répartition et croisé avec la distribution d'autres catégories de mobilier, notamment l'industrie en silex pour laquelle nous ne disposons pas encore des tableaux de décompte définitifs.

Caroline HAMON

Le Mont-Cavalier ou Butte d'Escure est localisé sur la commune de Commes. Il s'agit d'un site fortifié installé sur un éperon calcaire aux pentes escarpées dominant la Vallée de l'Aure. Un important rempart de plus de 6 m de hauteur barre l'accès au plateau. Le talus mesure actuellement 55 m de largeur, près de 150 m de longueur et comprend au sommet un aménagement plus resserré, d'environ 1,5 m de hauteur. La surface de l'aire enclose atteint, quant à elle, environ 4,5 hectares.

Une première opération de sondage réalisée en 2007 dans le cadre du PCR sur les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie a permis d'établir une chronologie des occupations du site. Des indices d'une implantation humaine sur cette partie du plateau dès le Néolithique ou l'âge du Bronze ont été mis en évidence. Un épandage de mobilier de la fin du 1<sup>er</sup> âge du Fer, découvert dans la partie ouest de l'éperon, témoigne d'une installation à cette période. Lors de cette intervention de 2007, nous avons également mis au jour sur le pourtour de l'éperon une fortification en terre et un chemin empierré contemporains du rempart de barrage que nous avons pu attribuer à la fin de La Tène finale (milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant).

En avril 2009, la deuxième campagne de sondages sur ce site avait pour objectif de recueillir des informations sur la facture de la fortification de barrage. Plusieurs sondages ont été réalisés sur la partie externe du rempart (transversal au talus) et au niveau de l'accès actuel de l'éperon.

Deux états de la fortification ont été relevés. Le premier correspond à un rempart massif en sédiment argileux, d'environ 2,5 m de hauteur, à palissade sommitale. Les empreintes des poteaux de la palissade, très bien conservées, sont espacées d'environ 40 cm. Le second état correspond à un renforcement de la fortification par la construction d'un talus massif en sédiment calcaire englobant le premier rempart et par le creusement d'un important fossé à l'avant du barrage (entre 18 et 20 m de largeur). Ce nouveau talus, avec son renforcement sommital, dépassait probablement 8 m de hauteur. Les matériaux marno-calcaires utilisés pour sa construction sont très instables, c'est pourquoi le rempart a été stabilisé par des enrochements comprenant des blocs calcaires de plusieurs centaines de kilogrammes.

Les sondages réalisés au nord du rempart de barrage sont riches d'informations :

- le chemin d'accès actuel à l'éperon est une création récente, les niveaux de l'âge du Fer situés dessous suivent un pendage important ;
- un niveau de circulation a été repéré partiellement sous le deuxième état du rempart, il s'agit d'un chemin en terre argileuse et cailloux. Il pourrait correspondre à l'accès au site contemporain du premier état de la fortification ;
- nous avons coupé un talus de terre et de sédiment marno-calcaire qui devait faire la jonction entre le rempart de contour au nord et le rempart de barrage. Cette structure fossilise un niveau d'occupation comprenant des zones rubéfiées (foyer ?) probablement contemporaines du premier rempart.



Fig. 15 - COMMES, le Mont Cavalier. Vue du rempart de barrage (cliché G. San Juan, MCC).

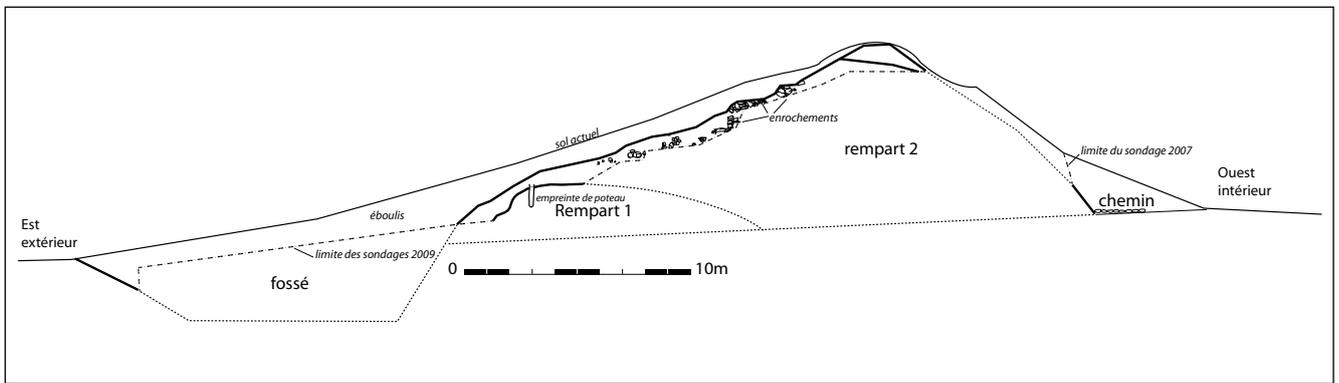


Fig. 16 - COMMES, le Mont Cavalier. Restitution de la coupe du rempart de barrage.

Le mobilier recueilli lors de cette campagne provient uniquement des sondages réalisés au niveau de l'accès actuel, au nord du rempart de barrage. Les artefacts ont été mis au jour en surface du « sol » recouvert par les matériaux marno-calcaires du renforcement de la fortification (état 2) et dans les sédiments utilisés pour le petit talus de l'enceinte.

On compte un peu de mobilier résiduel : quelques pièces en silex et des fragments de céramiques attribuables au premier âge du Fer.

L'essentiel des céramiques mises au jour appartient à des productions de la fin de La Tène finale (milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.). Les amphores vinaires républicaines sont bien représentées avec une vingtaine de fragments.

La quantité d'objets métalliques mis au jour est plutôt élevée au regard de la surface fouillée du site. Cet ensemble comprend trois fragments de bracelets en alliage cuivreux dont un décoré d'incisions, une perle et une attache de ceinture également en bronze. Une courte section d'un bracelet en verre brun noir a également été découverte dans l'un des sondages.

Cette petite intervention archéologique permet de proposer une hypothèse de restitution du système défensif. Les occupations antérieures à la fin de l'âge du Fer, signalées lors de l'opération de sondage de 2007, sont confirmées par la présence de mobilier en position résiduelle. D'après l'analyse des vestiges mis au jour, nous pouvons attribuer

les deux états de la fortification de barrage identifiée à La Tène finale D2. Le deuxième état correspond à un renforcement important du rempart probablement vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère : le talus est alors surélevé de plus de 5 m probablement avec les matériaux extraits du creusement d'un large fossé à l'avant du barrage. Dans le même temps, le pourtour du site est fortifié et le chemin empierré de contour est aménagé.

Les questionnements sur ce site sont encore nombreux. Les systèmes défensifs pour les occupations anciennes, s'il y en a, n'ont pas pu être appréhendés. Le statut de ce site à La Tène finale reste à définir ; s'agit-il d'un petit habitat groupé (4,5 hectares seulement), d'un habitat aristocratique, d'une place forte contrôlant l'accès à la mer (site de Port-en-Bessin) ou même d'un sanctuaire ? Les conditions de l'abandon de cet éperon n'ont pas, non plus, pu être établies. Rappelons qu'aucun mobilier d'époque gallo-romaine n'a été mis au jour lors des deux campagnes de sondages.

Le renforcement important du rempart de barrage a, semble-t-il, fossilisé tous les niveaux d'occupations antérieures sur une surface importante, probablement plus de 3500 m<sup>2</sup>. On peut donc s'attendre à une conservation exceptionnelle des vestiges recouverts par le deuxième état de la fortification.

Pierre GIRAUD

## CONDÉ-SUR-IFS La Bruyère du Hamel

NÉOLITHIQUE

Après le rebouchage du site en septembre 2008, se poursuivent les travaux de post-fouille dont l'objectif est la présentation de deux manuscrits en 2010. Tout d'abord, à la suite d'un poster exposé au colloque AFEAF de Caen en 2009, un court article dans les actes de ce colloque présentera l'établissement laténien bordant le site néolithique à l'est. Puis un deuxième manuscrit plus conséquent constituera une monographie portant sur les phases néolithiques incluant l'occupation domestique du Néolithique moyen 1, les phases funéraires du Néolithique

moyen 2 (six tombes à couloir) et du Néolithique final (sépulture en caisson abritant deux inhumés).

Les travaux ont essentiellement porté cette année sur différentes données matérielles néolithiques (fossilisation du vieux sol, remplissage des structures, répartition du mobilier). La première approche concerne l'attribution à l'une des phases néolithiques des artefacts et structures découverts sur ou dans le vieux sol, sous les tombes à couloir ou leurs éboulis. L'approche taphonomique qui

s'est achevée cette année a mis d'abord en évidence un phasage des témoins néolithiques : première occupation entre 4 900 et 4 700 avant J.-C., abandon des lieux pendant quelque trois siècles, puis construction à partir de 4 400 - 4 300 avant J.-C. des tombes monumentales qui resteront fonctionnelles au minimum durant cinq siècles jusque dans le premier quart du IV<sup>e</sup> millénaire. Ensuite intervient une longue phase de ruine des architectures, confirmée par l'installation d'une sépulture dans les éboulis dans le deuxième quart du III<sup>e</sup> millénaire.

Parallèlement, cette étude a permis de préciser les modalités de conservation des différents ensembles lithiques. En dépit de ce qui était supposé au commencement de ce travail, les secteurs qui semblent les mieux préservés de la couche archéologique ne sont pas situés sous les monuments (auquel cas ils ont subi de nombreux remaniements), mais à l'ouest du site, en haut de pente sur une étroite bande de quelques mètres de large, préservée de l'activité des constructeurs de la nécropole, puis ensuite par les colluvions. Ainsi, sur douze ensembles lithiques appréhendés, trois semblent très remaniés et ne seront donc pas pris en compte dans l'étude, trois sont associés à la phase funéraire et six sont attribués à la plus ancienne occupation.

Au plan fonctionnel, l'étude de l'outillage et du débitage lithiques, piégés dans les deux fours en sape inscrits dans le substrat, a confirmé le quasi-monopole du débitage laminaire indirect lors de la première occupation. Il s'agit d'un témoignage précieux car, stratigraphiquement incontestable, il conforte la logique proposée depuis plusieurs années par l'équipe d'une ancienneté avérée du mobilier présent dans le vieux sol et pourrait bien entraîner

une révision des associations traditionnelles de matériaux lithiques et céramiques au plan régional, pour le moins.

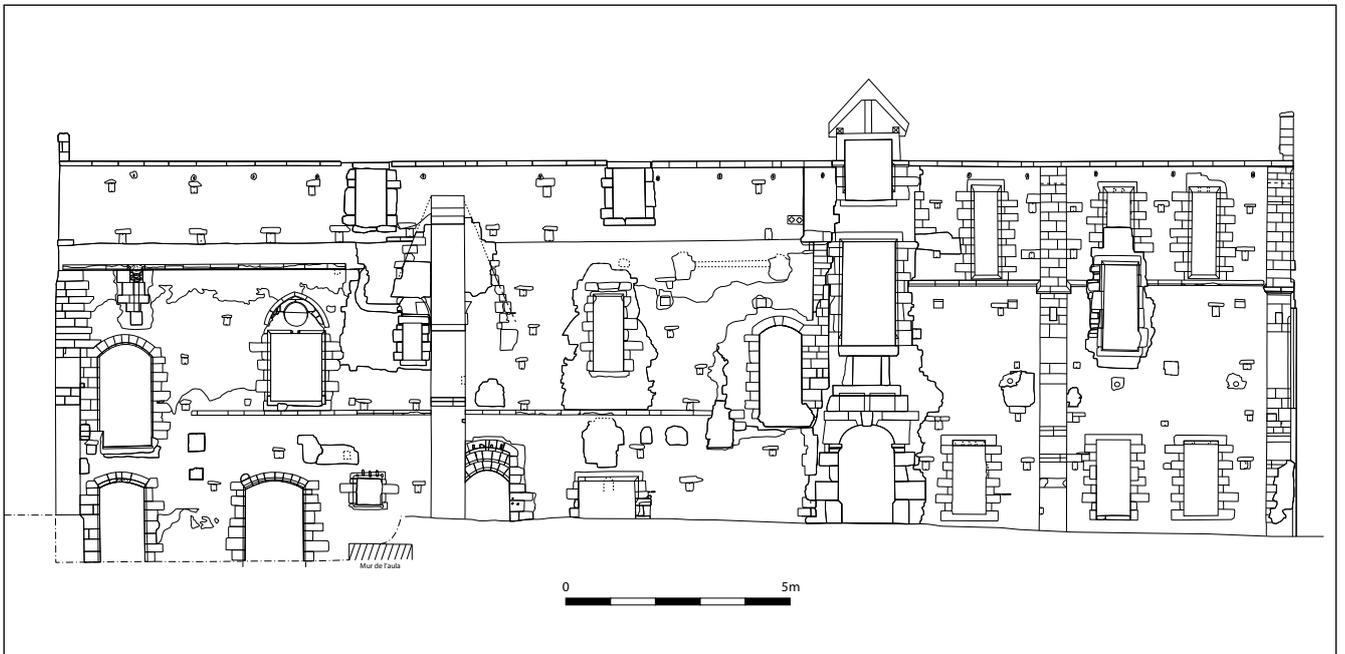
L'étude céramique a achevé l'inventaire des 13 700 tessons et se préoccupe dorénavant de leur répartition spatiale et stratigraphique afin de préciser dans un premier temps les modalités de phasage de ce mobilier. Peu de données stylistiques sont avérées car le corpus est très fragmenté. Pour pallier la médiocrité de la documentation, l'étude commence à confronter cette approche taphonomique avec celle obtenue pour le lithique avec l'objectif de préciser la typo-chronologie du gisement.

Au sud et au centre du site, plusieurs fours à pierres chauffantes ont déjà été datés par <sup>14</sup>C de la fin du V<sup>e</sup> millénaire et correspondant sans doute à des repas collectifs liés à la phase funéraire. La détermination des charbons de bois provenant de deux structures du même type fouillées entre 2006 et 2008 dans le secteur nord a débuté et a permis de mettre en évidence un ensemble d'essences employées. Sept taxons dans l'un et cinq dans l'autre sont recensés, mais ce sont les Pomoidées (arbustes fruitiers) qui chaque fois constituent les deux tiers des charbons récoltés. Ce schéma régulièrement répété pourra utilement être confronté à l'analyse à venir des taxons présents dans le vieux sol, contribuant à nous renseigner sur l'emprise de ces paysans sur leur environnement végétal.

Jean-Luc DRON, François CHARRAUD, David GÂCHE,  
David AOUSTIN et Dominique MARGUERIE

L'opération de sondages archéologiques et d'étude de bâti a été menée en accompagnement des travaux de restauration du « grand logis » de la Baronnie, édifice classé au titre des Monuments historiques. Cette mission a permis de valider et de compléter plusieurs hypothèses relatives à l'évolution architecturale du site, hypothèses formulées lors d'une étude archéologique préliminaire conduite vers 1993-1995 par Edward Impey. Les investigations de terrain ont montré que ce site manorial, propriété dès le XII<sup>e</sup> siècle des évêques de Bayeux, conserve en élévation les vestiges d'un bâtiment rectangulaire à contreforts plats, daté du XIII<sup>e</sup> siècle (phase 1). Il comprenait initialement deux niveaux. L'identification à l'étage, au-dessus d'un rez-de-chaussée à vocation utilitaire, d'une salle sous charpente avec cheminée monumentale et fenêtres géminées, autorise probablement la restitution d'un édifice privé ou semi-privé réservé à l'évêque. Actuellement englobée dans les deux tiers nord du « grand logis », cette construction primitive, au regard de ses dimensions (17,5 x 8,5 m) et de ses caractéristiques fonctionnelles, peut être qualifiée de « chamber-block » en accord avec

un modèle résidentiel anglo-normand dont l'usage est bien attesté avant le XIV<sup>e</sup> siècle dans plusieurs manoirs et châteaux de la région. Si les sondages ouverts dans la cour n'ont pas conduit au repérage d'une grande salle primitive associée (*aula*), l'existence de cette dernière est toutefois supposée ; il a pu alors s'agir d'une construction en bois et/ou en pierre. Dans le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle (phase 2), une grande salle, dont les murs arasés ont été repérés dans le sol, est construite. Cette *aula*, remplissant logiquement des fonctions d'apparat, est en partie accolée au mur gouttereau occidental du chamber-block du XIII<sup>e</sup> siècle. Un sondage archéologique a révélé que les niveaux de sol associés ont été très largement détruits ; seul un dallage en calcaire résiduel a été observé. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (phase 3), la grande salle est démolie, probablement à la suite d'un incendie qui touche également le chamber-block. Ce dernier est alors restructuré et rallongé à son extrémité sud. Le premier étage du chamber-block est transformé en grande salle d'apparat, les pièces privées étant sans doute rejetées dans la nouvelle extension sud du bâtiment. Grande salle et



**Fig. 17** - DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, la Baronnie. Relevé de la façade occidentale du grand logis.

appartements privés sont ainsi maintenant rassemblés en un édifice unique formant un véritable logis contrairement aux phases précédentes. Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle (phase 4), des transformations affectent les ouvertures : de grandes croisées remplacent les anciennes fenêtres en arc brisé. Aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (phase 5), le « grand logis » est fortement restructuré. Murs de refend, escalier à double volée droite et planchers de comble bouleversent la distribution et l'organisation

fonctionnelle de l'édifice. Les niveaux de la cour sont également perturbés et légèrement surélevés. Durant l'époque contemporaine (phase 6), les modifications sont mineures ; elles ne concernent que les portes ou fenêtres en plus de quelques aménagements intérieurs.

Gaël CARRÉ

## EPRON Quartier du Golf

NÉOLITHIQUE  
CONTEMPORAIN

Le diagnostic archéologique mis en place sur la commune d'Epron « Quartier du Golf » répond à un projet d'aménagement (Nexity Foncier Conseil) qui concerne une zone de 17 ha située le long de la D.7 (route de Caen-Courseulles). Trente et une tranchées couvrant 14 940 m<sup>2</sup> (8,8% de la surface) ont été réalisées pour sonder ce secteur.

Les résultats concernent trois horizons :

- une occupation néolithique
- une trame parcellaire peu documentée
- des vestiges de la Seconde Guerre Mondiale

La période néolithique s'illustre par la découverte de mobilier lithique (parures en schiste et hache polie) auquel on peut associer quelques structures de type trous de poteaux en faible nombre et fort mal préservées.

La trame parcellaire se matérialise à travers plusieurs grands axes qui ont pu être suivis sur plus de 200 mètres pour certains. L'étude a porté sur 5 axes, aucune cohérence géographique entre ces lignes directrices n'a pu être dégagée, les fossés ne constituant pas un tissu organisé. Le peu de mobilier émanant de ces structures (un axe attribué à l'époque antique) ne permet aucune hypothèse quant à la mise en place de ces fossés, la chronologie demeure inconnue, elle peut cependant s'être déroulée sur de nombreux siècles, de la Protohistoire à l'époque Moderne.

La Seconde Guerre Mondiale est la dernière « occupation » offrant des vestiges. Ils ne sont pas très nombreux mais témoignent toutefois de l'avancée d'un corps d'armée britannique (WEST YORKSHIRE) des plages du Débarquement vers l'agglomération caennaise, illustrée



Fig. 18 - EPRON, quartier du Golf. Localisation des sondages.

notamment par la découverte d'un écusson marqué West Yorkshire dans une fosse de 1944.

Cette opération n'aura pas été porteuse de découvertes remarquables, ces terres étant sûrement depuis longtemps le siège de grandes cultures.

David GIAZZON

GAULE ROMAINE  
MOYEN ÂGE

FALAISE  
Vâton

La campagne 2009 a permis d'achever l'étude de la nécropole mérovingienne et surtout d'identifier l'ensemble monumental d'époque antique auprès duquel l'aire funéraire s'est implantée. Le monument se compose de trois espaces accolés délimités par des maçonneries. Dans le plus ancien, les massifs de fondations, épais de 1,10 m et conservés sur une hauteur de 0,9 m, apparaissent très disproportionnés par rapport à la surface qu'ils enserrant (5,8 m x 3 m). Ils devaient soutenir une construction assez élevée de type mausolée ou pile funéraire. Au centre, une femme était inhumée sur le ventre dans un vaste cercueil en bois. Long de 3,5 m, ce dernier était assemblé à l'aide de gros clous et de ferrures dont la disposition permet

d'évoquer un coffre aménagé dans un tronc d'arbre. Dans ce cercueil, la défunte était accompagnée de deux bouteilles en verre et d'une cruche façonnée dans un matériau qui n'a pas encore été identifié. La présence d'une monnaie posée le long de la jambe droite permet de fixer la datation de cette tombe au cours ou après le règne d'Antonin le Pieux (années 140-144 de notre ère). Diverses offrandes alimentaires (poules, oies, porcelets, jambons) ont été déposées sur des banquettes autour du cercueil. Le tout devait être recouvert par un plancher sur lequel de très nombreux blocs de calcaire ont été déposés afin de limiter les possibles intrusions de pillards.



**Fig. 19** - FALAISE, Vâton. Inhumation face contre terre avec mobilier funéraire (milieu II<sup>e</sup> siècle).



**Fig. 20** - FALAISE, Vâton. Couvercle monolithique d'un sarcophage fin II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 21** - FALAISE, Vâton. Inhumation en sarcophage avec restes de cuir et de tissus.

Quelque temps après, un enclos funéraire a été accolé au premier monument. Au centre de ce jardin, se place une fosse contenant un sarcophage monolithe en calcaire. La cuve est rectangulaire en externe, alors que l'intérieur est creusé en arc de cercle au niveau de la tête. Le couvercle constitué de deux blocs mal ajustés est également évidé en reprenant la forme du creusement de la cuve. Ce sarcophage a été pillé, probablement au cours de l'Antiquité. Les ossements du défunt ont été déplacés et entremêlés. Les pilliers n'ont cependant pas prélevé la monnaie qui accompagnait à l'origine l'occupant du sarcophage, fixant l'enfouissement de ce dernier sous ou peu après le règne de Commode (années 186-187 de notre ère).

Un second enclos funéraire a ensuite été accolé au précédent par le sud. Là encore, le défunt repose dans un sarcophage massif en calcaire. La cuve est rectangulaire tout comme le couvercle qui se présente sous la forme d'un monolithe lourd d'environ 1,3 tonne. Comme pour le précédent sarcophage, la cuve présente encore les traces laissées par les travaux d'extraction en carrière. L'intérieur paraît toutefois avoir été fini d'être évidé dans la fosse sépulcrale comme le suggère l'épandage de déchets de taille qui ceinturait le sépulcre. L'épaisseur du couvercle a assuré l'étanchéité du sarcophage qui a livré des restes organiques et des vestiges de tissus et de cuir. Des tessons de verre épandus sur le corps et autour du couvercle pourraient être des libations exécutées au cours des funérailles. Ainsi, les vestiges explorés témoignent de pratiques et d'un faste funéraire jusqu'ici inédits en Basse-Normandie et plus généralement dans le nord-ouest des Gaules. L'importance des installations mises en œuvre dans le courant du II<sup>e</sup> siècle paraît avoir fait son office mémoriel dans la mesure où quatre siècles plus tard, elle

a, en partie du moins, motivé l'établissement d'une petite nécropole en fonction au cours de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle.

La fouille a aussi permis d'achever l'étude de la nécropole utilisée au cours de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Avec cinq tombes dégagées cette année, cette aire funéraire comprend donc cinquante-quatre inhumations contenant les restes de soixante-six individus. Les modes d'inhumation mis en œuvre sont standardisés. Les corps paraissent avoir été inhumés pour la plupart dans des coffrages assemblés à même la tombe. Un peu moins de la moitié des défunts était accompagnée de pièces de mobilier relevant pour l'essentiel des ustensiles du vêtement (garniture de ceinture, chaîne de poitrine, fibules) et du trousseau (couteau et poinçon en fer). Une seule tombe se remarque par la présence d'un scramasaxe. Tous ces éléments mobiliers permettent de fixer le début d'utilisation de ce cimetière au milieu du VII<sup>e</sup> siècle et sa fin au début du siècle suivant. Les sépultures les plus anciennes sont groupées autour d'un espace quadrangulaire long de 6,6 m et large de 1,8 m dans lequel aucune inhumation n'a été installée. Cet espace aligné avec les monuments funéraires antiques pourrait signaler la présence d'une construction ou installation ayant motivé le regroupement des sépultures sur ses abords immédiats. Cette volonté de toucher au plus près cet espace s'est traduite par la diversité des orientations données aux tombes qui sont disposées indifféremment selon un axe nord-sud et est-ouest. Dans le courant de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, le cimetière s'étend vers le nord et vient recouvrir l'emplacement des monuments funéraires antiques.

Vincent HINCKER

PALÉOLITHIQUE

## FEUGUEROLLES-BULLY

### La Bruyère

Les terrasses et les karsts de la vallée de l'Orne ont récemment fait l'objet d'une révision à la faveur de l'étude publiée du karst de Ranville. Le système de terrasses décrit dans cette monographie par Sylvie Coutard est constitué de quatre ensembles de nappes, dont la pente du profil longitudinal est de plus en plus accentuée vers l'aval. Ces nappes ont été distinguées dans la vallée de l'Orne, de la plus récente à la plus ancienne :

- Fy : alluvions fluviales weichseliennes = nappe de fond non altérée, reposant sur le bedrock calcaire entre -11 m à Caen et -30/35 m NGF à Ouistreham. Les nappes weichseliennes sont carbonatées ;
- Fx : nappe alluviale saalienne (base +7 m à l'embouchure de l'Orne, + 15-20 m autour de Caen). C'est la mieux conservée. Elle est recoupée à l'aval par des dépôts marins eemiens ;
- Fw : nappe elsterienne (base +22 m à l'embouchure de l'Orne). Beaucoup plus altérée et rubéfiée, souvent confondue avec la saalienne sauf à l'aval de Caen ;
- Fv : nappe alluviale du Pléistocène ancien (+55 m à

l'embouchure de l'Orne, 58 à 69 à Hérouville). Elle repose sur les sables marins du Pléistocène ancien, qu'elle ravine. Les galets sont très altérés (gangues ferrugineuses, porosité importante, présence de kaolinite).

Ces nappes alluviales sont généralement décarbonatées et dépourvues de faune. La stratigraphie relative des formations alluviales est basée sur l'étude des altérations (en particulier altération des galets de granite et de schistes briovériens) et tient compte de l'intercalation des systèmes marins et fluviaux quaternaires dans les estuaires. L'étude sédimentologique des alluvions a permis de rattacher les nappes à des épisodes froids (blocs glaciels transportés par radeaux de glace, dépôts de rivières en tresses). Les nappes alluviales témoignent de l'existence de larges vallées à fond plat remblayées par des alluvions caillouteuses à gros blocs, issues des bassins amont (schistes gréseux, quartzite, grès, granite pour l'Orne). Les analyses effectuées sur les galets de schistes gréseux briovériens et de granite montrent l'apparition de

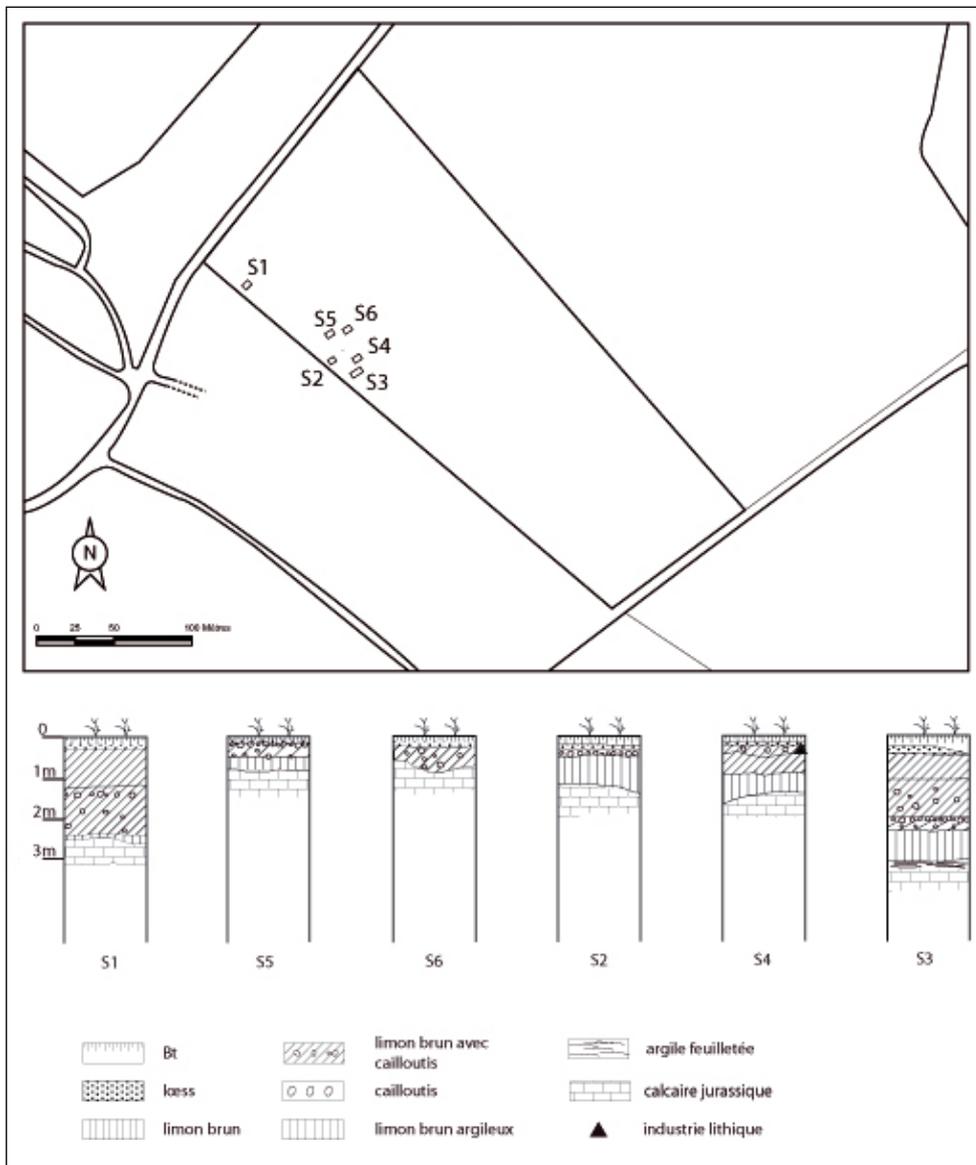


Fig. 22 - FEUGUEROLLES-BULLY, la Bruyère. Localisation des sondages et logs stratigraphiques.

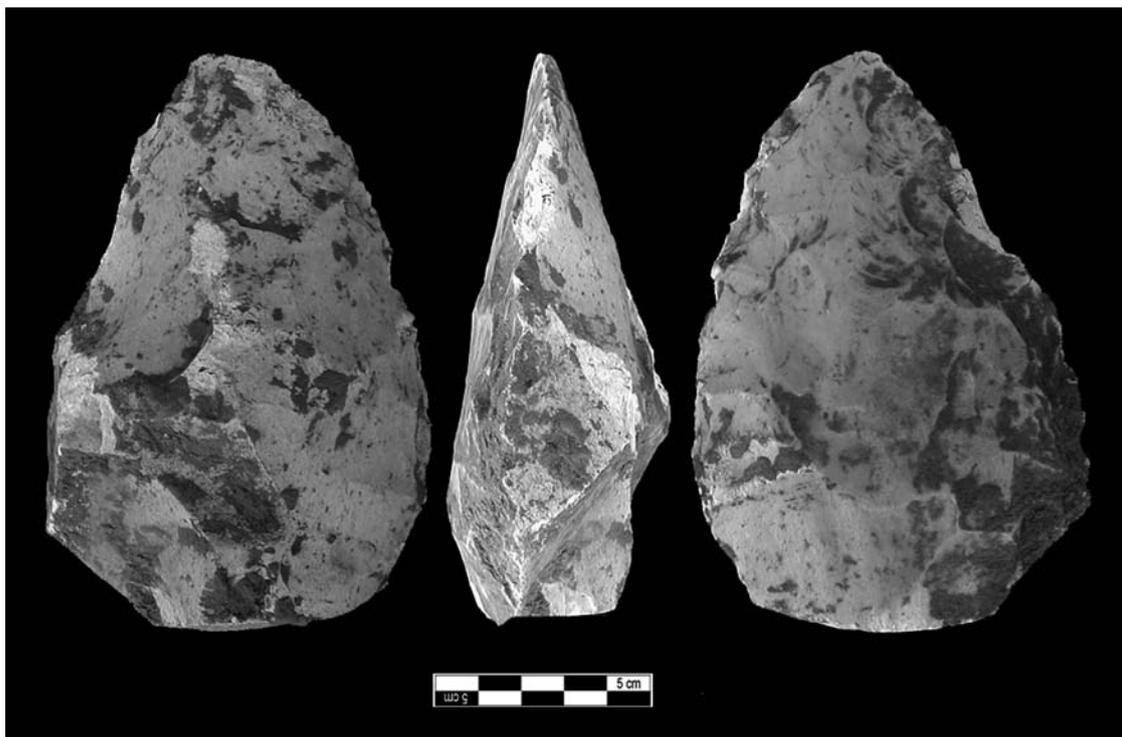


Fig. 23 - FEUGUEROLLES-BULLY, la Bruyère. Biface trouvé en position dérivée dans un cailloutis (s. 4) (cliché D. Cliquet).

la vermiculite dans la nappe moyenne aux dépens de la chlorite puis la disparition de ces minéraux remplacés par la kaolinite dans la nappe du Pléistocène ancien.

Par ailleurs, les systèmes karstiques de la vallée de l'Orne ont été étudiés par Pellerin, en particulier à la faveur des excavations menées lors de la construction d'Hérouville-Saint-Clair. Différents systèmes karstiques sont associés à différents niveaux de base, l'élaboration des réseaux étant liée au creusement progressif de la vallée. Selon cet auteur, le karst situé vers 60 m d'altitude est un karst à pitons pré-Pliocène comblé par une argile d'altération jaune-rougeâtre (voire verdâtre lors de l'extraction). Il se développe entre 42-45 m et 67 m d'altitude. Des alluvions de la haute terrasse de l'Orne recouvrent souvent ce karst mais sans jamais pénétrer à l'intérieur des poches. Il pré-existerait donc les hautes nappes de l'Orne. Ce karst est en continuité topographique avec les argiles à silex du Bessin et stratigraphiquement situé sous le Pléistocène ancien marin qui le ravine.

Par contre, les systèmes développés à des altitudes inférieures sont plus récents. L'altération a ainsi affecté les calcaires sous-jacents à la nappe IIIa (20 à 30 m ; Fw ; Quaternaire moyen ?) sous la forme d'un karst parfois rempli d'argile très rubéfiée. Quant au karst développé postérieurement à la nappe IIIb (Fx ; Saalien), il est généralement ouvert avec un mince liseré argileux sur les bordures constitué d'argile non évoluée par rapport à la fraction insoluble du calcaire encaissant. La formation de ces karsts a entraîné le soutirage des alluvions. Les terrasses de l'Orne et les rebords du plateau qui encadrent le fleuve ont livré à différentes époques les vestiges d'occupations du Paléolithique et plus récemment deux séries de pièces lithiques rapportables au Paléolithique inférieur et moyen à Fleury-sur-Orne et au Paléolithique moyen à Feuguerolles-Bully. Ces découvertes faisaient suite à la mise au jour d'un ensemble lithique rapportable à l'Acheuléen sur la moyenne terrasse de l'Orne à Biéville-Beuville, découverte qui avait pris une dimension toute particulière du fait de la rareté des témoignages relatifs à l'Acheuléen en Basse-Normandie, d'une part, et de l'utilisation de roches locales autres que le silex (grès) pour la confection de l'outillage lourd, d'autre part. Dans cette courte note consacrée au site de Biéville-Beuville, nous avons rappelé « l'occasionnelle » utilisation de matières premières de substitution ou complémentaires au silex maintes fois soulignée pour la Normandie. Les travaux conduits ces deux dernières années imposent de réviser ce « constat ». En effet, s'il est établi que l'utilisation du silex apparaît prépondérante en Normandie, quelques sites témoignent du recours aux roches locales.

Dans le cadre de cette problématique, des sondages ont été programmés sur le gisement de Feuguerolles-Bully ; site qui semblait correspondre à un piégeage en doline vers 50 m N.G.F. d'un niveau d'occupation. Cette configuration n'était pas sans évoquer l'assemblage lithique mis au jour dans le karst de Ranville.

Les pièces collectées en surface comportaient à la fois un outillage « lourd » constitué de pièces bifaciales en silex et une production d'éclats en silex et en grès. La méthode Levallois y était attestée. La petite série, comme celle de Ranville, semble se rapporter à la phase ancienne du Paléolithique moyen.

C'est ce dernier site qui a fait l'objet de notre attention. Le gisement de la Bruyère est localisé dans le méandre de Feuguerolles-Bully, à une altitude d'environ 50 m, le plateau culminant à 111 m. Le site se trouve donc sur le versant descendant vers la vallée de l'Orne, localisé à « l'interface » entre le Massif armoricain et les calcaires secondaires qui appartiennent au Bassin parisien. Six tranchées ont été ouvertes dans et latéralement à la « dépression » ainsi qu'en aval. L'ouverture a révélé la présence d'une tête de vallon descendant vers l'Orne, incision entaillant le substrat calcaire dans une zone de contact entre les calcaires jurassiques du Bassin parisien et les grès du Massif armoricain. Nous ne sommes donc pas en présence d'une doline.

Le calcaire se trouve à des profondeurs très variables (entre 0,50 m et 3,20 m de profondeur), sur une petite distance (environ 90 m). Nous retrouvons les profils géomorphologiques classiques levés dans la Campagne de Caen, à savoir un sol de surface qui se développe dans le dernier lœss du pléniglaciaire weichselien qui surmonte un ensemble constitué de cailloutis et un limon brun qu'il est possible de mettre en parallèle avec le limon brun feuilleté de J.-P. Lautridou et rapporté au début pléniglaciaire. À la base, nous retrouvons, dans certains sondages, un limon pédogénésé qui pourrait être rapporté au sol du dernier interglaciaire eemien susjacent à une argile feuilletée qui recouvre le calcaire altéré en surface. Seul le sondage 4 a livré un biface dans la partie sommitale du cailloutis, donc en position dérivée.

Faute de contexte chronostratigraphique, il faut donc se contenter de l'attribution large des industries de Feuguerolles au Paléolithique moyen.

Dominique CLIQUET, Jean BARGE  
et Sylvie COUTARD

BRONZE

FER

## FLEURY-SUR-ORNE

### Les Mézerettes et CD 120/ZL7

L'opération archéologique qui s'est déroulée sur près de 4 ha au lieu-dit « Les Mézerettes » à Fleury-sur-Orne fait suite au diagnostic mené en 2008 par L. Paez-Rezende (Inrap). Au final, l'intervention aura permis l'étude de deux

systèmes enclos du 2<sup>nd</sup> âge du Fer et d'une centaine de sépultures dont près de 80 étaient regroupées au sein d'une petite nécropole.

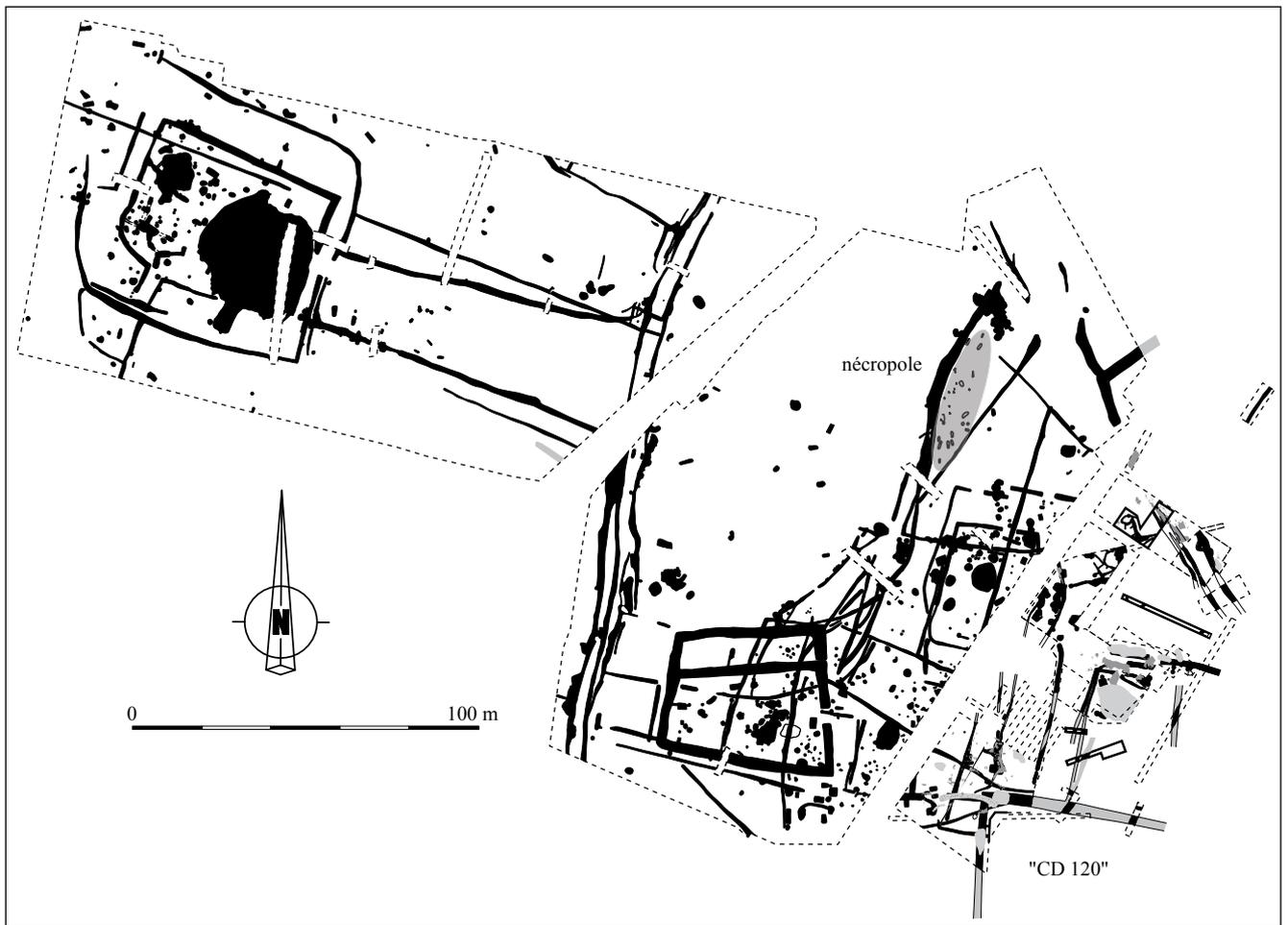


Fig. 24 - FLEURY-SUR-ORNE, les Mézerettes. Plan de la fouille.



Fig. 25 - FLEURY-SUR-ORNE, les Mézerettes. Aspect du comblement d'un fossé.

Le premier enclos, celui des « Mézerettes », se localise sur la partie occidentale de l'emprise. Il est délimité par des fossés aux dimensions relativement modestes qui ne dépassent que rarement le mètre de profondeur au niveau du décapage. L'emprise ceinturée par ces fossés est de 5250 m<sup>2</sup> environ. À l'intérieur, de nombreuses fosses ont pu être dégagées. Parmi ces dernières, une attention toute particulière peut être portée à une petite cave quadrangulaire de 3,5 m sur 1,5 m pour une profondeur de 70 cm sous le décapage. Si ce type de structure apparaît comme un grand classique des établissements contemporains de la région, la fouille a ici permis de dégager au bord de la fosse un lambeau de maçonnerie de pierres sèches parementées, vestige probable d'un solin calcaire qui pourrait illustrer un mode de construction à l'aide de sablières basses encore trop peu documenté. Parmi les autres fosses présentes sur cet enclos, plusieurs souterrains sont à signaler. Le plus vaste présente trois chambres reliées entre elles par des couloirs. Deux de ces chambres, toujours intactes au moment de la fouille, présentaient une hauteur sous voûte de 1,8 m. Mais la structure la plus étendue relevée sur cet établissement correspond à une carrière calcaire de plus de 500 m<sup>2</sup> dont le fond, plan, se situe 2,10 m sous le niveau de décapage. Un dépôt métallique recelant entre autres une frette et un fragment proximal d'épée a été rencontré dans le comblement de l'un des fours implantés en bordure de l'un des fossés de clôture. D'autres dépôts, de faune ceux là, ont été répertoriés dans le comblement de plusieurs autres structures. L'enclos se raccorde au réseau viaire par l'intermédiaire d'une parcelle allongée large de 25 m environ à l'intérieur de laquelle ont été implantées 4 des 8 sépultures directement liées à cette ferme. L'étude en cours devrait permettre de préciser la chronologie de ce premier ensemble.

Le second système enclos apparaît lui plus complexe. Il complète les données déjà obtenues voilà près de 20 ans par G. San Juan sur le site du « CD 120 » lors de la construction du périphérique sud de l'agglomération caennaise. Reconnu à l'intérieur de la fenêtre de fouille sur une surface de près de 8000 m<sup>2</sup>, ce complexe d'enclos s'étend probablement sur plus de 25 000 m<sup>2</sup>. Il s'agit de fait de l'un des ensembles les plus vastes reconnus sur la périphérie caennaise. L'étude étant toujours en cours, il convient de rester prudent sur ces premières données. L'ensemble des structures ne semblant pas synchrone, il est peu probable que, à aucun moment de son fonctionnement, cet établissement ait couvert une telle étendue. En l'état, il semble que les premières installations se mettent en place vers la charnière entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> âge du Fer et que le site est abandonné au cours de la période augustéenne, ce qui suppose une durée de fréquentation de 4 à 5 siècles. L'une des caractéristiques

de cet établissement réside dans la dimension importante de certains des fossés dont les plus importants ont pu être observés sur une profondeur de plus de 3,5 m sous le niveau de décapage, ce qui permet de supposer qu'à l'origine ils pouvaient proposer une profondeur de l'ordre de 4 m. Sur l'un des enclos, intégralement reconnu sur le décapage, un agrandissement a été permis par le remblaiement d'un tronçon de fossé limité par la mise en place de maçonneries de pierres sèches. Au sein de cet enclos, un silo aux dimensions assez exceptionnelles pour la région a été relevé. Mais ce sont plusieurs dépôts d'outils en fer qui retiennent plus particulièrement l'attention. Si ces derniers prennent place au sein de petites fosses, les fossés ont quant à eux livré plusieurs dépôts fauniques.

Globalement, la fouille a permis de recueillir près de 8000 restes céramiques (99 kg), 13300 restes fauniques (113 kg) et, hors parure, 118 objets en fer (8,2 kg). Certains des vestiges mobiliers découverts sur les deux établissements permettent ainsi d'entrevoir certaines activités qui y ont été pratiquées. De rares scories de forge et creusets témoignent ainsi d'une petite activité métallurgique ; quelques meules illustrent des activités de mouture probablement limitées aux besoins des occupants du site ; quelques fusaioles et de plus nombreux pesons trahissent des travaux de filage et de tissage. L'outillage métallique quant à lui se compose entre autres de nombreux lève-loquets, de plusieurs couteaux, de serpes et serpettes, d'un faucard, d'une herminette à douille, d'un petit soc d'araire,...

La nécropole prend place en marge du système enclos du CD 120/ZL 7. Elle regroupe 76 inhumations et 2 sépultures secondaires à incinération. Les quelques éléments mobiliers qui y sont associés (torques, bracelets et fibules), permettent d'en reconnaître une fréquentation à cheval sur La Tène ancienne et moyenne. Les tombes sont pour la plupart orientées nord-sud, la tête ayant pu être déposée aussi bien au sud qu'au nord. La nécropole, dont le plan s'étale le long d'un fossé qui a fait l'objet de plusieurs réfections, semble limitée vers le nord par deux fosses circulaires qui ont livré de surprenants ossements d'aurochs.

De façon plus anecdotique, il faut également signaler la mise au jour d'une sépulture de l'âge du Bronze en périphérie de l'établissement des « Mézerettes ». Cette structure a tout particulièrement livré deux poignards en bronze.

Hubert LEPAUMIER

La fouille du site de Fleury-sur-Orne « Parc d'activités, parcelle ZL13 » s'est déroulée de septembre 2008 à janvier 2009. Elle intervient dans le cadre de l'aménagement d'un parc d'activités et fait suite aux opérations menées par l'AFAN en 2000 et 2001 (Jahier 2000 et Paez-Rezende 2001). Implantée au sud de la commune, cette zone a été explorée sur une superficie d'environ 8000 m<sup>2</sup> et a livré 441 structures. Son occupation s'insère au sein d'un établissement rural laténien plus vaste. L'ensemble se développe sur un axe nord-sud dont la parcelle ZL13 constitue la partie la plus septentrionale. Elle est structurée par deux enclos principaux et l'amorce d'un troisième qui se prolonge hors de l'emprise vers l'est. Ces derniers organisent fortement l'espace et peu de structures ont été découvertes à l'extérieur. L'occupation se déroule sur une période longue, elle débute au cours de La Tène ancienne (fin du V<sup>e</sup> - début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) pour s'achever à la période de transition avec la période gallo-romaine (50/30 av. J.-C.).

L'occupation du site se divise en six grandes phases qui correspondent à l'implantation et aux différentes restructurations de ces enclos. L'occupation de La Tène ancienne se caractérise par l'utilisation du secteur comme une probable zone d'extraction de loess. Dans un second temps, quelques indices résiduels (fibules et céramique) pourraient placer l'implantation de l'enclos 6 et de la nécropole à la fin de cette période et au début de La Tène moyenne. La troisième phase (La Tène moyenne/début de La Tène finale) correspond au fonctionnement des enclos 5 et 6 dans leur premier état. Cette période se caractérise par l'implantation et l'utilisation de structures de stockage de type caves boisées. Ces dernières se présentent sous la forme de fosses rectangulaires munies d'une entrée et prolongées à l'opposé par un étroit corridor, vraisemblablement utilisé comme système de ventilation. Ces structures correspondent à un modèle particulier bien connu dans la Plaine de Caen.



Fig. 26 - FLEURY-SUR-ORNE, parc d'activités. Plan général du site et plan cumulatif avec les données AFAN.

Au cours de La Tène finale (phase 4), l'enclos 6 double sa superficie et l'enclos 7 est installé. Cette phase correspond à l'implantation d'un nouveau mode de stockage, sous la forme de fosses rectangulaires de type cellier situées le long des fossés d'enclos. Une cave souterraine est aussi creusée à l'intérieur de l'enclos 7. Cette structure voûtée est aménagée dans la plaquette calcaire. L'accès s'effectue au sud par un escalier disposé à la perpendiculaire de la chambre. Au nord, une petite goulotte sert de conduit de ventilation et/ou de passage pour le déversement des denrées. L'ensemble offre un volume de stockage proche de 14 m<sup>3</sup>. Ce type de structure a longtemps été considéré comme une spécificité armoricaine. Néanmoins, ces dernières années, plusieurs sites de la Plaine de Caen en ont livré comme à Cormelles-le-Royal, Mondeville « l'Etoile », Ifs ou Saint Martin-de-Fontenay. La cinquième phase, qui intervient à la fin de La Tène finale, se traduit par la modification et l'agrandissement de l'enclos 7. Les fossés de l'enclos 6 sont comblés, du moins partiellement, et quelques fours semblent en usage dans sa partie centrale. La phase de transition (50/30 av. J.-C.) constitue la dernière période d'occupation du site. L'occupation semble se replier vers le nord. Une dizaine de fours y sont implantés, la plupart d'entre eux sont installés dans le comblement terminal des fossés de l'enclos 6. Il s'agit de petits fours creusés en sape dans le sol et associant une chambre de chauffe circulaire de terre rubéfiée à une fosse de travail. L'usage de ces fours reste encore à clarifier. Une couche de limon brun sombre chargée en matériel divers recouvre la partie centrale de l'enclos 6. Elle pourrait résulter des rejets engendrés par cette dernière phase d'occupation.

L'espace entre les trois enclos, vide de structure, est interprété comme une zone de circulation. Sa partie ouest est occupée par une petite nécropole d'une trentaine de sépultures. Les quelques fibules qui y ont été découvertes offrent une datation qui s'échelonne de La Tène ancienne à La Tène finale. L'étude en laboratoire (G. Marie et A. Poirier) est en cours. Les premiers résultats tendent à confirmer le caractère familial de cet ensemble et augmentent à

une quarantaine le nombre minimal d'individus. Un seul mode d'inhumation a été déterminé, à savoir l'inhumation en fosse individuelle et une décomposition du corps en espace colmaté. Les sépultures ne présentent pas toutes la même orientation et les individus sont inhumés dans des positions différentes. La répartition spatiale par sexe ou par âge ne montre aucune sectorisation et aucun mode de recrutement particulier. Une sépulture isolée, plus récente (50/30 av. J.-C.), est située dans le comblement terminal d'un fossé de l'enclos 7.

Le site a livré un mobilier diversifié, un corpus *instrumentum* d'une cinquantaine d'objets (outillage, parure, serrurerie et quincaillerie), de rares rejets métallurgiques, quelques graines qui ont fait l'objet d'une analyse carpologique, et de la faune (étude en cours). L'ensemble céramique comprend 3556 tessons pour 231 formes. Outre l'étendue de la fourchette chronologique représentée, l'intérêt majeur de ce corpus se trouve aussi dans la présence d'un lot assez conséquent de céramiques de la transition avec l'Antiquité, assez méconnu dans la région. Une étude pétrographique (réalisée par A.-L. Manson en convention avec le service d'archéologie du Conseil Général du Calvados) a été menée en parallèle de l'étude typologique de la céramique (A. Monnier). L'analyse des pâtes montre des analogies avec les autres sites de la Plaine de Caen avec toutefois des similitudes plus marquées avec ceux du Bessin (secteur de Bayeux). L'intérêt tout particulier de cette étude réside dans l'analyse de l'évolution des pâtes céramiques de la transition avec la période gallo-romaine, travail encore inédit en Basse-Normandie.

Cette occupation s'intègre à l'étude du peuplement et de l'organisation spatiale protohistorique engagée depuis quelques années sur la Plaine de Caen notamment au travers des ensembles de Mondeville ou Ifs « Object'Ifs Sud ».

Mélanie DEMAREST

INDÉTERMINÉ

IFS  
Chemin de Nampioche

La commune d'Ifs ayant souhaité étendre son nouveau cimetière sur une surface d'environ 5000 m<sup>2</sup>, une série de sondages mécaniques a été réalisée en juillet 2009, grâce aux moyens mis à disposition par les services techniques de la Ville. L'extrémité sud de la parcelle était connue pour avoir livré l'indice de la présence d'une occupation antique repérée en prospection pédestre.

Parmi les six tranchées réalisées, seule la première a été positive. Des morceaux de tuiles ainsi que des débris calcaires attestent, sous la terre végétale, d'un fort arasement du site à cet emplacement. Cinq structures ont été identifiées : deux probables calages de trous

de poteaux (quelques blocs calcaires sans trace lisible de contours), une fosse limoneuse, une surface dallée de pierres plates (1 m maximum) et la base d'une fosse oblongue de fondation d'un mur.

Quelques rares éléments céramiques (tessons de céramique commune et fragments de tuiles) indiquent une probable datation antique ou au haut Moyen Âge. Cette occupation est donc limitée spatialement (maximum une centaine de m<sup>2</sup>).

Cyrille BILLARD

La dernière phase d'aménagement de la plateforme économique ZAC Object'Ifs Sud, menée par la société Normandie Aménagement depuis 1999 sur la commune de Ifs, a conduit à la prescription d'une fouille préventive sur une surface de 5 ha, réalisée par l'INRAP en 2008. Bien que l'étude soit encore en cours, les résultats sont à la hauteur de ceux obtenus lors des vastes investigations menées par E. Le Goff en 2000-2002 et complètent ainsi l'image de l'occupation particulièrement dense du secteur sud-est de Caen et de la mise en valeur de ce territoire depuis la Protohistoire.

Le gisement fait ressortir une occupation qui s'échelonne entre l'âge du Bronze et le début du second âge du Fer, suivie d'un réinvestissement partiel lors de la période gallo-romaine. Les vestiges mis en évidence, tous excavés, sont les témoins, d'une part, des diverses formes d'habitat qui s'y sont développées et, d'autre part, du monde funéraire qui les accompagnait.

La période de l'âge du Bronze est représentée par trois monuments funéraires circulaires, qui s'ajoutent alors à ceux détectés lors des premières tranches d'aménagement de la ZAC. Sur ces trois cercles, un seul a conservé des sépultures, quatre au sein du fossé et deux autres en satellite à l'extérieur du monument. La plate-forme est dépourvue de vestige funéraire, disparu probablement lors de l'arasement de la levée de terre centrale. Si la datation de ces monuments reste incertaine à défaut de mobilier, il semblerait que les comparaisons régionales ayant fait l'objet de datation par radiocarbonate démontrent une coutume particulièrement répandue au Bronze moyen et final.

Vers la fin de l'âge du Bronze et au cours du premier âge du Fer (Hallstatt C/D1) s'installe toute une série de vestiges domestiques ou péri-domestiques, témoignant d'un habitat ou de plusieurs entités d'habitat en aire ouverte. Cet ensemble constitue la suite d'une vaste occupation déjà observée lors des premières opérations archéologiques sur la ZAC. Il est difficile de dresser une image complète de cette première étape d'investissement domestique, puisqu'elle se développe sur une durée assez longue et de façon éclatée dans l'espace. De nombreuses installations peuvent d'ailleurs se rattacher aussi bien à cette phase qu'à la suivante, par manque de mobilier permettant une attribution chronologique. Cela concerne en premier lieu l'occupation qui se développe dans la moitié sud-est de la zone d'étude, comprenant des trous de poteau et une série de fosses que l'on peut identifier à partir de leur forme et leur comblement soit comme des silos, soit comme des fosses d'extraction. Le secteur nord-ouest accueille en revanche un ensemble de petits vestiges composés essentiellement de trous de poteau. Cette unité est interprétée comme une zone de greniers et de petites constructions sur poteaux, dont les rapports chronologiques et fonctionnels avec les autres installations restent encore difficiles à établir.

À la fin du premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3), l'occupation se structure autour d'un axe de circulation dont le tracé a été identifié grâce aux fossés qui bordent la voie de chaque côté. Il s'agit de l'un des grands axes viaires mis en évidence lors des précédentes investigations archéologiques sur une longueur de plus de 800 m. Orienté nord-ouest / sud-est, ce chemin aboutit au nord-ouest sur un axe de circulation orthogonal. Cette deuxième étape



Fig. 27 - IFS, ZAC Object'Ifs sud. Le bâtiment circulaire vu de l'ouest (cliché C.-C. Besnard-Vauterin, INRAP).



**Fig. 28** - IFS, ZAC Object'Ifs sud. Monument quadrangulaire funéraire vu du sud (cliché C.-C. Besnard-Vauterin, INRAP).

d'occupation apparaît sous forme d'un habitat groupé cloisonné, dont l'occupation perdure jusqu'au début du second âge du Fer. Dans un premier temps, l'espace est structuré par des tronçons de fossés de dimensions plutôt importantes sans pour autant ceinturer l'habitat, ce qui rend son interprétation peu aisée faute de traces d'éventuels aménagements en élévation. Ensuite, l'espace est subdivisé en plusieurs parcelles par des fossés de taille modeste. Situées de part et d'autre du chemin, ces parcelles abritent une ou plusieurs habitations, des greniers et quelques silos, mais là se pose le problème de l'attribution chronologique avec l'étape précédente, celle de l'habitat ouvert. L'une des parcelles la mieux identifiée regroupe au sein d'un espace de 1750 m<sup>2</sup> au moins un silo, trois ou quatre greniers et une habitation rectangulaire sur tranchées de fondation de 6 m de large par 7,5 m de long. À une cinquantaine de mètres au sud se situe une autre parcelle, délimitée en partie par un fossé modeste et probablement par une clôture en élévation. Hormis plusieurs greniers, la construction principale est ici un grand bâtiment de plan circulaire pourvu d'un porche. À partir de la tranchée de fondation destinée à l'implantation de la paroi à poteaux jointifs, les dimensions de l'édifice sont estimées à 13 m de diamètre, tandis que le quadruple rang de trous de poteau du porche indique une longueur de 6 m. Avec ces dimensions importantes, cette construction se démarque nettement des maisons circulaires connues régionalement pour la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer, comme celles du village de Cahagnes, ou de la résidence de Courseulles-sur-Mer du début du second âge du Fer. Monument, lieu public, demeure du maître..., ce ne sont là que les toutes premières hypothèses pour cet édifice à l'aspect monumental situé à l'écart des autres lopins bâtis.

À cet habitat s'associent cinq groupes funéraires rassemblant en tout au moins 130 inhumations et quelques incinérations. Les deux ensembles les plus importants s'organisent chacun autour d'un monument fossoyé quadrangulaire, bâti l'un au nord et l'autre au sud du chemin et orienté vers celui-ci. La particularité du plus

grand ensemble, impliquant pas moins de 70 individus, est son installation au sein de carrières de loess. Les corps y sont enterrés, souvent dotés de parure, selon une orientation dominante nord-sud tout en manifestant de nombreux recoupements. À une soixantaine de mètres de cet ensemble, un groupe d'une dizaine de défunts trouve également place dans une série de fosses d'extraction, en réemployant ici les cavités existantes de façon opportuniste. Deux autres unités s'organisent en aire ouverte, l'une respectant une orientation nord-sud et l'autre est-ouest. Si la chronologie de ce dernier ensemble reste encore incertaine, faute de mobilier, la datation pour les autres tourne autour de la fin du premier âge du Fer et le début du second.

Tout au long du second âge du Fer, le secteur se trouve mis à l'écart de tout nouvel investissement domestique, mais l'axe de circulation est resté en usage. Si l'occupation se développe dans le secteur environnant par la création de plusieurs fermes encloses, il est probable que cet espace ait pris un usage agraire. Ce n'est qu'à partir de l'Antiquité, et plus particulièrement durant les deux premiers siècles après J.-C., que le lieu se voit réinvesti par des installations domestiques, dont un four en maçonnerie, un puits et des fosses, l'ensemble étant dispersé sur une distance de près de 150 m. Certaines des anciennes limites parcellaires sont reprises, d'autres sont créées. En l'absence de toute trace de bâtiment et devant la faible quantité de mobilier domestique, on ne peut qu'associer ces installations à une activité saisonnière liée au travail des champs.

Cette dernière partie de la fouille de la ZAC Object'Ifs Sud a donc permis d'étudier sur une surface jusqu'alors inégalée une vaste occupation centrée sur le premier âge du Fer et cumulant habitat, structures funéraires, parcellaires et réseau viaire. Avec la fouille de Cagny, conduite par Pierre Giraud, elle renouvelle complètement les données disponibles sur cette période.

L'opération de diagnostic réalisée sur les parcelles B 121 (Le Moulin Fouleux) et B 607 (rue Paul Duhomme), à Jort, a été motivée par un projet de construction de maisons individuelles. La parcelle du Moulin Fouleux est située au sud-est du bourg, en bordure de la Dives, la seconde parcelle étant localisée au sud du bourg et de l'église paroissiale. Cette opération a permis de mettre en évidence plusieurs occupations s'échelonnant de La Tène à la période médiévale.

Dans la parcelle du Moulin Fouleux, ce sont exclusivement des vestiges du Haut-Empire qui ont été mis au jour. Il s'agit d'abord d'une grande fosse ayant livré du mobilier de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle. L'occupation est ensuite matérialisée par quelques fosses et plusieurs bâtiments en pierres ou sur solins de pierres, dont un édifice de plan carré, construit avec soin, pouvant correspondre à un *fanum*. Celui-ci aurait été édifié à proximité du point de passage de plusieurs voies sur la Dives. L'abandon de

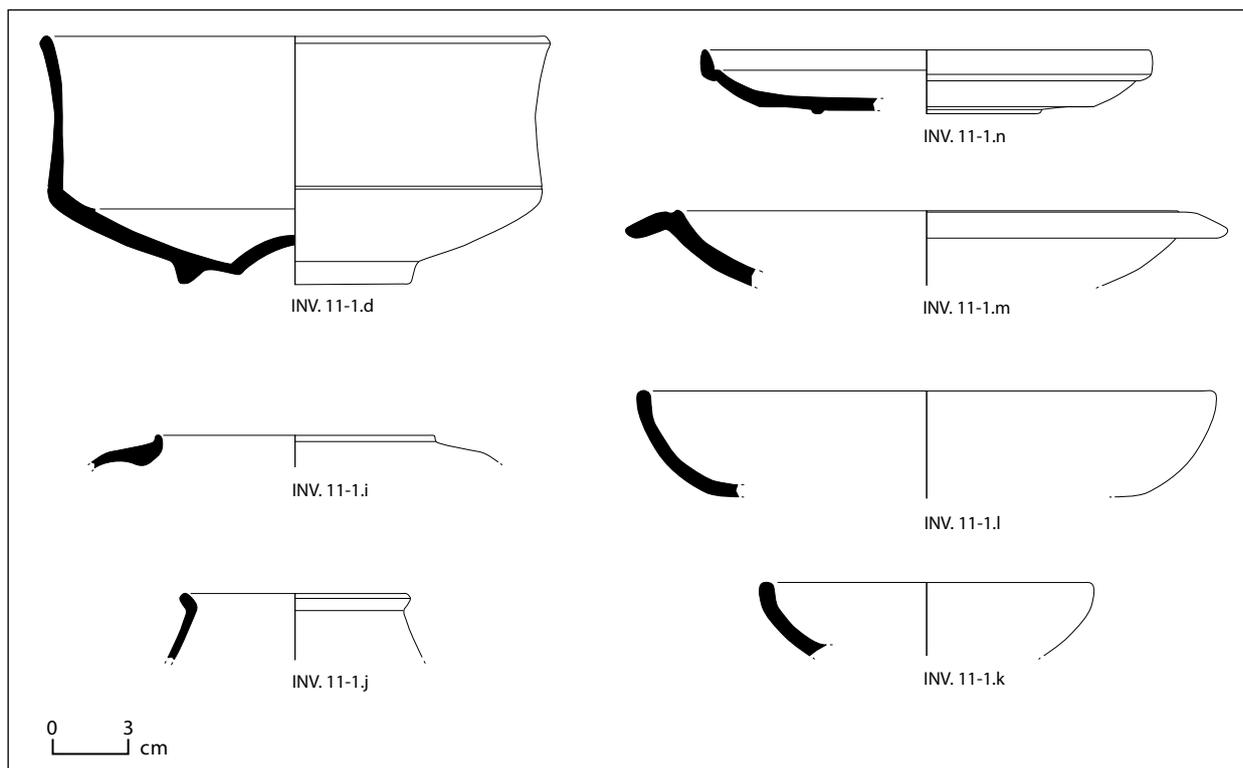


Fig. 29 - JORT, le Moulin Fouleux, rue Paul Duhomme. Lot de *terra nigra* (première moitié du I<sup>er</sup> siècle) (dessin INRAP).



Fig. 30 - JORT, le Moulin Fouleux, rue Paul Duhomme. Cella du *fanum* (I<sup>er</sup> siècle - première moitié du II<sup>e</sup> siècle) (cliché INRAP).

ces bâtiments semble intervenir au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle ou de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Les dernières traces d'occupation antiques découvertes lors du diagnostic sont représentées par deux fosses utilisées comme dépotoir à la fin du II<sup>e</sup> siècle et au cours de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.

Les sondages réalisés dans la parcelle B 607 ont permis de mettre en évidence les indices d'une occupation protohistorique avec une sépulture isolée en pleine terre attribuable à La Tène ancienne qui peut être mise en relation avec une nécropole d'une dizaine d'individus reconnue à

proximité en 1997, ainsi que les traces lacunaires d'une occupation de La Tène moyenne représentée par une fosse et, probablement, plusieurs trous de poteau. L'emprise de cette occupation demeure cependant délicate à définir. Un site d'habitat médiéval des IX<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles a également été mis au jour. Reconnu sur une surface d'environ 2 000 m<sup>2</sup>, le site comprend plusieurs bâtiments sur poteaux associés à de probables fonds de cabane et plusieurs fosses dont quelques silos.

François DELAHAYE et Ludovic LE GAILLARD

MOYEN ÂGE

## JUAYE-MONDAYE

### Abords de l'abbaye

À la demande de la communauté religieuse des Prémontrés de Mondaye, un diagnostic archéologique a été réalisé à l'abbaye Saint-Martin de Mondaye. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement du parvis de l'abbatiale associé à la création d'une allée vers la Porterie.

Les sondages ont permis de mettre au jour les vestiges des premières travées de l'abbatiale gothique édifiée au début du XII<sup>e</sup> siècle. La nef de cette première église, d'une largeur moindre que l'église abbatiale actuelle, devait être constituée d'un vaisseau central flanqué de deux collatéraux. L'espace intérieur était rythmé par des travées régulières dont la trame a été conservée dans l'édifice moderne. Un escalier d'accès à la coursière a pu être mis en évidence dans l'angle sud-ouest de cette nef et quelques éléments suggèrent l'existence d'un portail probablement décentré vers le sud. Cette anomalie pourrait s'expliquer soit par la présence d'un clocher dans l'angle nord-ouest de l'édifice comme le suggère la tradition, ou par l'insertion dans la construction gothique d'une église plus ancienne. La construction de cet édifice a nécessité un remaniement du terrain avec la création d'une vaste plate-forme.

Lors des pillages menés pendant les guerres de Religion en 1562, l'abbaye semble avoir été fortement endommagée. À partir de 1570, des travaux de restauration sont engagés. L'état des premières travées de la nef ne permettant pas d'envisager leur réhabilitation, le choix s'est porté sur la construction d'un nouveau mur de façade au niveau de la quatrième travée mis en œuvre grâce à la récupération des pierres des murs occidentaux. Cependant, afin de maintenir les bâtiments conventuels et le cloître qui se développaient au sud de l'église, le mur gouttereau méridional a été conservé en élévation. C'est probablement à cette même époque qu'une importante structure circulaire, constituant soit un clocher provisoire, soit un colombier, a été édifée au niveau du contrefort cornier sud-ouest.

Les travaux de reconstruction du monastère initiés à partir de 1705 paraissent tenir compte des dispositions antérieures, notamment dans le but de conserver au même emplacement l'autel, malgré une modification de l'espace liturgique et l'adoption d'un autel à la romaine.

François DELAHAYE



**Fig. 31** - JUAYE-MONDAYE, abords de l'abbaye. Vestiges de la façade et de l'angle sud-ouest de l'église abbatiale gothique ; au premier plan, structure circulaire (base de tour ?) (cliché INRAP).

Dans le sud du Cinglais se dresse le Château Ganne, ancienne forteresse d'une famille de la moyenne aristocratie normande, les La Pommeraye. Depuis 2004, des recherches archéologiques y ont été entreprises. Le relevé topographique a montré l'organisation de la forteresse en trois enceintes fortifiées (haute cour, basse cour principale et basse cour secondaire) alignées d'ouest en est sur une crête rocheuse.

La basse cour principale - qu'on pourrait qualifier de basse cour noble - est désormais la partie la mieux documentée du château. Des bâtiments signalés aujourd'hui par des reliefs couvrent la partie occidentale ; desservis par un chemin central menant de l'entrée à la tour porche, ils s'organisent en deux alignements adossés à l'enceinte nord et sud. C'est sur une partie de ces reliefs, au sud-ouest de la zone enserrée par la courtine, que les recherches archéologiques portent depuis 2008. Les quatre années de fouille qui ont précédé ont permis de mettre en évidence, du côté nord, une chapelle et un bâtiment domestique, et du côté sud, à proximité immédiate de la zone actuellement fouillée, un vaste bâtiment de 40 m de long qui possédait un étage. Au rez-de-chaussée, il disposait de trois salles de réserves dont deux qui s'ouvraient sur la cour. L'étage pouvait abriter l'*aula* et peut-être également une *camera* (chambre de parement ou chambre privée). Ce bâtiment servait d'appui à une terrasse construite peu après la courtine maçonnée. Dans la partie qui longe le bâtiment, cette dernière était sans doute abritée par une toiture. Les découvertes effectuées au cours de la campagne 2009 remettent en partie en question l'interprétation qui avait été faite de l'organisation de l'extrémité ouest de ce bâtiment.

Le projet de fouille 2008-2010 vise à compléter l'étude de la basse cour par des recherches dans le quart sud-ouest, où les reliefs très prononcés suggéraient la présence de maçonneries encore bien conservées. La zone d'étude a été appréhendée en fonction de ces reliefs : d'une part en bordure de la courtine sud (secteur 4, à l'est) et d'autre part sur des reliefs isolés dessinant un carré (secteur 6 à l'ouest). La première année a permis de mettre en évidence des structures maçonnées complexes : courtine, cuisine carrée, tourelles, mur à ébrasements. Elle a permis également de constater l'étalement chronologique de ces constructions et leurs remaniements importants dans le secteur 4 comme dans le secteur 6. Pour mieux comprendre ces remaniements et les relations des bâtiments entre eux, il a fallu, en 2009, élargir les deux secteurs.

#### Le secteur 4

Il englobe toutes les structures qui s'étendent dans les carrés I à N 37 à 41, c'est-à-dire depuis la courtine, au sud, jusqu'au chemin menant à la tour porche, au nord, et depuis le bâtiment résidentiel du secteur 2, à l'est, jusqu'au secteur 6, à l'ouest. En 2009, les recherches se sont poursuivies sur la tourelle orientale (en J 40-41), la tourelle occidentale (en J-K 36-37) et le mur à ébrasements (en K 37-38-39-40).

Les recherches se sont poursuivies sur les anciennes zones de fouille et des structures nouvelles sont apparues dans les zones nouvellement ouvertes. Prolongeant le bâtiment résidentiel du secteur 2 et appuyé contre lui, un espace enserré d'un mur lié à l'argile a été découvert, il commandait l'accès à la tourelle orientale (en J 40) ; bien que sa fonction reste encore inexplicée, on constate son rôle de protection devant la tour mais il est difficile de le situer chronologiquement. À l'intérieur de cet espace et sous le mur, de petits foyers antérieurs ont été observés et fouillés, ils ont livré un peu de céramique. La tourelle orientale formait un secteur déprimé (J 40-41) dû à un passage étroit permettant d'entrer dans une petite pièce comportant deux niveaux. Un arc de pierre soutenait le sol de l'étage. Malgré la pose d'étais, il n'a pas été possible de préserver cet arc dont une partie s'est effondrée empêchant la poursuite de la fouille.

La tourelle occidentale (en K 36-37), dont les dimensions (4,40 m x 4,60 m) sont voisines de celles de la tourelle orientale, est appuyée elle aussi contre le mur à ébrasements. On y accédait à partir de la basse cour, au nord. L'entrée a des dimensions identiques à celle de la tourelle Est et se situe, symétriquement, au même emplacement. Cette petite tour à deux niveaux ne présente aucune trace d'arc mais au contraire celles d'un plancher dont les traces sont bien visibles dans la maçonnerie. Le niveau inférieur semble comblé de débris de démolition parmi lesquels un squelette complet de chat ( ? ) et celui d'un grand chien en connexion anatomique.

Les deux tourelles orientale et occidentale s'appuient sur un mur est-ouest long de 20 m, et large de 1,60 m, situé dans l'alignement du mur latéral sud du bâtiment résidentiel. Contrairement à ce dernier, il est largement et régulièrement percé de trois portes aux dimensions assez comparables (mais dont les seuils ne sont pas au même niveau) placées à chaque extrémité où elles donnent accès à une des tours et au centre permettant d'accéder à la terrasse de terre. De part et d'autre du passage central, le mur est percé de deux fentes de jour à ébrasements. Les deux fentes situées à l'ouest étaient obturées de maçonnerie faite de blocs de grès schisteux et d'un solide mortier. Dans les deux cas, cette maçonnerie enserrait un trou de boulin traversant. Il est donc probable que la fermeture de ces fentes a correspondu à une campagne de travaux qui touchait les parties hautes de la pièce puisqu'elle nécessitait un échafaudage. Vers l'ouest, au-delà de la porte qui s'ouvre sur la tour occidentale, le mur arasé se prolonge et s'élargit en dessinant un large arc de cercle. Sa position enserrée dans les racines d'un arbre n'a pas permis d'observer le parement sud du mur. En revanche, le parement nord est apparu recouvert d'un enduit.

L'orientation des fentes de jour montrait que l'intérieur de la pièce concernée se situait au nord du mur, vers le centre de l'enceinte. Il existait par conséquent un autre mur face au mur à ébrasements. Pour connaître son emplacement et

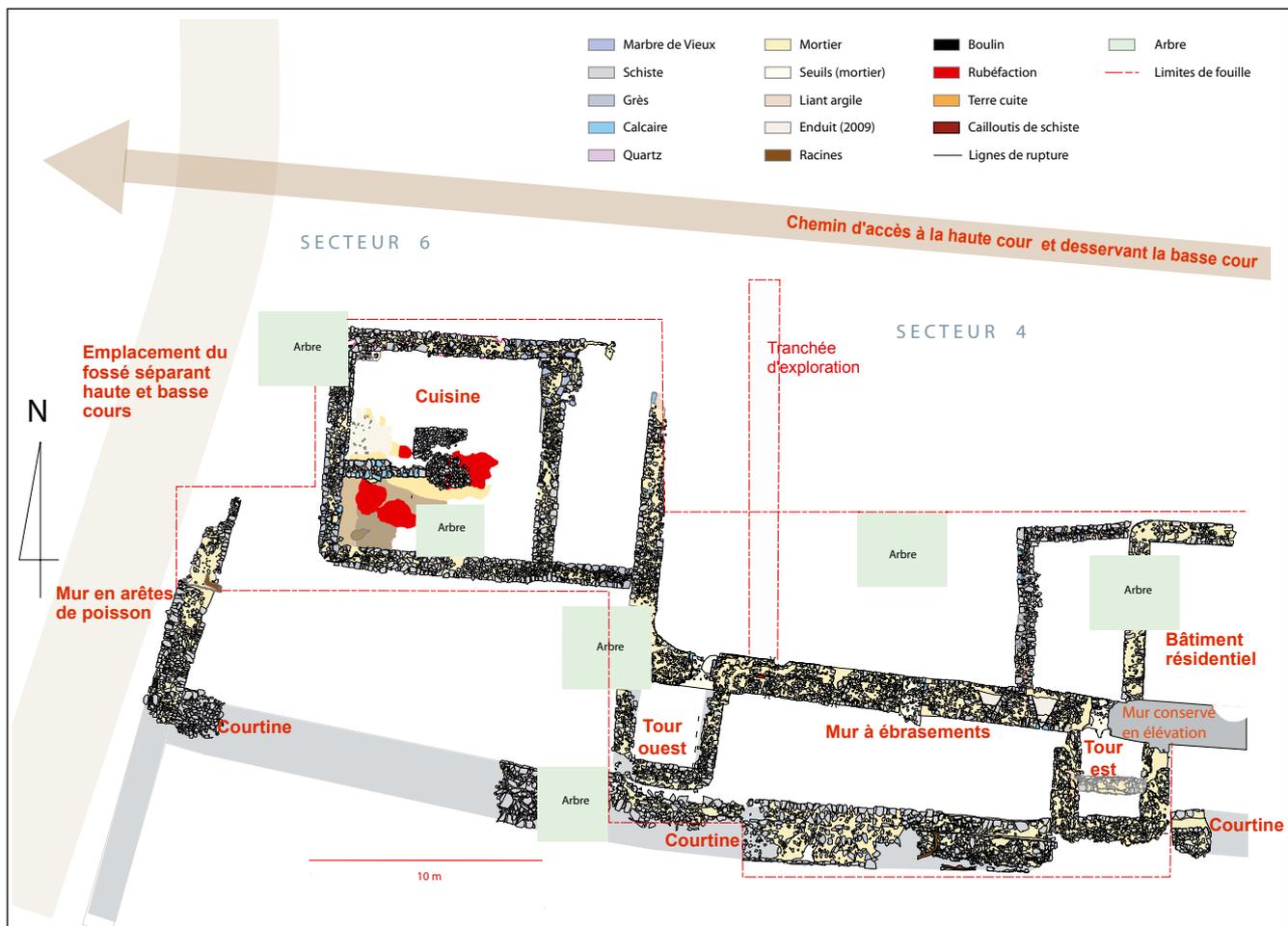


Fig. 32 - LA POMMERAYE, Château Ganne. Plan de la zone de fouille.

la largeur de la pièce, une tranchée exploratoire manuelle a été réalisée en K-L-M-N 37 jusqu'au substrat rocheux. Aucun mur n'a été découvert mais des aménagements du rocher ont été repérés : un replat à l'extrémité nord et, en contrebas de ce replat, un trou de poteau vertical de faible diamètre (0,18 m) mais profondément enfoncé (0,62 m) qui témoigne d'un pieu placé à force et disparu en place. La tranchée a donc confirmé l'existence d'une phase d'occupation précoce très fortement remaniée. Elle a montré également la présence, au pied du mur à ébrasements, d'un niveau de circulation d'argile ocre jaune compact portant des traces de passage et de foyers.

On a pu observer que l'arc de cercle se prolongeait à angle droit dans le secteur 6. Il devrait permettre, en 2010, de connaître la largeur de la pièce, s'il est possible de mettre en évidence un retour.

### Le secteur 6

L'attention s'est concentrée en 2009 sur le mur en arête de poisson (sur sa face ouest K-L 32) dans le but de vérifier s'il se prolongeait ou non vers le nord et si son parement présentait un appareil identique sur ses deux faces. Le mur s'est révélé très fortement dégradé et déversé sous l'effet de la poussée des terres. Le parement recherché n'étant pas préservé, il reste, en 2010, à observer ce parement interne et le contact entre le mur en arête de poisson et celui qui le prolonge vers le fossé sud du château (I-J 32).

Le bâtiment carré découvert en face de la chapelle, au sud du chemin d'accès à la tour porche, se situe dans les carrés L-M-N 34-35-36. En 2008, il semblait isolé. Le bâtiment (10,20 m x 10,60 m) est conservé sur cinq à six assises irrégulières. Le mortier y est peu abondant. Les murs d'épaisseur variable (0,70 m à 1 m) sont composés de blocs très divers. On note par exemple la présence de marbre de Vieux qui pourrait provenir des environs de Thury-Harcourt. À la base des murs ouest et est, une assise débordante est visible uniquement sous la partie nord et correspond dans les deux cas à un coup de sabre qui laisse penser que cette extrémité a été reconstruite. Il est également apparu que les murs nord et sud se prolongeaient vers l'est au delà du carré et que le mur qui ferme le carré correspondait par conséquent à une réfection. Aucune observation nouvelle n'a été faite sur l'entrée située dans l'angle nord-est. En outre l'extrémité ouest du mur septentrional a été bâtie sur un niveau constitué de nodules de terre cuite qui renfermait un élément de poterie brun noir très sableux à paroi très fine, de toute évidence modelée, qui ne ressemble à aucun autre exemple parmi les céramiques découvertes jusqu'à présent sur le site.

Les campagnes 2009 ont été consacrées au décapage fin des niveaux d'occupation de cette pièce qui a livré, principalement dans sa partie sud, une grande quantité de matériel des niveaux de circulation et de multiples foyers. Les éléments les plus remarquables sont un mur de refend est-ouest (M 34) et trois foyers superposés (en M 34-35).

Le mur de refend (M 34) formé de gros blocs de pierres sèches a été étudié, relevé et démonté. Vers le centre de la pièce, son extrémité, qui repose sur le dernier état du foyer central, est très mal conservée et il n'est pas possible de savoir si le mur se prolongeait au-delà. Sa fonction reste inexpliquée.

Trois foyers superposés (et non deux comme on le pensait en 2008) ont été découverts au centre du bâtiment carré. Les deux foyers supérieurs sont constitués de plaquettes de grès schisteux disposées obliquement à la manière d'écaillés de poisson. Leurs contours sont géométriques : le foyer supérieur s'apparentant à un cercle, le foyer inférieur à un carré. Au contact du feu, au centre, ses pierres ont éclaté en laissant un vide qui peut expliquer la mise en place du foyer supérieur. Au-dessous, le sol est apparu rubéfié indiquant l'existence d'un foyer primitif qui a été beaucoup utilisé. Plusieurs monnaies ont été découvertes dans cette pièce ainsi qu'une grande quantité de céramique, des ossements d'animaux consommés et des objets. La chronologie des monnaies correspond bien à la chronologie stratigraphique et permet de faire l'hypothèse d'une occupation à la fin du XI<sup>e</sup> siècle pour le premier foyer et dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle pour le second. Ces hypothèses seront toutefois à valider en 2010 notamment avec un examen approfondi des objets.

Les foyers centraux et le mobilier confirment la fonction domestique de la pièce. La fonction artisanale (forge) a été écartée bien que des scories soient présentes, aucune battiture n'ayant été découverte aux abords des foyers.

L'évier se situe au sud-ouest du bâtiment carré, dans l'angle opposé à l'entrée, sous une souche. L'évacuation traverse le mur. En dessous de celle-ci (L 34), une large fosse remplie de terre brune a été mise en évidence. Elle contenait une très importante quantité de céramique qui a été prélevée. La terre brune comblait une dépression de terre jaunâtre qui constitue le niveau supérieur du rempart et semble avoir été rapportée.

Un décapage général des carrés L-M-N 36 a révélé la présence du retour du mur à ébrasements. Celui-ci a été mis au jour sur toute sa longueur apparente mais pas sur toute sa largeur. Son assise supérieure rectiligne confirme qu'il a été rasé délibérément. Cette découverte indique que la pièce qui s'étendait en avant du mur à ébrasements mesurait au moins 10,80 m de largeur interne.

Les données recueillies permettent un phasage provisoire. Dans une phase ancienne, des structures maçonnées au sud ont retenu des terres brunes et une imposante quantité de déchets notamment du fait de la présence d'un foyer voisin qui a fonctionné pendant une longue durée. Cet édifice a ensuite été raccourci et a été séparé de la pièce à ébrasements qui a changé de fonction à cette époque. Dans la seconde phase de la cuisine, le foyer a été refait : d'abord carré, il a ensuite adopté une forme ronde et le mur de refend central a été ajouté.

Un lot considérable d'ossements animaux a été découvert. Leur étude et celle de la céramique doivent permettre de connaître l'alimentation d'un château aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

Les recherches conduites en 2008 sur le secteur sud-ouest de la basse cour noble avaient permis de mettre en évidence deux ensembles bâtis : celui du secteur 4 (mur à ébrasements, puis tours, puis courtine) et celui du secteur 6 (cuisine). Les campagnes 2009 ont permis de relier ces deux secteurs par la découverte d'un mur commun à la grande cuisine et à la pièce à ébrasements. Elles ont confirmé la chronologie déjà proposée pour ces constructions, confirmant l'ancienneté de la pièce à ébrasements et sa probable contemporanéité avec la grande cuisine. L'épaisseur chronologique du site s'est trouvée confirmée ainsi que l'existence d'une riche construction détruite et récupérée pour réaliser les aménagements successifs.

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

---

## LOUVIGNY

### Les Douais

---

Le Service régional de l'archéologie a été amené à examiner le projet d'aménagement d'un golf compact à Louvigny, au lieu-dit « Les Douais », projet dont l'impact sur le sous-sol serait a priori très limité. Considérant que, en raison de leur nature et de leur localisation dans un secteur archéologique très riche, situés à l'emplacement d'une villa gallo-romaine et d'un site d'habitat de l'âge du Fer, tous deux reconnus par prospection aérienne, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, des mesures techniques visant

à la préservation des vestiges archéologiques ont été mises en place : sur une partie du projet, les travaux de terrassement (y compris l'enfouissement des réseaux) ne devront pas dépasser 30 cm de profondeur sous la cote du terrain actuel. Tous travaux susceptibles d'entraîner un compactage du sous-sol sont également interdits sur ce périmètre.

Cyrille BILLARD

Le projet d'aménagement d'une zone commerciale et de loisir déposé par la société Décathlon à Mondeville a motivé la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique. Ce projet constitue la deuxième tranche d'un programme d'aménagement plus vaste qui s'étend au nord de la route départementale 613 sur une grande parcelle qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 2008.

L'opération a permis de mettre au jour un ancien chemin existant probablement dès l'âge du Fer et qui a pu perdurer au cours de l'Antiquité et du Moyen Âge. Un second chemin desservant l'habitat médiéval de « La Colombe »

situé à proximité de l'emprise du projet a également été reconnu. Outre ces deux chemins, le diagnostic a livré quelques fossés parcelaires dont certains peuvent être mis en relation avec le site de Cagny situé au nord. Le mobilier archéologique demeure très pauvre. Seule la découverte dans une fosse d'un vase tronconique orné de boutons et attribuable à l'âge du Bronze ancien est à noter.

François DELAHAYE

L'étude programmée en mars 2009 sur cet ensemble classé monument historique avait pour objectif initial de réinterroger l'habitat médiéval de pierre en contexte rural - *a fortiori* l'habitat seigneurial « bas-normand » - dans

une perspective architecturale et spatiale. Effectuée dans le cadre d'un travail universitaire, elle a permis en outre de tester un certain nombre de méthodes, tant en matière d'archéologie spatiale que « monumentale ».

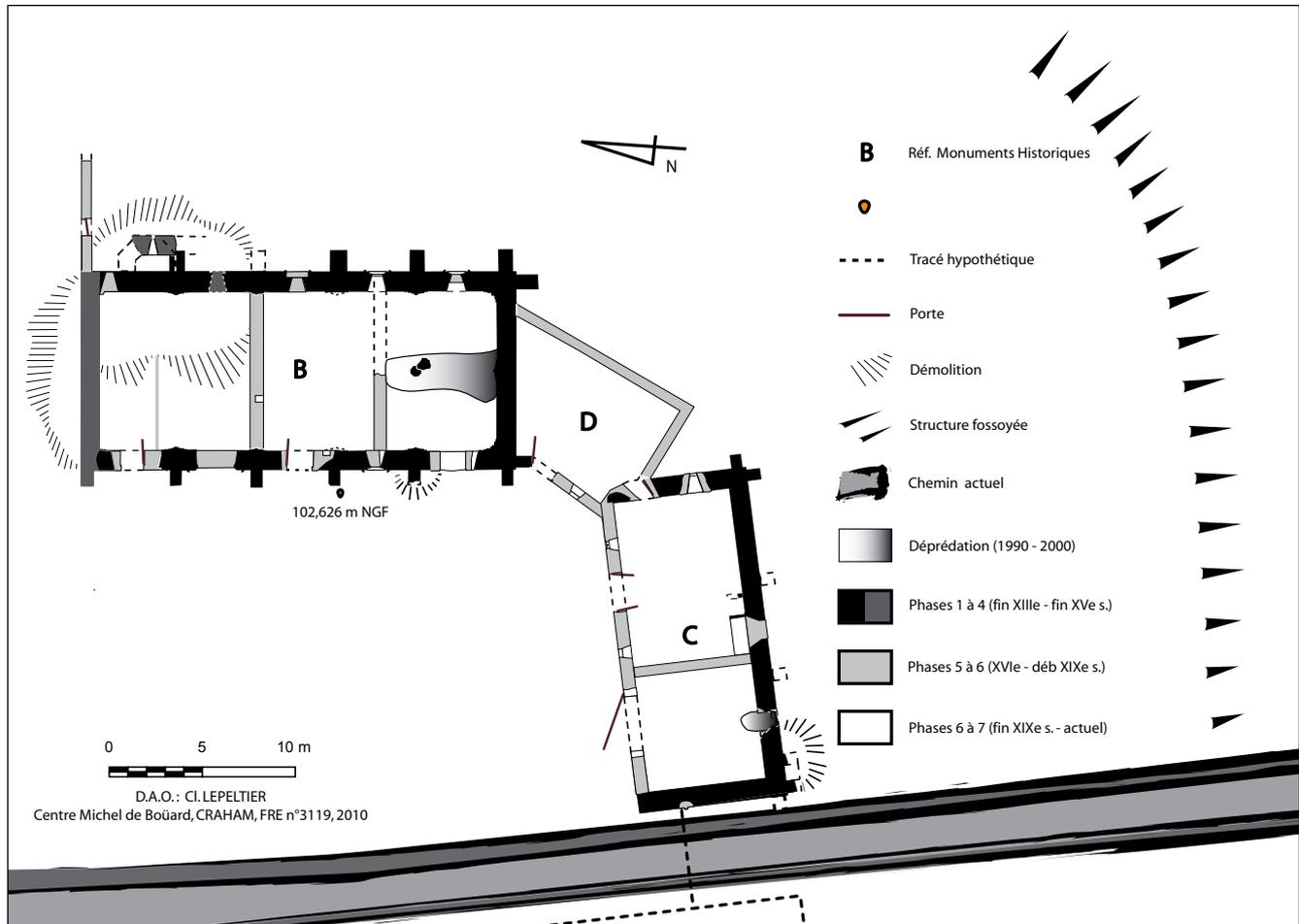


Fig. 33 - OUILLY-LE-TESSON. Plan masse de l'ensemble étudié (1<sup>er</sup> niveau).

Le site retenu se trouve en bordure méridionale de la Plaine de Caen, sur le versant nord de la vallée du *Laizon* - entre Pays d'Auge à l'est et Pays de Cinglais à l'ouest -, soit à l'interface de formations géologiques primaire et secondaire. L'ensemble apparaît aujourd'hui en marge du bourg d'Ouilly-le-Tesson, à environ 400 m à l'est de l'église Saint-Aubin.

Pour autant que l'examen des données *in situ* nous permette d'en juger, les deux bâtiments étudiés, pour partie en ruine, s'organisent autour d'une cour, que ferme au nord un troisième bâtiment classé, non moins digne d'intérêt. Le tout semble avoir été ceint d'un fossé à profil en U, aux tronçons localement conservés et traversé par le chemin actuel dit du « Manoir », menant au « Fond Cailloux » d'une part, au « Moulin Fouleux » d'autre part. L'édifice principal de plan rectangulaire est orienté nord-sud. Se déployant sur près du double de la surface du second bâtiment, soit sur près de 320 m<sup>2</sup> hors oeuvre, il s'organise sur deux niveaux présentant en façade une série de contreforts saillants, qui définissent une structure à cinq travées. De même plan, le second bâtiment est quant à lui disposé perpendiculairement au précédent suivant un axe est-ouest. Sa structure originelle présentait semble-t-il trois travées, l'état des données ne permettant pas d'affirmer la présence initiale d'un niveau de comble.

Il résulte donc de cette étude archéologique - le cadre d'implantation général des structures bâties mis à part - que les bâtiments ont subi de profonds remaniements tant du point de vue structurel que fonctionnel, et ce vraisemblablement entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier bâtiment (B) - peut-être entrepris à l'initiative d'un certain Hernal (II) d'Ouilly (av. 1287- ap. 1319), chevalier richement doté - ne présente pas moins de sept phases de reprises en parement, dont quatre pour la période médiévale (f. XIII<sup>e</sup>-f. XV<sup>e</sup>). Ce dernier présente alors toutes les caractéristiques du bloc résidentiel

compact, la phase II imposant cependant une redéfinition des conditions de circulation et de la distribution interne des pièces. Initialement voûté, le rez-de-chaussée devait constituer un espace à vocation utilitaire de type cellier, bien que l'éclairage et l'apparat décoratif de ce niveau invitent à la prudence ; tandis que le second niveau semble pouvoir être interprété comme un espace résidentiel, à usage privé, voire même accessoirement public.

Le second bâtiment (C), s'il présente six phases de reprises dont peut-être deux pour l'époque médiévale, n'en demeure pas moins d'interprétation délicate. Très mal calé chronologiquement, il pourrait tout aussi bien avoir rempli une fonction à caractère résidentiel, domestique, ou cultuel.

En définitive, cet ensemble archéologique semble pouvoir se définir topographiquement et architecturalement ; il résulte du substrat sur lequel il s'implante, substrat aussi bien géographique qu'historique, naturel que culturel. Le bâtiment B constitue à cet égard un bon représentant du type logis. Enfin, si bon nombre de sources ont été sollicitées puis croisées en vue d'obtenir un ensemble de données exploitables historiquement et archéologiquement parlant, force est de constater là encore que sur ce type de site, de structures, les données matérielles sont d'autant plus précieuses que les écrits font presque totalement défaut, ou bien, s'ils existent, semblent d'interprétation délicate. Néanmoins, cette étude ne saurait se suffire à elle-même : quelques sondages ciblés permettraient notamment de vérifier un certain nombre d'hypothèses. En outre, seul l'examen du troisième bâtiment (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) permettrait de cerner dans sa globalité l'évolution topographique et architecturale du « manoir » d'Ouilly-le-Tesson.

Clément LEPELTIER

## RANVILLE Zone d'activités CABALOR

FER - GAULE ROMAINE  
CONTEMPORAIN

Le diagnostic a permis de mettre en évidence plusieurs vestiges d'occupations humaines. Les plus anciennes consistent en structures dispersées sur une bande de 1,35 ha. Elles consistent principalement en fosses de l'ordre d'un mètre de diamètre renfermant fréquemment des blocs de calcaire bleuis. Quelques ensembles de trous de poteau, dont un bâtiment sur six poteaux, sont également présents dans la même surface, en relation de proximité avec les fosses. Le mobilier céramique, très pauvre, renvoie à l'âge du Fer.

Un fossé daté de la période gallo-romaine traverse le site du sud au nord. Il constitue l'unique vestige lié à cette période.

Les vestiges de la Seconde Guerre Mondiale sont bien représentés. Tout le plateau constitue en effet un site d'atterrissage de planeurs anglais le 6 Juin 1944. Quelques trous d'explosifs comblés (tirs de mortier ?) et surtout des « trous d'homme » ont été mis en évidence. Leur remplissage renferme des éléments détachés des planeurs. Une concentration de structures liées à cette période sur un peu plus de 1000 m<sup>2</sup> est notable.

Emmanuel GHESQUIÈRE

**RN 13**  
Déviatiion de LOUCELLES - tranche 1

La création de la déviation de Loucelles (nouvelle RN 13) à Loucelles a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique dans un secteur géographique

particulièrement riche en vestiges et au potentiel paléoenvironnemental indéniable en bordure de *La Thue*, sur un futur ouvrage de la RN 13.

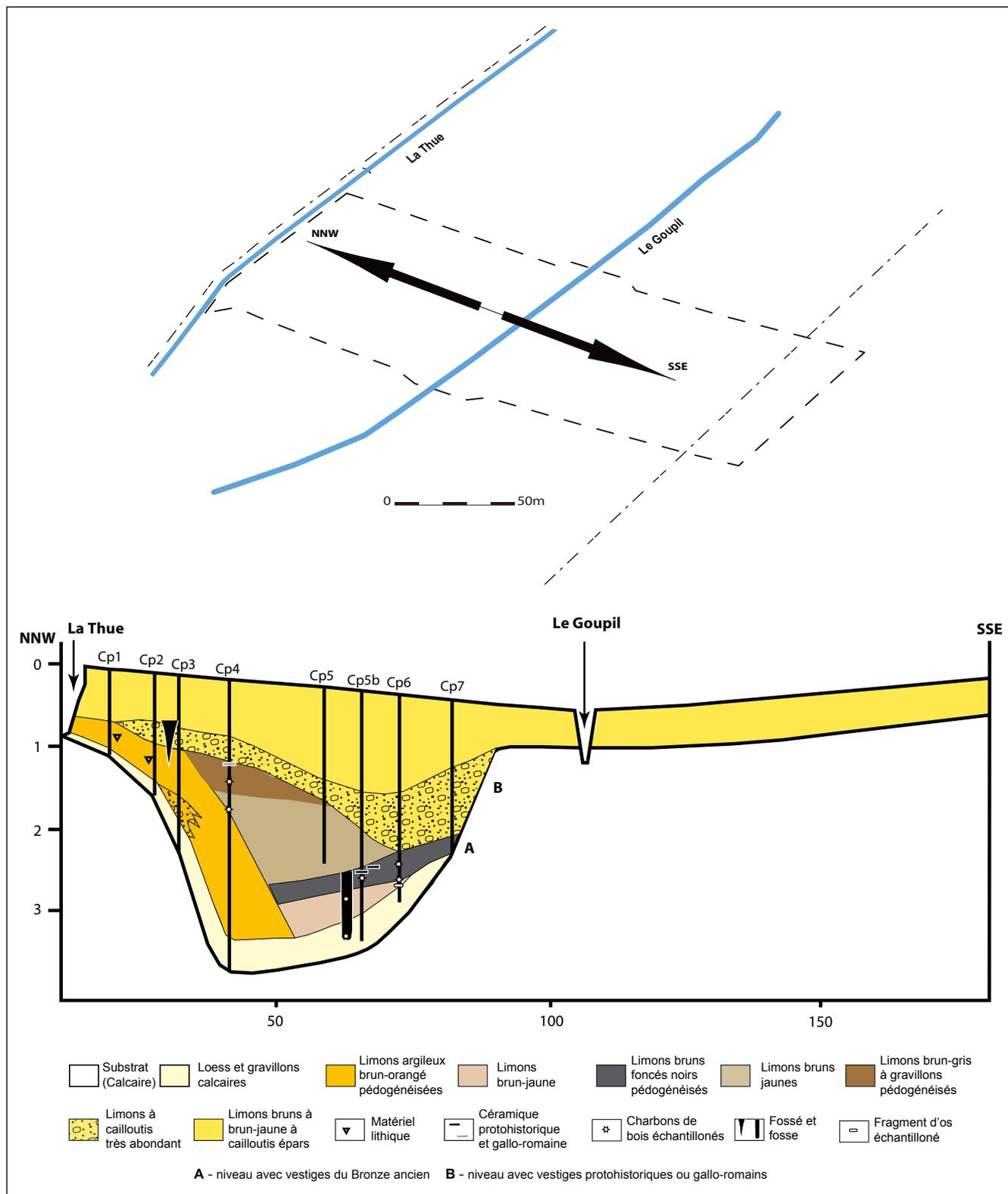


Fig. 34 - RN 13, déviation de Loucelles. Transect entre Thue et Goupil (DAO L. Lespez, Université de Caen).

La zone à diagnostiquer est implantée en fond de vallée entre deux ruisseaux : *La Thue* et *le Goupil*. La position topographique particulière de la zone a imposé un protocole de sondage assez strict comportant une lecture des structures à plusieurs niveaux de la stratigraphie et donc la réalisation de sondages profonds. Les travaux ont été menés en partenariat avec les équipes du PCR « Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne » (coord. par Laurent Lespez et C. Germain-Vallée) qui ont pris en charge la réalisation et l'étude des sondages. En effet, de par ses dimensions modestes et sa localisation, la vallée de la Thue offre l'opportunité d'obtenir des informations paléoenvironnementales (paléogéographie du fond de vallée, érosion des sols...) sur les plateaux et les versants qui forment une des problématiques conduites par ce PCR.

*La Thue* prend sa source 1,3 km environ à l'amont du transect réalisé. Elle est rejointe dans le tronçon étudié par *le Goupil*, son principal affluent de rive droite. Dans le tronçon étudié, elle occupe une position haute en marge du fond de vallée et correspond très vraisemblablement à un ancien bief alors que *le Goupil* également canalisé s'écoule au centre du fond de vallée dans une position qui semble plus naturelle. Le fond de vallée est étroit (environ 200 m) et il est occupé en rive droite par une parcelle en céréales et en rive gauche par une prairie permanente. Il est encaissé d'une vingtaine de mètres dans le plateau calcaire (calcaire de Caen) recouvert de lambeaux d'argile à silex et de lœss weichséliens carbonatés en rive

gauche et décarbonatés en rive droite. Contrairement aux indications de la carte géologique, le transect effectué n'a pas permis de mettre en évidence d'affleurement marneux à la base du remblaiement quaternaire de fond de vallée.

Les différents sondages montrent une stratigraphie qui peut être résumée et s'interpréter de la manière suivante :

0. Le substrat est constitué d'un matériel altéré issu des roches calcaires du Secondaire qui forment l'armature des plateaux de la Plaine de Caen.
1. Ce substrat a été incisé de plus de 2 m dans l'axe actuel du vallon. Il est ensuite remblayé par des lœss colluvionnés qui se mêlent aux produits de l'altération du calcaire sur une épaisseur faible ne dépassant jamais 20 à 30 cm.
2. Il est ensuite remblayé par une première génération de colluvions qui remanient les lœss décarbonatés de la rive gauche ainsi que les lambeaux d'argile à silex présents sur les sommets de versants. Ceux-ci comportent un matériel lithique remanié. Ils ont été profondément pédogénésés.
3. On observe ensuite une nouvelle incision d'un chenal plus étroit, d'une dizaine de mètres de large, qui est progressivement colmaté par une deuxième génération de colluvions limono-argileuses.

Cyril MARCIGNY, Dominique CORDE,  
Cécile GERMAIN-VALLÉE, Laurent LESPEZ,  
Jean-Marc PALLUAU et Laurent VIPARD

## ROUVRES

Le Champ du Coucou, entre le Gouloin,  
les Trente Acres et la Fosse aux Loups

PALÉOLITHIQUE

Les prospections conduites par C. Escolano sur le site de Rouvres / OUILLY-le-Tesson ont montré la présence d'une concentration de vestiges rapportables aux cultures du Paléolithique final. Cette découverte, sur une faible surface, et le bon état de conservation du mobilier lithique ont motivé, en 2006, la conduite d'une campagne de sondages visant à faire une évaluation sanitaire du gisement.

Les tranchées ont été ouvertes à l'emplacement d'une loupe de lœss du maximum du dernier glaciaire, espace qui avait livré en surface divers éléments diagnostics des cultures du Dryas récent (Biard, 2005). La finalité des investigations était de mettre en évidence du mobilier en position primaire et d'évaluer la surface investie par les Paléolithiques. Par ailleurs, les deux parcelles évaluées ont livré un abondant mobilier du Néolithique ancien dont de nombreux éléments ont été collectés dans la terre végétale. La mise en évidence d'un groupement de pièces lithiques allongées (sondage 8) laissait présager l'existence d'un lieu d'activités techniques de débitage sur une petite surface.

Cette découverte exceptionnelle en Basse-Normandie a conduit à l'ouverture d'une grande fenêtre de décapage

(3 000 m<sup>2</sup> initialement prévus qui se sont réduits à 1 300 m<sup>2</sup> du fait de l'état de conservation du gisement).

Le décapage a été pratiqué à l'aide d'un godet lisse de 3 m. Les observations taphonomiques effectuées lors de ce travail de terrassement attestent de l'importance de l'impact du gel sur le niveau d'occupation (nombreuses pièces en position verticale témoignant des phénomènes de cryoexpulsion). Les pièces les plus longues se trouvant au niveau de la semelle de labour ont été tronquées par la mise en culture, et pour quelques unes, par notre décapage mécanique. Par ailleurs, le niveau archéologique a été démantelé par l'érosion dans sa partie sommitale. De ce fait, aucun tamisage des sédiments n'a été fait. Enfin, du mobilier rapportable au Mésolithique et au Néolithique (dont une hachette en fibrolite) se trouvait intimement imbriqué avec le matériel belloisien.

Le site se trouve sur un interfluve (100-135 m N.G.F.) large d'environ 400 mètres, caractéristique de ces éléments qui constituent l'armature du relief des plateaux de la Campagne de Caen établis sur les calcaires variés du Jurassique. Le modelé comprend de longs versants en pente douce ou moyenne entre les reliefs ; ce sont des formes de dégradation périglaciaire des plateaux, dont



**Fig. 35** - ROUVRES, le Champ du Coucou. Remontage de produits laminaires (cliché Pierre Bodu, CNRS).



**Fig. 36** - ROUVRES, le Champ du Coucou.  
Groupement de produits lithiques du Paléolithique supérieur en place (cliché Gilles Hervieu).

l'étendue s'explique par la grande gélivité des calcaires. L'interfluve est armé par une dalle siliceuse de calcaire jurassique silicifié dont l'âge demeure discuté (fin secondaire ou tertiaire). Cette dalle démantelée sur place pendant les froids quaternaires donne un pavage de cailloux de taille variée (surtout 2 à 6 cm) souvent gélifractés et de dalles de 10 à 20 cm de long et 3 à 5 cm d'épaisseur. On retrouve ce pavage au sud dans la campagne d'Argentan, notamment sur le site de Saint-Brice-sous-Rânes où s'ajoutent des silex du Calcaire d'Ecouché (Calcaire de Caen : Bathonien).

La couverture est peu épaisse (moins de 75 cm) et discontinue. C'est le loëss récent weichselien de la campagne de Caen d'épaisseur variable mis surtout en place entre 20 000 et 10 000 ans. Ensuite, à l'Holocène, s'est développé le sol classique de surface : sol brun lessivé à horizon A humifère et B illuvial, argileux. L'homme avec les charrages a brassé, remanié l'horizon A : horizon Ap d'épaisseur 30 à 50 cm au dessus de l'horizon Bt de 70 à 80 cm d'épaisseur. Dans le cas présent, en raison de la faible puissance de loëss (75 cm), le profil du sol est comprimé.

Le profil pédologique est donc constitué d'un limon léger, brunâtre, humifère sans structure nette légèrement plus clair, susjacent à un limon argileux compact de couleur marron à structure polyédrique moyenne et revêtements argileux (horizon Bt) qui recouvre un pavage de 10 à 20 cm d'épaisseur de cailloux et dalles de calcaire silicifié.

Une bonne partie du matériel lithique a été collectée soit en surface, soit dans la terre végétale des tranchées (2006) et de la fenêtre (2009) effectuées dans le haut du versant. Ces ouvertures ont livré des concentrations de quelques pièces et des éléments pouvant correspondre soit à un petit amas de débitage constitué de quelques pièces, soit à une aire de rejet de ces produits (tranchée 2006-8). L'industrie collectée *in situ* se trouve dans la partie supérieure de l'horizon Bt, à - 5 cm sous le sommet du Bt. En raison de sa position dans l'horizon B et de la topographie plane d'interfluve excluant des remaniements, l'industrie n'a pas été touchée par les labours (Ap) et paraît en place. Elle se situe initialement dans le loëss lors des derniers moments de la sédimentation éolienne à la fin du Weichselien.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les séries lithiques étudiées ont été recueillies à l'occasion de différentes opérations de terrain, des prospections tout d'abord, des tranchées exploratoires ensuite (2006), puis une fouille extensive en 2009 sur environ 1300 mètres carrés. Nous avons étudié le matériel des prospections et celui des premières tranchées d'un côté puisqu'il nous a été livré ainsi et celui provenant des fouilles récentes de l'autre. Ce sont là des données quantitatives séparées mais qui permettent tout de même de réaliser une synthèse finale.

La série collectée en surface et lors des deux opérations de terrain a été analysée par Pierre Bodu. Les observations se fondent sur 515 objets taillés attribuables au Paléolithique supérieur. Au sein de l'assemblage, on constate un relatif équilibre numérique entre les éclats et les produits allongés. Les nucléus sont peu fréquents voire rares au

même titre que les outils qui rassemblent peu de groupes typologiques bien définis : produits portant de simples retouches, produits mâchurés et grattoirs. Une chute de burin ainsi qu'un couteau à dos sur lame dont la contemporanéité avec le reste du matériel belloisien est discutable (patine plus porcelainée) complète la panoplie instrumentale. La présence de produits mâchurés rappelle fortement ce que l'on connaît dans le Belloisien et le style du débitage rencontré sur le site s'apparente totalement à ce qui est connu dans le Belloisien. Malgré l'absence de certains pans de la chaîne opératoire ou leur sous-représentation, notamment ce qui concerne les premières étapes de mise en forme, il est cependant possible de dégager les grandes tendances de la mise en oeuvre.

Les blocs de matière première collectés correspondent à des nodules de silex bathonien, d'origine locale, qui peuvent atteindre de bonnes dimensions (25-30 cm) où plusieurs types de silex sont observables.

Les mises en forme des volumes sont parfois sophistiquées et impliquent, dans les cas les plus caricaturaux, des crêtes antérieures et postérieures (postéro-latérales parfois). C'est l'enlèvement de grands éclats corticaux et semi-corticaux notamment qui permet cette configuration. Ceux-ci s'avèrent peu nombreux dans la série montrant ainsi que cette étape risque bien d'avoir été réalisée sur les lieux mêmes de collecte de matière première. Si cette première étape n'est apparemment pas ou très peu présente dans ce gisement, il n'en est pas de même des derniers éclats d'aménagement de crête, ni des produits laminaires de début de débitage dont la vocation est l'installation des dièdres réguliers nécessaires à l'extraction des lames de plein débitage. Plusieurs remontages illustrent en effet cette dernière façon de procéder assez caractéristique aux belloisiens qui consiste à détacher plusieurs premières lames et premiers éclats allongés le long de la surface laminaire afin de créer des convexités pour la production de lames standardisées.

Économiquement, on peut donc dire que les activités de taille sont prédominantes à Rouvres / Ouilly-le-Tesson, qu'elles ont visé à une production de supports laminaires réguliers peu fréquemment retrouvés sur place et qu'elles n'ont été accompagnées que de peu d'autres activités au regard du faible nombre d'outils présents.

L'ensemble de ces caractères tant techniques qu'économiques (forte activité de taille, peu d'outillage, par ailleurs peu caractéristique en dehors des produits mâchurés, exploitation d'une matière première de bonne qualité) nous renvoie incontestablement à une attribution au Belloisien de la série. Ses caractéristiques rappellent en effet celles qui ont été mises en évidence sur les sites de Belloy-sur-Somme (Somme), de Donnemarie-Dontilly (Seine-et-Marne), ou encore plus récemment de Calleville (Eure). On est là en présence d'ateliers de taille, installés sans doute à proximité des sources de matières premières lithiques de qualité, sur lesquels on retrouve pour l'essentiel, des déchets de cette activité (éclats de tailles différentes, produits laminaires non sélectionnés, nucléus) et de très rares outils peu diagnostiques. Les lames abandonnées sur place l'ont été pour des questions d'irrégularité, de dimensions trop ou pas assez importantes voire d'état fracturé. Eu égard aux découvertes limitées

lors de la fouille, et au très faible nombre de véritables outils, on a plutôt tendance à penser que le gisement de Rouvres / OUILLY-le-Tesson correspond à une petite quantité de postes de taille isolés, limités spatialement et qui ont concerné l'exploitation de très peu de blocs. Cette occupation temporaire a vraisemblablement fonctionné

avec d'autres gisements plus ou moins proches qu'il conviendra de mettre en évidence.

Dominique CLIQUET, Pierre BODU,  
Jean-Pierre LAUTRIDOU et Claude ESCOLANO

MULTIPLE

## SAINT-MARTIN-DE-MIEUX

### Zone Martinia

La Communauté de Communes du Pays de Falaise ayant reçu l'autorisation d'aménager une ZAC sur la parcelle ZM 46 de la commune de Saint-Martin-de-Mieux, une opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation de ce projet. À noter que ce dernier comprend également la construction d'une route traversant la parcelle du nord au sud et correspondant à la déviation du tracé de la départementale n°44. Le tout concerne une surface de 150 775 m<sup>2</sup> située au nord-est de la commune, en bordure du tracé de la future A 88.

Conformément à l'arrêté de prescription du 27 janvier 2008 émis par le Service régional de l'archéologie, un diagnostic a été réalisé afin de déterminer le potentiel archéologique des parcelles concernées. Cette opération fait suite au diagnostic réalisé en 2003 par E. Ghesquière sur les terrains situés à l'est, en préalable à la construction de l'autoroute A 88 reliant Sées à Caen, ainsi qu'à une opération de fouille effectuée en 2005 par H. Lepaumier sur l'emprise de l'échangeur. La parcelle concernée se trouve à une altitude NGF moyenne d'environ 185 m. Le terrain accuse une déclivité de 8 m sur toute la longueur de l'emprise, soit près de 600 m, la partie la plus basse se situant au nord. L'emprise est contenue entre, à l'ouest, une parcelle en culture accolée et délimitée par une haie mitoyenne, au nord la Départementale 511 reliant Falaise à Condé-sur-Noireau, à l'est, le tracé de la future A 88, et au sud la Départementale 44 conduisant à Fourneaux-le-Val. Sous-tendue par des calcaires du Bathonien, la Plaine de Caen est caractérisée, sous la couche charruée, par une couverture limoneuse d'ampleur variable. Ici, cette dernière est très inégale sur toute la surface du projet, allant de 0,40 m au sud-ouest de l'emprise, à plus de 3 m d'épaisseur à l'est. À noter la présence de ce côté d'une barrière de grès qui forme une butte très visible dans le paysage à l'emplacement de la future autoroute. Au pied de cette butte, le grès est apparu à près de 4 m de profondeur alors qu'il affleure au sommet.

Au terme de cette intervention, plusieurs nouveaux sites se rapportant à différentes périodes sont à enregistrer. Deux chemins modernes, présents sur le cadastre de 1829, traversent le terrain grossièrement d'est en ouest. Un réseau de fossés parcellaires protohistoriques, repérés de façon sporadique sur une grande partie de l'emprise, vient affiner la connaissance des diverses structures du paysage à des périodes anciennes, et notamment compléter l'étude du site fouillé en 2005. Au sud-est de l'emprise, une zone d'épandage de silex taillés adjointe probablement de structures ainsi qu'un enclos de l'âge du Bronze la recoupant forment un petit ensemble que le diagnostic n'a pas permis d'individualiser. L'enclos semble pouvoir apporter des éléments architecturaux intéressants par la présence dans son fossé de blocs de grès semblant correspondre à des calages. À signaler également un groupe de fosses dont certaines pourraient correspondre à des tentatives d'extraction de matériau ou des pièges pour animaux.

La zone la plus importante par la taille concerne le site antique. Dans l'état actuel, la compréhension de ces artefacts et plus particulièrement leur interactivité et leur fonctionnalité reste floue, mais l'ensemble, composé principalement de nombreux trous de poteau, de fossés, de fosses dont deux de plan polygonal, ne manque pas d'originalité. Un chemin empierré dessert visiblement cet ensemble de structures, et ajoute un argument en faveur de l'importance qu'a pu avoir ce site, à la fin du I<sup>er</sup> et pendant le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, datation fournie par les éléments céramiques recueillis dans les diverses structures.

Agnès HÉRARD

GAULE ROMAINE

## SOLIERS

MOYEN ÂGE

### Parc d'activités EOLE - tranche 2

Le projet de la SHEMA visant à aménager 20 hectares de parc d'activités sur la commune de Soliers dans la proche périphérie sud-est de Caen, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Ce

projet ne représente qu'une tranche (appelée tranche 2) d'un vaste aménagement appelé EOLE, lequel rejoindra à terme la zone d'activités nord de la commune de Bourguébus.

Hormis quelques éléments parcellaires et quelques creusements ponctuels dont certains ont pu être identifiés comme des carrières, 14 des 16 hectares explorés ont livré peu de vestiges. Les deux hectares restants, au nord de l'emprise, sont les plus denses en traces archéologiques. Ils consistent en une trame parcellaire organisée de façon grossièrement orthogonale, orientée sur les points cardinaux. Cette trame a livré du mobilier céramique en modestes quantités, de la période gallo-romaine et du haut Moyen Âge. Dans une parcelle de cette trame et au nord d'un fossé organisateur est-ouest, est installée toute une série de vestiges dont des empièvements, pour partie tronqués par une grande fosse moderne, mais dont les restes attestent qu'ils sont les vestiges de structures de type bâtiment ou des annexes liées à l'activité agro-pastorale. Des fosses disséminées et des trous de poteau accompagnent ces éléments pierreux et achèvent le cortège des structures qui signent une occupation domestique de quelques milliers de mètres carrés. Cette caractérisation en occupation domestique par la structuration est renforcée par la présence d'éléments de faune absents ailleurs sur l'emprise et par la présence de 90 % des éléments céramiques recueillis sur les 16 hectares de travaux. Il s'agit d'un ensemble homogène du haut Moyen Âge dont la datation peut être située, par comparaison avec les séries régionales et en particulier celles issues de la Plaine de Caen, entre le cours du VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, voire le IX<sup>e</sup> au plus tard. Cet horizon est laissé délibérément large car le lot recueilli en diagnostic est encore trop peu fourni pour asseoir une datation. Toutefois, les principaux éléments de comparaison, forme des bords ou décors à la molette, se retrouvent dans les ensembles de Vieux et surtout Cormelles-le-Royal, dont la chronologie intervient dans le cours du VII<sup>e</sup> et le début du VIII<sup>e</sup> siècle. Quelques éléments mobiliers renvoient à d'autres périodes : c'est le cas d'un élément de cruche daté du Haut-Empire, d'éléments céramiques protohistoriques et du Moyen Âge classique, ou d'éléments de céramique protohistorique dans une seule fosse. Cette diversité chronologique observée à la marge du lot atteste d'une occupation longue de l'endroit selon des modalités variées, de l'âge du Fer au XII<sup>e</sup> siècle avec un point d'orgue domestique au haut Moyen Âge.

Au sud du fossé parcellaire organisateur de l'espace, on rencontre une série de carrières d'extraction de *löss* non datées et sept sépultures nues, en pleine terre et disséminées. L'ensemble de ces structures n'est pas daté et peut tout aussi bien relever de la Protohistoire que du Moyen Âge en passant par la période gallo-romaine.

Cette occupation s'inscrit dans la continuité matérielle et chronologique des vestiges identifiés lors du diagnostic de la voie de substitution de l'A88. « La partie antique regroupe [...] la limite orientale d'une parcelle exempte d'aménagement interne, vraisemblablement articulée à l'est sur l'amorce d'un parcellaire agraire et au sud sur une carrière de pierres. Un lot de poteries assez complètes issu de l'unique fosse de stockage repérée sur cet ensemble cadre cette occupation sur la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup>. La partie médiévale, déconnectée de l'occupation gallo-romaine par un hiatus de quelque six ou sept siècles, compte à ce jour deux carrières de limon vastes de plusieurs centaines de mètres carrés, un réseau de fossés parcellaires en partie inscrit

dans leur comblement et, en limite d'emprise, quatre « fonds de cabanes » très vraisemblables, matérialisés par de légères excavations de 15 à 25 m<sup>2</sup> comblées de pierres désordonnées. Autour gravitent quelques fosses de stockage probables d'où sont issues plusieurs poteries des VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles. » (Jahier, 2003). L'axe parcellaire est-ouest trouve un prolongement dans ces vestiges et les carrières se font écho dans les deux emprises. Il n'est que les fonds de cabanes qui n'ont pas été identifiés dans notre emprise pendant que la fonction funéraire n'est pas attestée sur l'emprise de la voie de substitution. Rappelons la découverte à quelques centaines de mètres au nord de notre site d'un sarcophage qui atteste de la présence d'un secteur funéraire à proximité, potentiellement contemporain de la phase d'habitat du parc EOLE. Par ailleurs, la chronologie des vestiges est également concordante sur les deux emprises, avec des éléments protohistoriques, du Haut-Empire et des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles.

Ces vestiges prennent une signification plus large quand on prend de la hauteur. La trame parcellaire rencontrée dans le secteur nord paraît être dans le prolongement des grands axes parcellaires structurants mis en évidence lors de la réalisation de la fouille d'Object'Ifs sud. Cette vaste trame dont la mise en place remonte au moins à la fin du premier âge du Fer (Le Goff, 2007) et peut-être avant, semble devoir se prolonger jusqu'à l'emprise de nos travaux et s'incarner dans notre fossé organisateur. Ainsi, l'occupation du haut Moyen Âge du parc d'activités EOLE paraît s'inscrire dans un maillage dont les grandes lignes sont tracées à la Protohistoire, et qui perdure à la période gallo-romaine. Le peu de vestiges que l'on peut associer à ces époques dans nos tranchées de diagnostic laisse penser que l'endroit était voué essentiellement aux activités agro-pastorales. La période du haut Moyen Âge signe un changement de destination du lieu avec une occupation domestique qui vient se nicher dans ces structures paysagères jamais vraiment remises en cause au cours du temps et ce, jusqu'à nos jours. Le phénomène observé dans le secteur Est concernant un fossé orienté selon un axe sud-est / nord-est postérieur à la trame est-ouest n'est qu'un épiphénomène assez vite effacé au profit d'un retour à l'exploitation des sols selon les axes anciens lesquels sont, pour le coup, les plus actuels.

L'habitat du haut Moyen Âge que nous avons rencontré est d'autant plus intéressant une fois envisagé à cette échelle que cette période a été peu ou pas rencontrée sur l'emprise de la fouille d'Object'Ifs Sud. Du point de vue de l'histoire de l'aménagement du territoire dans ce grand secteur de la périphérie caennaise, il est un jalon important dans l'histoire de ses usages.

À la même échelle, notre occupation domestique s'inscrit dans un contexte archéologique fourni avec des habitats potentiellement synchrones au lieu-dit Saint-Martin à Mondeville, à la Sente (Grentheville) sous la forme d'un mouchetis de fonds de cabanes dans une trame gallo-romaine, ou encore à Cormelles-le-Royal (Carpentier, 2002), dont les bâtiments en pierre ne sont pas sans rappeler les structures empièrées que nous avons rencontrées, mais dans un système d'enclos et non pas dans un espace préalablement parcellisé. Il semble donc que les vestiges de Soliers ajoutent de la variété dans la

forme de l'habitat recensée pour cette période des VII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles qui précède le regroupement de l'habitat que le site de Trainecourt incarne dans le secteur sous la forme d'un village-rue des XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles. Quelques éléments céramiques recueillis dans l'emprise de nos travaux relèvent d'ailleurs de cette période.

L'intérêt de ces vestiges est renforcé par le projet d'aménagement lui-même puisque à terme le parc d'activités EOLE devrait s'étendre en direction du sud, jusqu'aux communes de Bourguébus et Hubert-Folie,

sur une superficie de plusieurs dizaines d'hectares. Cette vaste superficie devrait rejoindre à terme le lieu-dit Les Fossettes (à Hubert-Folie), où un diagnostic a révélé la présence de vestiges témoignant du prolongement du réseau parcellaire mis en évidence à Object'ifs Sud.

David FLOTTÉ

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE

THAON

Eglise Saint-Pierre

À l'issue de la campagne 2009, les connaissances sur l'église Saint-Pierre ont grandement évolué. Les principales découvertes concernent les périodes les plus anciennes d'occupation du site avec la mise en évidence d'un établissement du Haut-Empire (II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.) qui, par son plan vraisemblablement carré, mais surtout par sa localisation dans un contexte topographique particulier (point de convergence de plusieurs chemins dont un qui reliait la cité antique de Bayeux au port de Bénouville aménagé sur les rives de l'Orne), peut être interprété comme un sanctuaire. Cet édifice cultuel antique est pourvu d'une annexe à l'est au cours du Bas-Empire ou au tout début du haut Moyen Âge. Cette annexe s'articule autour d'une petite pièce à abside orientale. La présence d'un sarcophage de grandes dimensions associé à un niveau de circulation en mortier suggère que cette pièce pourrait correspondre à une *memoria*, espace

à vocation funéraire et de recueillement. Le VII<sup>e</sup> siècle semble marquer la christianisation du site. Une petite église au plan simple (nef rectangulaire et chœur carré) est construite en reprenant en grande partie le tracé des murs du sanctuaire et de l'annexe. La *memoria* est intégrée dans ce nouvel édifice, probablement après arasement partiel de ces murs pour former une sorte de clôture. La continuité entre un probable lieu de culte antique et une église chrétienne paraît dorénavant assurée. Elle s'inscrit dans un schéma général, assez bien connu maintenant, de réutilisation de lieux de culte romains par l'Église au cours du haut Moyen Âge. Cette église devient le centre d'une vaste entité qui regroupe plusieurs terroirs avant qu'à la charnière du premier millénaire ce territoire soit divisé pour donner naissance aux paroisses de l'Ancien Régime puis aux communes actuelles.

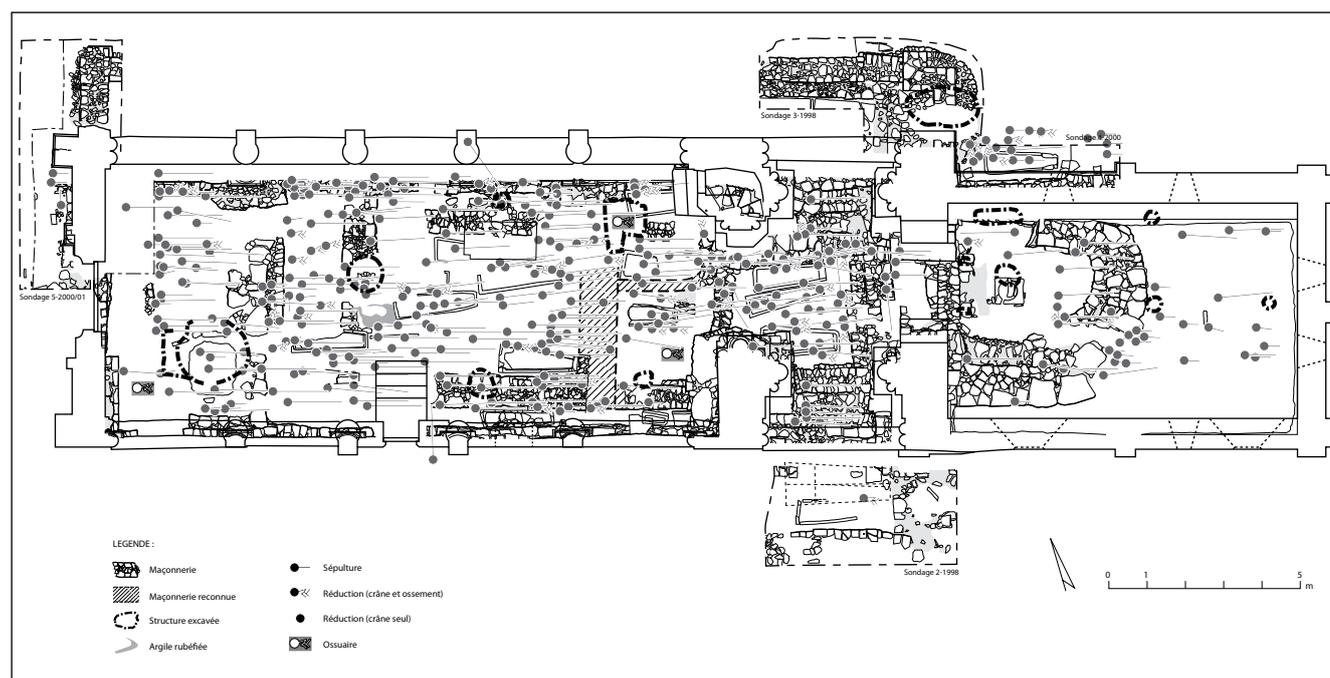


Fig. 37 - THAON, église Saint-Pierre. Plan général des structures et sépultures mises au jour à l'issue de la campagne 2009 (dessin : INRAP - CRAHAM).

La fouille a également porté sur une grande structure circulaire mise au jour en 2006 dans les premières travées de la nef. D'un diamètre d'environ 1,70 m, cette structure se caractérise par un comblement d'argile orangée recouvrant un important bloc calcaire de 1,38 m de long sur 1,17 m de large, disposé à plat. L'interprétation de cette structure pose problème. Elle pourrait être interprétée comme un moule à cloche au regard de la présence de déchets de bronze (battitures et scories) et de nodules de terre rubéfiée. Cependant, les dimensions de ce moule sont sans aucune mesure avec le diamètre de la lunette aménagée dans la voûte de la travée sous clocher et permettant de monter la cloche dans la tour. Elle peut néanmoins être comparée aux structures actuellement utilisées dans les fonderies de cloches modernes où le moule est enterré dans une fosse où il repose sur un bloc quadrangulaire en béton faisant office de châssis.

Depuis 2000 et le début de la fouille des zones sépulcrales reconnues dans l'église Saint-Pierre ou dans ses abords immédiats, 364 sépultures ont été fouillées ou identifiées. Il est maintenant possible de considérer que la majorité des individus inhumés dans l'église sont désormais exhumés, les niveaux atteints dans certains secteurs de fouille, notamment dans les travées orientales de la nef, ne livrant plus désormais que quelques rares tombes. L'étude fine des modes d'inhumations identifiés sur le site de Thaon est d'ores et déjà bien avancée et devrait permettre, à terme, d'établir une comparaison avec quelques sites voisins et contemporains, notamment avec le site de Saint-Ursin de Courtisigny (Calvados) qui comprend des sépultures relativement semblables à celles reconnues à Thaon pour les périodes des VII<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles.

François DELAHAYE et Cécile NIEL

## TROARN

MULTIPLE

### Parc d'Activités de la Croix de Pierre, tranche 1

Le projet d'aménagement du Parc d'Activités de La Croix de Pierre, à la sortie Est de l'agglomération de Troarn, a donné lieu à une première tranche de diagnostic archéologique qui s'est déroulée en octobre-novembre 2009. À cette occasion ont été explorés 14 ha de terrains en pente positionnés sur le versant oriental de la butte de Troarn, en surplomb d'une zone marécageuse appelée Marais de Saint-Pair, arrosée par le Ruisseau du Pont-Bâle, tributaire du Marais de Vimont qui s'étend à 2 km au sud. Cet ensemble se rattache à l'entité géographique de la basse vallée de la Dives, au sein de laquelle le site de Troarn occupe une position à la fois topographique et historique privilégiée. L'espace diagnostiqué correspond aujourd'hui à un bocage herbager formé de parcelles quadrangulaires divisées par des haies vives sur talus. Il jouxte le tracé de la RN 175, entre Troarn et Sannerville, et celui de l'autoroute A13 Paris-Normandie.

Les vestiges mis au jour au cours de cette opération se concentrent très majoritairement vers le bas de la pente, à l'approche de la vallée du ruisseau du Pont-Bâle et du Marais de Saint-Pair. Sur la pente proprement dite n'ont été observés que des réseaux de drains contemporains en terre cuite posés vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, et quelques fosses de plantation et/ou chablis d'époque récente pour la plupart, à l'exception d'un petit fossé dans lequel a été recueillie de la poterie du Moyen Âge central (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). On notera également la présence de remblais formés de briques moulées et de tuiles plates, que l'on peut relier avec la présence toute proche d'une ancienne briqueterie à la sortie du bourg (lieu-dit « La Tuilerie »), ainsi que quelques traces laissées par les combats de la Libération et en particulier la découverte d'un casque de la Wehrmacht, en partie détruit par une explosion. La ligne de crête n'étant pas comprise dans cette tranche initiale de diagnostic, aucun indice ne permet de conclure à la présence ou l'absence de vestiges sur la partie haute du projet, aux abords de l'actuel centre commercial de Troarn. Vers le bas de la pente en revanche, ont été mis au jour

d'importants vestiges rattachés à deux établissements ruraux superposés dont la chronologie s'étend, au cours de deux phases successives, de la fin de l'âge du Fer à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Recouverts par une nappe colluviale épaisse de 20 à 40 cm et inscrits dans un contexte argileux humide, ces vestiges ont bénéficié d'une protection naturelle et apparaissent dans un état de conservation remarquable. Dans l'angle nord-est du projet, ont également été découverts des témoins localisés d'une occupation spatialement très limitée qui peut être rattachée à la fin de l'âge du Bronze ancien sur la base d'un petit lot de céramique caractéristique de cette période. Ces vestiges se situent en deçà des précédents, dans le périmètre de la zone humide, à une profondeur d'enfouissement supérieure à 1,50 m sous la surface actuelle.

L'essentiel de l'information recueillie à l'issue de ce diagnostic se rattache aux époques laténienne et gallo-romaine précoce. À la première époque, que l'on peut situer dans le cours de La Tène finale, appartiennent plusieurs fossés linéaires dessinant un système compartimenté susceptible d'appartenir à une ferme enclose. Cet ensemble s'étend sur au moins 10 m x 50 m, et a été recoupé par divers aménagements gallo-romains qui limitent sa lisibilité. À la seconde époque, qui s'étend du règne d'Auguste à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, appartient un vaste établissement délimité par une grande cour rectangulaire dont trois côtés ont été identifiés, l'extension vers l'ouest dépassant les limites de cette première tranche d'opération. La superficie reconnue se porte à 100 m x 200 m. Le côté sud de cet ensemble épouse presque le tracé d'une haie actuelle qui a ainsi de toute évidence pérennisé une limite ancienne. La cour accueille de nombreux aménagements dont au moins quatre bâtiments disposés au centre du fossé Est, sur la partie haute, ainsi que le long des côtés nord et sud. Ces constructions montrent des architectures variées, associant construction sur poteaux, sablières basses et fondations de murs en calcaire et galets de silex. On recense en outre

dans l'emprise de la cour de nombreuses fosses, des segments de fossés, des zones empierrées, des aplats de terre noire, des vestiges de combustion et des ensembles de trous de poteau. La plupart de ces aménagements semble d'après le mobilier recueilli se rapporter à l'époque gallo-romaine. Toutefois, la fréquence des recoupements et la superposition des vestiges attribués aux époques laténienne et gallo-romaine sont à l'origine d'une chronostratigraphie trop complexe pour être appréhendée avec certitude à l'issue du diagnostic. La caractérisation a été orientée sur la lecture spatiale des aménagements, en particulier des zones bâties, et la chronologie générale des limites fossoyées. Les éléments recueillis permettent de cerner la durée d'occupation du gisement et son évolution au cours de deux phases successives. À la première occupation, disparate, attribuée à la fin de l'âge du Bronze ancien, succède ainsi vers la fin de l'âge du Fer une ferme à limites fossoyées. Cet établissement ne semble pas avoir été tel quel « romanisé ». Lui succède en effet, dès l'époque augustéenne, un nouvel ensemble, beaucoup plus vaste, délimité au sein d'une grande cour rectangulaire. Le grand bâtiment implanté sur la partie haute, en rive du fossé Est, pourrait correspondre au cœur de ce nouvel habitat. D'autres édifices sont répartis le long des fossés nord et sud, tandis qu'une importante palette d'aménagements colonise l'espace central et recouvre à diverses reprises les vestiges laténiens. Le mobilier céramique est abondant et varié, incluant productions communes, sigillée, amphores. Aucun indice ne permet de supposer que l'occupation de ce site ait perduré au-delà de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Par sa configuration, ses dimensions, son implantation, son mobilier et sa chronologie, cet établissement gallo-romain est très proche des premiers états de la *villa* de Touffréville,

fouillée par N. Coulthard à quelques kilomètres au sud de Troarn, sur le même versant de la vallée de la Dives. Il offre également d'évidentes similitudes avec les *villae* précoces identifiées dans le Nord de la France et présentées en détail lors du deuxième colloque Ager « *De la ferme indigène à la villa romaine* ». Ces éléments permettent de proposer son identification comme *villa* gallo-romaine précoce, fondée à l'époque augustéenne sur les vestiges d'une ferme gauloise à laquelle elle pourrait avoir directement succédé.

Le potentiel archéologique offert par ce gisement est remarquable, eu égard aux questionnements qui touchent aux modalités de la romanisation des campagnes dans la région caennaise, ainsi qu'à la mise en valeur des rives des vallées et zones humides sur la longue durée. Les opportunités d'analyse fine des structures et de leur évolution qu'autorisent recoupements et nuances de remplissage, lui confèrent une richesse évidente. De plus, le mobilier est abondant, y compris la faune qui bénéficie d'une belle qualité de conservation, tandis que l'inscription des vestiges dans un contexte argileux humide, scellé par les colluvions plus récentes, augure d'un potentiel paléoenvironnemental non négligeable, tout particulièrement si l'on considère l'élaboration récente d'importants référentiels pour les marais de la Dives et la tourbière d'Argences, toute proche. D'ores et déjà, ces découvertes réalisées à Troarn contribuent à l'enrichissement du dossier des établissements ruraux antiques et de la transition entre époques gauloise et gallo-romaine dans la Plaine de Caen et sur ses marges.

Vincent CARPENTIER



**Fig. 38** - TROARN, parc d'activités de la Croix de Pierre.

Mise au jour et relevé du grand bâtiment gallo-romain précoce (cliché V. Carpentier, INRAP).

## Chemin des Clos - Parcelle AC 123

Le diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de construction d'une maison individuelle, située Chemin des Clos, sur une parcelle couvrant une superficie de 1500 m<sup>2</sup>.

Le diagnostic a révélé trois tronçons de fossés, tous orientés nord-est / sud-ouest et attribuables à l'époque antique, d'après le matériel céramique contenu dans leur comblement. Deux d'entre eux pourraient avoir fonctionné ensemble, puisque leurs dimensions sont comparables et leurs bords distants de moins de 2 m. Le troisième fossé, sensiblement parallèle aux deux premiers, se distingue néanmoins par ses dimensions et l'abondance du matériel céramique et osseux (faune) découvert dans la partie supérieure de son comblement, sans doute réalisé dans

le derniers tiers du II<sup>e</sup> siècle. Même si les connexions spatiale et chronologique entre ces fossés restent hypothétiques, du fait de l'emprise limitée de l'opération, leur interprétation comme vestiges du parcellaire antique semble plausible. Le diagnostic confirme ainsi que cette parcelle se situe à l'extérieur de la zone urbanisée du chef-lieu de la cité antique des Viducasses et que, vers le nord, les abords de la ville semblent consacrés à des activités de type agricole. L'absence de vestiges du haut Moyen Âge indique que l'emprise des occupations repérées plus au nord et à l'est ne s'étendait pas jusqu'ici.

Vincent HINCKER

## Chemin des Clos - Parcelle AC 124

L'opération réalisée sur la parcelle AC 124, voisine de la parcelle AC 123, n'a pas livré la moindre trace de vestige archéologique.

Vincent HINCKER

## Chemin Haussé

La fouille préventive qui s'est tenue entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai 2009 sur la commune de Vieux succède à un diagnostic placé sous la responsabilité de Ludovic Le Gaillard. L'opération, réalisée dans le cadre d'un projet de construction d'une maison particulière, concerne la parcelle AH 30p, d'une superficie de 944 m<sup>2</sup>.

Située à la périphérie sud-est d'*Aregenua*, capitale de cité des Viducasses, le long de l'actuel Chemin Haussé, l'intervention archéologique se trouve à une centaine de mètres au nord-est de la maison au Grand Péristyle et à l'est du *forum*, et à environ 130 m au sud du sanctuaire, des ateliers et des boutiques observées lors de la fouille sous le musée archéologique en 2000. Les vestiges découverts fin 2007 lors du diagnostic ont révélé le passage sur la parcelle d'une voie orientée est-ouest (*decumanus* H), celle-là même qui, plus à l'ouest, borde le côté nord du complexe monumental du *forum*. Cette rue accueille sur son bord sud plusieurs états de bâtiments datés principalement du I<sup>er</sup> siècle de n.è. Il se trouve en effet que le site présente l'intérêt, malgré une forte érosion

dans la moitié ouest et au nord due à la topographie de la parcelle, d'offrir des états correspondant aux premiers temps de l'installation de l'agglomération, non perturbés par des constructions postérieures. Cet état de fait semble traduire une extension du tissu urbain au I<sup>er</sup> siècle dans cette partie de l'agglomération sans qu'elle se soit pérennisée aux siècles suivants.

Dans l'état actuel de l'étude, le site semble avoir connu quatre phases principales d'occupation.

La phase 1 correspond à plusieurs structures en creux observées sous la rue ainsi qu'à de fins niveaux de circulation reposant sur le substrat ; elle remonte au tout début du I<sup>er</sup> siècle de n.è. (avant les règnes de Tibère et de Claude (14-54).

Une deuxième phase, datée de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle (période tibéro-claudienne [14-54] ), voit l'implantation des premiers niveaux de la rue est-ouest et de plusieurs fossés bordiers associés. De chaque côté du *decumanus*, des bâtiments prennent place. Ceux observés côté sud révèlent au moins 5 ou 6 pièces contiguës,

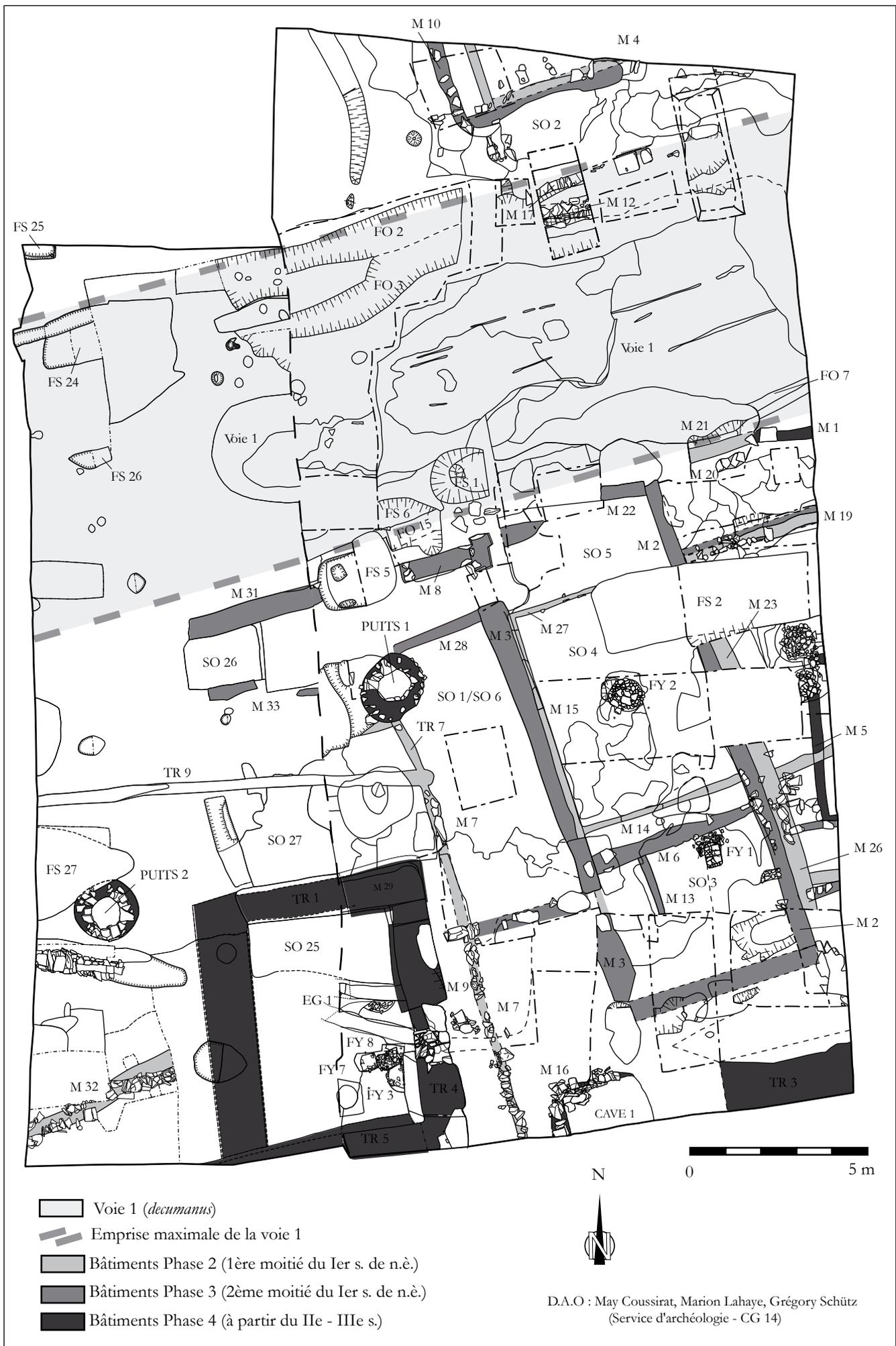


Fig. 39 - VIEUX, chemin Haussé. Plan général (secteurs 1 et 2).



Fig. 40 - VIEUX, chemin Haussé. Vue générale de la fouille.

parallèles à l'axe de la chaussée, avec des sols en terre battue ou en cailloutis de schiste et, pour certaines, des foyers. Quatre de ces pièces au moins sont constituées de murs en torchis reposant sur des sablières basses. Une étude carpologique sera menée sur plusieurs lots de fragments de torchis comportant une grande quantité d'empreintes de végétaux tandis que les sablières basses, retrouvées carbonisées en place, feront notamment l'objet d'une analyse anthracologique.

La phase 3 date de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle (époque flavienne [69-96]). Elle se traduit par la poursuite de l'utilisation de la chaussée, par le recours à de nouveaux fossés bordiers et par de nouveaux bâtiments, au nord et au sud de la voie, au même emplacement et selon une orientation similaire à la phase précédente. Le mode de construction varie néanmoins ; les murs sont constitués de blocs de schiste grisâtre d'extraction locale, liés à l'argile, sur une hauteur d'au moins 30 cm. Plusieurs sols de la phase 2 sont réutilisés tel quel. Il semble qu'il faille rattacher également à cette phase la découverte, dans le comblement d'un fossé bordant la rue au nord, d'une très grande quantité d'éléments de tabletterie (U.S. 174, FO 4). Constitué de déchets, de ratés de production, d'ébauches et de quelques objets finis, ce remblai est un témoin indirect de la présence (à proximité ?) d'un atelier de tabletterie produisant des jetons, des manches tournés et des épingles et/ou aiguilles en os.

La phase 4 regroupe une série de structures postérieures aux vestiges précédemment décrits. Sa datation correspond aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles mais pourrait s'étendre au-delà. Cette étape de l'occupation du site se caractérise par le maintien du *decumanus* et de ses aménagements et par la destruction des bâtiments de la phase 3. Ces derniers sont partiellement recouverts par un empiérement pouvant être interprété comme un petit axe de circulation perpendiculaire à la voie est-ouest. À cela s'ajoute, dans la moitié sud de la fouille, secteur le moins arasé, quelques solins, une cave, un bâtiment entièrement récupéré de plan rectangulaire et deux puits. L'un d'entre eux a livré une importante quantité de chevilles osseuses de bovidés au fond de son comblement.

Cette fouille préventive apporte ainsi de précieuses informations sur l'organisation et l'évolution du tissu urbain de la capitale de cité des Viducasses dès les premiers temps de son implantation. Elle renseigne également sur une période relativement mal connue dans les chefs-lieux de cité de Basse-Normandie, le I<sup>er</sup> siècle. Enfin, cette opération nous rappelle s'il le fallait, par la densité et l'intérêt des vestiges rencontrés sur moins de 1000 m<sup>2</sup>, que le renouvellement de nos connaissances sur le milieu urbain ne peut se faire sans accorder une attention particulière aux projets de superficie « modeste ».

Grégory SCHÜTZ

La fouille programmée menée durant les mois de juin et de juillet 2009 constituait la deuxième campagne d'un projet triennal (2008-2010). Elle a été consacrée à la fouille de deux nouveaux bâtiments du « bloc forum », et à l'extension jusqu'au « *décurmanus* G » au sud, qui a mis au jour la limite méridionale des bâtiments administratifs, replaçant l'ensemble monumental dans le réseau urbain. Par ailleurs, deux fenêtres ouvertes en limite occidentale des bâtiments ont mis en exergue les travaux d'envergure engagés sur le forum, modifiant son plan général (extension de l'*area* aux dépens des galeries arasées). Enfin, la poursuite de la fouille dans la curie a permis d'appréhender les modifications d'aménagements et de décor opérés aux deux états préalablement identifiés.

Dès le premier état, la curie orientée nord-sud, communique avec la pièce adjacente (S I), par une porte située dans l'angle nord-ouest de cette dernière. Aucune trace de gradin n'a été identifiée dans la curie pour cet état mais des structures (très altérées) témoignent d'aménagements autres. Dans le courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, des travaux d'envergure modifient considérablement l'édifice tant dans sa construction architecturale que dans ses aménagements intérieurs. Le bâtiment initial de 12,55 m x 9,15 m est agrandi laissant place à un édifice de 12,55 m x 12,15 m. Son ancien mur oriental est arasé et réaménagé en podium. L'installation d'un gradin maçonné vient délimiter un hémicycle. Au III<sup>e</sup> siècle un second gradin est installé, puis un troisième. La nature des sédiments et le matériel découvert convergent pour caractériser un atelier de marbrier dans la curie, installé sur place pour la fabrication du décor de l'édifice. Le sol de l'hémicycle est ainsi équipé de grandes dalles de calcaire posées sur un mortier de tuileau. Des placages de calcaire viennent habiller les gradins, tandis que des placages de marbre de Vieux ornent le podium. Une partie des décors d'applique démantelés, parmi lesquels de nombreux vestiges d'*opus sectile*, a sans nul doute agrémenté le décor mural de la curie. Avec toutes les réserves que recommande le mode de découverte, puisqu'il s'agit des rejets de l'atelier de marbrier in situ, il est possible de proposer, entre autres restitutions, des motifs de carrés inscrits constitués de triangles juxtaposés, tandis que d'autres carrés accueillent des figures curvilignes inscrites.

Deux états successifs ont également pu être identifiés dans le bâtiment méridional (S I), davantage arasé. L'édifice est d'abord partagé en deux espaces, probablement deux pièces séparées par un mur de refend orienté nord-sud, et doté d'une ouverture au nord. Par la suite, la cloison est dérasée et le bâtiment ne présente alors plus qu'une pièce unique. Les nombreux éléments de décors d'applique, retrouvés dans les niveaux de démolition de la pièce, suggèrent leur utilisation pour l'ornementation des murs, comme dans la curie, et traduisent également la richesse du décor de la pièce.

Outre les remaniements et embellissements que connaissent les bâtiments administratifs, des travaux importants sont menés sur l'*area* et les galeries qui la bordent. Aussi bien au nord qu'au sud ces galeries sont rasées au III<sup>e</sup> siècle et l'*area* s'en voit agrandie. Des niveaux de circulation sont régulièrement reconstruits et réparés.

Si dans le vestibule, la curie et les bâtiments S I et S II, les fouilles du XIX<sup>e</sup> et les labours modernes ont largement remanié les niveaux postérieurs au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., dans les bâtiments plus au nord, en revanche, des niveaux tardifs et des niveaux d'abandon ont été conservés. C'est ainsi que les aménagements et vestiges matériels mis au jour signalent l'installation d'un artisanat de boucherie au IV<sup>e</sup> siècle dans le bâtiment S IV.

Le sondage effectué au nord-est le long du bâtiment IV a révélé une peinture murale au décor « monumental » comme l'indique l'étude menée par Julien Boislève. Partiellement conservée sur le mur de façade du bâtiment et sur le mur de la boutique adjacente formant le retour, la peinture s'offrait sur deux plaques, l'une de 11,70 m de longueur pour une hauteur maximale de 66 cm, l'autre de 110 cm de long pour 47 cm de haut. Il s'agit d'une imitation de marbre, au décor d'*opus sectile*, dont la composition alterne des motifs de cercles et de losanges dans des compartiments successifs. Marbres orientaux ou africains, marbres verts, Chemtou de Tunisie et porphyre rouge d'Égypte sont les types de roches représentés.

Karine JARDEL



**Fig. 41** - VIEUX, le forum. Relevé et dessin de la peinture conservée en place.



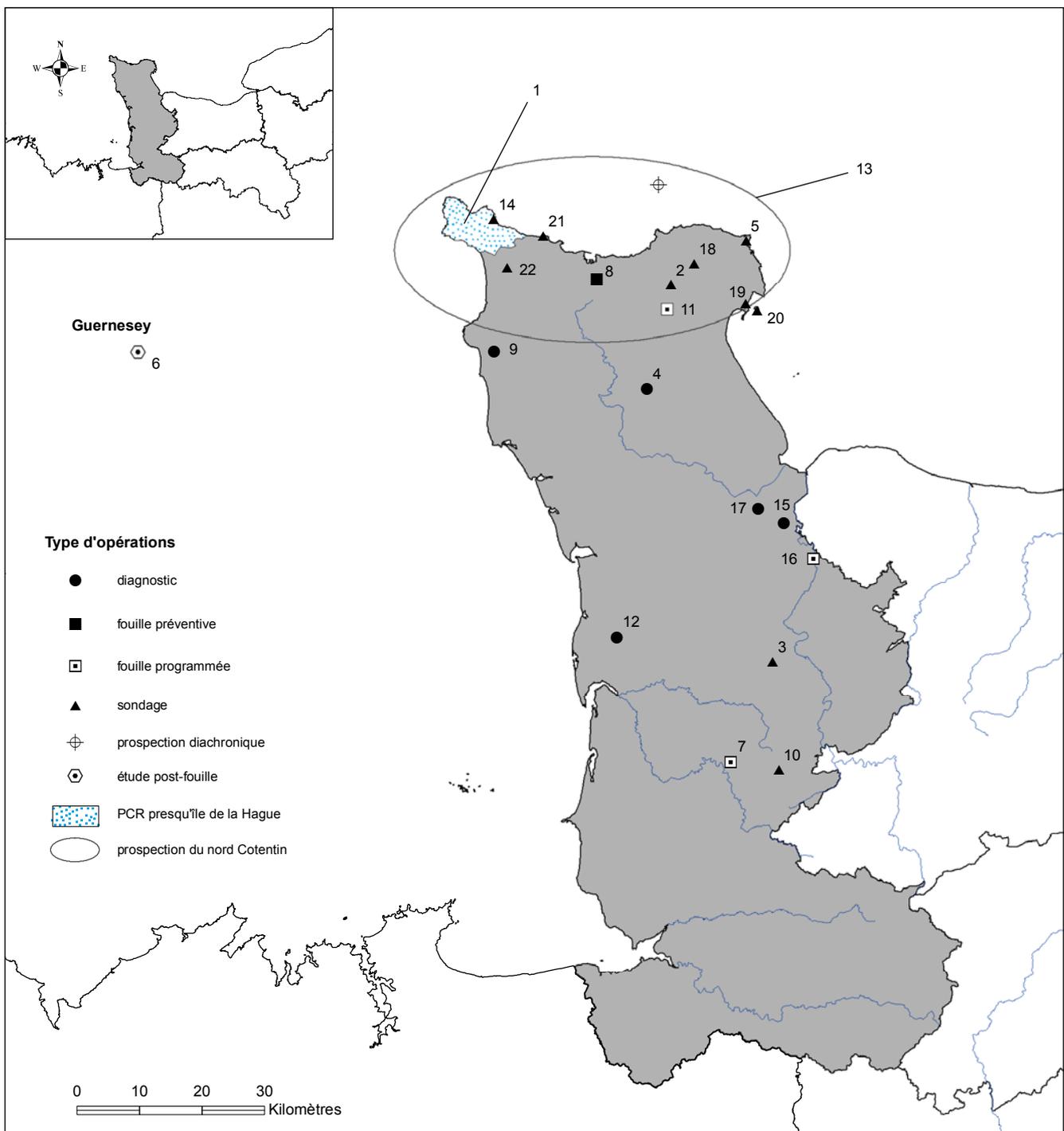
**Fig. 42** - VIEUX, le forum. Encollage de la peinture par le CEPMR de Soissons.

BASSE-NORMANDIE  
MANCHE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations

**2 0 0 9**



BASSE-NORMANDIE  
**MANCHE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations**

**2 0 0 9**

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague	MARCIGNY Cyril (INR)	PCR	MUL	-
2	BRILLEVAST - Le Douetty	JEANNE Laurence (EN)	SD	MUL	-
3	CANISY - Le Château	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	MOD	-
4	COLOMBY - Sablière de Flottemanville-Bocage	MARCIGNY Cyril (INR)	DIAG	MA	*
5	GATTEVILLE-LE-PHARE - La Saline	MARCIGNY Cyril (INR)	SD	BRO	-
6	GUERNESEY - Les Fouaillages - Relations transmanche	PIOFFET Hélène (BÉN)	PAN	NEO	*
7	HAMBYE - Le Hamel Grente	FAUQ Bertrand (SRA)	FP	CONT	-
8	LA GLACERIE - La Motterie	EARLY Robert (ENT)	FPREV	CONT	-
9	LES PIEUX - La Lande et le Siquet, tranche 1	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	CONT	*
10	MONTABOT - La Pâture	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	-	-
11	MONTAIGU-LA-BRISETTE - Le Hameau Dorey	LE GAILLARD Ludovic (INR)	FP	GAL	*
12	MONTSURVENT - La Carrière, les Bosqs	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	IND	*
13	NORD-COTENTIN - Les occupations littorales	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	PRD	MUL	*
14	OMONVILLE-LA-ROGUE - Le Fort de Led-Heu	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	SD	MOD - CONT	*
15	RN 174 - Section Porte Verte / RN 13 Tronçon RD 148 / RN 13 <i>Opération 2008-2009</i>	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	MUL	-
16	SAINT-FROMOND - Briqueterie du Porribet	SIMON Cécile (COL)	FP	CONT	*
17	SAINT-HILAIRE-PETITVILLE - Rue du Manoir	CARPENTIER Vincent (INR)	DIAG	GAL	*
18	SAINT-PIERRE-EGLISE - Le Mont Etolan	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	PAL - MES - NEO	*
19	SAINT-VAAST-LA-HOUGUE - Quartier du Bout du Fil	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	MUL	-
20	SAINT-VAAST-LA-HOUGUE - Tatihou, le Fort	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	MOD - CONT	*

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
21	URVILLE-NACQUEVILLE - La Batterie Basse	LEFORT Anthony (BÉN)	SD	FER	*
22	VAUVILLE - Tumulus du Bois des Hougues	DELRIEU Fabien (COL)	SD	BRO	-

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

\* rapport consultable au service

Cette dernière année d'activité du PCR a été principalement consacrée aux temps historiques. Un bilan documentaire a donc été dressé sur les époques antiques et médiévales permettant de faire un point sur les très rares données disponibles.

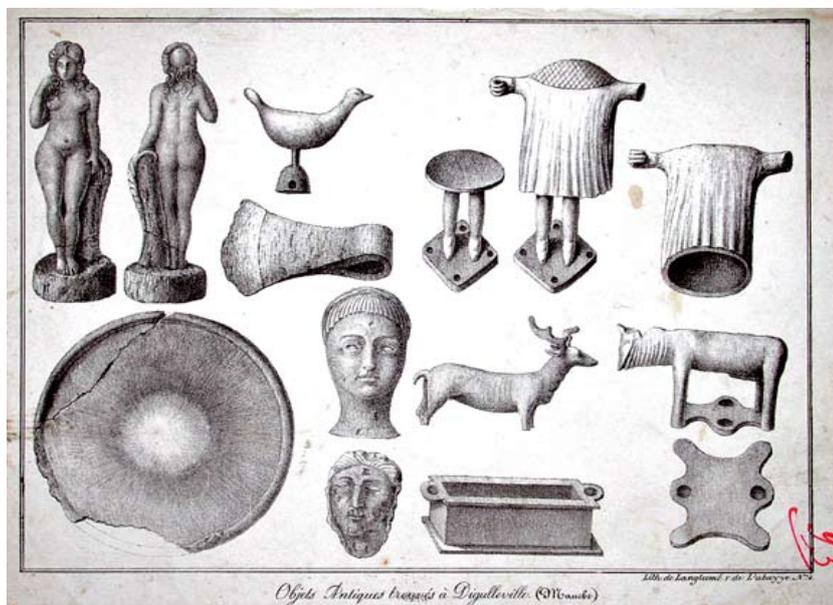
Pour l'époque antique, on sait encore trop peu de choses. En 56 avant J.-C., les légions romaines ont vaincu la tribu locale des Unelles, basée à *Coriallo* ou *Coriovallo* - toponyme encore non localisé, peut-être Cherbourg, dont l'interprétation a donné lieu à de nombreuses hypothèses plutôt vaines, quoi qu'il en soit très représentative du contenu de la littérature historisante relative à la Hague depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il en va de même pour le tracé des voies présumées romaines mais dont aucune preuve tangible n'a été mise en avant depuis le temps de de Gerville, comme de l'hypothétique « camp romain » situé par la tradition à Jobourg où des traces de villas gallo-romaines auraient également été identifiées : un « camp » de plus dans les inventaires régionaux dont la réalité historique est fort susceptible d'être tout autre que « romaine »...

Malgré ces incertitudes tenaces, si l'on s'en tient aux données concrètes de l'archéologie, il n'existe aucune raison de considérer la Hague comme un désert gallo-romain. En tout premier lieu parce qu'on y trouve, autant qu'en d'autres pays bocagers de la province normande, des mentions dispersées mais nombreuses de tuiles, de monnaies, de céramiques gallo-romaines qui attestent de l'occupation de l'espace au cours des premiers siècles de notre ère. D'autre part, les études environnementales conduites sur les tourbes anciennes de l'Anse Saint-Martin et de la Mare de Vauville dans le cadre du PCR ont révélé une activité humaine et son impact sur la végétation au cours de l'Antiquité. En revanche, les modalités de cette occupation nous échappent encore très largement. Eu égard aux limites de l'information, il n'est guère

souhaitable de relayer davantage les interprétations hasardeuses relatives à ces supposés villas, hameaux ou autres agglomérations, itinéraires et sanctuaires gallo-romains dont au final, le caractère très hypothétique a masqué durablement les réalités du peuplement local depuis bientôt deux siècles. Que nous reste-t-il, après avoir écarté d'emblée les matériaux incertains ? Deux sites archéologiques, surtout, doivent retenir aujourd'hui l'attention des antiquisants.

Il s'agit tout d'abord d'un habitat encore mal cerné, peut-être une authentique agglomération, situé dans le prolongement du site portuaire d'Urville-Nacqueville, occupé au cours de l'âge du Fer. En retrait des vestiges protohistoriques ont en effet été découverts divers témoins d'occupation remontant aux premiers siècles de notre ère, urne cinéraire, monnaies romaines (dont une émission de Domitien, 51-96), tessons d'amphores vinaires Dressel 1B caractéristiques des importations maritimes de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. En l'état des connaissances, on serait donc enclin à supposer l'existence d'un site du Haut-Empire à Urville-Nacqueville, dont l'occupation se situerait dans le prolongement de celle du site laténien en cours d'étude depuis de nombreuses années. Les vestiges gallo-romains seraient positionnés plus haut sur le rivage, probablement en raison de la remontée du niveau marin qui intervient au cours du second âge du Fer.

Le second site archéologique important de la Hague gallo-romaine est celui du « sanctuaire » de Digulleville, fruit de la découverte fortuite survenue en 1822 d'un dépôt de bronzes votifs tout à fait exceptionnel. Celui-ci est constitué d'une petite statuette de vénus en terre blanche, d'une patère en terre cuite et d'une hache de fer recouverte de plaques de cuivre. L'ensemble, conservé au musée Emmanuel Liais, est caractéristique des enfouissements cultuels gallo-romains du Haut-Empire. Cet assemblage pourrait traduire l'existence à Digulleville



**Fig. 43** - Le dépôt de Digulleville (lithographie de Langlumé, Société des Antiquaires de Normandie 1827- 28).  
À droite : Digulleville, statuette en bronze gallo-romaine (cliché J.-M. Yvon).

d'un sanctuaire consacré à des divinités gallo-romaines. Cette hypothèse n'est toutefois pas vérifiée à ce jour, et l'on sait aussi que de tels dépôts peuvent avoir été formés au sein d'occupations profanes telles que des villas ou des fermes, souvent dotées de parties cultuelles et/ou funéraires plus ou moins développées, voire pourquoi pas, à l'écart des zones habitées.

L'occupation de la Hague au cours du Moyen Âge n'est guère mieux connue que pour l'Antiquité. L'information paléovégétale extraite des tourbières de l'Anse Saint-Martin et de la Mare de Vauville confirme bien cependant la présence humaine au cours du haut Moyen Âge. Le paysage de la Hague, en particulier la lande, se fixe au cours de cette période et offre une grande similitude, au XVI<sup>e</sup> siècle, avec celui que l'on connaît aujourd'hui. Cette forme paysagère va de pair avec un habitat très dispersé dont l'organisation contemporaine perpétue la tradition fort ancienne. Elle intègre également de larges surfaces boisées, qui naguère étaient vraisemblablement beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui.

En marge des témoins archéologiques, rares ou inexistantes, on dénombre une proportion notable de « fossiles linguistiques » en rapport avec le peuplement médiéval de la région. Beaucoup de toponymes de la Hague dénotent ainsi une influence germanique, qu'il est parfois délicat d'attribuer définitivement aux Vikings ou à leurs prédécesseurs saxons, tant les langages de ces peuples sont apparentés et construits sur des racines communes.

Quoi qu'il en soit, cet espace se distinguait surtout, du point de vue des ressources qu'il offrait, par l'exploitation de sites portuaires en rapport avec l'économie maritime au sens large (navigation, pêche, chasse baleinière...) et par la présence de larges pans de forêt. Il semble bien d'ailleurs que la Hague soit longtemps restée une terre de forêt, ce qui éclaire dans une certaine mesure les difficultés que rencontre l'identification d'un peuplement fugace et dispersé, surtout organisé le long des côtes. On remarque en effet que la plupart des églises anciennes de

la Hague se répartissent à proximité des côtes, géographie qui reflète nécessairement celle des habitats médiévaux associés aux lieux de culte.

En dehors des villages encore occupés de nos jours, dont l'église atteste clairement par sa dédicace et/ou son architecture les origines médiévales, il existe assurément dans la Hague plusieurs hameaux et villages désertés remontant au Moyen Âge classique et tardif (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Certains d'entre eux se trouvent ensevelis sous les dunes et de fait, sont vraisemblablement très bien conservés. L'un de ces gisements est connu par une série de découvertes survenues dans les mielles de Biville, en limite de la Hague. Un autre habitat déserté médiéval, qui a fait l'objet d'une fouille conduite par Alain Huet (AFAN), a été mis au jour à 200 m du château de Beaumont-Hague. Il s'agit ici d'un groupement de maisons dont l'occupation remonte aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, offrant la particularité d'être directement adossé au rempart du Hague-Dike. En l'état des données, ces habitats remontent au second Moyen Âge, époque au cours de laquelle s'est fixé le modèle de peuplement dispersé qui prévaut encore aujourd'hui dans la Hague. En marge des fermes isolées, beaucoup des « villages-rues » visibles aujourd'hui dans l'ensemble du Cotentin trouvent vraisemblablement leur origine dans le cours des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, époque marquée par un net accroissement démographique.

Les rares témoins funéraires remontant au Moyen Âge contribuent à peine à enrichir cette image générale du peuplement médiéval. Le cas de la nécropole du « Hameau de la Mer », à Siouville-Hague, qui fut rapidement fouillée au début des années soixante par Bernard Édéine (CNRS), est particulièrement intéressant car il démontre qu'un certain nombre de sites, a fortiori d'habitats, ont été détruits par la mer depuis le haut Moyen Âge. Des attestations similaires peuvent être recensées sur l'ensemble des côtes de la Manche, où l'on dénombre également des légendes récurrentes parlant d'églises englouties... De plus, bien que cette nécropole date vraisemblablement de l'époque mérovingienne, il n'est pas sans intérêt de

noter un certain nombre d'indices d'une occupation gallo-romaine antérieure aux vestiges funéraires. De tels cas de continuité furent probablement aussi fréquents dans la Hague qu'ailleurs en Normandie et il y a tout lieu de croire que la plupart des villages actuels ont des origines bien plus anciennes que l'époque viking. Malgré cela, le mythe d'une « terre viking » demeure tenace à propos de la Hague, en dépit du fait qu'aucune trace concrète de la présence scandinave n'y ait encore été clairement retrouvée.

Ce dernier volet des recherches sur la Hague clôt les travaux du PCR débuté il y a maintenant quatre ans. À cette occasion, une exposition accompagnée d'un ouvrage

est programmée pour l'année 2010. Ce dernier reprendra l'ensemble des travaux menés sur le territoire de la Hague et fera le bilan de cette expérience d'étude dans la longue durée d'un territoire régional. Le travail documentaire mené sur la Hague ne va pas pour autant s'achever avec la fin du PCR puisque les données acquises et leurs études vont alimenter les thématiques développées dans le cadre de l'UMR 6566-CReAAH (Universités de Rennes, Nantes, CNRS et MCC). Les travaux de terrains se poursuivront aussi de manière ponctuelle.

Vincent CARPENTIER et Cyril MARCIGNY

## BRILLEVAST Le Douetty

MULTIPLE

Après l'aparté consacré aux nouveaux sondages sur l'agglomération antique de Montaigu-la-Brisette (2007-2008), l'année 2009 marque la reprise des vérifications d'indices de sites gallo-romains enregistrés lors des prospections inventaires (1999-2007). Pour mémoire, la démarche vise systématiquement à déterminer la nature, l'organisation et le potentiel stratigraphique du site, ainsi qu'à confirmer son étendue et la densité des vestiges. Deux indices significatifs de productions tuilières avaient été recensés au « Pas du Vivray » à Teurthéville-Bocage et au « Douetty » à Brillevast. Le premier ayant fait l'objet d'une exploration en 2007, il paraissait logique et utile de se tourner vers le second, distant de moins de 2 km et encore suffisamment proche de l'agglomération antique de Montaigu-la-Brisette, pour envisager un approvisionnement. En marge des vestiges antiques, des artefacts d'occupations beaucoup plus anciennes sont venus documenter la Préhistoire et la Protohistoire dans un secteur encore mal renseigné.

### Le Mésolithique

Les ramassages effectués par Catherine Dodeman sur le site avaient mis en évidence une forte concentration de silex taillés rapportables au Mésolithique. L'assemblage, fort de quelques centaines de pièces, se caractérise par un débitage effectué sur des petits rognons de silex, vraisemblablement importés depuis les cordons littoraux proches (15 km). Rappelons l'absence de gisements de silex continentaux sur le Val de Saire. Les armatures rapportent les deux concentrations au Mésolithique moyen (lamelles à dos).

Les investigations conduites sur le « Douetty » ont été l'occasion de tenter de définir le contexte chronostratigraphique de l'occupation anthropique rapportée au Mésolithique. Trois sondages ont été ouverts en bordure du plateau où l'essentiel des artefacts a été collecté. Les trois excavations attestent d'un important phénomène de colluvionnements datable de la période historique. Ceux-ci viennent buter sur la trame parcellaire actuelle (les haies).

### Le Néolithique

À l'occasion d'un sondage profond au cœur de l'habitat antique (Tr.17), des vestiges néolithiques liés à la fabrication d'anneaux ont été mis au jour. Ils sont placés dans la partie sommitale d'un horizon limoneux peu perturbé. Ce dernier est recouvert par environ 40 cm de sédiments, plus ou moins colluvionnés, emballant l'essentiel des vestiges gallo-romains. De fait, il n'est pas évident d'établir la topographie naturelle des lieux, ni d'interpréter à ce stade des investigations la nature précise du niveau contenant les vestiges néolithiques. Quoiqu'il en soit, cette installation ancienne s'établit à la base du versant Ouest du ruisseau du Courray qui coule à quelques mètres.

Les vestiges néolithiques se distribuent sur plus de 20 m<sup>2</sup> ; les limites de la concentration ne sont cependant pas intégralement perçues et seulement 6 m<sup>2</sup> ont été fouillés jusqu'à disparition des vestiges. Ils se répartissent sur une épaisseur maximum de 20 cm mais se concentrent sur les 10 premiers centimètres. La plus forte concentration de vestiges occupe un minimum de 5 m<sup>2</sup>.

Globalement, 607 éléments, du bloc à l'esquille, liés à la fabrication d'anneaux, ont été prélevés. Le matériau employé est une roche métamorphique dénommée mylonite susceptible d'affleurer localement. S'y ajoutent 20 silex et 150 éléments en roches tenaces qui constituent peut-être pour partie l'outillage employé dans cet artisanat. Les rares tessons n'offrent aucune accroche chronoculturelle précise. Cependant, le matériau transformé, la nature des pièces produites et les techniques appliquées plaident, par comparaisons, pour une occupation de la fin du Néolithique ancien.

Toutes les étapes de la confection des anneaux sont représentées, seuls manquent les produits finis.

Certains fragments portent des traces liées à l'extraction malgré l'absence d'affleurement sur l'emprise même des sondages. Ceci indique que l'étape de mise en forme des plaques brutes, en percussion lancée, a été réalisée sur le site comme l'attestent certains déchets et fragments de supports - disques irréguliers - accidentellement brisés. Ces disques, lorsqu'ils ne sont pas cassés, sont par la



Fig. 44 - BRILLEVAST, le Douetty. L'atelier de bracelets néolithique (DAO N. Fromont).



Fig. 45 - BRILLEVAST, le Douetty. Four de tuilier antique (cliché L. Jeanne).

suite abrasés avec des outils en roches grenues ou en silex pour être régularisés puis percés par amincissement de leur centre. Cette perforation est agrandie par le détachement, en percussion lancée, d'éclats avant d'être régularisée par abrasion pour obtenir une pièce finie.

L'étude finale, en cours, apportera des compléments pour appréhender cette chaîne opératoire d'importance puisque le matériau se retrouve sous forme d'anneaux jusque dans la Plaine de Caen et même au-delà. Sur le terrain, des investigations complémentaires seront réalisées pour retrouver l'affleurement exploité. À terme, une reprise des fouilles est souhaitée afin de mieux comprendre l'organisation des vestiges et d'obtenir des ancrages chronoculturels.

### L'âge du Fer

La découverte, à la faveur des labours, d'une petite hache à douille en bronze, en limite d'un replat, a motivé la conduite d'une prospection électromagnétique et des sondages exploratoires. L'opération a livré 8 fragments de haches et haches à douille en bronze de petit module et une possible tête d'épingle du même métal. Le décapage à la pelle mécanique n'a pas permis la mise en évidence d'une structure tangible. Les objets métalliques étaient dispersés sur une centaine de m<sup>2</sup>, associés à la base des sédiments qui constituent la semelle de labour. Les modules et la morphologie des haches rapportent l'ensemble au type Couville, soit au premier âge du Fer. Cette découverte vient enrichir notre corpus des « dépôts » de haches à douille du Massif armoricain, sans que nous puissions en préciser le contexte. L'ensemble plaide en faveur d'une occupation des lieux vers les VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles avant notre ère.

### L'Antiquité

Guidées par une première série de données collectées dans les années 1980 (recherches F. Scuvée et Y. Lebréquier), les 22 ouvertures mécaniques ont concerné 4 hectares autour des plus fortes concentrations de vestiges connues. Elles ont largement confirmé l'existence d'un vaste ensemble bâti et d'une production tuilière calés à la confluence du ruisseau du *Courray* et de la vallée de la Saire.

Profitant d'un replat au pied d'un versant abrupt et ouvrant sur les plaines humides de la Saire, s'implante, vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle, un bâtiment cloisonné dont la répartition des vestiges trahit au moins un espace résidentiel exposé plein sud, une cour et un mur d'enceinte dont la limite méridionale surplombe le cours d'eau sur un axe similaire. Le plan de la construction se laisse percevoir au travers de murs périmétriques et de cloisons, apparaissant sous la forme de fondations encore en place ou partiellement récupérées. La demeure se révèle à la fois massive, en raison de la taille des blocs de quartz et de grès mis en œuvre, et soignée, comme en témoigne la découverte d'un sol aménagé de type *opus incertum*. Ce dernier prend plus précisément la forme d'un agencement aléatoire de petites plaquettes de roche. Ces premiers éléments architecturaux indiquent des conditions de vie prospères que viennent également confirmer l'abondance de vases en céramique d'importation ou d'amphores, de verreries et l'emploi du verre à vitre.

Les vestiges attestent, par ailleurs, qu'une production tuilière est associée à la résidence gallo-romaine. Deux fours rectangulaires dévolus à la cuisson de terres cuites architecturales ont été mis au jour. Le mieux préservé, dégagé dans l'angle sud-ouest de la résidence et sous les premiers niveaux d'occupation de l'habitat, a été construit à l'aide de *tegulae* recyclées et liées à l'argile. Ce principe de construction rappelle le four encore en élévation du « Pas du Vivray ». Il mesure 4,20 x 4 mètres, et dispose encore de ses murets de soutènement de sole, non chaînés au mur périmétrique. Le second four est localisé à 50 mètres en contrebas du premier et à l'écart de la zone bâtie. Ses vestiges arasés ont été appréhendés sur une longueur de 6 mètres en limite de tranchée et sans possibilité d'extension. Il se présenterait également sous la forme d'un agencement de tuiles disposées à plat et liées à l'argile. Les quelques éléments céramiques collectés ne permettent pas d'affirmer un fonctionnement contemporain ou consécutif dans une plage chronologique large allant du milieu du I<sup>er</sup> siècle au milieu du II<sup>e</sup> siècle.

Ces deux fours témoignent des caractéristiques les plus couramment reconnues sur les structures de ce type mises au jour en Basse-Normandie comme à Touffréville ou à Teurthéville-Bocage, mais aussi en Haute-Normandie, avec les ateliers de l'Eure, Saint-Sébastien-de-Morsent, Les Ventes, Saint-Pierre-du-Bosguérard, pour les plus connus. Les terres cuites architecturales collectées permettent de dresser un premier éventail des productions de l'atelier. Ces dernières concernent uniquement les deux grandes catégories de matériaux : les éléments de couverture (*tegulae*, *imbrice*) et les éléments de construction (briques). Aucun indice d'un éventail de production plus large (tubulures, chenaux, pesons...) n'a été détecté. Comme pour les vestiges du « Pas du Vivray », des prélèvements sur les potentielles sources d'approvisionnement (argile de fond de vallée et argile d'altération du schiste) ont été entrepris dans l'objectif d'analyses physico-chimiques et pétrographiques comparées avec les terres cuites architecturales collectées. Elles permettront également des confrontations avec l'atelier de Teurthéville et les terres cuites architecturales mises en œuvre sur les sites d'habitat locaux.

En l'état, le statut de cette activité est difficile à définir. L'interprétation hésite entre un atelier entièrement dépendant du domaine et produisant pour ses besoins propres ou une manufacture plus volumineuse intégrée aux réseaux d'échanges commerciaux. Le premier cas de figure distinguerait d'une part le four implanté sous les bâtiments comme un vestige lié à l'édification du domaine et d'autre part la seconde structure de combustion à l'écart du bâti comme un « outil » associé à des phases de réparation ou de modification sur les bâtiments. Cependant, l'existence de cette seconde unité de cuisson paraît démesurée par rapport à la ponctualité des besoins en termes d'entretien. Dans ces conditions, le second cas de figure ne peut pas être écarté ; statut qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec la satisfaction des besoins architecturaux de l'habitat associé. De surcroît, les conditions géographiques et hydrographiques sont plutôt favorables à un transfert des produits par voie fluviale et se trouvent confortées par la découverte de vastes remblais de stabilisation sur les rives du marais.

Plus largement, les explorations conduites dans l'environnement du site ont mis au jour des éléments d'un réseau parcellaire relativement étendu, d'installations de fond de vallée, notamment implantées sur le tracé antique du ruisseau (empierrements, calages...), et de bâtiments annexes. Sur un plan chronologique, le mobilier céramique, représenté par de nombreuses importations,

délimite un fonctionnement entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècle.

Laurence JEANNE, Dominique CLIQUET,  
Catherine DODEMAN, Caroline DUCLOS,  
Nicolas FROMONT et Laurent PAEZ-REZENDE

MODERNE

## CANISY Le Château

Dans le cadre de travaux universitaires sur le château de Canisy dans la Manche, Anaïs Maurouard, étudiante à Paris Sorbonne, a sollicité le service afin de réaliser des sondages lui permettant de vérifier l'hypothèse de restitution du plan initial du château, à savoir un quadrilatère fermé. En d'autres termes, les investigations visaient à voir, d'une part, si l'aile occidentale rejoignait réellement l'aile sud et, d'autre part, à vérifier l'éventuelle existence d'une quatrième tour d'angle.

Le sondage ouvert coté nord-ouest et orienté nord-sud a permis la mise au jour d'un mur de même facture que ceux visibles sur le bâtiment existant.

Les sondages concernant la partie ouest ne nous ont pas donné les résultats escomptés. En effet, si des bases de mur ont bien été trouvées, leur extrémité distale s'achève de la manière d'un arrêt de chantier. L'observation de ces structures laisse à penser que si le projet d'agrandissement de l'aile ouest a bien été envisagé, sa réalisation n'a pas abouti.

Ces sondages, bien que très partiels, ont permis une nouvelle approche de la lecture du bâtiment au plan architectural.

Bertrand FAUQ et Anaïs MAUROUARD

MOYEN ÂGE

## COLOMBY Sablière de Flottemanville-Bocage

Un important diagnostic archéologique conduit à Colomby dans la Manche, par une équipe de l'INRAP, a permis d'étudier en juin sur un peu moins d'une trentaine d'hectares les abords du ruisseau du Merderet, affluent de la Douve. Parmi les nombreuses découvertes faites à cette occasion, dont la plupart sont liées à l'aménagement du cours d'eau et la mise en valeur des prairies avoisinantes, un bief et son moulin ont pu être partiellement observés en sondage. L'ensemble, ou au moins une grosse partie des pièces architecturales et techniques, uniquement en bois, du moulin, a ainsi été découvert sur le fond du bief qui était déjà comblé au XIII<sup>e</sup> siècle. Certaines d'entre elles ont été prélevées pour une première analyse avant la fouille exhaustive du site. L'étude de ces pièces a été confiée à V. Bernard (CNRS) et V. Guitton (INRAP) du laboratoire de xylogie et dendrochronologie du « Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences et Histoire » (Rennes, UMR 6566). Les pièces prélevées les plus caractéristiques sont des pales, un pignon de lanterne et un poteau à encoche. Deux types de pales monoxyles se distinguent : une à cuilleron et une dite « plate ». Le modèle à cuilleron est connu dès l'Antiquité et est attesté jusqu'au X<sup>e</sup> siècle. Il se décline sous forme monoxyle mais aussi assemblé. Les pales dites « plates » semblent être un modèle plus

pérenne, même si les premiers exemples attestés datent du haut Moyen Âge. Le pignon de lanterne renvoie probablement à la présence d'une roue verticale, type le plus courant, dont la force est transmise directement ou de manière coudée. Dans l'état actuel des recherches conduites par V. Guitton, il semble être le seul exemple retrouvé en contexte archéologique connu sur le territoire français. Des modèles très similaires ont néanmoins été retrouvés lors de prospections en Saône (XVI<sup>e</sup> siècle) et lors de fouilles en Allemagne (III<sup>e</sup> siècle), bien qu'ils soient attribués à des moulins-bateaux. Les illustrations médiévales sont plus nombreuses et nous renseignent sur la place de ces différentes pièces sur le moulin. En l'absence d'éléments de datation indirecte comme, par exemple, la céramique, une datation radiocarbone a été effectuée sur une des pièces de bois ouvragées. Cette date nous place dans une fourchette couvrant la fin du X<sup>e</sup> siècle ou le tout début du XI<sup>e</sup> (Ly-14825 : 1090+/-30 BP soit 891 à 1017 ap. J.-C.), ce qui fait du moulin de Colomby un des rares exemplaires de cette époque découverts en fouille.

Cyril MARCIGNY, David GIAZZON, Véronique GUITTON,  
Jean-Marc PALLUAU et Laurent VIPARD



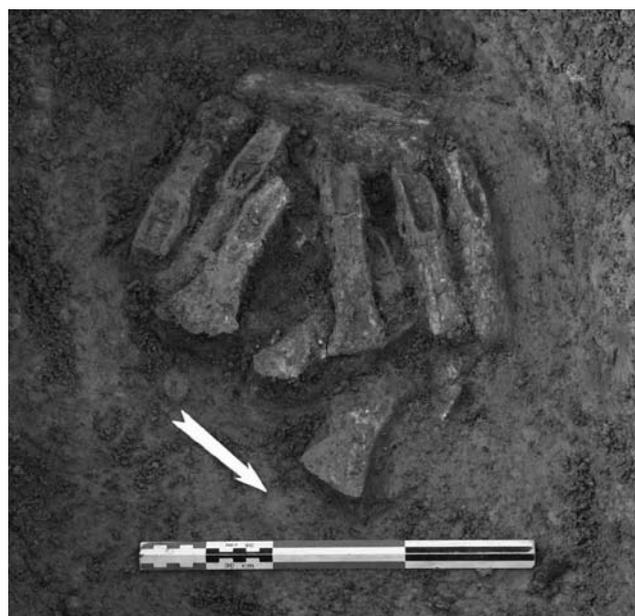
**Fig. 46** - COLOMBY, sablière de Flottemanville-Bocage.  
Pièce de bois en cours de fouille au fond du bief (cliché INRAP).

## GATTEVILLE-LE-PHARE

### La Saline

BRONZE

La découverte fortuite de trois haches à talon du Bronze moyen lors de prospections pédestres menées dans le Val-de-Saire a motivé la réalisation d'une prospection électromagnétique suivie d'un sondage de contrôle de manière à valider la présence d'un éventuel dépôt. À l'issue de la prospection, une petite zone de 2 m<sup>2</sup> a été circonscrite et deux nouvelles haches ont été mises au jour dans le labour. Cette zone a fait l'objet d'un sondage manuel qui a permis de mettre en évidence une petite fosse d'une cinquantaine de centimètres de diamètre contenant une trentaine de haches très corrodées. Ces dernières, encore en cours de nettoyage et d'étude, sont de plusieurs types, appartenant à l'école métallurgique bretonne ou normande. Le dépôt a fait l'objet d'une fouille fine et d'un démontage *in situ* permettant de restituer les gestes qui ont conduit à l'enfouissement des haches. Elles ont visiblement été déposées suivant un schéma très codifié qui n'est pas sans rappeler les observations qui avaient été faites sur le dépôt de haches à douille armoricaines du 1<sup>er</sup> âge du Fer d'Agneaux.



**Fig. 47** - GATTEVILLE-LE-PHARE, la Saline. Fouille du dépôt de haches, dégagement du niveau sommital directement sous le labour (cliché C. Marcigny, INRAP).

Le site des Fouillages à Guernesey a bénéficié d'une campagne de fouille de 1979 à 1981 sous la direction de Ian Kinnes. Celle-ci a permis de mettre en évidence plusieurs phases d'occupation depuis le Mésolithique jusqu'au Moyen Âge, dont un petit tertre funéraire néolithique. Ce monument de forme trapézoïdale comporte lui-même plusieurs étapes de construction. À l'instar des autres types de mobiliers néolithiques, la céramique est répartie à la fois dans les chambres funéraires et dans la masse du monument.

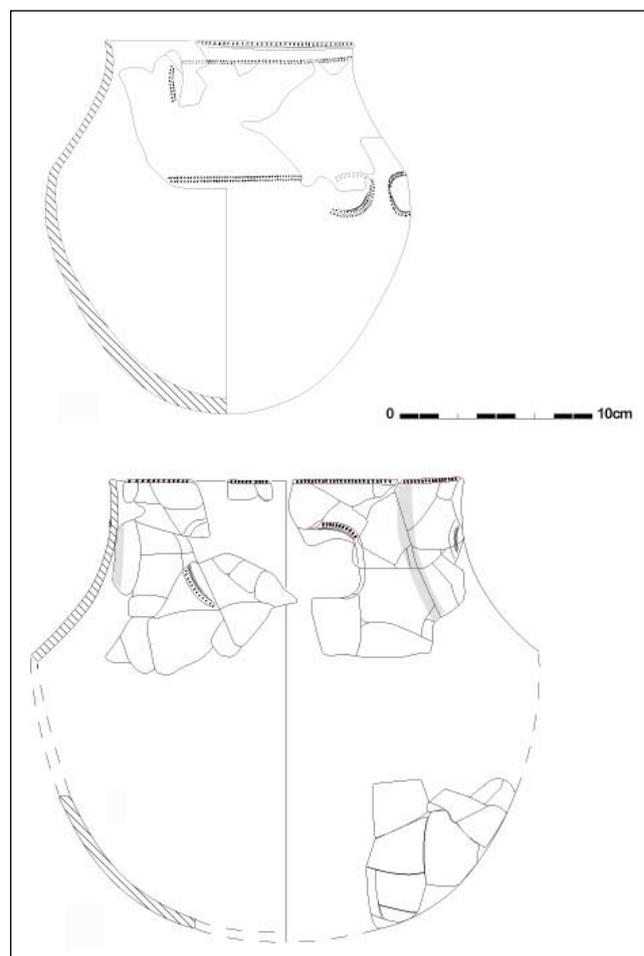
Les problèmes que soulève l'ensemble des Fouillages sont multiples et seulement quelques-uns ont été abordés à l'occasion de cette analyse. Le premier concerne la mise en lumière des caractéristiques propres de cette céramique à travers une étude stylistique et technologique : elle permet ainsi de mieux appréhender les particularités des Fouillages. Une autre question, liée à la première, doit être soulignée : quelle est la place des Fouillages dans le contexte néolithique moyen I du Nord-Ouest de la France ?

L'étude menée sur ce corpus a porté dans un premier temps sur une analyse spatiale du mobilier de façon à mettre en évidence une éventuelle organisation au sein du monument. Les résultats obtenus ont permis de montrer deux zones principales de forte densité : une zone est localisée sur le premier tertre, l'autre correspond aux chambres funéraires de la zone agrandie, même si pratiquement toute la surface du monument contient de la céramique. Cette répartition peut être due à la construction du tertre en mottes de gazon dans lesquelles le fouilleur avait mis en évidence des «dépôts de panier», amas de mobilier. L'association des analyses stylistiques et technologiques a permis de faire un tri typologique au sein du corpus. De ce tri sont ressortis trois ensembles dont les caractéristiques diffèrent : un premier ensemble appartient au premier tertre et comporte des traits stylistiques assez grossiers. Le deuxième ensemble est très particulier et correspond vraisemblablement à un ensemble clos, dans le premier tertre également. Le troisième ensemble provient de la zone agrandie et se caractérise par des décors plus élaborés et surtout par les formes carénées. Suite à ces observations, une possible diachronie des trois ensembles a été proposée.

La place de ce corpus dans le Néolithique moyen I du Nord-Ouest de la France est assez difficile à établir. Un fond commun est indéniable avec le Cerny du Bassin parisien et de Normandie, notamment les vases à embouchure déformée ainsi que les lignes ou rubans d'impression.

Les comparaisons établies avec des sites de la Manche s'avèrent plus délicates ; les dates d'occupation semblent plus récentes (Néolithique moyen II), on pense notamment au site de Herqueville dont les affinités tiennent plus du Chasséen. Bien que les données soient actuellement lacunaires, il semble que l'on puisse envisager l'existence d'un faciès littoral, appuyé par la présence de tessons sur des sites de dragage en Seine-Maritime. D'autre part, il semble que le site des Fouillages comporte quelques affinités avec le style de Castellic. Ces questions sont toujours en suspens ; cependant, elles font l'objet d'un nouveau travail de recherche qui permettra sans doute de clarifier la situation pour ce site anglo-normand.

Hélène PIOFFET



**Fig. 48** - GUERNESEY, les Fouillages. Eléments céramiques appartenant à la partie agrandie du tertre (DAO H. Pioffet).

La fonderie de cloches de la famille Grente est, à ce jour, le seul atelier sédentaire non industriel connu et étudié en Basse-Normandie. Cet atelier a fonctionné au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et disparaît vers 1860. Cette fin d'activité coïncide avec l'utilisation des grands fours réverbères à Villedieu-les-poèles. L'un d'eux, implanté en 1865, est toujours en activité à la fonderie Cornille-Havard. Cette mutation technologique, ainsi que la mise en service de la ligne de chemin de fer Paris-Granville qui permettait un transport plus aisé des matériaux et des produits finis, a certainement accéléré le déclin des « fonderies rurales » et sonné le glas de la fonderie Grente.

L'étude du cadastre napoléonien de 1822 et de la matrice cadastrale ont permis la localisation des terrains appartenant aux fondeurs. Sur ce cadastre figure un bâtiment sur la parcelle à l'ouest du « Hamel Grente », à l'opposé des vents dominants, dégagant au maximum des effets de la fumée la plus grande partie des habitations. L'étude documentaire a motivé la conduite de sondages en 2007 et en 2008 sur la parcelle dite du « ciaux de la fonte » (parcelles 1174 et 1184 de la section C3 du cadastre de 1822).

En 2008, un atelier d'une superficie estimée à environ 100 m<sup>2</sup> a été mis au jour, dont l'organisation interne a été révélée par la présence de murs et de structures. Les murs de facture traditionnelle sont montés en grès lié à l'argile. Au nord du bâtiment, un ensemble comprenant un four et une fosse a été mis au jour.

À l'intérieur de cet espace, la zone d'activité de fonte de cloches a été observée. Cet ensemble, orienté est-ouest, est composé d'une fosse, d'un four et d'une fosse de coulage située à l'ouest de ce dernier.

Le four est de même facture que celui présenté dans l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Il se compose d'un cendrier et d'une sole ; il occupe une surface d'environ

33,50 m<sup>2</sup>. Au nord de cette structure, une ouverture de 0,70 m de large donne accès à la cuve de brassage de l'alliage. Le cendrier de plan rectangulaire est long de 2 m pour 1 m de large ; ses parois, constituées de blocs de grès, sont enduites d'argile sur 1,50 m de hauteur.

À l'est du four, et attenante à celui-ci, la fosse de coulage apparaît moins bien conservée. Elle a été maçonnée avec des moellons de grès liés au mortier de chaux. Seule la partie nord-est de cette fosse est encore en élévation. De forme ovale, cette structure mesure 3,50 m de largeur sur 4 m de longueur pour une profondeur de 1,70 m ; au fond de cette structure, trois bases de moule ont été mises au jour.

Une voie contournant le bâtiment à également été découverte. Large d'environ 3 mètres, elle rejoint le chemin d'accès au village en passant devant la maison ayant appartenu à Gilles François Grente, un des derniers fondeurs.

Ainsi, cette dernière campagne de fouille a permis de mieux documenter cet atelier de moyenne capacité. Le four présente des caractéristiques similaires à celles décrites dans l'encyclopédie de Diderot et dans le manuel de fonderie de Duponchelle (1910). Ce dispositif confirme la semi-industrialisation du site. Le nombre de cloches actuellement recensées, fondues par les Grente, est important et avoisine la centaine d'individus. Certaines d'entre-elles sont encore visibles dans le département de la Manche et dans les départements limitrophes. On en trouve également dans les îles anglo-normandes et jusque dans le nouveau monde : aux États-Unis d'Amérique, dans la ville de Vincennes (Indiana) et à Saint-Louis (Missouri), et, d'après la tradition orale, à Montréal au Québec.

Bertrand FAUQ



Fig. 49 - HAMBYE, le Hamel Grente. Fouille de l'atelier.

Le camp de prisonniers de guerre de la Glacerie a été mis en place par les autorités militaires américaines le 1<sup>er</sup> août 1944 ; il fut le premier de ce genre en Normandie. En août 1945, le camp fut transféré aux autorités militaires françaises puis finalement démobilisé en 1948. Il a été redécouvert lors du diagnostic archéologique mené par l'INRAP en 2006, sous la direction de Fanny Tournier, à l'issue duquel la première prescription de fouille sur un site de la seconde Guerre Mondiale fut émise en France (emprise de 1,6 ha).

Dans le cadre de ce projet, des informations relatives à l'histoire du site ont été retrouvées dans des archives internationales, nationales, régionales, locales et des fonds privés. Des témoignages oraux ont également été recueillis et des photographies aériennes exploitées. Cependant, l'intérêt majeur de l'opération reposait sur l'analyse archéologique d'un site contemporain et de son apport à la documentation de cette période.

Les photographies aériennes, identifiées au Mémorial de Caen (origine IGN) et à l'Université de Keele en Grande-Bretagne, constituent un important témoignage de l'organisation spatiale du camp de la Glacerie. Les quatre clichés identifiés, pris entre janvier 1944 et août 1947, renseignent sur l'évolution du camp durant ses trois années d'existence. La photographie prise en août 1945 montre l'aménagement complet du camp, tandis que celle d'août 1947 témoigne de sa démobilisation.

La prescription de fouille a porté sur l'emprise du camp de travail, situé au nord-ouest du camp principal ou camp de transit. Le camp de travail, visible sur la photographie aérienne, comprenait 16 « cages » de taille égale, réparties en quatre groupes. Chaque « cage » était aménagée de la même manière : quatre rangées d'environ 20 cabanes séparées par une allée centrale, une grande structure au sud-est séparée des cabanes par un espace ouvert, et des bâtiments plus petits au nord-est. Durant la phase terrain, la photographie aérienne n'a pas été communiquée à l'équipe de fouille dans le but d'évaluer séparément la valeur des données archéologiques.

L'empreinte archéologique laissée par le camp est significative, particulièrement pour une période d'occupation si courte ; elle correspond à l'organisation spatiale visible sur la photographie aérienne. La fouille a révélé des structures semi-excavées (évoquant les cabanes de l'époque médiévale) disposées en rangées, des trous de poteaux indiquant l'emplacement des barrières et des fossés de drainage flanquant les allées principales. Bien que les grands bâtiments visibles sur les photographies aériennes n'aient pas été identifiés durant la fouille, des constructions à usage commun (ex : des batteries de fours servant probablement au chauffage de l'eau) ont été identifiées en marge des principales zones d'occupation.

La grande majorité des cabanes étaient des habitations, mesurant généralement 6 m de long sur 4 m de large. Celles-ci pouvaient être aménagées sur différents niveaux et comporter des réservoirs à eau, des poêles, un revêtement en bois ou en plastique sur le sol, des fenêtres, des bougies et même du câblage électrique. Plusieurs de ces structures possèdent un caractère propre à leurs bâtisseurs et occupants. L'aménagement moins personnel de certaines d'entre elles et la présence de mobilier spécifique, comme de l'équipement médical ou une quantité importante d'encriers, peut suggérer une fonction publique.

Sur les plaques de matricule de prisonniers mises au jour figure le numéro de camp « POW 112 ». Cet identifiant apparaît également dans le rapport de visite de la Croix Rouge du 7 mai 1945 et sur la légende des photographies prises à la même occasion. Les rapports indiquent que « *Les habitations pour 4 à 6 personnes ont été construites par les occupants avec du matériel de fortune et du bois mis à leur disposition* » et que les prisonniers étaient « *tous employés au dehors [du camp] à la réfection de routes, réparations de camions etc.* » dans Cherbourg et sa région. Les prisonniers rentraient au camp à la fin de chaque journée de travail.



Fig. 50 - LA GLACERIE, la Motterie. Vue générale du camp de travail.

Près de 4000 objets ont été retrouvés lors des fouilles archéologiques du camp de La Glacerie, dont près de 1700 objets en métal (principalement en fer mais également en cuivre, aluminium et plomb), plus de 1200 objets en verre (dont 587 fragments de vitres et plus de 400 morceaux de bouteilles alimentaires ou médicales) et 444 lambeaux de toiles plastifiées. De la céramique, du cuir, des tissus divers dont des morceaux d'uniforme et autres vêtements, du caoutchouc, du papier, du bois, ont également été mis au jour. Le mobilier peut être divisé en quatre catégories distinctes : les matériaux de construction et d'ameublement des habitations, les objets personnels, les restes de consommable et enfin les équipements spécifiques à certaines activités (ex : médicale, administrative...). La majorité des objets est d'origine américaine, allemande (armée et marine) ou de la communauté locale française, avec laquelle les prisonniers échangeaient.

Un des aspects les plus intéressants de l'étude du mobilier est la réutilisation de certains objets et matériaux par les prisonniers au sein du camp de travail : une quantité importante de morceaux de cuir, de talons et semelles en caoutchouc, a été retrouvée, indiquant probablement une activité de cordonnerie. La majorité des toiles plastifiées était probablement réutilisée pour le revêtement ou l'isolation des murs et des sols au sein des cabanes, et dans le cas de plastique transparent, pour isoler les fenêtres.

Deux autres cas évidents de réutilisation d'objets ont été observés. Tout d'abord, un bidon d'huile converti en poêle à bois, comportant des ouvertures rectangulaires pour le chauffage de la cabane et un cendrier à l'avant, et une ouverture circulaire pour l'insertion d'un conduit de cheminée à l'arrière. Le second exemple est une grande boîte de conserve transformée en grande tasse ou carafe en y ajoutant une poignée créée à partir d'une fine bande de fer ou d'acier, et attachée par un rivet ou un bandeau de métal autour de la base. De plus, des quantités importantes de fil métallique, de câble, de chutes de plaques de métal et divers autres objets semblent avoir été récupérés ou mis de côté par les prisonniers en vue d'un éventuel réemploi ou troc.

L'approche pluridisciplinaire de ce site a permis l'analyse d'un complexe jusqu'alors unique en Basse-Normandie et

de soumettre à l'observation archéologique les données archivistiques (documents papiers et photographies aériennes).

À l'occasion de cette étude, la documentation militaire nous est apparue souvent insuffisante, notamment pour ce qui concerne l'identification d'un site précis dans les archives. Enfin, les entretiens effectués avec les derniers témoins du camp ont apporté, par définition, une vision subjective et personnelle. De ce fait, dans le cadre de cette étude, l'archéologie a fourni le témoignage le plus objectif et a permis de faire un bilan des différentes sources interrogées.

Robert EARLY



Fig. 51 - LA GLACERIE, la Motterie. Structure d'habitat fouillée.



## LES PIEUX

### La Lande et Le Siquet - tranche 1

L'opération de diagnostic d'archéologie préventive menée du 12 au 20 janvier 2009 aux lieux-dits « La Lande - Le Siquet » sur la commune des Pieux s'inscrit dans le cadre de la création d'un lotissement d'habitations (tranche 1 de la ZAC). Le projet porte sur un peu plus de 4,5 ha de terres agricoles en prairies et ponctuellement labourées. L'emprise du diagnostic est située sur un versant exposé au sud et dominant la vallée du But.

Les principaux vestiges rencontrés sont des fossés de parcellaire cohérents avec le découpage cadastral actuel dont la mise en place est postérieure à la levée de 1824. D'autres linéaires montrent des orientations divergentes mais ne sont pas datés. L'un d'eux traverse l'emprise du nord-est au sud-ouest, sur plus de 300 m de long. À noter également la présence de fosses de plantation

témoignant d'un verger, et de carrières récentes destinées à l'extraction du grès sur la rive nord des terrains près de la ligne de crête où ce matériau affleure.

L'absence de vestige pertinent ne remet pas en cause la sensibilité du secteur. L'imprécision demeure à propos des découvertes anciennes, notamment celles relatives au Tèmène des Pieux et à la Table des Fées situés dans la Lande, ou encore aux « tombelles » et « montissels » autrefois aperçus au Siquet. Les prospections récentes ont par ailleurs révélé plusieurs indices à proximité qui seront concernés par les tranches d'aménagements postérieures de cette même ZAC.

Laurent PAEZ-REZENDE

## MONTABOT

### La Pâtûre

Dans le cadre de la constitution du circuit des chemins du protestantisme du canton de Percy, l'Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine du Val de Sienna a entrepris la mise en valeur du cimetière protestant de la Patûre, sur la commune de Montabot. L'étude des archives menée par Jacky Brionne indiquait l'achat du terrain le 23 janvier 1789, pour servir de cimetière aux protestants. Les registres d'état-civil antérieurs à 1837 ayant disparu, seules 15 inhumations pratiquées entre 1844 et 1873 ont pu être recensées.

Le décapage effectué par le service avait pour but de dénombrer et de localiser les sépultures encore en place.

L'intervention a permis de reconnaître, sous une couche de terre arable de 0,50 m d'épaisseur, l'implantation de 50 tombes dont 12 vraisemblables sépultures d'enfants. Cette déduction est fondée sur les dimensions de fosses dont la longueur est inférieure à 1,30 m.

À terme, ce site sera mis en valeur par l'Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine du Val de Sienna.

Bertrand FAUQ  
en collaboration avec Jacky BRIONNE

## MONTAIGU-LA-BRISSETTE

### Le Hameau Dorey

Après l'exploration, en trois campagnes, d'habitations et d'aménagements hydrauliques, notre recherche se concentre dans un cadre trisannuel sur le dégagement des thermes publics de l'agglomération antique. Se dessine ainsi, au terme d'un deuxième décapage, le plan d'un ensemble balnéaire dont la surface totale semble dépasser 2 100 m<sup>2</sup>.

Son principal élément est l'édifice thermal, largement étudié l'an passé, et partiellement repris cette année. Cette reprise a concerné les marges occidentale et méridionale : dans ces secteurs de pente, les constructions ont nécessité des remblaiements massifs, qui expliquent aujourd'hui une conservation des maçonneries bien supérieure à ce que nous avons pu observer au nord et à l'est de l'édifice.

Il est donc possible d'en restituer à présent une évolution précise, en quatre états.

Les trois premiers appartiennent à un même mouvement d'agrandissement, sans restructuration du parti initial. Le dernier n'augmente guère la surface du bâtiment, mais implique une nouvelle organisation interne. Il faut souligner cependant que dans ce phasage ne sont pas intégrées - par défaut de lien stratigraphique - des parties importantes de l'édifice, au premier rang desquelles figure un ample corps oriental : sa construction implique sans nul doute un profond remaniement, qu'il n'est pas possible en l'état d'associer à des phases de restructuration. Le terme de l'étude ne sera donc pas architectural, mais fonctionnel, et devra se porter sur la restitution du circuit balnéaire.



Fig. 52 - MONTAIGU-LA-BRISETTE, le Hameau Dorey. *Natatio* dans la palestre.

Le plus saisissant apport de cette campagne 2009 reste la reconnaissance, dans les bâtis observés en 2002 puis en 2007, des éléments parfaitement ordonnés - et entièrement observables - d'une palestre à peine plus vaste que l'édifice thermal. Elle est aménagée au sud de ce dernier, donc au-dessus du lit ancien du cours d'eau. Elle est dotée d'une *natatio*, et fermée sur trois côtés, au moins par des portiques. Sa surface dépasse 770 m<sup>2</sup>. Abordée de façon superficielle, cette palestre n'en livre pas moins les indices d'un état de conservation satisfaisant.

L'ensemble balnéaire dominé par un édifice thermal et une palestre, comporte encore des espaces découverts clos, à l'ouest voués aux services, à l'est partagés vraisemblablement entre une cour d'entrée et un jardin ou un lieu d'exercice sportif.

Il est évident que l'ampleur de cet ensemble thermal témoigne de l'importance du développement de l'agglomération antique, sinon en termes de statut ou de taille, du moins de chronologie. Bien que le calage stratigraphique de l'ensemble sur le phasage de l'occupation antique ne soit pas encore achevé, il n'est pas douteux qu'habitations et thermes publics soient contemporains, et suivent des évolutions parallèles. Quelques indices le montrent déjà : l'abandon de la palestre est entériné par le prolongement d'une voie tardive, rapportée en 2007 à l'ultime occupation antique (phase 3), et ouverte dans une habitation. La phase 3 est bien celle d'une rétraction progressive au III<sup>e</sup> siècle, qui affecte tous les bâtiments explorés ici.

Ludovic LE GAILLARD

## MONTSURVENT

### La Carrière, les Bosqs

INDÉTERMINÉ

Un projet d'extension de carrière par la société SNC Carrières Baudoin, sur le territoire de la commune de Montsurvent, a motivé une prescription de diagnostic archéologique. Le projet portait sur une superficie de 112 638 m<sup>2</sup>.

La carrière est située à un kilomètre au sud-ouest de l'église de Montsurvent, en retrait de la RD 38. L'emprise diagnostiquée montre une certaine pauvreté des archives malgré une position topographique favorable, en sommet de versant de vallée. Seuls quelques fossés parcellaires ont été rencontrés lesquels relèvent de deux phases chronologiques

distinctes. Le premier groupe de fossés relève de la phase parcellaire encore fonctionnelle actuellement. L'autre, d'orientation différente, relève d'une période antérieure sans plus de précision. Aucun mobilier archéologique n'est venu au secours de l'analyse pour jaloner de manière absolue ces deux phases. Sur le versant sud, quelques structures ponctuelles ont été rencontrées. Hormis deux foyers non datés, elles consistent en creusements auxquels aucune fonction n'a pu être associée.

David FLOTTÉ

Depuis bientôt une décennie, ce type d'opération a pour but d'alimenter la carte archéologique d'une part et de fournir des informations complémentaires dans le cadre de trois PCR : «Les premiers Hommes en Normandie» (D. Cliquet), «Etude du milieu littoral» (C. Billard) et «Presqu'île de la Hague» (C. Marcigny). D'autre part, des découvertes fortuites qui nous sont signalées par nos informateurs, sont également prises en compte.

Dans le premier cas, la découverte d'une petite série lithique (environ une trentaine d'artefacts roulés) a été collectée en partie sommitale d'estran au lieu-dit « Le Perrey », entre l'anse du Cap Lévi et l'anse du Pied Sablon sur la commune de Fermanville. Cette modeste série se rapporte au Paléolithique moyen. Dans le second cas, ce sont les vestiges de parcs à huîtres au lieu-dit « Les Sablons » qui nous ont été indiqués par un historien de la commune de Regnéville-sur-Mer. Créée vers 1840, la concession cessa son activité définitive en 1912 après bien des déboires depuis 1878. Dans le troisième cas, c'est le porteur lui-même du projet qui nous a indiqué la présence d'une structure de combustion dans la micro-falaise au lieu-dit « Les Ecameland », commune d'Auderville. Compte tenu de l'aménagement, il pourrait s'agir d'un foyer à pierres chauffées comme on en trouve régulièrement sur les côtes de la Hague et dont les datations <sup>14</sup>C réalisées donnent comme résultat la période Néolithique au sens large. En ce qui concerne les découvertes fortuites, on peut faire mention :

- d'un indice de site vraisemblablement attribuable à la période protohistorique, dans une plaque de tourbe située sur l'estran de la commune de Néville-sur-Mer ;
- au lieu-dit « Le Grand Mont », commune de Réville, c'est la découverte d'une hache polie en dolérite qui nous a été communiquée ;
- sur la commune de Quettehou, nous avons repris une prospection sur la localisation du château du Mont

Haguez, dont il est fait état par le poète normand du XII<sup>e</sup> siècle Wace dit aussi Guace ou Vistace, dans le *Roman de Rou* où il est décrit le site du château d'Abilant, dénommé Mont Hagueis, comme situé sur l'une des collines à la limite des communes de Quettehou et de La Pernelle (Michel de Boüard, 1955) ;

- un muret de pierres sèches bordant un chemin qui conduit à une plateforme qui pourrait correspondre à l'emplacement du château et dont plusieurs parcelles sont identifiées « Mont-Haguais » sur les plans du cadastre actuel ;
- à Vauville, entre la Crecque et la Rue, plusieurs tessons de céramique issus des limons de la falaise ont été collectés, ils sont attribuables à la période médiévale XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (C. Marcigny) ;
- au lieu-dit « La Vieille Eglise » situé sur la commune d'Omonville-la-Petite, c'est une structure « énigmatique » qui nous a été signalée suite à un démaigrissement du haut de plage, à l'issue de violentes tempêtes. Il semble s'agir des vestiges d'un pavage constitué de petits blocs de roches locales disposés debout et que l'on a pu observer sur une longueur de 16 m environ. Néanmoins, ce pavage a fortement subi des effets de tempêtes sous la forme de croissants de plage : ceux-ci comportent des cornes (parties longilignes élevées) et des creux ouverts vers le large. Leur formation, lorsqu'il s'agit de galets, ce qui est le cas ici, est due à des périodes où les grosses vagues dominant (André Guilcher et Jean-Pierre Coutard) ;
- enfin, les propriétaires du manoir de La Drouetterie au Mesnil-au-Val nous ont fait part de la présence d'un objet en bois de grande dimension, situé à la confluence de deux petits ruisseaux à très fort débit. Il pourrait s'agir d'un aménagement hydraulique réalisé, dans le cadre de travaux de drainage, par Gilles de Gouberville au XVI<sup>e</sup> siècle.

Gérard VILGRAIN-BAZIN

Des terrains en friche ont été, tout récemment, acquis par le Conservatoire du Littoral. Il s'avère que dans une partie des parcelles, il existe les vestiges d'un ancien fort signalé par Sébastien Houillier (garde littoral) qui après avoir effectué un débroussaillage, a pu en observer une partie des contours. Après une recherche bibliographique importante, de nombreux documents font état d'un fort construit à l'origine sous l'époque de François I<sup>er</sup>. Cyril Marcigny, porteur du projet collectif de recherche « Archéologie, histoire et anthropologie de la Hague », a souhaité, à cet égard, faire effectuer plusieurs tranchées dans la partie la mieux conservée du rempart afin d'en étudier la mise en place et l'étude des sédiments constitutifs, et éventuellement de retrouver des éléments

datants. Les sondages réalisés ont permis de confirmer l'existence de l'enceinte du fort attestée sur un plan levé en 1702. En plusieurs endroits on a pu, en effet, constater l'aménagement d'un système talus/fossé correspondant au plan précité, en particulier au niveau d'un redan. De plus, l'occupation de ce lieu au cours du second conflit mondial avait laissé de nombreux vestiges de diverses natures sur le terrain. Une étude complémentaire a donc permis d'élaborer une méthode de classification des objets mis au jour.

Gérard VILGRAIN-BAZIN, Sébastien HOUILLIER,  
 Cyril MARCIGNY et Jean-Marc YVON

Un diagnostic archéologique s'est déroulé sur la troisième tranche de travaux de construction par la Direction Régionale des Routes, de la route de transit visant à relier Saint-Lô et Carentan en doublement de l'actuelle RN 174. Cette opération qui concerne le tronçon nord fait suite aux travaux de diagnostic entrepris en 2005 sur le tronçon central (Flotté, 2005) et en 2007 sur le tronçon méridional (Flotté, 2007).

Le projet couvre une superficie de 507 000 m<sup>2</sup> pour une longueur axiale de 5,7 km environ et traverse les territoires des communes de Montmartin-en-Graignes, Saint-Pellerin et Les Veys. Au sud, le tracé occupe le léger versant qui surplombe le marais (8 m NGF) pendant 1,3 km avant d'atteindre le sommet d'un plateau (que nous appellerons plateau sud) un peu avant le lieu-dit du *Rata* (35 m NGF). Le plateau est traversé sur une distance de deux kilomètres avant d'en atteindre la limite nord, signalée par la vallée du Ruisseau du Moulin, plus haute que le marais, transversale à La Vire et par laquelle passe le train Paris-Cherbourg (fond de vallée 20 m NGF). L'autre versant de cette vallée est franchi à hauteur de la RD 544, laquelle longe ce même versant en arc de cercle, jusqu'à *La Blanche*. Elle surligne un plateau (que nous nommerons plateau nord) que le tracé parcourt partiellement, sur 1,5 km de longueur environ en direction du nord. Ce plateau culmine à 30 m NGF.

Les tranchées montrent que les deux plateaux livrent des structures continûment et sur une grande distance chacun. Les vestiges rencontrés sont de même nature sur les deux plateaux. Il s'agit de structures fossoyées qui se lisent à des profondeurs variables, toujours pluridécimétriques, mais n'excédant jamais 90 cm sous la surface actuelle. Elles sont inscrites dans l'argile rouge. Ce sont, pour l'écrasante majorité d'entre-elles, des fossés de type parcellaire. Un seul enclos a été identifié, sur le plateau nord. Le reste des structures consiste en trous de poteau, en quelques fours, silos, puits, et en une collection somme toute modeste de fosses à fonctions indéterminées.

Sur le plateau sud, le tri des fossés à vue a donné lieu à l'identification de deux orientations dominantes dont une discordante (sud-est/nord-ouest) avec le parcellaire actuel (nord-sud). Les fossés ont livré quelques lots céramiques dispersés sur le secteur dont des tessons gallo-romains et des éléments d'allure protohistorique que l'on retrouve indifféremment dans l'une ou l'autre trame pour ces derniers.

De cet ensemble d'observations, il ressort qu'il y a probablement eu deux phases parcellaires et que celle qui est concordante avec le parcellaire actuel est au moins d'origine gallo-romaine. Par transitivité, l'ancienneté de la voirie (c'est à dire sa contemporanéité avec les fossés parcellaires) est à envisager.

Les vestiges du plateau nord sont présents sur l'ensemble de l'emprise sondée. Les plus anciennes occupations sont ponctuelles et dispersées. Il s'agit d'abord de quatre

creusements trahissant directement ou indirectement une occupation domestique de la fin de l'âge du bronze. Il sont situés vers l'extrémité nord du tracé. La seconde occupation de ce type se manifeste sous la forme de deux concentrations de trous de poteau dont une associée à un four ayant livré du mobilier du Bronze final / premier âge du Fer.

L'occupation suivante est datée de la première moitié du premier siècle de notre ère. Elle se présente sous la forme d'un enclos polygonal (à 5 ou 6 côtés) dont 3000 m<sup>2</sup> au moins sont inscrits dans l'emprise, à vocation probablement domestique, eu égard au mobilier céramique inclus dans les comblements. À cet enclos sont associés quelques fossés internes et externes (orientés sud-est / nord-ouest), quelques fosses à fonction indéterminée et une concentration de trous de poteau à l'écart de l'enclos. On retrouve une maille parcellaire orientée semblablement à cette phase (sud-est / nord-ouest) à l'extrémité nord du tracé. Nous émettons l'hypothèse qu'elles sont vraisemblablement contemporaines l'une de l'autre.

La phase d'occupation suivante est matérialisée par une maille parcellaire dont l'orientation diverge avec la phase précédente pour coïncider avec les orientations du parcellaire actuel (nord-sud). Cette maille d'origine gallo-romaine et plus précisément du Haut-Empire semble être à l'origine des orientations du parcellaire actuel. Quelques structures ponctuelles doivent pouvoir s'y rattacher mais jamais un secteur à fonction d'habitat lié à cette trame fossoyée n'a été rencontré. La pauvreté matérielle des fossés témoigne en ce sens.

Sur le plateau nord, les vestiges sont à mettre en relation avec la RD 544 sud qui rejoint la RD 444 et marque le contour du plateau nord d'une part et avec la voie romaine (RD 544 nord) de Bayeux à Valognes d'autre part. Cette concomitance ne saurait être hasardeuse, nous y voyons même le résultat en plan d'une relation de contemporanéité entre l'aménagement parcellaire remontant au moins au Haut-Empire et la voirie encore en fonctionnement aujourd'hui que ce soit sous la forme de routes ou de chemins d'exploitation.

Le plateau nord a fait l'objet de nombreuses explorations archéologiques préventives depuis une quinzaine d'années, notamment lors de la mise en quatre voies de la RN 13 sur les communes des Veys et de Saint-Pellerin (Allart, 1994a, Allart, 1994b, Broine, 1994, Allart, 1995, Besnard Vauterin, 1994a, Besnard Vauterin, 1994b, Besnard-Vauterin, 1995), mais aussi à l'occasion de l'aménagement d'un lotissement d'habitation à Saint-Hilaire-Petitville (Le Gaillard, 2007).

L'ensemble de ces travaux montre une absence d'occupations anciennes comme celles du Bronze final rencontrées ponctuellement sur notre diagnostic. Cette absence n'est peut-être à imputer qu'au faible pourcentage d'ouverture pratiqué dans les années 90, souvent en dessous de 5 %. En revanche ces travaux attestent de la

présence d'une occupation du haut Moyen Âge qui n'est certes pas constante mais offre deux occurrences sous la forme d'un habitat et d'une trame parcellaire reprenant les axes parcellaires établis précédemment (c'est à dire au II<sup>e</sup> siècle). Les périodes de La Tène finale et du début du premier siècle sont presque constamment représentées sur les sites du corpus sous la forme d'enclos d'habitat ou d'éléments parcellaires. On remarque également que les occupations gallo-romaines (dont une *pars urbana* de villa) semblent prendre fin au cours du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. pour ne reprendre, le cas échéant, qu'à la période mérovingienne. Par ailleurs, ces travaux confirment la permanence des orientations parcellaires du Haut-Empire à nos jours. Les trames parcellaires repérées sur cette série de sites montrent les deux mêmes orientations que celles rencontrées sur les plateaux nord et sud (nord/sud et sud-est / nord-ouest). Remarquons enfin que la question de la datation de la voirie est centrale pour l'articuler avec la chronologie des parcellaires.

Ainsi le contexte archéologique du plateau nord éclaire de façon intéressante nos résultats. Il permet d'une part de considérer le plateau nord à la fois comme une entité topographique et à la fois comme une « entité archéologique » formant un objet d'étude. Après avoir été fréquenté ponctuellement dans la Protohistoire ancienne, le plateau nord est largement mis en valeur et exploité à La Tène finale par un réseau de fermes encloses associées à des structures parcellaires, puis il est probablement « réaménagé » au Haut-Empire. C'est sur les orientations

de ce réaménagement qu'a continué de « fonctionner » le territoire à travers une histoire mal connue mais cependant suggérée par quelques occupations du haut Moyen Âge, par des éléments parcellaires ayant livré du mobilier des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ainsi que par quelques remembrements postérieurs à la seconde Guerre Mondiale. Le plateau sud raconte à peu près la même histoire, les occupations ponctuelles en moins. Le tronçon sud (Flotté, 2007) a livré le même schéma d'occupation aux abords de trois éléments de voirie, avec une occupation attestée au haut Moyen Âge vers la RD 546. On s'aperçoit qu'en analysant l'ensemble des données, les mêmes étapes s'observent sur une aire géographique vaste et que les données du plateau nord ont un potentiel d'extrapolation pour un vaste territoire dont il conviendrait à terme de définir les limites.

Cette approche large portant sur des territoires ne trouve que quelques points de comparaison régionale. La recherche préventive bas-normande a privilégié quelques secteurs d'étude depuis 20 ans en prescrivant systématiquement ou presque des diagnostics sur les aménagements suscités par l'activité économique. Le premier de ces secteurs et le plus vaste concerne la périphérie caennaise. Viennent ensuite les secteurs d'Alençon, d'Argentan et de Coutances. Nous y ajouterons, dans une moindre mesure, le secteur de Falaise. À cette liste il convient donc d'adjoindre le secteur de Carentan.

David FLOTTÉ

CONTEMPORAIN

## SAINT-FROMOND

### Briqueterie du Porribet

La briqueterie du Porribet, située sur la commune de Saint-Fromond, fut l'un des plus importants établissements de fabrication de céramique architecturale de Basse-Normandie. Cette fabrique a commencé à fonctionner dans les années 1854/1855 et cessa son activité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Son créateur, Alfred Mosselman (1810-1867), l'installa au point de jonction entre les deux canaux de la Vire et de la Taute, qu'il venait de construire. Cette briqueterie produisait des briques pleines et creuses, des tuiles, mais fut surtout réputée pour ses tuyaux de drainage en terre cuite répondant à une forte demande. En effet, au début des années 1850, le drainage des terres connaît une petite révolution. On substitue aux techniques anciennes les tuyaux de terre cuite qui remportent un succès fulgurant jusqu'aux années 1870/1880, date à laquelle la production s'essouffle.

En juillet 2007 et 2008, ce sont respectivement 700 m<sup>2</sup> et 600 m<sup>2</sup> qui ont été fouillés. Ces deux années, des bâtiments de grande ampleur, interprétables comme des halles de séchage et de stockage, ont été découverts. Des aires de travail liées à la conduite du feu, aux abords des fours, ont également pu être documentées. Cette année,

les fouilles ont permis de préciser la chaîne opératoire : nous avons pu principalement dégager des cuves de stockage pour l'argile, ainsi que des aires de travail liées à l'argile. L'objectif était de continuer à repérer les différents bâtiments, aires de travail et cheminements constituant l'usine, afin de dresser un plan du complexe industriel, d'appréhender le séquençage des opérations techniques et, par là même, de reconstituer la chaîne opératoire et le système de circulation des produits.

Dans la partie nord du terrain, un groupe de murs façonnés formant deux ensembles rectangulaires orientés nord-est/sud-ouest a été mis au jour. Il s'agit : des structures 2009-04, repérées sur une surface de 60 m<sup>2</sup> environ, cet ensemble est orienté nord-est/sud-ouest ; et des structures 2009-05, repérées sur une surface de 53 m<sup>2</sup> environ, s'orientant également nord-est/sud-ouest. Pour les deux structures, les murs ont des maçonneries en briques liées avec un mortier de chaux.

Ces deux structures maçonnées semblent être des cuves de stockage de l'argile. En effet, pour que l'argile soit propre à être travaillée, il est généralement admis qu'elle



**Fig. 53** - SAINT-FROMOND, briqueterie du Porribet.  
Structures circulaires observées à proximité des cuves de stockage de l'argile.



**Fig. 54** - SAINT-FROMOND, briqueterie du Porribet.  
Groupe de murs maçonnés formant 2 ensembles rectangulaires orientés nord-est / sud-ouest.

doit « pourrir ». L'argile, une fois extraite, est donc stockée, mise à tremper tant sur le sol que dans des structures excavées, car il a été observé que l'argile qui a subi les effets du temps (gel, dégel et pluie) se travaille mieux. Cette habitude tient également aussi au fait que le travail de tuilier/briquetier était pendant longtemps un travail saisonnier : on extrayait l'argile en automne et en hiver, et elle était façonnée plus tard en été.

Il existe des cuves similaires à la briqueterie de Saint-Martin d'Aubigny, dont la structure est aussi maçonnée en brique. La cuve est divisée en quatre compartiments pour une contenance globale de 50 m<sup>3</sup>. Au Porribet, la cuve 2009-05 est divisée en deux bassins de 5 m x 5 m environ de côtés chacun, et les murs sont conservés au plus haut sur 1,20 m. Pour la cuve 2009-04, le premier bassin mesure environ 5,2 m x 3 m, et le second 5 m x 5 m environ. Le mur le plus haut conservé mesure 1,20 m. On peut donc estimer la contenance de ces deux bassins à environ 70 m<sup>3</sup> et envisager une plus grande capacité de stockage, car la cuve 2009-04 n'a pas été observée dans sa totalité.

À proximité du four carré, un bâtiment (2009-03) a été observé. Il s'agit d'un bâtiment orienté nord-est/sud-ouest, long de 14,50 m pour une largeur de 6,50 m. Ce bâtiment est formé par neuf bases de support de charpente. Ces dais de 50 cm de côtés sont constitués de dalles de schistes liées par un mortier de chaux. Ils sont espacés de 3,40 m en longueur et de 5,60 m en largeur.

À proximité des cuves de stockage de l'argile, deux structures circulaires ont été observées : 2009-01 et 2009-02. Faute de temps, seule une structure (2009-02) a été documentée. Cependant, leurs similitudes peuvent laisser supposer qu'il s'agit de deux structures semblables.

En plan, la structure 2009-02 voit sa périphérie formée par un niveau de graviers et de charbons (us 209) large en moyenne de 60 cm et d'un niveau de tuileau (us 208) large de 60 cm environ. Ces deux couches entourent un niveau de limon brun (us 210). Au centre, un sol construit en briques posées de chant (us 201) est bordé d'un niveau de limon brun (us 202), dessinant presque un X. Cet ensemble est encadré par deux sols construits en dalles de schistes (us 205 et 206). L'ensemble de la structure a un diamètre d'environ 7,50 m.

Cette structure laisse à penser que nous sommes en présence d'une aire de broyage de l'argile. Elle se trouve encadrée, au nord des cuves de stockage, à l'est d'un bâtiment et au sud du four carré. Sa position centrale, à environ 7 m des cuves, à environ 6 m du bâtiment, et à environ 20 m du four, nous donne des informations sur sa fonction dans la chaîne opératoire.

L'argile doit être travaillée et débarrassée de ses impuretés. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avant l'introduction de la mécanisation, ce travail se faisait à l'aide de la force humaine ou animale. Pendant longtemps, la terre était « marchée », soit par un ouvrier, soit par le bétail. Il existe également des systèmes de broyage actionnés à l'aide de manège à chevaux. Répandu au XIX<sup>e</sup> siècle, ce système est, par exemple, attesté dès le XVII<sup>e</sup> siècle à la tuilerie de Boissey (Calvados) : « le dispositif était constitué d'une meule en pierre ou en bois cerclée de fer qui tournait verticalement sur une aire circulaire ». Le cheval tournait à l'extérieur d'une aire construite en dur, il entraînait la meule dans un double mouvement, de rotation et de déplacement horizontal. La meule effectuait ainsi un trajet du centre vers l'extérieur de l'aire tout en avançant. Ce mouvement est possible grâce à une vis sans fin horizontale engagée dans un moyeu fileté disposé au centre de la meule. Une extrémité de la vis sans fin est fixée à un axe pivotant vertical situé au centre de l'aire de broyage. Au Porribet, la structure 2009-02 laisse penser qu'il s'agit d'une aire de broyage de l'argile.

Cette année, nos connaissances sur le plan de l'établissement ont été précisées. En effet, la chaîne opératoire se précise. Depuis 2007, les données archéologiques nous permettent d'appréhender une organisation spatiale des activités et de proposer un schéma des aménagements et des systèmes de circulation au sein de la briqueterie.

Les découvertes effectuées cette année sont considérables. Les cuves de stockage de l'argile constituent deux ensembles maçonnés avec soin, et présentant une conservation remarquable sur une hauteur de plus de 1 m. Quant à l'aire de travail de l'argile (2009-02), elle représente à notre connaissance un des seuls exemples fouillés. Il existe très peu d'espaces de travail de ce type encore en place et qui aient été étudiés. Il s'agit donc d'un élément remarquable.

Les vestiges des établissements tuiliers-briquetiers de cette époque sont rares dans la région. Les découvertes de cette campagne de fouille renforcent d'une part l'importance de ce site d'un point de vue scientifique, notamment pour la compréhension de l'organisation de la production à l'échelle de l'établissement, et d'autre part, d'un point de vue patrimonial par l'état remarquable de conservation des vestiges, tant les éléments en élévation que les structures, et confèrent donc un grand intérêt à la briqueterie du Porribet.

Cécile SIMON

Le projet d'extension d'un lotissement dans l'emprise d'une parcelle adjacente au site gallo-romain de la « rue du Marais », à Saint-Hilaire-Petitville (fouille L. Le Gaillard, INRAP, 2005), a commandé la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique en mai 2009. Les tranchées ouvertes dans cette parcelle, sur la rive nord du marais de Carentan, ont permis de délimiter précisément l'extension occidentale de l'établissement enclos gallo-romain fouillé en 2005, et de révéler le prolongement de quelques fossés parcellaires gallo-romains dans l'axe de la crête dominant le marais. Un vestige de haie moderne, partie intégrante du paysage contemporain, a également été identifié.

Cette opération vient compléter les données spatiales recueillies lors des précédentes interventions, et confirme la chronologie de l'occupation antique fouillée en 2005. Aucune concentration de vestiges domestiques ou d'une autre nature n'a été relevée, ce qui implique que l'essentiel

du complexe agricole et domestique gallo-romain se localise essentiellement dans l'emprise de la précédente tranche de lotissement. On note toutefois l'existence, à l'ouest de ce pôle d'occupation, d'un réseau parcellaire étendu dont l'emprise est susceptible de couvrir, au cours des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère, l'ensemble du plateau dominant le marais de Saint-Hilaire. Cette simple observation, si elle n'appelle a priori pas d'investigations plus poussées sur le terrain, permet de nuancer, au moins en termes de définition spatiale, le caractère d'isolats volontiers attribué à ces formes de « petits établissements ruraux » largement héritées de La Tène et qui s'avèrent désormais relativement fréquentes, jusqu'au cours du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., à travers toute la Basse-Normandie.

Vincent CARPENTIER

Le gisement archéologique de Saint-Pierre-Église / Clitourps se situe sur le haut plateau du Val de Saire, au sommet d'une éminence, le Mont Etolan, dont l'altitude est de 138 m NGF, qui domine de 10 à 20 m son proche environnement. Ce mont est un bon poste d'observation en direction des vallons affluents de la Saire, côté sud, et des vallées parcourues par le ruisseau de Varouville et la Couplière, côté nord. Il offre aussi une vue panoramique sur le bas plateau du Val de Saire entre Gatteville et Réville.

Le haut plateau a été fortement disséqué et dégradé au cours du Quaternaire. Les processus périglaciaires : gélifraction, gélifluxion, cryoturbation, ont tenu un rôle majeur. Des formations de type *head*, parfois des dépôts lités ou grossièrement stratifiés, se sont mis en place sur les versants. Lors des maxima du froid, des couvertures éoliennes, lœss et lœss sableux, ont recouvert les reliefs. Le substrat du haut plateau est constitué par des dépôts détritiques triasiques (environ 200 Ma), en position horizontale ou très faiblement inclinée, qui proviennent du démantèlement de la chaîne varisque (hercynienne). Ces dépôts ont été en partie silicifiés donnant ainsi des dalles et des strates d'un conglomérat à la dureté élevée.

Les ouvertures pratiquées sur le site montrent que les sédiments triasiques sont déformés près de la surface où existent des poches de cryoturbation profondes de 20 à 30 cm et de 50 cm d'ouverture. Vers 130 à 140 cm de profondeur, le creusement a été arrêté sur une strate de conglomérat quasi infranchissable. Une grande dalle isolée avait déjà été rencontrée vers 70 cm de profondeur dans la digitation. Entre les parties consolidées en arkose

et en conglomérat, le matériau est resté meuble et se présente sous la forme de lentilles de galets, de graviers, de granules, à matrice sableuse ou à matrice argilo-sableuse, épaisses d'environ 30 centimètres. Lorsque la matrice est sableuse, les teintes sont claires, jaunâtre à ocre, et lorsque celle-ci est argilo-sableuse, les teintes vont du brun-rouge au rouge sombre violacé. La couche de conglomérat qui existait à la surface des terrains a été entièrement gélifractée et disloquée.

Après l'achèvement de la fouille de la « dépression V5 », deux tranchées orthogonales ont été creusées jusqu'à 130 cm de profondeur, peut-être 140 à 150 cm si on prend en compte le décapage superficiel lié à la fouille. La strate de conglomérat, horizontale et très dure, observée dans la fosse voisine, a été retrouvée à cette profondeur.

Les coupes offertes par les tranchées ont confirmé les observations faites au cours de la fouille. Ainsi, les nombreux remaniements et troncatures subis par les formations superficielles sous l'action du ruissellement et de la cryoturbation ne facilitent pas l'établissement d'une stratigraphie précise et complète et, par conséquent, toute proposition d'âge pour leur mise en place reste sujette à caution. Cependant, une première remarque peut être formulée. Aucun témoin de sol de rang interglaciaire, comme celui de l'Eemien, avec ses revêtements argileux brun-rouge et ses structures polyédriques ou prismatiques, n'a été trouvé soit en place, soit remanié. Il paraît donc logique de proposer un âge weichselien pour le tablier de blocaille, le cailloutis et le limon sableux. Le tablier de blocaille peut être mis en parallèle avec les *heads* décrits tout autour du Cotentin où ils sont assez

souvent associés à des dépôts de ruissellement limoneux, sableux ou graveleux, selon les sites. Leur mise en place s'est effectuée pendant le début Glaciaire, fin du stade 5, et pendant le Pléniglaciaire ancien, stade 4. Le cailloutis résiduel, probablement polygénique, qui régularisait le sommet de la blocaille et se retrouve tapissant le fond et les côtés de la grande poche du hangar, est difficile à dater. Toutefois, situé sous du limon sableux qui a subi une pédogenèse, il peut prendre place dans la fin du stade 4. Seconde remarque, il n'y a pas au Mont Etolan de lœss homogène du Pléniglaciaire supérieur comme celui observable dans les coupes de la commune proche de Carneville. Le limon sableux du Mont Etolan serait plutôt un équivalent des limons bruns feuilletés ou des lœss brunâtres décrits en Haute-Normandie et Picardie et placés dans la fin du stade 4. Le maximum du froid étant atteint au Pléniglaciaire supérieur, il est vraisemblable que les cryoturbations se sont formées à cette époque.

L'homme de Neandertal a donc installé son site de taille sur le versant est-nord-est d'un dos rocheux, en partie protégé des vents dominants et exposé au soleil matinal. Sur ce versant se sont mis en place : un tablier de blocs, un cailloutis résiduel, un limon sableux pédogénéisé. Les silex taillés et les esquilles provenant de la taille et du façonnage sont enfermés dans le cailloutis et pour une part dans le limon sableux pour lesquels un âge Pléniglaciaire inférieur est proposé sous toutes réserves.

Comme nous l'avions évoqué dans les bilans précédents, les prospections effectuées par Simone Lepoittevin sur la nappe de vestiges déstructurée par le labour et le décapage de la cour de la ferme ont livré de nombreux objets rapportables à plusieurs occupations (plusieurs milliers d'objets) : le Néolithique, le Mésolithique, le Paléolithique supérieur final et surtout le Paléolithique moyen.

Par ailleurs, un abondant mobilier lithique a été collecté, souvent en position dérivée, en bordure des dépressions, sur le substrat triasique constitué de conglomérats plus ou moins grossiers, et dans la partie sommitale de leurs remplissages. Celui-ci comporte en majorité du matériel rapportable au Paléolithique moyen, et quelques pièces plus récentes (mésolithique et néolithique), dont certaines témoignent d'une occupation du Mont Etolan durant le Paléolithique supérieur final.

Les vestiges du Paléolithique supérieur final consistent en laminaires, en nucléus et en quelques outils caractéristiques (pointes à dos et grattoirs), collectés au sud-est de la dépression V5, dans le sol humifère de surface et le sol ocre podzolique. Comme nous l'avions évoqué, la présence de ces éléments laisse supposer l'existence d'une occupation azilienne à l'emplacement de l'actuel château d'eau et des réservoirs du type halte de chasse (?).

L'occupation principale du Paléolithique moyen s'avère plus dense et apporte davantage d'informations, bien que l'étude du mobilier mis au jour en 2009 ne soit pas achevée. Cependant, il est dès lors possible de présenter les principales caractéristiques du matériel rapporté au Paléolithique moyen.

Dans les deux «dépressions» analysées en totalité, les différentes concentrations de mobiliers lithiques attestent de la mise en œuvre de plusieurs matières premières, où le silex apparaît dominant, tant dans les chaînes de production d'éclats que dans les chaînes de façonnage de pièces bifaciales (bifaces et outils bifaciaux). L'observation des cortex plaide en faveur d'un approvisionnement littoral en silex, soit issu de cordons comme l'attestent certains états de surface très caractéristiques (abrasion partielle de l'épiderme, coups d'ongle), soit de bancs de silex ou de placages d'argile à silex exondés (cortex plus épais, non impacté, souvent orangé). La faible proportion de pièces corticales (résultats préliminaires) plaiderait en faveur d'un apport de nucléus épannelés et de supports de débitage sur le site ; le décorticage et une partie du plein débitage ayant été faits sur les lieux de collecte. Ce comportement n'a été que rarement observé dans le Cotentin du fait d'une implantation majoritairement analysée sur l'actuel littoral, à la faveur de l'érosion. Bien que le silex apparaisse dominant, le quartz local, le grès triasique et le conglomérat du substrat ont aussi été utilisés comme matière d'œuvre. Le quartz de diverses qualités est présent sous forme de filons et de blocs détachés du substrat. Majoritairement utilisé pour la production d'éclats, il a aussi participé à la confection de pièces bifaciales (biface trapu en quartz mauve, éclat de façonnage en quartz blanc) et d'outils (raclours et pièces à encoches).

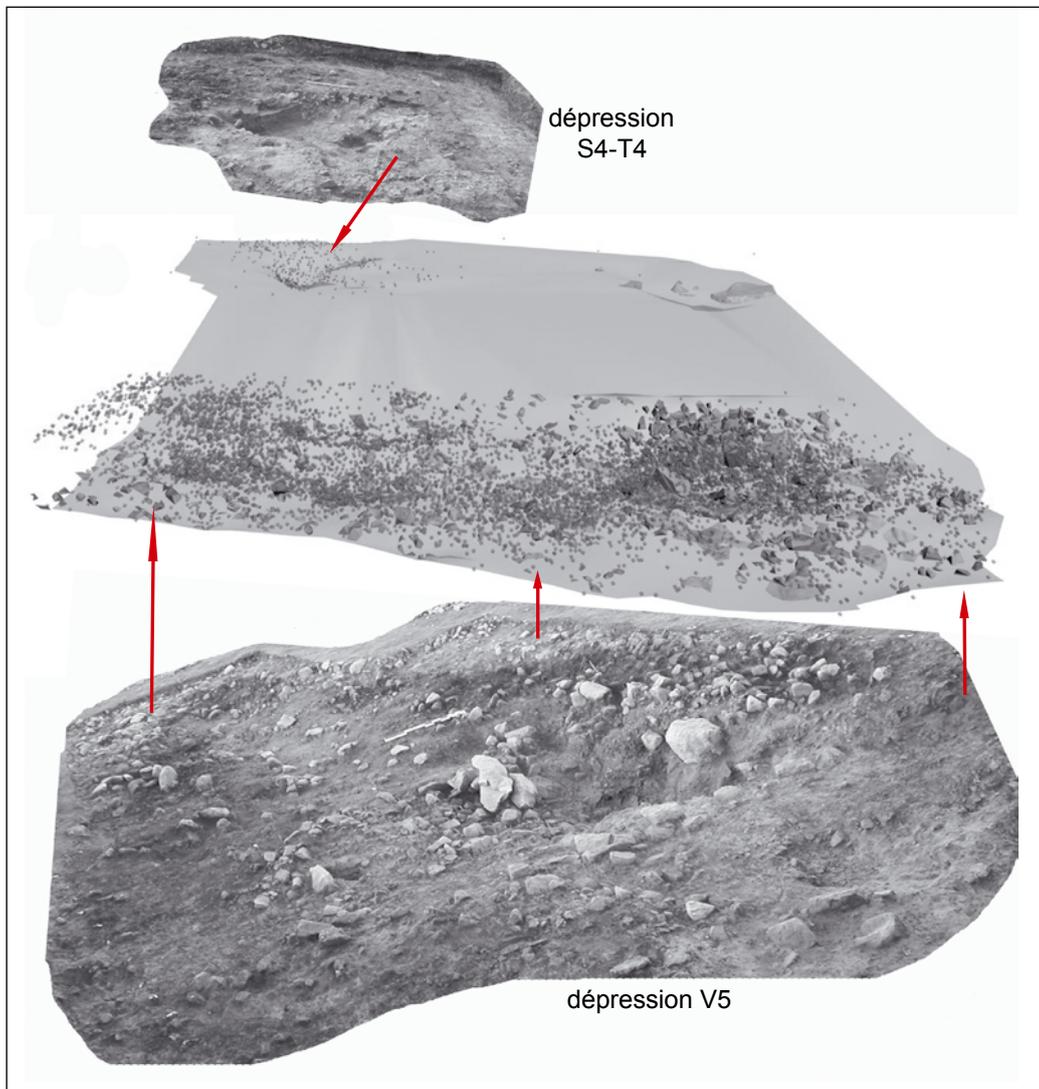
Le grès est présent dans le sable triasique qui borde l'échine conglomératique qui constitue le Mont Etolan, sous forme de galets décimétriques souvent oblongs. Ces nodules ont été utilisés comme percuteurs ou transformés en galets aménagés. Enfin, le conglomérat qui affleure sur le site présente une grande variabilité (taille et morphologie des galets qui le constituent, nature et cohésion du « ciment », degrés d'altération). Ces conglomérats ont été fréquemment testés et pour certains utilisés pour la production d'éclats. À ce jour, aucun outil bifacial ou éclat de façonnage n'a été remarqué.

Sur ce site, le débitage semble principalement orienté vers la production d'éclats, où les méthodes Levallois et Discoidale sont présentes, et secondairement de supports laminaires. Le façonnage est illustré par de nombreux éclats de façonnage et par une vingtaine de pièces bifaciales (bifaces-outils, bifaces-supports d'outil(s) et outils bifaciaux).

L'important impact des phénomènes périglaciaires qui ont affecté le gisement en profondeur nous a amenés à faire une analyse taphonomique fine du site. L'objectif de ce travail serait de tenter d'appréhender l'ampleur de ces phénomènes qui ont constitué les «dépressions» et leur remplissage.

En somme, les fouilles conduites de 2007 à 2009 sur le site du Mont Etolan apportent un large concours à la Préhistoire du Cotentin. En effet, ces investigations ont permis la mise en évidence de vestiges lithiques, témoignant d'une succession d'implantations anthropiques durant la Préhistoire sur le sommet topographique du Val-de-Saire : au Néolithique, au Mésolithique, au Paléolithique supérieur final et surtout au Paléolithique moyen.

Pour cette première occupation du site, les populations du Paléolithique moyen, en phase régressive du niveau marin, pouvaient observer l'évolution des troupeaux de grands mammifères terrestres évoluant sur la plaine littorale.



**Fig. 55** - SAINT-PIERRE-EGLISE, le Mont Etolan.

Représentation 3D des blocs de conglomérats cryoturbés et industries lithiques (3D Florian Cliquet).

Les apports majeurs de ces trois campagnes de fouilles consistent en la mise en évidence :

- d'une occupation de la fin du Paléolithique supérieur (production de supports laminaires et pointes aziliennes), malheureusement destructurée par les travaux de génie militaire inhérents à la construction radar du Mont Etolan par l'armée allemande, puis par l'implantation du château d'eau et de réservoirs ;
- de trois concentrations de vestiges lithiques du Paléolithique moyen, conservées dans des «dépressions» dont le remplissage témoigne de l'intensité des phénomènes périglaciaires. Seules deux d'entre-elles ont fait l'objet d'une analyse, la troisième, recoupée par la rampe d'accès au hangar, n'a été observée qu'en coupe ;
- de tenter une approche des phénomènes taphonomiques qui ont affecté le gisement par un enregistrement fin des données et un essai de restitution 3D des «perturbations» des niveaux d'occupations (en cours) ;

- de l'utilisation par les Néandertaliens de roches locales de substitution et/ou complémentaires au silex, matières premières collectées dans l'environnement immédiat du site (quartz, grès, conglomérat) et de l'apport depuis le littoral de silex secondaire préalablement nettoyé de sa gangue corticale.

Le site du Mont Etolan à Saint-Pierre-Eglise est donc original à plusieurs titres ; du fait de sa localisation dans les terres, de la diversité des matières premières mises en œuvre par les Néandertaliens (silex, grès, quartz et conglomérat triasique), de la présence d'une implantation de la fin du Paléolithique (Azilien) et de la possibilité d'appréhender les importants phénomènes taphonomiques qui ont affecté les niveaux d'occupations.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD,  
Jean-Pierre LAUTRIDOU et Simone LEPOITTEVIN (†)

La présence de nombreux vestiges rapportables aux périodes préhistoriques et protohistoriques sur le littoral de la commune de Saint-Vaast-la-Hougue et sur l'Île de Tatihou ont motivé la conduite de sondages visant à évaluer le potentiel archéologique des deux parcelles concernées. La localisation géographique et la topographie du terrain assiette du projet d'aménagement laissent supposer la présence d'occupations humaines. En effet, le terrain se trouve immédiatement en bordure de l'actuel front de mer, dans une légère dépression, laissant présager d'une part la présence de vestiges préhistoriques (notamment paléolithiques) et de la Protohistoire (âges du Bronze et du Fer).

Au regard de la surface à diagnostiquer, notre intervention n'a permis de procéder à l'évaluation que d'une partie des terrains, assiette du projet d'aménagement, du fait de la présence de grands merlons de terre végétale, d'une part, et de « l'ennoisement » d'une partie du site d'autre part. En effet, la zone à évaluer s'avère particulièrement humide, comme en témoigne l'abondante pousse des carex (plante de milieu humide) et les sédiments hydromorphes observés en profondeur. Aussi n'avons-nous pu effectuer que trois tranchées dans des conditions peu favorables à l'observation (pluie avec remplissage des tranchées, écoulements latéraux d'eau dans les profils aboutissant très rapidement à l'effondrement des coupes, remontée de l'eau de mer à marée haute).

Un seul sondage profond (jusqu'au substrat atteint à 3,20 m) a pu être effectué, donnant la stratigraphie suivante : lœss pédogénésé (holocène) dans lequel s'inscrivent les structures en creux surmontant un limon hydromorphe sus-jacent à un petit *head* (formations ruisselées qui recouvrent un lambeau de plage constitué de sable et de galets reposant sur le substrat granitique).

On retrouve donc la séquence classique, très peu dilatée, du dernier cycle glaciaire interglaciaire, avec à la base la plage du dernier interglaciaire (eemien) recouverte par des formations ruisselées (équivalent des *heads*), surmontées du dernier lœss affecté dans sa partie sommitale par la pédogénèse holocène. L'ensemble de la séquence présente une intense hydromorphie inhérente à la circulation de l'eau douce en surface et dans le limon, et des remontées d'eau saline en fonction des marées dans la partie basale du profil.

Les trois seules tranchées qu'il a été possible d'ouvrir sur la parcelle attestent de la présence d'au moins deux trames parcellaires qui se superposent.

La plus récente, moderne et/ou contemporaine, se matérialise par un ensemble de petits fossés de direction nord-sud, au remplissage limoneux hydromorphe, qui parfois se superpose ou jouxte une implantation de haie. La seconde, protohistorique, est de direction sud-sud-est / nord-nord-est, recoupée (au moins à l'angle de la tranchée 1) par des fossés à 30° par rapport à cette

orientation principale généralement constituée de deux fossés parallèles. Cette structuration « en épis » n'est pas sans rappeler l'organisation spatiale mise en évidence sur l'actuel îlot de Tatihou.

Dans ce parcellaire, les structures tangibles s'avèrent peu nombreuses, quelques petits surcreusements correspondant vraisemblablement à des fonds de fosses. Ces dernières n'ont livré quasiment aucun matériel. Une fosse comportait un remplissage cendré organique correspondant soit à des rejets de produits de combustion, soit à des aires de combustion de très courte durée, comme en témoigne l'absence de rubéfaction à la base des « cuvettes ».

Le mobilier céramique associé regroupe un ensemble d'une vingtaine de tessons de poteries modelées, presque exclusivement à dégraissant/inclusions granitiques. Ces fragments sont, à une exception près, de taille modeste. Ce lot ne compte que 2 éléments de forme : un pied (pied en couronne) et un probable épaulement avec le départ d'un col.

Les indices permettant une attribution chronologique fiable sont donc extrêmement faibles. Toutefois, avec toute la réserve qui s'impose, deux groupes céramiques semblent se distinguer :

- le premier ensemble pourrait être contemporain du fragment de peson cylindrique caractéristique du Bronze moyen régional qui regroupe des céramiques à la paroi le plus souvent épaissie, à pâte brun-noir et orangée côté externe ou complètement orangée ;
- le deuxième groupe pourrait être attribué à l'âge du Fer, avec une probabilité plus importante pour la fin du premier âge du Fer ou le début du second. Les pâtes céramiques apparaissent plus homogènes, avec des couleurs qui se déclinent du brun au rougeâtre. Le pied de vase et le petit tesson issu d'un vase à faible épaulement semblent s'inscrire dans ce second ensemble.

En somme, l'évaluation du projet « quartier du Bout du Fil » a mis en évidence des éléments de deux trames parcellaires rapportées sur la base des observations effectuées sur les quelques éléments céramiques, pour la première trame, à l'âge du Bronze / âge du Fer, pour la seconde, aux époques moderne et contemporaine.

Ce nouvel indice de l'occupation de l'espace durant la Protohistoire participe à la connaissance de la gestion et de l'exploitation des terroirs dans le secteur de Saint-Vaast-la-Hougue et nous renvoie à la problématique plus large des implantations anthropiques en contexte littoral, notamment durant l'âge du Bronze.

Dominique CLIQUET, Bertrand FAUC  
et Pierre GIRAUD

L'opération de fouille menée sur le site de « la ferme fortifiée » sur l'Île de Tatihou (commune de Saint-Vaast-la-Hougue) s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur des ouvrages fortifiés de Vauban, classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'intervention avait pour premier objectif de confronter les données archivistiques et les données de terrain, notamment de préciser la localisation de la « maison du gardien » et du « bâtiment des officiers ». L'opération a eu lieu en deux temps et a permis de faire l'état sanitaire des vestiges encore existants.

L'intervention a permis la mise au jour d'une structure composée d'un mur, longé, côté ouest, d'un caniveau en pavage de granit lié au mortier. Le bâtiment recherché (« maison du gardien ») se trouve actuellement sous le chemin d'accès aux poudrières. Des structures de pierres pouvant correspondre au bord de la douve visible sur le

plan de 1738 ont aussi été reconnues à la différence des fondations de la tour supposée se trouver sur l'emprise de nos investigations.

Le « bâtiment des officiers » se trouve, quant à lui, à l'angle nord-est de la caserne et couvre une surface d'environ 100 m<sup>2</sup>. Il est composé de deux pièces séparées par deux murs de refends, entre lesquels se trouvait l'emplacement d'un escalier permettant l'accès au niveau supérieur. À ce bâtiment est accolé, côté nord, un réduit de 9 m<sup>2</sup> servant de cuisine. L'observation des plans et des cartes représentant le site fouillé et les observations de terrain nous ont permis d'établir une chronologie relative et de présenter des hypothèses quant à l'usage de ce pavillon. Ces résultats seront à confronter, dans un second temps, avec l'abondante documentation archivistique du site.

Bertrand FAUQ



**Fig. 56** - SAINT-VAAST-LA-HOUGUE, Tatihou, le Fort.

La récente reprise documentaire du site d'Urville-Nacqueville a conduit à la mise en place d'un programme de recherche et de sauvegarde d'un patrimoine archéologique et environnemental unique à l'échelle du nord-ouest de la France. Le site présente en effet dans certains secteurs un potentiel archéologique des plus favorables (conservation optimum des vestiges) fortement menacé par l'inexorable érosion littorale dont les couches archéologiques sont la proie quotidienne depuis plus d'un siècle et demi. En septembre 2009, le gisement a fait l'objet d'une série de sondages qui a permis de préciser sa nature et son emprise.

Si plusieurs hypothèses ont pu être proposées à partir des données anciennes (Lefort 2008, Lefort et Marcigny 2009), la nature du gisement d'Urville-Nacqueville s'est considérablement précisée. L'occupation laténienne a pu être observée sur plus de 500 mètres de long et se distingue clairement en deux secteurs contemporains. Les vestiges mis au jour dans le secteur Est se présentent sous la forme d'un complexe domestique et artisanal structuré autour d'une ou de plusieurs parcelle(s) enclose(s) par des fossés, et des éléments de voirie(s). La présence d'ateliers diversifiés à proximité immédiate de l'enclos ne fait aucun doute. Il est même d'ores et déjà possible d'en dresser la liste des activités : meunerie (meule à grain, céréales battues), travail du métal (cuivre, fer), production de sel (briquetages et zone de rejet), salaisons, travail du lignite... Les activités financières et commerciales sont également illustrées par la découverte d'un nouveau statère sur le site. La présence de tessons d'amphores italiques illustre quant à elle une certaine prospérité.

La découverte à l'ouest d'un cimetière contemporain des occupations laténiennes du secteur Est constitue également un caractère exceptionnel. Il est en effet trop rare de pouvoir mettre en parallèle le monde des morts et celui des vivants sur un même site de ce type. Les observations, volontairement limitées afin de ne pas endommager inutilement ce secteur majeur du site

relativement bien protégé par la base de la dune dans sa partie sud, nous ont cependant permis d'avoir un aperçu d'organisation interne. Trois sépultures à incinération ont pu être observées en place et forment un triangle au centre duquel se trouvait une petite stèle en dolérite. Le cimetière est également peut-être clos par un fossé dont le comblement très charbonneux paraît avoir été marqué par l'activité d'un bûcher funéraire réalisé à proximité. Le statut éminemment élevé de certains des individus incinérés transparaît dans la présence de tessons d'amphores brisées volontairement après que le vin ait probablement été consommé sur place dans le cadre de libations funèbres comme on en connaît dans certaines sépultures d'autres régions de Gaule ainsi que dans le domaine méditerranéen.

Le site ne se limite pas à une simple unité domestique et à son cimetière familial ; il concentre, en effet, une quantité et une diversité d'activités économiques et artisanales tout à fait significatives qui font écho au système des *oppida* concentrant en leur sein activités artisanales, commerciales, domestiques, politiques et religieuses. Si ces deux dernières ne sont pour l'heure pas encore attestées, et que l'absence de rempart semble en revanche avoir été une réalité, il est possible de rapprocher le site d'Urville-Nacqueville aux villages ouverts de la fin du II<sup>e</sup> siècle et du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère que sont Levroux ou Acy-Romance. Les restes d'amphores découverts en quantité appréciable (5 individus minimum) viennent quant à eux s'ajouter aux nombreux tessons déjà collectés par le passé et accentuent le caractère particulier de ce site. Ils font également écho à ceux découverts en quantité significative outre Manche sur le site d'Hengistbury Head où le vin italique aurait pu traverser la Manche depuis une place commerciale comme Urville-Nacqueville.

Anthony LEFORT



**Fig. 57** - URVILLE-NACQUEVILLE, la Batterie Basse. Statère attribué aux Baiocasses (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.).

Le tumulus du « Bois des Hougues » à Vauville est mentionné dès 1854 par de Gerville puis repris par divers autres auteurs par la suite. D'après ces derniers, il aurait fait l'objet de fouilles en 1878 conduites par plusieurs membres de la Société des Antiquaires de Normandie. Des « marques certaines de cadavres brûlés » furent alors découvertes ainsi que « tout près de là des coins en cuivre » (Voisin 1908). Harmois reprend la découverte de « coins en bronze » (haches) qu'il localise au lieu-dit « La Butte de César » qui est l'autre nom de ce tumulus.

Actuellement ce tertre se présente sous la forme d'une imposante butte de lœss de 25 m de diamètre pour 2,5 m de hauteur maximale conservée. Les stigmates d'une tranchée correspondant à des fouilles anciennes sont toujours visibles sur son flanc oriental ainsi qu'un cratère sommital correspondant probablement à l'intervention de 1978.

Dans le cadre du projet de recherche diachronique mené sur la presqu'île de la Hague, une petite intervention a

permis de documenter l'architecture de ce tumulus. La tranchée ancienne a été reprise et les coupes rafraîchies. Il est apparu que la masse du tertre a été érigée en une seule fois par un apport massif de lœss, probablement raclé aux alentours immédiats. Le centre du tertre est composé d'un noyau d'argile qui semble protéger la sépulture centrale. Cette pratique est bien documentée en Bretagne où la fouille de nombreux tumulus attribuables à la « première série » des tumulus armoricains du Bronze ancien a révélé la présence d'aménagements similaires. La présence de haches en bronze (« coins en bronze » selon les auteurs) mentionnées après les fouilles de 1878 ainsi que l'aménagement du noyau d'argile au centre du tertre permettent d'évoquer une attribution chronologique centrée, pour ce tumulus, sur le Bronze ancien, au même titre que son voisin proche de « La Fosse Yvon » à Beaumont-Hague.

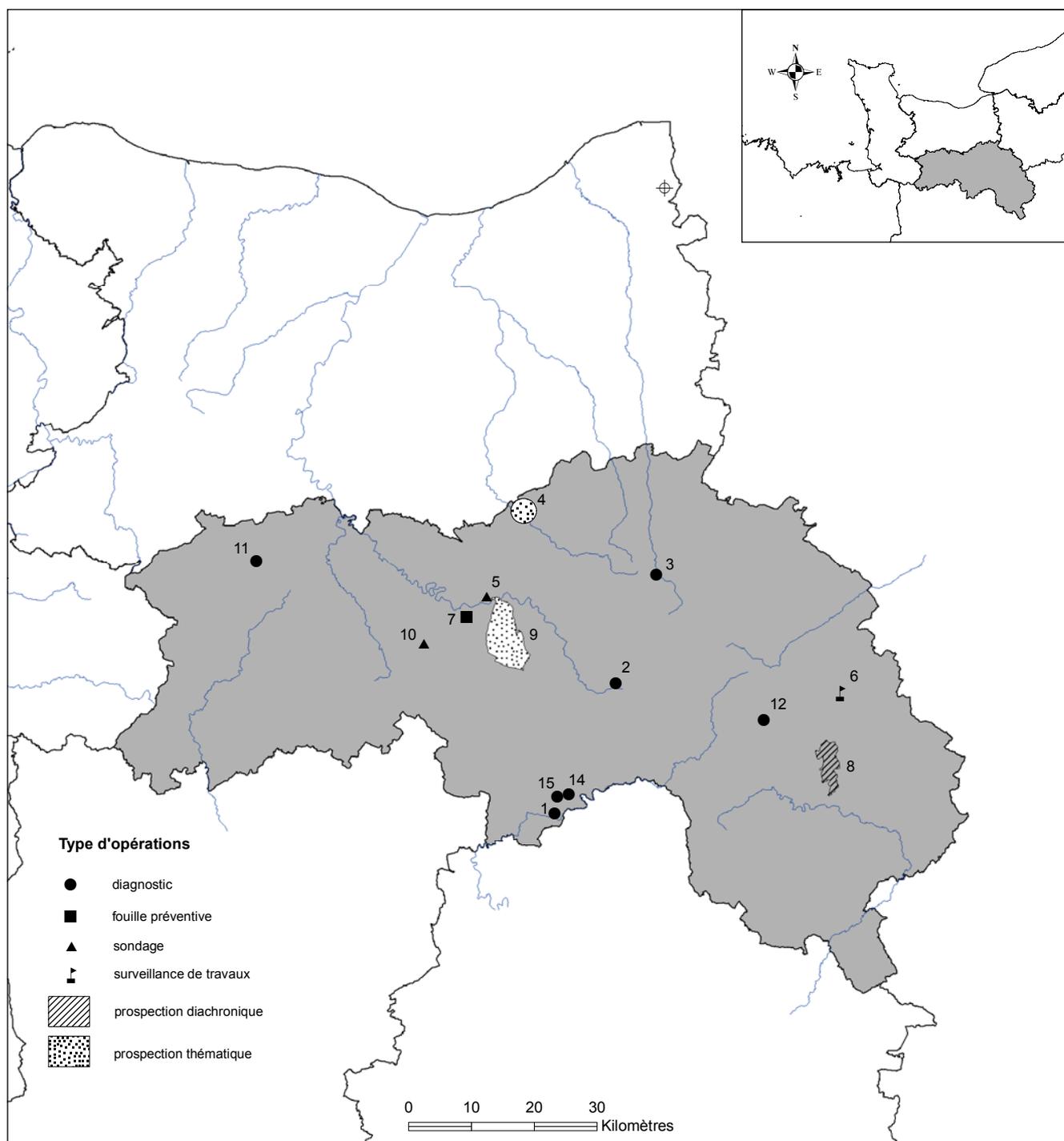
Fabien DELRIEU

BASSE-NORMANDIE  
**ORNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations

**2 0 0 9**



BASSE-NORMANDIE  
ORNE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableaux des opérations**

**2 0 0 9**

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	ALENÇON - Rue de l'Abreuvoir, institut La Providence	DELAHAYE François (INR)	DIAG	MA - MOD - CONT	*
2	AUNOU-SUR-ORNE - Aménagement de la RD 3, contournement nord de Sées	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	<i>Opération négative</i>	*
3	COULMER - Aménagement du barreau de GACÉ	GHEsqUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	MUL	*
4	FONTAINE-LES-BASSETS - Le Peyré, le Petit Peyré, le Bout aux Nobles	QUÉVILLON Sophie (SRA)	PRT	GAL	*
5	GOULET - Le Mont	MARCIGNY Cyril (INR)	SD	NEO	*
6	LA VENTROUZE - Manoir	MORAND Fabrice (BÉN)	ST	MOD	*
7	LOUCÉ - Carrière MEAC	MARCIGNY Cyril (INR)	FPREV	BRO - GAL	*
8	Massif forestier de Réno-Valdieu	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	MUL	*
9	Occupations rurales antiques de la Plaine d'Argentan - Mortrée	LECLERC Guy (BÉN)	PRT	GAL	*
10	SAINT-BRICE-SOUS-RÂNES - La Bruyère	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	PAL	*
11	SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS - Les Essards	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	PRO - MOD	*
12	SAINTE-CÉRONNE-LÈS-MORTAGNE Hameau Saint-Marcel	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	GAL - MA	*
13	Transformation et diffusion des anneaux en schiste du Pissot dans le Néolithique ancien de la moitié nord de la France	FROMONT Nicolas (INR)	PCR	NEO	*
14	VALFRAMBERT - Parc d'activités	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	MUL	*
15	VALFRAMBERT - Pôle d'activités d'Ecouves	FROMONT Nicolas (INR)	DIAG	MUL	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

\* rapport consultable au service



**ALENÇON**

Rue de l'Abreuvoir / Institut La Providence

MOYEN ÂGE

MODERNE - CONTEMPORAIN

Le projet d'aménagement immobilier présenté par la société civile immobilière de l'Abreuvoir à l'emplacement de l'Institut « La Providence » a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique du fait de la présence d'une portion de l'enceinte urbaine médiévale d'Alençon, détruite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et de l'ancien lit de la Sarthe comblé lors des travaux de percement de la nouvelle route de Paris en Bretagne.

L'ancien lit de la Sarthe a été mis en évidence dans plusieurs sondages. Il se caractérise par des dépôts d'argile grise à gris noir, assez grasse, associés à des poches d'argile brune et à des blocs de granite aux arêtes émoussées. Ces dépôts sont scellés par des remblais hétérogènes dans lesquels ont été recueillis quelques fragments de céramique moderne.

Deux tronçons de la courtine de l'enceinte urbaine construite aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ont été mis au jour. Épaisse de 1,50 m, elle présente un appareil soigné fait de blocs et de moellons de granite liés au mortier. La base d'une tour quadrangulaire de près de 4 m de côté a été retrouvée. Ces structures maçonnées ne sont pas fondées. Elles reposent sur une couche d'argile liée au lit de la Sarthe. Le tracé de l'enceinte est conservé dans le parcellaire napoléonien et dans certains pans de murs de bâtiments encore en élévation. Un angle de l'enceinte, vraisemblablement associé à une tour, peut être restitué sous le bâtiment administratif de l'institut voué à la démolition.

Après le démantèlement de l'enceinte et le comblement de l'ancien lit de la Sarthe, le parcellaire urbain s'est étendu.

Plusieurs limites matérialisées par des murs ont été retrouvées. Ces aménagements sont associés à plusieurs canaux d'évacuation d'eau dont au moins un a nécessité une réfection.

Au sud de l'emprise, près du bord de la Sarthe, ce sont plusieurs aménagements paysagers qui ont pu être mis en évidence. Le premier appartient à une « fantaisie » édifiée par une famille noble locale au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des fondations d'un petit ensemble architectural constitué d'une structure circulaire d'environ 2 m de diamètre associée à deux passages étroits situés de part et d'autre. Cet ensemble avait pour vocation d'imiter les fortifications, la structure circulaire correspondant à une tour et les passages à des courtines. Un exemple similaire est conservé encore en élévation à proximité du site.

Les autres aménagements sont à mettre en relation avec la construction en 1825 de l'hôtel particulier du Général Bonet. Il s'agit d'abord d'un grand bassin ovalaire de 29 m de long sur 13 m de large doté de quatre aménagements (canaux, absides) situés au niveau des deux axes de symétrie du bassin. Utilisé comme miroir d'eau, il pouvait également faire office de bassin de décharge pour récupérer une partie des eaux de ruissellement avant qu'elles soient déversées dans la Sarthe. À l'ouest du bassin, ce sont les fondations d'un petit bâtiment quadrangulaire, probablement un pavillon d'agrément, qui ont été mises au jour. Ce bâtiment était doté d'un canal d'évacuation d'eau aménagé sous le niveau de sol.

François DELAHAYE



**Fig. 58** - ALENÇON, rue de l'Abreuvoir. Vestiges de la courtine de l'enceinte urbaine du XV<sup>e</sup> siècle et du soubassement quadrangulaire d'une tour de flanquement (cliché INRAP).



**Fig. 59** - ALENÇON, rue de l'Abreuvoir. Aménagements paysagers de l'époque moderne : fondation d'une « fantaisie » du XVI<sup>e</sup> siècle (cliché INRAP).

## AUNOU-SUR-ORNE

### Aménagement de la RD 3 - contournement nord de SÉES

Le diagnostic archéologique réalisé à l'occasion de la création de la déviation nord de Sées (RD 3) a livré des résultats très modestes. Aucun site archéologique ne semble inscrit dans l'emprise considérée. Ont été reconnus quelques fossés correspondant vraisemblablement à d'anciennes limites de parcelles. Certains peuvent avoir une origine antique. Quelques anomalies de terrain des époques moderne et contemporaine ont également été

repérées, notamment les fondations sur solin de pierres calcaires d'un bâtiment de nature indéterminée. Le risque est assez faible que les travaux d'aménagement n'affectent des vestiges archéologiques revêtant un intérêt scientifique majeur.

Benjamin HÉRARD

Le diagnostic a permis de mettre en évidence plusieurs vestiges d'occupations humaines. Les plus anciennes consistent en un horizon de mobilier lithique dispersé en une couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Cette présence a été suivie dans quatre tranchées linéaires et semble limitée à une bande de 20 mètres de largeur sur 220 mètres de longueur dans l'emprise, orientée est-sud-est/ouest-nord-ouest sur la bordure d'un ressaut du terrain. Le mobilier comprend de nombreux nucléus à lamelles qui appartiennent probablement à la période mésolithique. Aucune armature n'a cependant été découverte. À quelques dizaines de mètres de la zone de dispersion du mobilier lithique, une légère accumulation de terre présente du mobilier lithique probablement mésolithique mêlé à des vestiges céramiques récents.

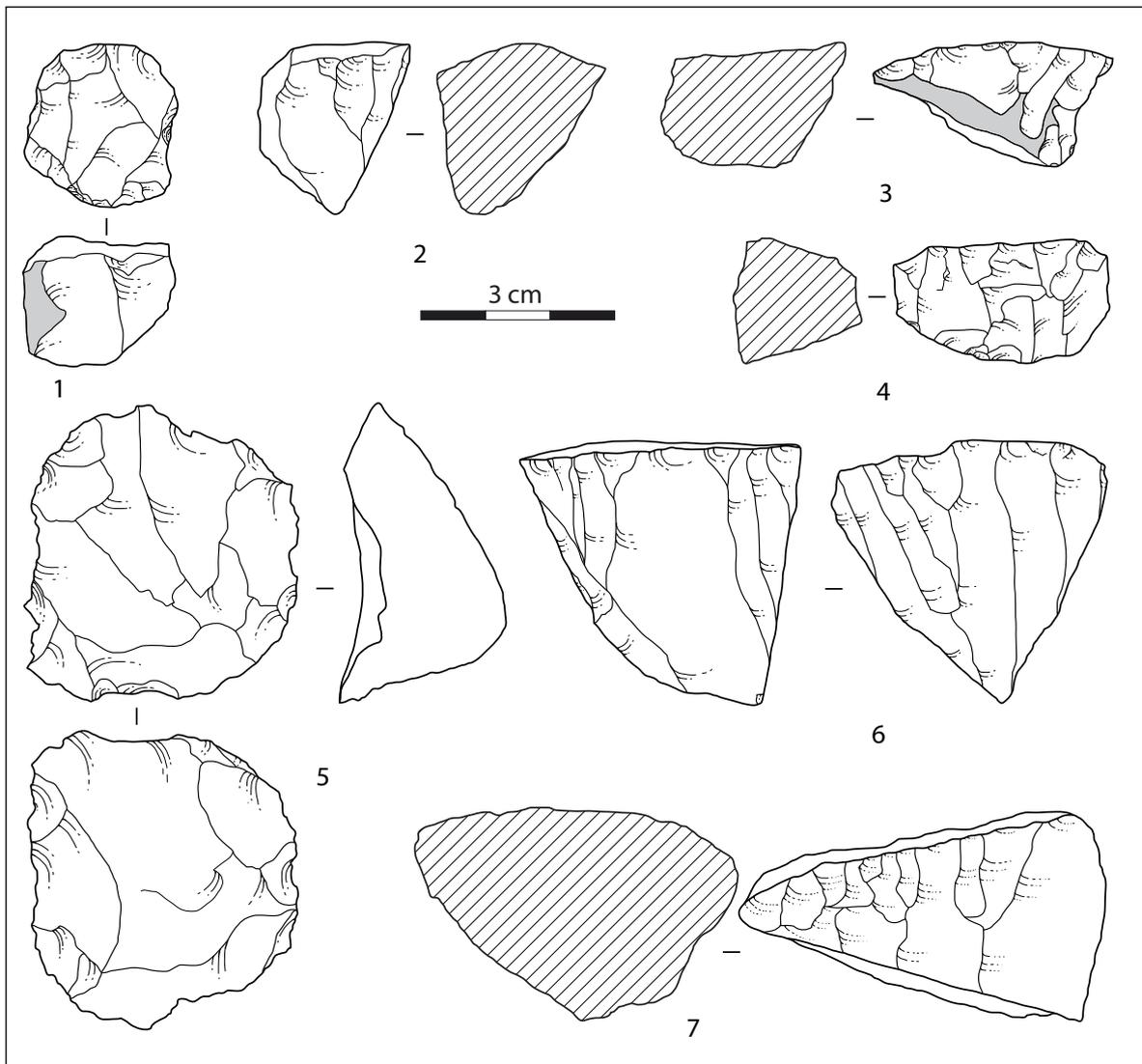
La seconde période représentée consiste en structures d'aménagements de la bordure gauche de la basse vallée

de la Touques (fossés, fosses), datées du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> puis du XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle.

L'examen du cadastre napoléonien indique la présence sur l'emprise d'un établissement probablement à vocation agricole et de son système de clôture, adossé à une voie de circulation entre l'église de Coulmer et la route communale bordant l'emprise. Les sondages réalisés dans le cadre du diagnostic ont permis de recouper la voie, un système de clôture et une probable cour. Le mobilier abondant couvre un intervalle entre le XVII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, une couche brune (sol de cour ?) contenant du mobilier céramique caractéristique des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles a été mise en évidence.

Emmanuel GHESQUIÈRE



**Fig. 60** - COULMER, aménagement du barreau de Gacé.

Industrie lithique mésolithique : 1 à 4 : micro-nucléus - 5 : nucléus croisé plat -  
6 : nucléus pyramidal (silex bathonien) - 7 : nucléus à lamelles en grès lustré.

Aujourd'hui petite commune rurale de l'Orne, à 15 kilomètres au sud-est de Falaise, Fontaine-les-Bassets était, à l'époque antique, une agglomération étendue sur près de 30 hectares sur le passage du Chemin Haussé. Mentionné pour la première fois en 1788 par T. Bailleul, le site n'a jamais fait l'objet de fouilles archéologiques et ce malgré les nombreux vestiges qui semblent être restés visibles jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'en 1989, grâce aux photographies aériennes de G. Guillemot, puis celles de J. Desloges depuis 1996, que la physionomie de l'agglomération antique est vraiment connue. La prospection pédestre menée également par G. Leclerc en 1996 a permis de disposer d'un échantillon de mobilier. La trame viaire orthogonale et la densité des structures visibles sur les clichés aériens ont permis de cibler l'intervention 2009 qui cherchait en premier lieu à préciser l'étendue et l'organisation spatiale de l'agglomération.

La campagne 2009 a été organisée en trois étapes visant à acquérir, de manière non destructrice, des informations sur l'organisation spatiale du site. Tout d'abord, une prospection pédestre a été réalisée sur la parcelle principale (YA 265) ainsi que sur les parcelles environnantes. Un relevé systématique du mobilier rencontré a été effectué à l'aide d'un GPS différentiel dans le but d'observer d'éventuelles concentrations au sein de cette vaste parcelle. Enfin, une portion de celle-ci (5,7 hectares), choisie en fonction de la densité des vestiges, a fait l'objet d'une prospection géophysique (méthode électrique ARP) par la société Géocarta. L'utilisation de cette méthode avait pour objectif principal la détection des structures organisant l'intérieur des îlots urbains ainsi que leur géoréférencement. L'ensemble de ces informations (prospection pédestre, aérienne, électrique et GPS) a été intégré et analysé à l'aide d'un SIG.

Les résultats de la prospection pédestre sur la parcelle YA 265 ont livré une image du site quelque peu différente de celle des années 1990 en raison d'un arrêt récent des labours profonds mais aussi de la forte activité de prospection clandestine ces dernières années. Le corpus céramique, comprenant une centaine de tessons, couvre une période allant du milieu du II<sup>e</sup> siècle au courant du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. avec quelques fragments de sigillée plus tardifs (IV<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> siècles) (identification et datation : K. Jardel, service d'archéologie du Conseil Général du Calvados). Les résultats de la prospection électrique ont permis de préciser les informations concernant la zone centrale. L'anomalie zonale la plus remarquable est sans aucun doute la grande structure quadrangulaire au centre de la zone prospectée. Il s'agit d'un vaste espace (esplanade ?) entouré par un, voire deux, murs périphériques d'une longueur d'environ 40 mètres pour une largeur de 30 mètres. A l'intérieur de cet espace, dans sa partie ouest, un autre mur enferme trois « édifices » de plan carré d'environ 4,50 mètres de côté. Cet ensemble, vraisemblablement monumental, est bordé de voies, tout du moins sur ses côtés nord et ouest. Il se trouve également dans l'axe d'une large voie nord-est/sud-ouest visible dans la partie nord de la zone prospectée et qui se prolonge vers le nord.

L'opération menée en 2009 s'est révélée riche en informations, principalement grâce à l'intervention géophysique. L'image électrique, encore partielle, de l'agglomération, laisse deviner un fort potentiel archéologique sous très peu de recouvrement végétal. Les hypothèses fondées à partir des photographies aériennes se sont vues confirmées par les résultats de la prospection électrique : le cœur de l'agglomération, entouré de voies, s'avère complexe et monumental.

Sophie QUÉVILLON



Fig. 61 - FONTAINE-LES-BASSETS, résultats de la prospection électrique 2009 et photographie aérienne de 1989 (parcelle YA 265).

L'enceinte néolithique du « Mont » est située à 2 km à l'est de la commune de Goulet, sur les premiers plateaux dominant la vallée de l'Orne à l'ouest d'Argentan. Elle a été découverte à l'occasion des fouilles préventives réalisées avant l'aménagement de l'autoroute A88. Elle est implantée sur le haut du versant de rive droite de L'Houay, petite rivière qui conflue avec l'Orne légèrement au sud-est du site. L'enceinte est délimitée par des fossés de 10 à 50 mètres de longueur, qui dessinent un vaste enclos à fossés interrompu, dont la surface est estimée à une vingtaine d'hectares. Dans le cadre de la fouille préventive menée en 2007, seule la façade occidentale de cette structure a pu être observée. Elle concerne une longueur de 300 mètres linéaires de fossés.

En parallèle de la fouille, une prospection géophysique a été menée de manière à restituer au plus juste le plan de l'enceinte et éventuellement détecter des installations contemporaines sachant que la fouille avait déjà permis d'observer quelques structures domestiques (un silo, un four, quelques fossés). Bien que générant une signature assez ténue sur les cartes électriques, le tracé de l'enceinte a pu être cartographié sur les zones prospectées. En plus de l'enceinte, la campagne de géophysique a permis de

révéler deux anomalies magnétiques semi-circulaires particulièrement intéressantes situées au centre de l'enceinte. Ces dernières, qui ne sont pas sans rappeler les bâtiments connus à la fin du V<sup>e</sup> millénaire en région Centre, ont fait l'objet d'une rapide campagne de sondage (sur trois jours) de manière à valider la datation et la fonction de ces structures.

Ces sondages devaient être les moins destructeurs possibles. En substance, il s'agissait surtout d'identifier en surface les principales caractéristiques des deux structures et de pratiquer très ponctuellement des coupes stratigraphiques permettant d'évaluer la conservation des informations archéologiques et d'en proposer, si possible, des datations. Les sondages ont permis de caractériser le plan des deux constructions et de recueillir un ensemble mobilier caractéristique de la phase NMI/NMII. À l'issue de ces premiers résultats, il a été décidé de programmer une véritable campagne de fouille en 2010.

Cyrille BILLARD, Emmanuel GHESQUIÈRE,  
Guillaume HULIN, Lesley McFADYEN,  
Cyril MARCIGNY et Laurent VIPARD

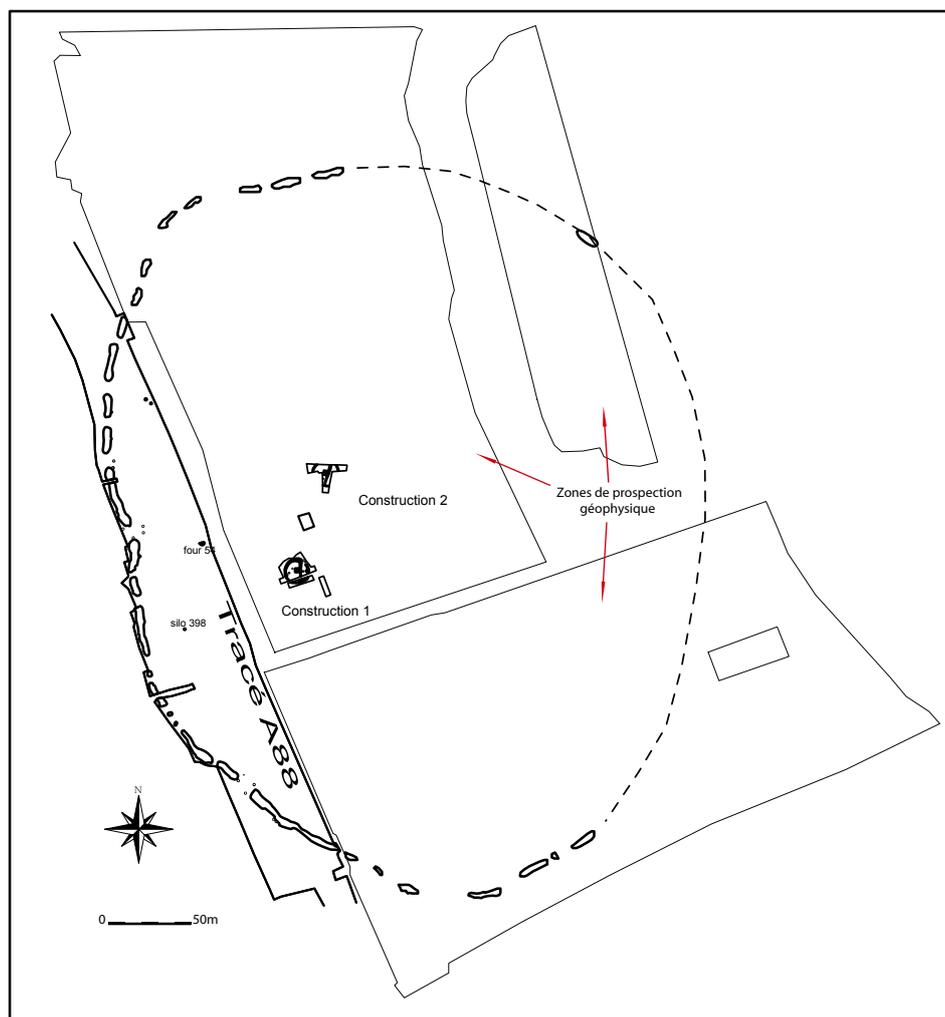


Fig. 62 - GOULET, le Mont.

Sondages réalisés à l'emplacement des deux constructions en bordure de l'emprise de l'A 88 (DAO L. Vipard, INRAP).

Avec son châtelet, bâti au XV<sup>e</sup> siècle, le manoir de La Ventrouze conserve les apparences d'un château fort. La consultation du cadastre napoléonien montre que le site correspond à un établissement seigneurial plus ancien dont le manoir reprend la basse-cour. Le fossé d'enceinte existe encore bien qu'il ait été en partie comblé à une époque indéterminée. Le puits atteint actuellement 18 m de profondeur pour un diamètre d'environ 1,80 m. Ce type d'ouverture correspond à un type de puisage dit « à double seau » connu depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle dans la région d'Alençon. Quelques traces d'anciennes fondations

suggèrent que le puits était couvert et clos par un petit bâtiment suivant le dispositif courant de protection contre tous les facteurs de pollution. Il s'agit donc d'un captage destiné à la consommation humaine. Le vidage du puits par un professionnel sous surveillance archéologique n'a pu être mené à bien cette année. Cette opération sera renouvelée en 2010.

Fabrice MORAND

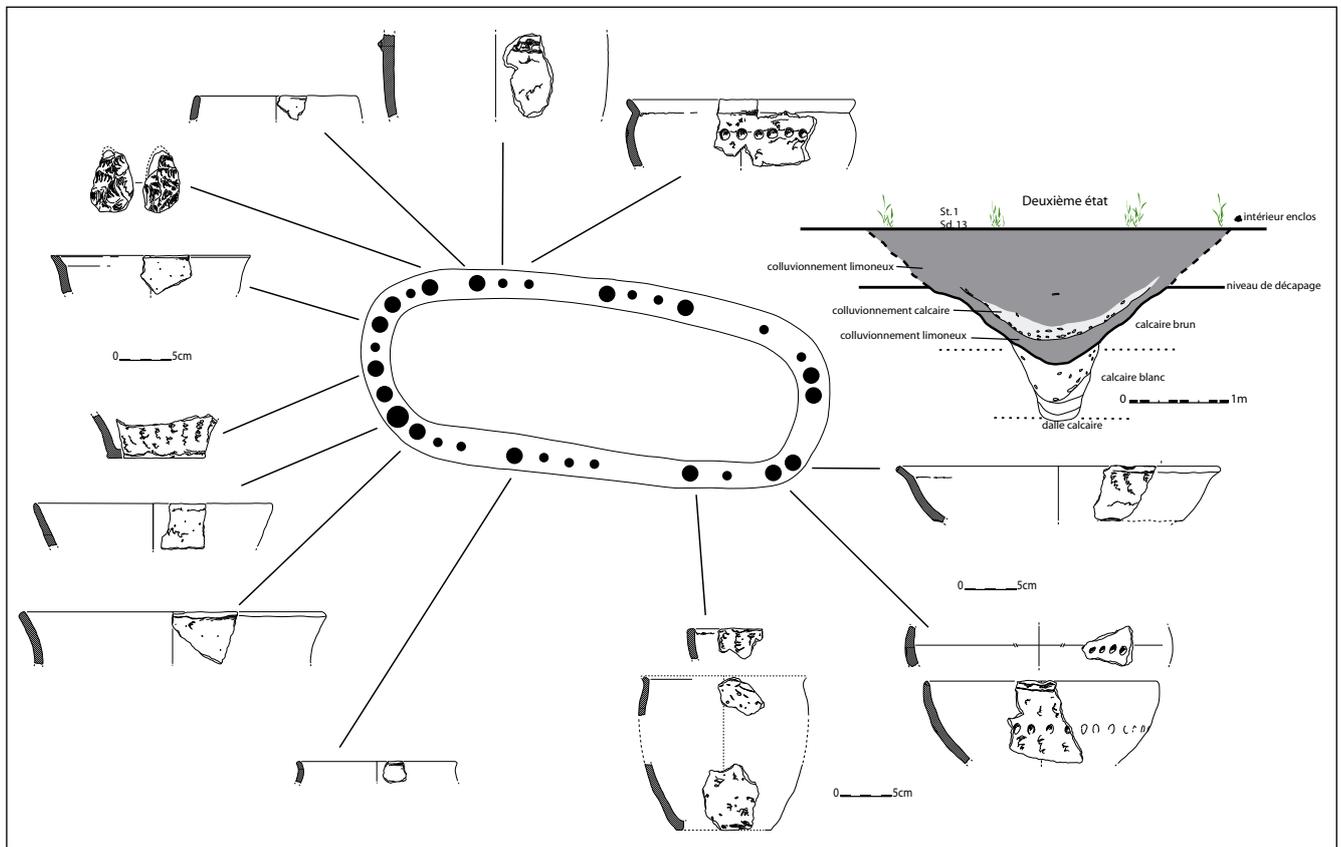
Une fouille préventive réalisée par l'INRAP, à Loucé dans le nord du département de l'Orne, a permis de découvrir un type de monument protohistorique, bien connu dans l'Est de la France, mais encore jamais étudié dans l'Ouest. Le monument arasé par les pratiques agricoles se présente au niveau du décapage comme un enclos de 36 m de longueur pour une largeur moyenne d'une quinzaine de mètres, adoptant le plan d'une gélule orientée est-ouest. Il est délimité par un fossé de près de trois mètres à l'ouverture, profond jusqu'à un peu plus de deux mètres. Son étude stratigraphique a permis de constater la présence de couches archéologiques confirmant l'existence d'une masse de terre sur son côté interne formant un talus ou plus vraisemblablement un véritable tertre. Elle a aussi mis en évidence plusieurs creusements témoignant de phases de réfection du monument étalées dans le temps (au moins trois périodes). La plus récente est datée de la fin du Bronze final grâce à la présence de plusieurs dépôts de céramiques associés à de petits foyers. Des mesures d'âge complémentaires sont actuellement en cours au Centre de Datation par le Radiocarbonate de l'Université de Lyon de manière à préciser les grandes étapes chronologiques qui ont scandé la création puis l'utilisation de ce monument (sa phase ancienne pourrait dater du Bronze moyen).

La surface interne de l'enclos n'a pas livré de tombes ni de structures contemporaines, interdisant toutes interprétations fonctionnelles. Ce monument présente toutefois de forts points de comparaisons avec les *Langgräben* (enclos allongés à fonction funéraire et/ou culturelle) connus des Pays-Bas à la Charente et

généralement attribués au Bronze final du domaine continental. Dans la plupart des cas, les monuments ne sont pas isolés et se trouvent au sein de vastes nécropoles. À Loucé, malgré un décapage réalisé sur 3600 m<sup>2</sup> et un diagnostic conduit par B. Hérard (INRAP) sur une quinzaine d'hectares, aucun autre monument n'a été détecté et seule une urne funéraire du Bronze final 1 a pu être étudiée à une dizaine de mètres du *Langgräben*.

Une occupation romaine vient ensuite s'implanter à l'aplomb du site. Elle consiste en un ensemble de fossés et de fosses, dont quelques unes ont servi de dépotoir. Une tranchée complémentaire a livré une probable fondation de bâtiment, avec trous de poteau et structures associées. Le mobilier est particulièrement abondant et riche, associant fragments de céramiques communes, d'amphores, de récipients sigillée ou en verre. On note également la présence d'une fibule ronde émaillée associée à un médaillon réalisé sur une meule de bois de cerf et à une dent de bovidé (assemblage fréquent en contexte militaire dans l'Est de la France). Le mobilier renvoie à une datation aux premier et deuxième siècles de notre ère. Ces structures romaines appartiennent à un vaste ensemble déjà repéré lors du diagnostic. Il est délimité par un réseau fossoyé qui couvre au moins deux hectares auxquels sont associés plusieurs bâtiments (*villa* ?).

Cyril MARCIGNY, Emmanuel GHESQUIÈRE,  
Dominique CORDE et David GIAZZON



**Fig. 63** - LOUCÉ, carrière MEAC.  
Ensemble du mobilier céramique découvert dans les comblements du deuxième état du fossé (DAO INRAP).

## Massif forestier de Réno-Valdieu Prospection diachronique

MULTIPLE

Le massif domanial de Réno-Valdieu couvre une superficie d'environ 1 500 ha. Il est le terrain d'élection d'un important peuplement de hêtres. Ce couvert forestier, attesté dès le XI<sup>e</sup> siècle, obtient le statut de forêt royale à l'époque Moderne. Aujourd'hui, dans des limites peu modifiées depuis l'Ancien Régime, la forêt est partagée entre cinq communes appartenant au Parc Naturel Régional du Perche.

L'ensemble du massif colonise une ligne de crêtes dont l'altitude moyenne se situe autour de 211 à 234 m ; ce bombement qui marque fortement le paysage est soutenu par des formations d'argile à silex, de limons et de sable du Perche.

Les prospections ont permis d'identifier près d'une centaine de ferriers inédits. Ces emplacements typiques des activités de réduction du minerai de fer sont situés sur la hauteur de la forêt de Réno. Ils se caractérisent par la présence de scories plaques à cordon, résidus de bas fourneaux, d'un type connu en forêt de Bellême.

La datation de ces ferriers, le plus souvent regroupés dans un rayon de 15 à 30 m, est délicate. Ce type d'exploitation

est commun depuis la Protohistoire jusqu'à la fin du Moyen Âge. La fouille seule permettrait d'en évaluer la chronologie.

Il faut noter que beaucoup de ces ateliers sidérurgiques se trouvent à proximité immédiate d'anciennes fosses d'extraction de minerai plus ou moins étendues.

Dans certains cas, un fossé large d'à peine 0,70 m pour une profondeur de 0,30 m semble correspondre à une limite de concession, à moins qu'il ne s'agisse d'un simple drain.

Faisant suite à la prospection de la forêt de Bellême, le programme présent a montré tout l'intérêt de ce type d'opération en milieu forestier par la découverte d'un potentiel archéologique original. L'inventaire et le géoréférencement de ce patrimoine pré-industriel ont été complétés par des prélèvements systématiques de scories pour servir aux études ultérieures.

Fabrice MORAND



Fig. 64 - Massif forestier de Réno-Valdieu. Ruines de l'abbaye.

GAULE ROMAINE

### Occupations rurales antiques de la Plaine d'Argentan-Mortrée Prospection thématique

L'opération 2009 s'est intéressée au territoire de quatre nouvelles communes situées au sud-ouest de la plaine ; trois d'entre-elles sont adossées au massif forestier d'Écouves en limite du bassin sédimentaire.

Quantitativement, le bilan 2009 s'établit à 18 sites inédits répartis ainsi par commune :

- Saint-Christophe-le-Jajolet : 2
- Vrigny : 6
- Fleuré : 5
- Sarceaux : 5

Les découvertes concernent majoritairement de petites occurrences peu étendues et peu documentées en surface, sans doute en relation avec un important établissement (*vicus* ou *villa*) repéré en limite des communes de Vrigny et d'Argentan. Ces petites formations, parfois constituées uniquement de tuiles à rebord, semblent correspondre à de petits bâtiments isolés dotés de murs en matériaux légers et de toitures en dur.

La répartition des formations sédimentaires dans cette partie de la plaine n'a pas permis de mettre en évidence un schéma raisonné d'aménagement de l'espace rural antique. Contrairement aux facteurs d'implantation mis en évidence en 2008 en bordure du tronçon de voie Sées-Argentan, l'organisation, vers l'ouest, semble anarchique avec des interdistances très variables entre sites.

Un phénomène déjà constaté en 2008, et qui semble récurrent dans la plaine d'Argentan, est l'épandage de matériaux gallo-romains dans de nombreuses parcelles. Concrètement, il se manifeste par la présence en surface de morceaux de tuiles isolés ou dispersés.

Guy LECLERC

La mise en évidence des stations de Saint-Brice-sous-Rânes, dans les années 1970, à l'occasion de ramassages de surface, a motivé, dans un premier temps, une série de sondages visant à tenter de définir le potentiel subsistant de ces sites, puis, dans un second temps, une série de campagnes de fouilles programmées sur une surface limitée (120 m<sup>2</sup>), destinée à tenter de comprendre la ou les fonctions du site.

Le matériel collecté, tant en sondages qu'en fouille, comporte principalement de nombreuses pièces bifaciales associées à une multitude d'éclats de façonnage.

Une seconde série lithique uniquement constituée de produits de débitage a été reconnue. La méthode Levallois est bien exprimée, à la différence de ce qui avait pu être observé dans les assemblages à outils bifaciaux.

La présence d'artéfacts chauffés a permis de faire des datations TL. Les âges fournis : 40,6 Ka ± 2,2 pour la série principale confèrent au site une importance toute particulière, puisque situant l'occupation à la transition Paléolithique moyen / Paléolithique supérieur. Une occupation plus ancienne, datée toujours par TL de 143 Ka ± 12, correspondrait à la série blanche (?).

Le projet d'implantation d'un parc éolien, sur et à proximité des nappes de vestiges reconnues sur le gisement qui couvre plusieurs centaines d'hectares (plus de 450 ha), a entraîné la conduite d'une évaluation fine des secteurs susceptibles d'être affectés par le projet. Le diagnostic a consisté en une série de tranchées d'évaluation ouvertes dans les secteurs qui seraient affectés par le développement du projet. Certains secteurs étaient dès lors propices à l'implantation d'une machine : espaces déjà analysés, surfaces dont les niveaux archéologiques ont été anciennement détruits...

Cette évaluation s'inscrit donc dans notre problématique d'analyse des ateliers d'outils bifaciaux de l'espace d'Ecouché, à savoir :

- compléter nos observations géomorphologiques et géochronologiques ;
- tenter d'appréhender les espaces investis par les préhistoriques en fonction :
  - \* de la paléotopographie ;
  - \* de la notion de temps (chronostratigraphie des nappes de vestiges) ;
  - \* des problèmes d'accessibilité aux matières premières ;
  - \* de la situation des implantations...
- préciser les caractéristiques des panoplies instrumentales et des processus de mise en œuvre des matières premières lithiques des diverses nappes de vestiges étudiées (aspects culturels, fonctionnels...) ;
- évaluer l'ampleur des phénomènes taphonomiques qui ont affecté les nappes de vestiges...

Ce sont donc 111 tranchées qui ont été ouvertes dans le cadre de ce diagnostic permettant de compléter notre évaluation de l'état sanitaire du gisement. Nous ne donnerons que les éléments issus directement des observations de terrain

dans la mesure où le mobilier collecté (plusieurs dizaines de milliers d'objets) n'a pas encore été lavé, marqué et étudié en totalité. Rappelons que l'opération s'est déroulée durant le mois de novembre 2009.

### Contexte géologique et géomorphologique du site

Sous une couche d'épaisseur irrégulière de lœss (0,5 à 3 m) altéré sur 1 m par le sol de surface (sol brun lessivé avec un Bt à tendance hydromorphe : marbrures et taches grises, concrétions ferro-manganiques) se trouve une couche à cailloux de silex et de calcaire silicifié et à pisolithes ferrugineux.

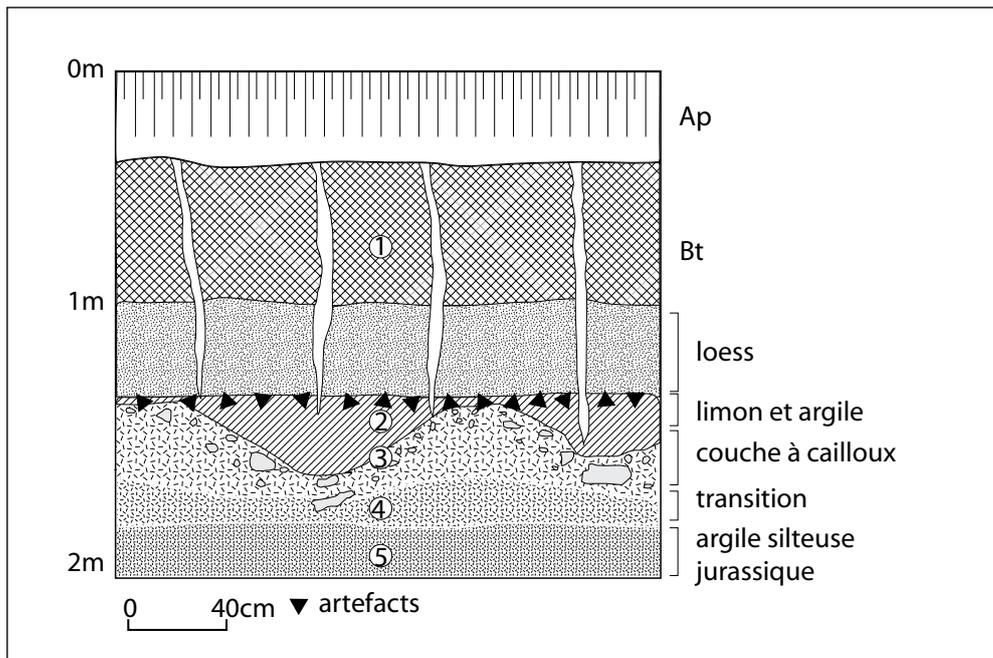
Ces deux formations reposent sur l'argile silteuse grise jurassique (Toarcien) de 3 à 4 m d'épaisseur, rubéfiée sur 60 cm comme la couche à cailloux. Cette argile recouvre des sables grésifiés du Jurassique inférieur (Pliensbachien), d'épaisseur variable (quelques mètres), et au contact avec le granite, un cailloutis de base du Jurassique à sables et galets qui affleurent, remaniés sur le versant à l'ouest du Bois de Rânes.

Nous reprenons ici les observations effectuées sur le site fouillé et dans les sondages (presque 200 ouvertures maintenant sur les 450 hectares estimés du site), qui ont permis de distinguer cinq formations, comportant de haut en bas :

- 1) lœss avec le sol de surface (0-140 cm) : 0-40 cm : horizon humifère Ap., 40-100 cm : B textural limono-argileux marron à marbrures grises. De 100 à 140 cm : lœss brun-jaune qui peut atteindre un mètre ou plus d'épaisseur dans les autres sondages ;
- 2) limon argileux brun légèrement rougeâtre remplissant les creux entre les bosses (140 - 170 cm). Localement, en fonction de la paléotopographie, cet horizon peut avoir une épaisseur plus importante pouvant aller jusqu'à 2 m. Argileux à la base, il devient progressivement limoneux (lœssique). L'argile provient d'apports latéraux (argile des bosses) et d'illuviations au sein du sédiment, le lœss devient prédominant vers le haut : c'est la base de la séquence lœssique comprimée et lacunaire de Saint-Brice avec, au début, un mélange de lœss et de matériel local (couche 2) comme dans les limons bruns feuilletés des plateaux de Normandie, puis, un lœss weichselien (couche 1) ;
- 3) couche à cailloux (170-185 cm). Matrice argileuse rougeâtre (5YR) avec des cailloux de toutes tailles (0,5 à parfois 30 cm) : silex gris géoliffractés d'Ecouché, cailloux très abondants, de forme légèrement arrondie, de calcaire silicifié à cortex rougeâtre ferrugineux (de 1 à 10 cm en général), granules et pisolithes ferrugineux (0,5 à 3 cm) abondants. Les sept premiers centimètres supérieurs sont riches en éclats (gel) de silex (de 1 à 2 cm). Une lame mince réalisée dans la partie supérieure de ce cailloutis a montré des traits cryogéniques bien marqués, à savoir d'épaisses coiffes silteuses sur les graviers et une ségrégation des particules limoneuses dans la masse basale ;
- 4) argile rougeâtre (185-200 cm) à nombreux granules ferrugineux ;



**Fig. 65** - SAINT-BRICE-SOUS-RÂNES, la Bruyère.  
 Industrie redistribuée par des phénomènes périglaciaires dans une fente de gel (cliché B. Fauq, SRA).



**Fig. 66** - SAINT-BRICE-SOUS-RÂNES, la Bruyère.  
 Coupe stratigraphique de l'ouverture P 6 (DAO B. Fauq, SRA).

5) argile gris-jaune encore légèrement rougeâtre au sommet (200 cm). On ne distingue pas de véritable coupure ni entre 1 et 2, ni entre 3 et 4, pas plus qu'entre 4 et 5.

L'argile de la couche à cailloux (3) et de l'horizon (4) est l'argile toarciennienne (5) qui a subi de nombreux brassages au Tertiaire (après l'Eocène) et au Quaternaire, avec altération chimique (Tertiaire, interglaciaires du Quaternaire), rubéfaction, démantèlement de la cuirasse ferrugineuse, du pavage de silex, localement des silifications éocènes. Dans cette zone plate il n'y a pas eu de véritables déplacements latéraux (ruissellement, gélifluxion...).

Le limon argileux est très fréquemment affecté par des phénomènes périglaciaires et / ou de l'hydromorphie, toujours en fonction de la localisation des sondages sur le plateau et son versant.

Le mobilier issu des sondages est en cours de traitement. Cependant quelques observations ont pu être faites sur le terrain. Les artefacts collectés présentent des états de surfaces différents, fait déjà remarqué, dès 1998, à l'occasion de la conduite des investigations destinées à faire l'évaluation du site et à établir un état sanitaire des niveaux archéologiques.

La grande majorité des ouvertures a livré du mobilier (90 %), avec des densités très différentes (de quelques artefacts à plusieurs milliers de pièces au m<sup>2</sup>, comme dans le sondage 59 par exemple où le niveau archéologique est complètement destructuré par les phénomènes périglaciaires). Dans cette ouverture, les éléments se trouvant redistribués dans les fentes de gel ont été prélevés séparément afin de tenter d'appréhender un éventuel « tri » effectué par les phénomènes cryoclastiques en fonction de la taille et de la morphologie des pièces. Comme à l'accoutumée, la plupart des sondages ont livré un mobilier affecté par des phénomènes naturels et rares sont les nappes de vestiges peu perturbées.

Les premières observations techno-typologiques de ce mobilier ne réservent aucune surprise, si ce n'est la

présence d'éléments traduisant une mise en œuvre de la matière première locale selon la méthode Levallois, pièces associées à de l'outillage bifacial « classique » pour le site (outils bifaciaux, racloirs à retouche bifaces, bifaces ovalaires et cordiformes...) et de bifaces triangulaires et sub-triangulaires associés à un débitage « classique » pour le site (débitages direct, multifacial, plus rarement Discoïde et quina...). Les sondages qui ont livré ces mobiliers seront analysés finement.

Il est trop tôt pour faire un bilan objectif des investigations conduites fin 2009. Notons cependant que le projet éolien nous a permis de faire une évaluation linéaire sur le plateau de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes autorisant le levé d'un transect sur presque 1,2 km et un suivi latéral sur environ 0,7 km. Ces ouvertures viennent compléter notre connaissance du gisement où une petite centaine de sondages nous avait permis de circonscrire les secteurs denses et les moins perturbés d'où la mise en réserve d'une nappe de vestiges peu affectée par les phénomènes périglaciaires.

Nous avons fait un enregistrement fin des données de façon à tenter de modéliser la paléotopographie de la « couche à cailloux » et des limons argileux sus-jacents. L'analyse du mobilier lithique permettra de proposer des densimétries d'artefacts dans les secteurs analysés, d'évaluer l'état de conservation des sols archéologiques et de circonscrire d'éventuelles unités correspondant aux nappes de vestiges.

En somme, l'étude des ateliers à outils bifaciaux de l'espace d'Ecouché se poursuit, et apporte de nouvelles données. Ces éléments feront l'objet d'une synthèse à l'issue de la post-fouille.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre LAUTRIDOU,  
Norbert MERCIER, Bertrand FAUQU, Pierre LORREN  
et Jean-Jacques RIVARD

## SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS

### Les Essards

PROTOHISTOIRE  
MODERNE

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur l'emprise du projet d'une future zone d'activités (6,43 ha) initié par la Communauté d'agglomération du Pays de Flers. La surface, qui a été explorée à hauteur de 8,5 %, a livré des résultats modestes. La découverte la plus intéressante sur le plan scientifique est celle d'un four protohistorique malheureusement assez mal conservé. Un aménagement de même type, mais cette fois attribuable à l'époque moderne, ainsi qu'une voie empierrée et un système parcellaire remontant au moins à la même période,

accompagnent cette découverte. Aucune concentration de vestiges n'est observable sur la surface explorée, les structures ou anomalies d'origine anthropique sont en situation dispersée. Au regard de ces résultats, le risque que l'aménagement de la zone d'activités perturbe des vestiges archéologiques majeurs se trouve particulièrement réduit.

Benjamin HÉRARD

Le projet de la mairie de Sainte-Céronne-lès-Mortagne de lotir une parcelle de 19 250 m<sup>2</sup> (ZK 71) située au hameau Saint-Marcel, au lieu-dit du Mont Cacune, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. La commune se trouve dans la région du Perche, à cinq kilomètres au nord de Mortagne-au-Perche. Le hameau Saint-Marcel est composé de quelques maisons seulement.

Les sols se sont montrés fertiles en archives archéologiques. Sur dix tranchées, neuf ont livré des vestiges. On observe deux secteurs denses en traces, séparés par un vide relatif. L'occupation la plus dense et la plus étendue se trouve dans la partie orientale de l'emprise et couvre 9700 m<sup>2</sup>. Les traces d'occupation ne redeviennent denses qu'en limite occidentale d'emprise, sur une petite superficie en bas de pente sous la forme de quelques structures ponctuelles.

Les vestiges sont de différentes natures. Il s'agit de quelques fossés ou de creusements ponctuels à fonctions variées (sépultures, fours, carrière) ou indéterminées, d'un bâtiment à fondations de pierres, mais aussi d'une couche de terre sombre intercalée dans la stratigraphie normalement observée sur l'emprise et présente sur au moins 4000 m<sup>2</sup>.

L'horizon sombre a montré tout d'abord qu'il n'est pas un paléosol fossilisé. Les macro-aménagements (empierrements) rencontrés à différentes altitudes en témoignent. Il semble plutôt s'agir du résultat d'une accumulation, d'une accretion progressive et échelonnée dans le temps. Nous n'avons pu observer en coupe de microstratification au sein de ces horizons alors que le mobilier y apparaît majoritairement placé à l'horizontale sur l'ensemble de sa hauteur. L'ensemble de ces couches se présente dans une matrice apparemment homogène en texture et en teinte. Deux périodes paraissent concernées par ce vestige stratigraphique : le Bas-Empire et la période carolingienne. L'ensemble de ces caractéristiques nous laisse penser que nous sommes en présence de « terres noires » au sens restreint du terme.

Quarante-deux sépultures ont été mises au jour. L'état de conservation des ossements est très bon. Les sépultures se présentent majoritairement sous forme de fosses oblongues de deux mètres de longueur en moyenne pour 0,90 à 1 m de largeur. Les fosses sont le plus souvent grossièrement parementées à l'aide de blocs calcaires non travaillés. Seules deux inhumations diffèrent. La première est une sépulture en sarcophage, la seconde, une sépulture sous dalle. Les sépultures ne semblent pas disposées continûment mais plutôt par petits groupes ou isolées. Elles traversent les niveaux de terres noires. La superficie maximale de l'espace funéraire est de 8500 m<sup>2</sup>. Rapportée à la superficie potentielle du cimetière, c'est un facteur 10 qu'il faut appliquer pour estimer le nombre total d'individus qu'elle contient.

À cet ensemble de vestiges, il convient d'ajouter la présence d'un bâtiment excavé en pierres de 7 mètres de côtés, de deux fours en sape, et de toute une série de structures ponctuelles ou linéaires sous-jacentes. L'ensemble de ces structures n'est pas précisément daté, car des mobiliers relèvent aussi bien du Haut-Empire que de l'Antiquité tardive.

À l'issue du diagnostic, nous pouvons évoquer la possibilité de la présence de vestiges du Haut-Empire, sous forme de quelques structures fossoyées ponctuelles ou linéaires, qui restent à caractériser. À partir du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. commence une phase de formation de « terres noires » qui peut avoir perduré jusqu'au V<sup>e</sup> siècle. Ces terres noires ont également livré par endroits du mobilier de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> et du début du X<sup>e</sup> siècle. Cette période du haut Moyen Âge marque donc une reprise de la formation de « terres noires » après un hiatus de quatre siècles au moins. Ce hiatus coïncide avec les datations obtenues sur la sépulture fouillée et l'identification d'un sarcophage des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. Ainsi, les deux phases de production de terres noires encadreraient une phase d'utilisation du lieu en cimetière.

Nous savons que l'emprise du diagnostic se trouve en bordure d'un site gallo-romain du Haut-Empire (d'après le mobilier recueilli en surface) recelant de nombreuses substructions. La nature de ce site n'est pas véritablement connue faute d'explorations archéologiques. La tradition y voit une villa mais aucun argument sérieux ne vient étayer cette hypothèse.

Les « terres noires », de façon générale, sont des vestiges qui séparent les couches antiques des couches médiévales dans les sites urbains. Leur présence à Sainte-Céronne signifie soit que le site du Haut-Empire est une agglomération, soit que le phénomène de terres noires doit être étendu au milieu rural. Quoiqu'il en soit de la nature urbaine ou rurale du site, « il faut considérer les terres noires comme une possible production de sol spécifique, correspondant à un fonctionnement particulier de la société à un moment donné. Ni antique, ni médiévale, autre. » (Galinié, 2004, p. 13).

Le lieu du diagnostic offre la particularité de voir sa destination changer : d'un secteur de terres noires, truffées de matériel céramique, numismatique, architectural et d'aménagements en pierres notamment (vocation artisanale ou domestique ?) au Bas-Empire, il devient un lieu d'inhumation aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Le même phénomène de changement se reproduit quand l'emplacement redevient producteur de terres noires autour du X<sup>e</sup> siècle (usage domestique ?). Ce changement dans la nature des vestiges traduit un changement dans la conception de cet espace.

Ce processus suscite d'autant plus d'intérêt que la parcelle étudiée est localisée en bordure immédiate d'un hameau encore occupé de nos jours (Le hameau Saint-

Marcel, qui ne compte que quelques maisons). La fouille de ces vestiges offrirait l'occasion d'étudier les liens qui relient les installations antiques à nos jours et procéderait de l'archéologie en contexte villageois. Ce type de contexte souffre à la fois des contraintes du milieu rural et du milieu urbain. Les structures sont visuellement peu impressionnantes et s'offrent difficilement à l'analyse en raison de leur caractère diffus et de la faible épaisseur stratigraphique des archives généralement observée. À cela s'ajoute la difficulté d'analyse intrinsèque aux terres noires. Ce constat n'est pas contrebalancé par l'obtention d'un plan immédiatement cohérent en raison de l'exiguïté des surfaces le plus souvent étudiées. Un habitat du haut Moyen Âge est par définition plus facilement compréhensible lorsqu'il a été déserté et qu'il se trouve désormais en milieu rural. Pourtant, l'étude des villages actuels et de leurs satellites revêt une importance décisive pour tenter d'aborder la genèse des terroirs tels qu'ils apparaissent dans les sources écrites médiévales

et modernes. Les habitats désertés sont-ils des habitats intercalaires ? Généralement utilisés sur cinq siècles tout au plus, ces habitats désertés sont-ils les témoins d'une croissance économique ou d'une mutation de la gestion des espaces ? Ces questions ne peuvent trouver de réponses qu'en procédant à des fouilles dans des occupations qui ont perduré jusqu'à nos jours (le hameau Saint-Marcel actuel signant cette perdurance). Or ces comparaisons font aujourd'hui cruellement défaut et il ne fait pas de doute que le site de Sainte-Céronne offrirait l'occasion de combler en partie un manque dans les outils d'analyse des terroirs du haut Moyen Âge. De plus, la présence de terres noires dans des contextes où généralement elles n'ont jamais été étudiées offre l'occasion d'élaborer des outils d'investigation propres au cadre villageois.

David FLOTTÉ

Transformation et diffusion des anneaux en schiste du Pissot  
dans le Néolithique ancien de la moitié nord de la France  
De l'affleurement aux habitats en passant par les occupations productrices  
de la Plaine de Sées/Alençon

NÉOLITHIQUE

Ce projet de recherche collectif et pluridisciplinaire a débuté en 2009 avec le concours des Drac de Basse-Normandie et des Pays de la Loire ainsi que de l'Inrap. Il se poursuivra en 2010 et sera finalisé par une publication monographique. Son but est d'étudier l'organisation des populations du Villeneuve-Saint-Germain à travers la chaîne opératoire de la transformation d'un matériau affleurant au sein de la Plaine de Sées/Alençon et mis à contribution pour réaliser un élément emblématique des premières populations agro-pastorales : l'anneau. Les contraintes naturelles et culturelles qui régissent cette production seront mises en évidence ainsi que les formes qu'elle a prises et l'évolution qu'elle a suivie. Comme cette production est exportée sur un large quart nord-ouest de la France, il est aussi possible d'appréhender les liens matériels mais également idéologiques tissés par différentes populations. Face à une demande très forte en anneaux, les populations de la Plaine de Sées/Alençon vont s'investir dans une intense activité d'extraction et de façonnage du schiste. Pour la première fois dans la moitié nord de la France, une carrière de schiste, des habitats et de véritables sites producteurs - actuellement les plus anciens - ont été reconnus. Ils donnent la possibilité de réfléchir au statut des occupations néolithiques, à la spécialisation de ces espaces ainsi qu'à celle des individus qui les ont fréquentés.

Trois échelles d'observation sont utilisées : le site (Arçonay, Champfleur...), la région (Plaine de Sées/Alençon) et toute la zone d'expansion de la culture du Villeneuve-Saint-Germain (moitié nord de la France et Belgique). Les deux premiers niveaux seront les plus investis, en raison de l'importante documentation disponible. Divers travaux l'ont déjà partiellement traitée, mais des lacunes demeurent. Par exemple, l'implication de l'outillage en silex ou en roche grenue dans la confection des parures est encore mal comprise faute de liens concrets entre l'un et l'autre et de vérifications expérimentales. En

ce domaine, l'opportunité est de disposer, en contexte non domestique, des vestiges de la chaîne opératoire stratigraphiquement associés à l'outillage mis en œuvre. Par ailleurs, l'organisation spatiale des vestiges en schiste du site producteur de Champfleur mérite d'être précisée eu égard à la présence d'une structuration de l'espace par le biais de plusieurs structures clairement perceptibles.

Le projet prévoit des analyses complémentaires de celles déjà réalisées :

- une approche tracéologique du mobilier en silex, visant la compréhension de son imbrication dans le travail du schiste. L'apport de pièces expérimentales renforcera ce qui sera un référentiel en matière d'analyse fonctionnelle des outillages du Néolithique ancien ;
- une approche tracéologique du macro-outillage, les objectifs sont identiques à ceux du silex avec en plus une mention spéciale puisque l'approche tracéologique de ces mobiliers n'est encore que peu développée. Le travail constituera une référence en même temps qu'une base de réflexion sur la manière d'aborder ce type de vestiges ;
- une étude de la répartition spatiale des vestiges pour appréhender l'organisation d'un site producteur d'anneaux ;
- la finalisation d'un protocole expérimental de fabrication d'anneaux afin d'obtenir des référentiels de supports en schiste et d'outils en roches dures et en silex.

Parallèlement, une partie de l'équipe s'est consacrée à rédiger certaines parties de la future publication en synthétisant les données publiées dans divers articles.

FROMONT Nicolas, MARCIGNY Cyril, GIAZZON David,  
GHESQUIÈRE Emmanuel, GAUMÉ Éric,  
CHARRAUD François, BOQUART Romaric,  
HAMON Caroline, MARCHAND Grégor et NEVOUX Yves

La Communauté Urbaine d'Alençon ayant reçu l'autorisation de construire un Parc d'Activités sur les parcelles AR 56a, 60, 69, 70, 72 et 89 de la commune de Valframbert, une opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation de ce projet. Ce dernier concerne une surface de 351 475 m<sup>2</sup> située au sud-est de la commune de Valframbert.

Le projet se situe environ à équidistance de la forêt d'Ecouves au nord, de la forêt de Perseigne au sud-est et des Alpes Mancelles au sud-ouest, soit 7 à 8 kilomètres. Il est localisé à environ 3 kilomètres au nord-est du centre ville d'Alençon, directement au nord de la RN 12 joignant Rennes à Dreux, à l'ouest de l'A 28 qui relie Rouen à Le Mans et de l'aire de repos de « La Dentelle », et à l'est d'une ancienne voie ferrée. Les parcelles concernées sont situées à une altitude moyenne de 145 m NGF, en bordure du Londeau qui longe la limite sud de l'emprise à une centaine de mètres. Ils accusent deux dénivelés de part et d'autre d'une crête. Au nord, le point le plus bas est situé à 140 m NGF dans la parcelle AR 72 et au sud à 139,50 m. À noter de très nombreuses irrégularités sur toute la surface concernée, correspondant aux différences de niveau du substrat calcaire.

Les sondages ont permis de constater d'importantes variations dans le couvert argilo-limoneux recouvrant un substrat calcaire formé de plaquettes ou de cailloutis plus ou moins gros. La couche de terre végétale est épaisse d'une trentaine de centimètres sur toute la surface de l'emprise. Sous cette terre végétale apparaît une couche de limon argileux brun suivie d'une couche de limon très argileux orangé dans lequel les vestiges archéologiques sont plus ou moins lisibles, leur présence étant parfois pressentie plus haut. Au contact du calcaire, le limon devient encore plus argileux et prend une teinte très sombre. Le limon argileux orangé apparaît à des

profondeurs variables sur toute l'emprise du diagnostic, allant de l'absence totale à 70 ou 80 cm.

Le projet d'aménagement s'inscrit dans un contexte archéologique relativement riche en sites avérés par prospections pédestres, recherches préventives, grâce aux diagnostics réalisés sur le tracé de l'autoroute A.28, ou en découvertes fortuites. À noter qu'un diagnostic archéologique effectué en 2004 par F. Delahaye à l'emplacement de l'aire de repos de « La Dentelle » n'avait révélé la présence que de quelques fossés parcellaires. Diverses périodes sont cependant représentées dans le secteur, allant de la Préhistoire à la période Moderne.

Au terme de cette opération de diagnostic et de l'étude de ses données, il apparaît que, malgré une superficie assez importante et un environnement archéologique intéressant, peu de choses nouvelles ont été découvertes. Cependant, on notera un certain nombre d'éléments intéressants. Hormis les zones d'extractions, toutes modernes, on est en présence d'une trame parcellaire qui supporte deux orientations différentes mais très proches l'une de l'autre, l'une d'elles étant parallèle aux limites actuelles. Le manque de lisibilité des sols nous a sans doute empêchés de déceler la totalité des fossés. Au regard de ces éléments, il semble que le parcellaire moderne se soit appuyé sur le parcellaire protohistorique, reprenant les mêmes axes directionnels. Le petit système fossoyé de l'âge du Fer ne manque pas d'originalité. Même si aucune structure interne n'a été décelée et qu'il ne représente qu'une petite superficie, il semble renfermer une quantité non négligeable de mobilier et sa présence est intéressante pour la connaissance du paysage de l'époque.

Agnès HÉRARD

Au début du mois de février, une équipe de l'INRAP a réalisé un diagnostic archéologique à Valframbert au sein du «Parc d'activités d'Écouves» et sur un projet d'aménagement envisagé par la SHEMA.

Les parcelles occupent une zone de replat à quelques kilomètres au nord de la Sarthe. Le substratum est constitué d'un calcaire bathonien sur lequel repose une couverture limoneuse épaisse d'1 m à 1,5 m. Un peu plus de 9 ha ont été diagnostiqués à la hauteur de 10 %.

Les vestiges sont rares. Quelques excavations, dont l'origine anthropique ne peut être toujours certifiée, renfermaient un petit lot de tessons d'allure néolithique ou protohistorique. D'autres encore, ainsi que des tronçons de fossés, doivent être attribués aux périodes historiques (Moderne et/ou Contemporaine).

En fait, les vestiges les plus prégnants matérialisent par une série de fossés une trame parcellaire attribuable au second âge du Fer. Les éléments céramiques datables

sont cependant très rares. Les fossés s'établissent selon deux directions principales quasiment orthonormées, est-ouest et nord-sud. Ils délimitent au moins 8 parcelles ; une seule est intégralement contenue dans notre emprise. Elle prend la forme d'un carré mesurant environ 120 m de côté.

L'exploration de l'intérieur de cette trame parcellaire n'a livré aucun autre vestige attribuable à la Protohistoire, si ce n'est un vase entier découvert en profondeur dans une frange très bioturbée du sol et sans qu'il soit possible d'identifier de limite de creusement. La fouille et le tamisage du contenu, prélevé en bloc, n'ont pas livré de vestiges osseux. Cependant, l'hypothèse que nous sommes en présence d'une urne cinéraire isolée est très probable. La forme du vase renvoie à la fin de l'âge du Bronze.

Nicolas FROMONT, Dominique CORDE,  
Jean-Marc PALLUAU, Sébastien GIAZZON  
et Laurent VIPARD

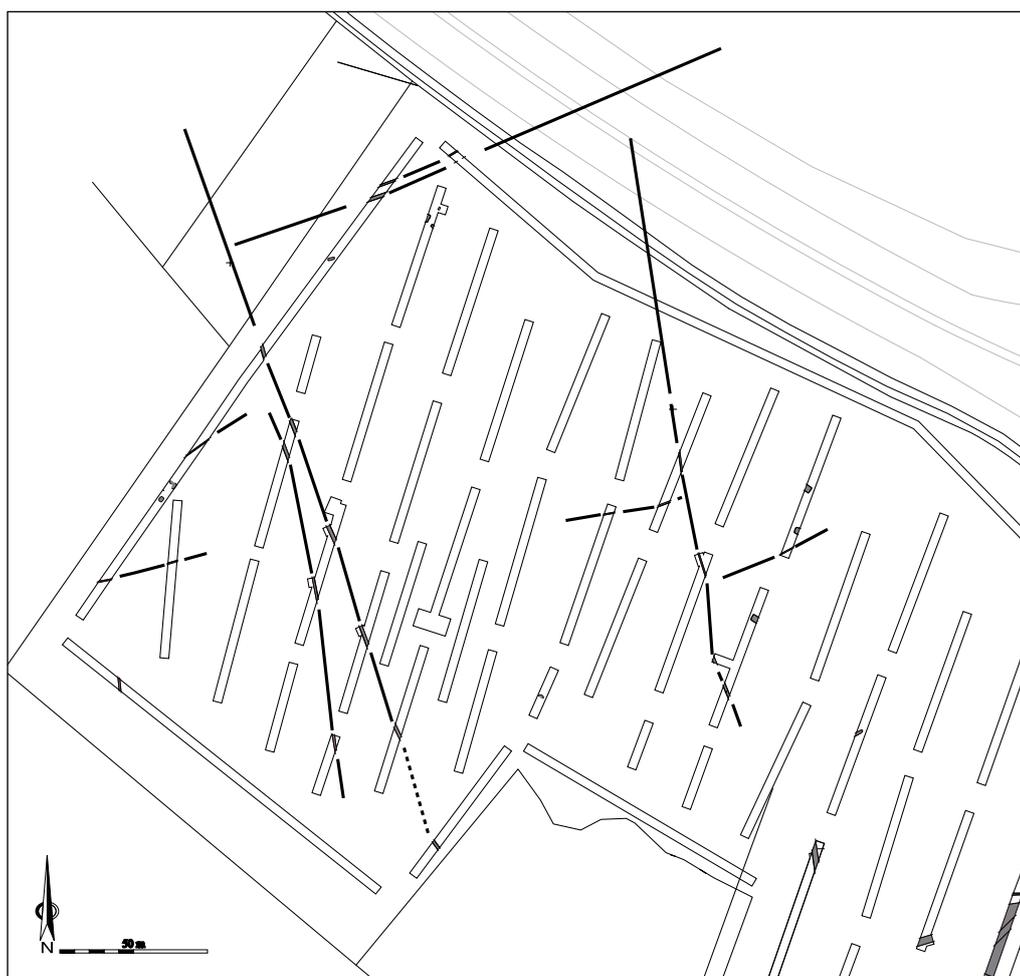


Fig. 67 - VALFRAMBERT, pôle d'activités d'Écouves. Plan général des structures du 2<sup>nd</sup> âge du Fer.



BASSE-NORMANDIE  
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Tableaux des opérations

**2 0 0 9**

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	Construction d'un référentiel dendrochronologique pour la Basse-Normandie	BERNARD Vincent (CNRS)	PAN	MUL	*
2	Les moulins à vent de Basse-Normandie	CANU Benoît (BÉN)	PRT	MOD	-
3	Les premiers Hommes en Normandie	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	PAL	*
4	L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie	BILLARD Cyrille (SRA)	PCR	MUL	*
5	Prospection aérienne Plaines de grande culture du Calvados et de l'Orne	DESLOGES Jean (SRA)	PRD	MUL	-
6	Typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	PCR	MA	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

\* rapport consultable au service



# BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

### Construction d'un référentiel dendrochronologique pour la Basse-Normandie

MULTIPLE

La deuxième année d'exercice de ce programme d'étalonnage dendrochronologique de la région Basse-Normandie, encadré par le Service régional de l'archéologie et la Conservation régionale des monuments historiques, aura permis plusieurs avancées importantes.

La première, avec le beffroi de la tour nord de la cathédrale de Bayeux (Calvados), consiste dans l'acquisition de données chronométriques majeures pour un édifice unique en France. Cette étude dendro-archéologique aura été, en effet, l'occasion de couvrir presque trois siècles, du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, sur une période pour laquelle les références dendrochronologiques sont pauvres et souvent perturbées par des facteurs d'origine anthropique ou climatique. Le beffroi de Bayeux aura donc parfaitement rempli la mission de ce programme en livrant de nouvelles longues séries de cernes, qui serviront à leur tour de référence pour dater de futurs sites historiques et archéologiques. Il a été possible, en outre, de préciser la date de construction de cet édifice à la toute fin du XII<sup>e</sup> siècle et de mieux saisir les contraintes mécaniques liées au matériau-bois lui-même, depuis sa production jusqu'à sa mise en oeuvre.

Ainsi, une nouvelle campagne de prélèvement a été organisée en 2009 afin d'exploiter le maximum de bois d'architecture datable, afin de renforcer le signal dendrochronologique propre à ce site et caler peut-être plus précisément la mise en place de la structure dans une phase romane ou gothique. Les 12 échantillons visaient donc les bois de la structure originelle en place ou réintégrés lors des réaménagements postérieurs dans les quatre pans de bois constituant l'ossature qui supportait les cloches. La chronologie construite regroupe 8 individus et permet de couvrir la période comprise entre 911 et 1192. Ce sont d'ailleurs les références régionales qui nous ont permis d'asseoir cette datation, la chronologie de la cathédrale de Bayeux elle-même, mais surtout la chronologie bâtie à partir des pieux de la pêcherie « Boullemer ou Bonnemé 2 », située à Saint-Pair-sur-Mer dans la Manche (cf. Billard et alii dans ce volume - PCR *L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie*).

La suivante concerne les bois archéologiques issus de Bricqueville-la-Blouette (Manche) à l'occasion de la fouille réalisée en 2006 sous la direction d'H. Lepaumier (Inrap) pour le contournement ouest de Coutances. Cette fouille permit rapidement d'établir la présence d'un site fortifié laténien. Deux phases principales ont marqué le développement de cette occupation, la première durant La Tène ancienne, la seconde durant La Tène finale.

De tous les éléments en bois qui ont fait l'objet d'une étude xylogologique par V. Guitton (Inrap) en 2008, ce sont les deux madriers découverts au fond du fossé 406 (2<sup>e</sup> phase) qui ont retenu notre attention. En effet, ces échantillons comportaient à la fois une cinquantaine de cernes et des aubiers complets ou presque, ce qui semblait favorable à une datation dendrochronologique.

En dépit d'une séquence inférieure à 60 cernes, la comparaison visuelle de notre chronologie locale avec les courbes de référence du Grand-Ouest de la France tend à lever toute réserve, tant les corrélations sont de bon niveau. On peut donc établir que cette chronologie couvre la période comprise entre -114 et -66. Compte tenu que les échantillons présentent un aubier de 24 cernes, on peut considérer que la date d'abattage se situe entre -66 et -63 maximum.

À la suite d'un diagnostic réalisé en 2004 dirigé par Ch. Colliou (ArkeMine) dans la zone artisanale de Livarot (Calvados), boulevard South Molton, un important site métallurgique occupé aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère a été identifié. Mais le tronc de chêne subfossile qui a fait l'objet de cette analyse provient d'un paléochenal parallèle au cours de la Vie actuelle. 192 cernes consécutifs ont pu être mesurés et comparés aux différentes chronologies que nous avons à disposition. En raison de la profondeur de cet élément et dans l'attente d'un résultat de datation radiocarbone, nous avons concentré les recherches de datation sur les périodes pré- et protohistoriques.

En raison des hiatus qui jalonnent encore le canevas des références dendrochronologiques pour la Préhistoire dans le nord-ouest de la France, nous ne pouvons nous en tenir qu'au résultat de la datation <sup>14</sup>C, obtenu à partir du

dernier cerne de cet échantillon et situant cette séquence au cours du Bronze final (cf. liste ci-contre).

Au total, ce programme aura permis de financer, via le programme Artemis-culture, la datation radiocarbone de neuf échantillons de bois (échantillons préparés au CDRC à Lyon et analysés au laboratoire de Saclay), afin d'aider au calage des chronologies préhistoriques construites dans le cadre de ce programme et de celui dirigé par C. Billard et portant sur *L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie*. D'ores et déjà, on constate l'ancienneté de certaines séquences, qui appartiennent au Néolithique ancien et moyen, voire peut-être au Mésolithique final, comme dans le cas de troncs issus des Marais de Bauppte à Gorges (50), ce qui présente un caractère tout à fait inédit pour le nord-ouest de la France.

- Saint-Pair-sur-Mer (50), tourbière littorale.  
SPM01 : 5945+/-35 BP [4930-4725] cal BC  
SPM02 : 5175+/-35 BP [4041-3951] cal BC  
SPM03 : 5480+/-35 BP [4360-4264] cal BC

- Gorges (50), Marais de Bauppte  
(date dendro proposée en 2009 : vers -920)  
01 : 5665+/-35 BP [4548-4449] cal BC  
02 : 6375+/-35 BP [5467-5304] cal BC

- Livarot (14), Zone Artisanale  
2805+/-30 BP [1014-899] cal BC

- Lingreville (50), Havre de la Vanlée  
2009-01 : 3980+/-30 BP [2570-2463] cal BC  
2009-02 : 3395+/-30 BP [1748-1621] cal BC  
2009-03 : 4225+/-30 BP [2898-2707] cal BC

Vincent BERNARD

MODERNE

## Les moulins à vent de Basse-Normandie Prospection thématique

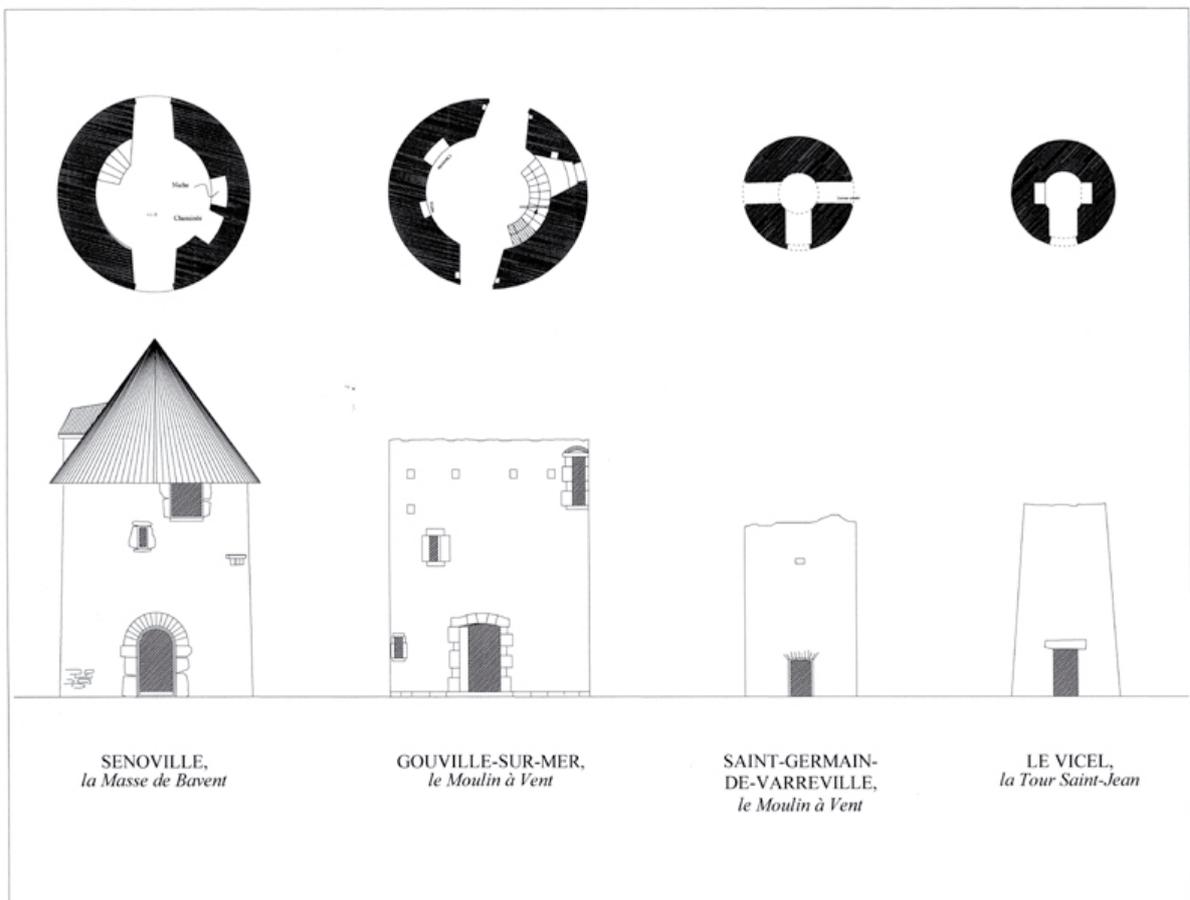
En dépit d'un intérêt avéré et de l'utilité d'accorder au débat sur les énergies une profondeur historique, les moulins à vent de Basse-Normandie n'ont suscité qu'une attention modérée, bien moindre que leurs confrères ou concurrents hydrauliques certes mieux documentés. D'abord concentrées sur le Cotentin, désormais étendues à l'ensemble du Calvados et de la Manche (îles anglo-normandes incluses) et bientôt à l'Orne, nos recherches ont d'ores et déjà permis de recenser un nombre de places et une diversité d'usages supérieurs à ce que les enquêtes industrielles, la carte de Cassini ou des inventaires informels laissaient entrevoir. Ainsi, aux côtés d'une majorité d'ateliers voués à la trituration des grains, la lecture de sources écrites a permis d'exhumer des unités spécialisées dans l'extraction d'huile, la préparation du pastel, le sciage du bois, la pulvérisation de la pierre, le broyage des carcasses animales ou encore l'élévation de l'eau.

L'examen comparé d'archives cadastrales et de cartes à grande comme à petite échelle a surtout permis de situer, à ce jour, près de 400 moulins à vent et de confirmer un déséquilibre dont témoignent une micro-toponymie très conservatrice et, dans une moindre mesure, la soixantaine d'unités conservées : l'Orne en compterait trois, isolées dans le Grand Perche, le Calvados une dizaine, la plupart en Bessin, la Manche une cinquantaine dont quarante pour le seul Cotentin ; cinq subsisteraient à Guernesey, deux ou trois à Jersey comme à Serk. Si les trois quarts des ateliers restants ponctuent donc, du Mont-Saint-Michel à la Hague, la côte ouest de la Manche et les îles et coteaux du Seuil du Cotentin, en revanche, le plateau du Bessin mais surtout les plaines de Caen, Falaise ou Sées ne témoignent plus guère ou plus du tout du semis relativement dense qui animait autrefois leurs campagnes.

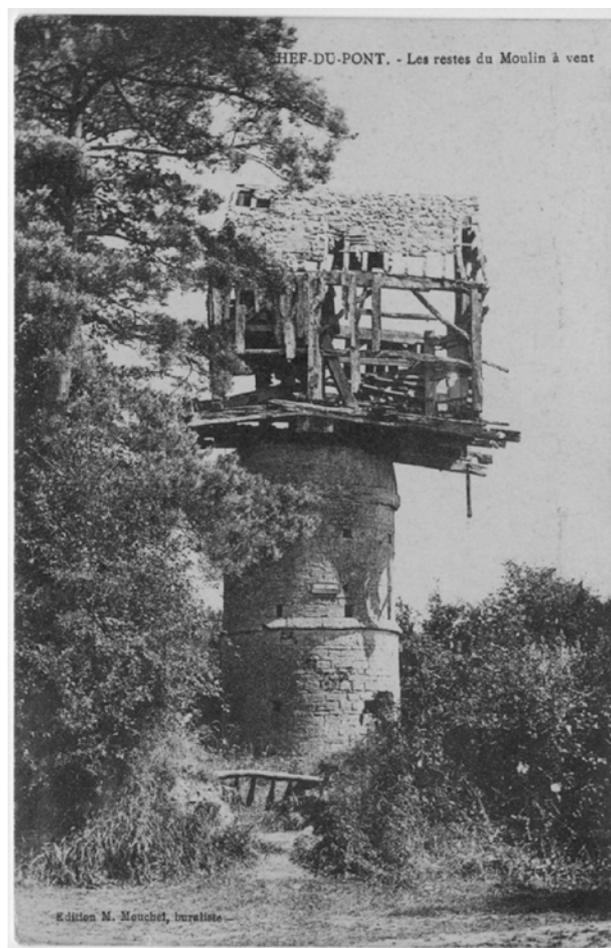
Une raison majeure de ces disparitions pourrait tenir à la prépondérance d'un type fait essentiellement de bois, commun au nord de la Loire, majoritaire même en Haute-Normandie. Orientable face au vent, la cabine de ce moulin dit « à pivot fixe » était perchée sur un axe de forte section, solidement étayé. Mais alors que les soles qui reçoivent ces étais sont fréquemment englobées dans une construction basse (la *cavette*), elles pourraient ici, à l'instar des moulins du Roumois et du Pays de Caux, n'avoir été que posées sur des dés superficiellement fondés, susceptibles de n'avoir laissé qu'une empreinte archéologique ténue. Connu à l'est de la région, attesté à Granville et pressenti plus au nord, la répartition géographique du *pivot fixe* bas-normand autant que ses particularismes mériteraient donc d'être précisés. Il conviendrait aussi de voir dans quelle mesure, dans le cadre des reconstructions de la Guerre de Cent Ans par exemple, des tours ou tourelles des modèles suivants purent lui être substituées.

En l'absence de *pivots fixes*, la plupart des vestiges conservés relèvent en effet de « classiques » *moulins-tours*, tels qu'il s'en visite dans la Manche. Seule la charpente de toit, porteuse de l'arbre moteur, virait au moyen d'un timon. Abritant trois voire quatre niveaux, appareillées en pierres locales (à une exception près, faite de bauge), ces tours ou masses sont réputées n'avoir pas profité d'améliorations mécaniques présumées trop lointaines ou, au regard d'une déchéance précoce, trop tardives. Toutefois, l'adoption de ces progrès étant attestée aux frontières de la région, le degré de modernisation mériterait d'être reconsidéré. Au-delà de ces préoccupations techniques, il serait également utile de préciser leurs nuances architecturales et vérifier ou proposer des critères typologiques de datation.

Enfin, investigations documentaires et enquêtes de terrain ont enrichi le corpus et la connaissance d'un troisième



**Fig. 68** - Moulins-tours de Bavent (Sénoville - 50) et Gouville (50) ; moulins à pivot tournant du Mesnil (Saint-Germain-de-Varreville - 50) et de Saint-Jean (Le Vicel - 50), plans et vues en élévations (L. Lamotte / B. Canu).



**Fig. 69** - Carte postale ancienne conservée aux Archives départementales de la Manche.

type, propre à l'Ouest et, en Normandie, au Bessin et au Cotentin. De loin le plus original et le moins connu, sa compréhension pâtit d'un nom énigmatique (*turquois*), d'origines obscures ainsi que de préjugés tenaces dus à la disparition des éléments supérieurs. En cours de relevés, leurs restes ne consistent qu'en une *masse* tronconique ou cylindrique, simple ou à ressauts, mais toujours d'une qualité remarquable, conforme à leur statut. Percée d'un conduit vertical dégressif, d'une porte et de niches ou soupiraux latéraux, elle enserrait une sole et un arbre porteur mobile, solidaire de la cabine de travail ; on parle ainsi de moulin à *pivot tournant*. Or, la mise à jour des deux seules photographies connues d'un spécimen « en état » suggère une charpente parfaitement atypique, comme « inversée ». Disposition jusqu'alors seulement attestée au nord de la Baltique mais suggérée déjà sur le

tableau d'un moulin des bords de Loire, l'arbre moteur s'y trouverait non à hauteur de comble mais au bas de la cage, entraînant les meules par-dessous, à la façon d'un moulin à eau. Alors possible chaînon manquant dans l'histoire des techniques, ce type reste visible en Normandie en une dizaine de places dont celle occupée dès avant 1180 par l'un des tout premiers moulins à vent cités en Occident. La quête de compléments descriptifs, une réinterprétation du qualificatif *turquois* autant que des fouilles ou l'analyse de mortiers sont donc attendues pour asseoir la portée de ces découvertes et espérer enfin définir les traits d'une « architecture-machine » dont l'intérêt confirmé réclame plus que jamais une attention particulière.

Benoît CANU

## PALÉOLITHIQUE

### Les premiers Hommes en Normandie Projet collectif de recherche

Comme nous l'avons évoqué dans les précédents bilans annuels et dans le bilan effectué dans le cadre de la nouvelle programmation, le Projet collectif de recherche « Les premiers Hommes en Normandie » s'inscrit dans le nouveau développement de la recherche portant sur les périodes anciennes, les premiers peuplements de Normandie.

Comme les quatre années précédentes (2005 à 2008), l'année 2009 a été consacrée à l'exploitation des nombreuses données accumulées depuis les neuf années de fonctionnement du groupe de travail, à la poursuite du projet de cartographie vectorisée relative aux matières premières potentiellement utilisables par les pré- et protohistoriques et surtout à la préparation de manuscrits et d'articles de synthèse.

L'activité de terrain a été moins importante que l'an passé. Nous avons cependant procédé à la conduite de deux opérations de fouilles - avec l'achèvement des investigations sur le gisement de Saint-Pierre-Eglise, dans la Manche, et l'ouverture d'une grande fenêtre sur le site paléolithique supérieur de Rouvres / OUILLY-le-Tesson dans le Calvados -, avec la réalisation de sondages d'évaluation à Feuguerolles-Bully (Calvados) et surtout sur l'important site d'ateliers de Saint-Brice-sous-Rânes (Orne).

Parallèlement à ces activités et maintenant depuis neuf années, les prospections se sont poursuivies sur certains espaces géographiques mal documentés (centre Manche, sud Manche, sud Orne, Bessin, Lieuvin...).

#### **Qu'en-est-il de la recherche quaternaire en Basse-Normandie ?**

Comme nous l'avons évoqué dans les précédents bilans, les divers travaux conduits dans le cadre du PCR ont permis la révision de la documentation ancienne, la reprise des collections, voire la réouverture de sites anciennement fouillés, ce dans l'optique de proposer un bilan quantitatif et qualitatif des données enregistrées à la

carte archéologique du Service régional de l'archéologie pour le Paléolithique et le Mésolithique.

Ce bilan synthétique, qui a été proposé dans le rapport 2005, a été complété afin de livrer les derniers acquis principaux et d'analyser leur intégration à la nouvelle programmation (continuité, définition de nouveaux axes de recherches, nouvelles méthodologies).

Rappelons que les résultats novateurs des premières investigations conduites dans le cadre du Projet collectif avaient permis l'organisation de l'excursion de l'Association Française pour l'Étude du Quaternaire (mai 2006), travail dont l'aboutissement consiste en une copieuse publication dans le numéro 3 de la revue *Quaternaire*, consacré à la Normandie, paru en fin d'année 2009.

Par ailleurs, d'autres travaux sont en cours : la monographie consacrée aux occupations paléolithiques des sites du Long-Buisson sur les communes de Guichainville et du Vieil-Evreux, dont le manuscrit a été remis en août 2007, et la monographie consacrée aux occupations humaines et au site quaternaire classé, de renommée européenne, de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime).

En somme, le bilan consacré à la recherche en Basse-Normandie, et plus particulièrement la partie consacrée à la Préhistoire ancienne, a permis de mettre en exergue les points forts et les faiblesses de cette recherche.

Parmi les points forts, figurent encore en 2009 : la constitution d'un référentiel chronologique fondé sur les datations radiométriques, l'approche technologique des mobiliers lithiques, l'analyse de l'occupation de l'espace, dans les environnements ouverts (Bessin, Plaine de Caen, « Espace d'Ecouché ») et la « frange littorale » (Hague, Val de Saire), et enfin, la mise au jour de niveaux d'occupation de la fin du Paléolithique supérieur.

### **Constitution d'un référentiel chronologique fondé sur les datations radiométriques :**

La plupart des niveaux d'occupation et des formations majeures ont fait l'objet de prélèvements et sont en cours de traitement (OSL sur quartz et sur feldspath). Il reste cependant les niveaux de plage supposés du stade 9 de Barneville (Manche) et du stade 7 d'Equedreville (Manche) à prélever et à dater. Le site immergé de la Mondrée à Fermanville devrait aussi être l'objet de notre attention cette année.

### **Approche technologique des mobiliers lithiques :**

C'est l'ensemble de la chaîne opératoire qui est ici étudiée, depuis l'acquisition des matières premières jusqu'à l'abandon du nucléus et des produits utilisés.

Si de nombreux travaux universitaires ont été conduits dans le cadre d'études technologiques, les problèmes d'acquisition et d'accessibilité aux matières premières ont longtemps été négligés. Les analyses gîtologiques et l'aptitude des matières premières à la taille n'ont été abordées que très récemment, en raison de la difficulté et de l'ampleur de la tâche. Deux travaux universitaires pionniers ont initié la prise en compte de cette thématique, fondamentale pour la compréhension des schémas opératoires de débitage et / ou de façonnage des matières premières lithiques, et pour l'appréhension de la fonction de certains sites et de la notion de territoire (Coutard, 1998 ; Lasseur, 2001). Comme nous l'avons signifié dans les bilans précédents, en ce qui concerne les études gîtologiques, la Normandie accuse un certain retard par rapport à d'autres espaces géographiques européens, tels que l'Europe moyenne, l'Europe orientale, et dans l'hexagone, le Quercy, le Périgord et plus récemment les vallées de la Somme et de la Vanne.

La thématique inhérente aux rapports entretenus entre l'Homme et la (ou les) matière(s) première(s) lithique(s) a, entre autres, initié un travail de cartographie vectorisée des gîtes de matières premières susceptibles d'avoir été utilisées par les préhistoriques. L'achèvement de ce travail

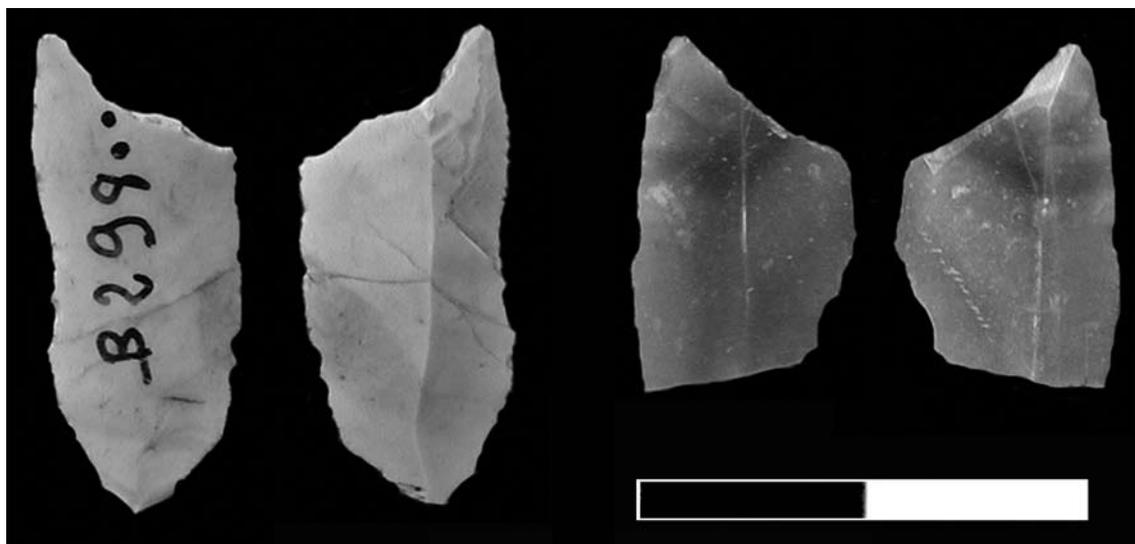
sera prioritaire en 2010 afin de pouvoir faire évoluer l'outil. En effet, ce travail nécessite des prolongements, notamment des vérifications de terrain et la constitution d'un référentiel (lithothèque) accompagné d'une expérimentation inhérente à l'aptitude à la taille des différentes matières premières et à leur résistance à l'utilisation (usure). La mise en place de cette thématique portant sur les matières premières nécessite un investissement de la part des néolithiciens et dans une moindre mesure des protohistoriens, tant au plan des protocoles, que de l'investissement en temps et bien évidemment en moyens financiers. Rappelons que si le SIG portant sur les matières premières lithiques est utilisé par l'ensemble de la communauté scientifique, ce sont les géomorphologues et les paléolithiciens du PCR «Les premiers Hommes en Normandie» qui ont nourri la base de données initiale. Ce travail a donc nécessité, d'une part, une grande disponibilité en temps, d'autre part, la mise à disposition de moyens financiers pour effectuer le travail de cartographie à partir de la documentation analysée.

### **Analyse de l'occupation de l'espace, dans les environnements ouverts (Bessin, Plaine de Caen, « Espace d'Ecouché ») et la « frange littorale » (Hague, Val de Saire) :**

Ces observations permettent une approche paléthnographique des occupations du Paléolithique normand dont la synthèse est en cours de rédaction.

### **Paléolithique supérieur :**

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, les bilans qualitatif et quantitatif des sites et des indices de sites rapportables au Paléolithique supérieur, recensés en Basse-Normandie, évoqueraient un vaste désert humain durant cette période. En effet, hormis une série d'artefacts mêlés à du mobilier mésolithique et néolithique trouvée à l'occasion de prospections fines sur le site de Curcy-sur-Orne (Calvados, prospections J.-J. Dédouit), le Paléolithique supérieur n'était représenté que par quelques rares pièces isolées, sorties de tout contexte.



**Fig. 70** - CURCY-SUR-ORNE (14), armatures du Paléolithique supérieur final, collections J.-J. Dédouit (cliché Jean Barge).

Ce cruel déficit a motivé la recherche d'indices d'occupations du Paléolithique supérieur et la reprise des collections de surface conservées dans les dépôts de fouilles. Si les prospections et les travaux engagés depuis 2001 attestent de la présence discrète d'Hommes modernes à la fin de la période dans la Manche, dans le sud de l'Orne et d'occupations plus tangibles dans le Calvados, les mobiliers collectés anciennement comportent beaucoup plus fréquemment qu'on aurait pu s'y attendre des « pointes aziliennes » déterminées comme couteaux à dos néolithiques. La reprise de la totalité des collections de surface est à poursuivre afin de répertorier ces matériels et de tenter d'apprécier la conservation partielle de certains niveaux archéologiques en fonction des espaces géographiques (travail de longue haleine en cours). Ces vestiges sont datés du Tardiglaciaire (uniquement en Plaine de Caen, dans l'état actuel de la recherche). Une étude préliminaire, conduite par Miguel Biard, en 2004, atteste de témoins rapportables aux cultures aziliennes (Federmesser) et du Dryas récent. Depuis ce bilan, un petit lot de pièces éparses est venu compléter notre carte des indices de sites. Constitué de produits laminaires et d'outils (pointes aziliennes), cet ensemble a été collecté à Saint-Pierre-Eglise durant les fouilles conduites entre 2007 et 2009, sur le site paléolithique moyen, soit en surface, soit dans la partie sommitale déstructurée du niveau d'occupation du Paléolithique moyen. Le nombre d'objets et leur nature (outils) plaident en faveur de l'existence d'un niveau d'occupation, vraisemblablement implanté à l'endroit où a été érigé le château d'eau et où ont été enterrées les citernes à eau, sur le sommet topographique du Val de Saire, le Mont Etolan.

Enfin, rappelons la mise en évidence d'une série belloisienne par C. Escolano sur Rouvres / Oully-le-Tesson (Calvados), site qui a fait l'objet de sondages en 2006 et d'une intervention en 2009.

Les activités de terrain font l'objet de notices plus développées dans ce bilan.

Enfin, la post-fouille du site de Tourville-la-Rivière se poursuit. En effet, l'opération conduite sur ce gisement, au printemps 2008, dans le cadre de l'archéologie préventive, avait permis la mise au jour de nombreux vestiges de faune (environ 450 objets) dont 1/8<sup>e</sup> avait nécessité un démontage en « coque de plâtre » en raison de leur état de conservation.

Comme nous l'avons énoncé dans le précédent bilan, les investigations ont concerné environ 3500 m<sup>2</sup> dont le décapage a permis de mettre en évidence, à l'est de l'ouverture, un chenal occupé dans sa partie centrale par un banc sableux sur lequel se concentraient les vestiges de faune (environ 450 pièces) et les artefacts lithiques (environ 400 objets). À l'ouest de ce bras mort, une zone humide a été mise en évidence (secteur marécageux), où les vestiges s'avèrent plus dispersés.

Le matériel archéologique est issu des niveaux D1, D2, D3 et E, dans des proportions très variables. L'essentiel des vestiges provient du niveau D2.

En D1, sable fin un peu limoneux gris-jaune, les restes de faune sont d'aspect frais à émoussé, parfois groupés artificiellement par les turbulences du fleuve. Quelques poches pluridécimétriques comportent des restes osseux de petits mammifères assez bien conservés. Les rares artefacts lithiques rencontrés sont soit émoussés, soit roulés.

En D2, le matériel osseux et lithique provient de toute l'épaisseur de la couche, soit, du sable limoneux brun foncé, soit, de l'horizon ocre-rouille ferro-manganique, ou bien de la partie sommitale de l'horizon sablo-limoneux brun-jaunâtre. En règle générale, la faune apparaît bien conservée dans le sommet de la couche (sable limoneux brun foncé), alors que les os sont souvent altérés dans le sable limoneux brun-jaune et très dégradés dans le liseré ocre-rouille. Le mobilier lithique présente des aspects divers, « frais », lustré et émoussé.

Le niveau D3 n'a livré que de rares silex taillés et vestiges de faune, relativement bien conservés dans la partie nord-est du site.

Enfin, le niveau E ne comporte que quelques ossements d'aspect frais. Aucun artefact n'y a été collecté.

L'analyse archéozoologique a nécessité un important nettoyage des pièces de faune et pour les plus fragiles d'entre-elles une consolidation. Celle-ci a été faite partiellement par l'INRAP et environ 140 d'entre-elles par Anne-Lise Poder, après nettoyage des ossements par des agents du SRA de Basse-Normandie et des acteurs du PCR. L'étude archéozoologique conduite par Céline Bémili (INRAP) est actuellement en cours.

Cependant, rappelons que les diverses observations qui avaient pu être effectuées durant la fouille avaient confirmé une occupation anthropique du fond de vallée sur une grande surface, comme l'attestaient déjà les investigations menées par G. Carpentier (1981) et Luc Vallin (1982-1984). Des indices d'occupations humaines sont donc attestés pour la fin de l'avant-dernier interglaciaire (D1, corrélé avec le stade 7) et une aire d'acquisition en matières carnées (chasse, collecte sur des animaux fraîchement tués) pour le début de l'avant-dernier glaciaire (D2 et D3, corrélé avec le stade 6).

L'ensemble des résultats sera présenté dans le cadre d'un rapport spécifique courant 2010 et figurera, de ce fait, dans le BSR Haute-Normandie des opérations 2010.

Dominique CLIQUET  
pour l'ensemble des acteurs du PCR

L'année 2009 a été malheureusement marquée par le décès brutal d'André Bouffigny, prospecteur inépuisable et qui a réalisé tout au long de ce PCR un travail quotidien de suivi et d'identification des vestiges de l'estran. En dépit de cette douloureuse disparition, l'année a été consacrée en grande partie à la poursuite des études préalables à la publication de ce PCR portant essentiellement sur les pêcheries littorales :

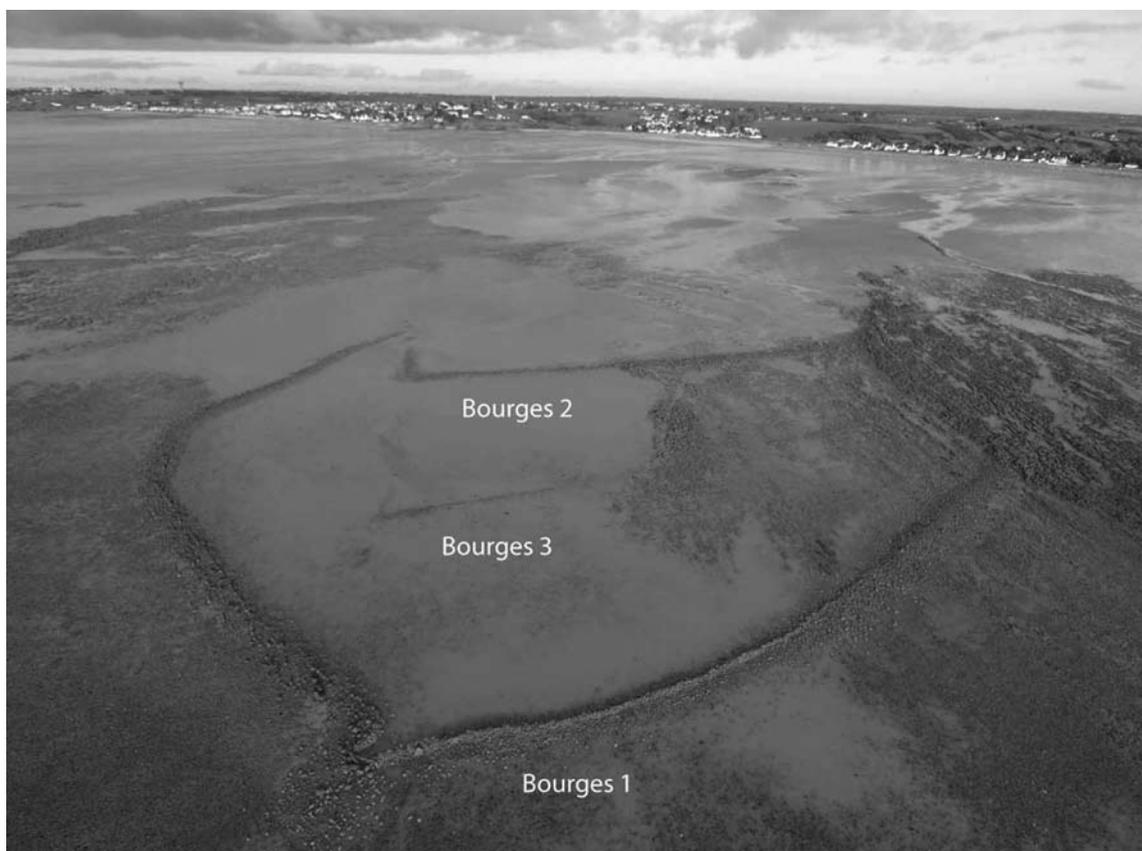
- étude dendrologique de la pêcherie de la plage Saint-Michel dans le cadre d'un mémoire de Master 1 à l'université de Paris I,
- inventaire des sources écrites sur les pêcheries médiévales,
- cartographie des pêcheries médiévales et modernes au travers d'un SIG,
- exploitation des photographies aériennes pour l'établissement d'un premier inventaire des pêcheries,
- définition du cadre chronologique des pêcheries médiévales et modernes au travers de datations <sup>14</sup>C et surtout grâce à un programme ambitieux de datations dendrochronologiques.

Par ailleurs, les sites de Saint-Jean-le-Thomas, datés de la transition Néolithique-âge du Bronze, ont livré une faune importante et variée dont les contextes de découverte ne sont pas habituels : le premier lot d'ossements (comprenant deux os humains) provient des sédiments

intertidaux dans l'environnement immédiat de la pêcherie. L'autre contexte, situé sur la partie haute de la plage de Pignochet, est représenté par un marais protégé à court épisode tourbeux, bien daté par des datations <sup>14</sup>C. Ce marais protégé était envahi par la marée quelques jours dans l'année et, à l'époque du fonctionnement de la pêcherie, a servi de lieu de pâturage pour les troupeaux de bovins, comme en attestent les nombreuses empreintes visibles à la surface de la tourbe. De nombreux ossements de faune, principalement domestique et dont l'origine stratigraphique est connue, ont été collectés sur une étroite bande de quelques dizaines de m de large pour plus de 400 m de longueur.

L'étude de ces restes fauniques et humains des sites de Saint-Jean-le-Thomas a été achevée par B. Clavel. L'étude des restes ichtyologiques apporte en particulier de nouvelles informations sur le rythme et le mode d'exploitation de la pêcherie : probablement une pêche à marée descendante et à la « belle saison ».

Parallèlement à ce travail, Estelle Herrscher a achevé la réalisation d'un programme d'analyses isotopiques sur les mêmes restes osseux. La problématique qui sous-tend cette étude est multiple. Il s'agit à la fois de mesurer l'importance de la consommation des ressources du littoral par les populations, d'évaluer la place des animaux vis à vis de ces ressources (notamment poissons, algues et pâturage dans les prés-salés), voire de la consommation des sous-produits de la pêche. Le site a en effet livré de



**Fig. 71** - Photographie par cerf-volant de la pêcherie Bourges (1, 2 et 3) à Saint-Pair-sur-Mer (50) : la structure Bourges 1, la plus récente, était encore en fonctionnement au XX<sup>e</sup> siècle.

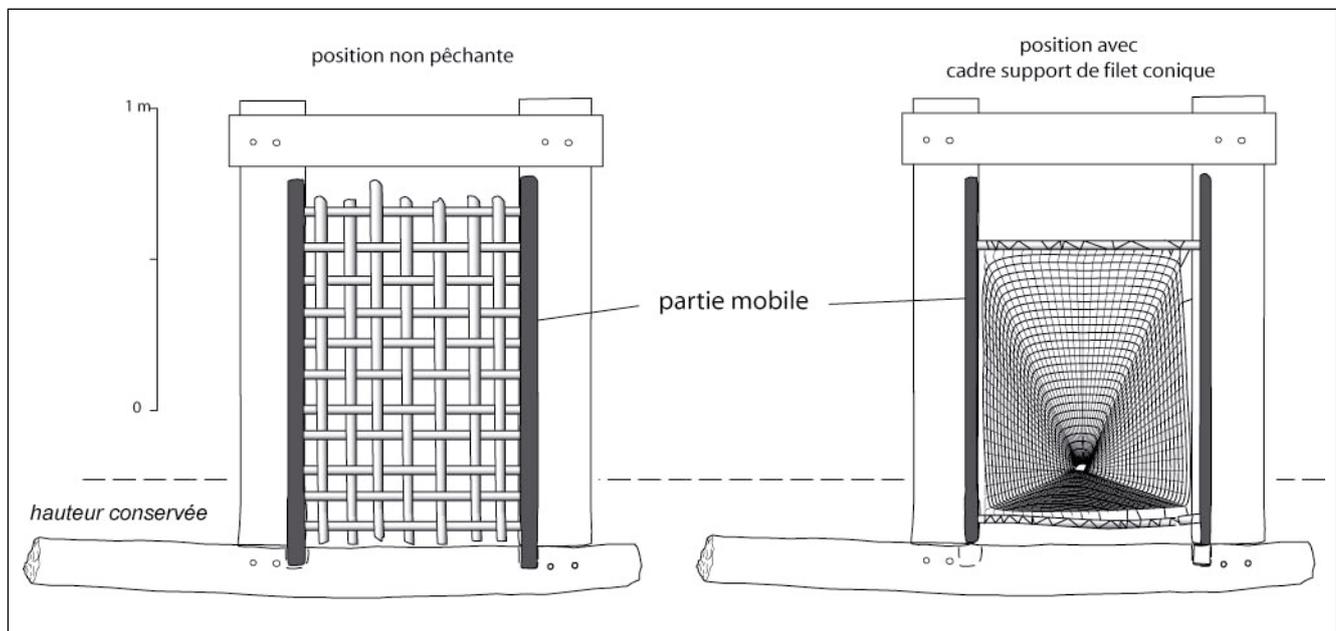


Fig. 72 - Hypothèse de reconstitution et de fonctionnement de la porte de la pêcherie Bourges 2 à Saint-Pair-sur-Mer (50).

très nombreuses empreintes de bovins, dont la présence est liée à l'exploitation de cette installation de pêche, voire à une consommation d'algues ou de sel, dont on connaît l'intérêt pour les troupeaux.

Les résultats sont globalement assez inattendus, et ont permis de montrer une consommation d'aliments majoritairement d'origine terrestre, que ce soit pour les animaux ou les humains.

Enfin, une étude paléoparasitologique a été engagée à partir des coprolithes animaux découverts sur le même site et apportera des informations complémentaires sur la gestion des troupeaux.

Le travail d'enregistrement des informations dendrochronologiques concernant le site de la plage de Pignochet s'est également largement prolongé en 2009. Il aboutira en 2010 au travers de l'analyse spatiale au moyen d'un SIG.

La partie terrain devait essentiellement porter sur l'échantillonnage des pieux des pêcheries médiévales et modernes. Ce travail a été étendu à l'étude et à une fouille limitée de la pêcherie Bourges 2 à Saint-Pair-sur-Mer (dénommée initialement pêcherie Cordet suite à une erreur sur une carte des affaires maritimes), dont l'exploitation couvre les périodes les plus récentes de notre corpus : XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Son étude apporte des informations importantes sur la forme des installations de pêche lors de la mise en place d'un nouveau cadre juridique au début de l'époque moderne. La base d'une porte en bois du milieu du XV<sup>e</sup> siècle (datation dendrochronologique) a notamment été découverte.

Cette construction remarquablement conservée constitue les vestiges d'un dispositif de porte intégrée dans une structure en pierres et dont elle constitue probablement

le seul élément en bois. La partie fixe est constituée d'une poutre de seuil intégrée à ses deux extrémités dans le mur du goulet, et qui reçoit par un système de tenon-mortaise deux linteaux rainurés permettant de faire coulisser un cadre en bois. Ce dispositif suppose deux parties mobiles interchangeables, à la fois :

- une porte mobile (ou une claie) utilisée pour fermer la pêcherie en dehors de la période de pêche ;
- et peut-être pendant la période de pêche, un cadre permettant de fixer un filet conique ou bien une simple claie qui permettra de vider l'eau retenue à l'arrière du mur.

Il était prévu cette année de réaliser le calage dendrochronologique d'une série d'échantillons provenant du corpus varié de pêcheries datant de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. Pour des raisons d'efficacité et de cohérence, la totalité du travail a été investie sur le site de la pêcherie Bourges 2 à la fois sur le plan dendrologique et dendrochronologique et sur la pêcherie de Sol-Roc 2 à Champeaux sur le plan dendrochronologique. Ces deux pêcheries sont en effet quasiment contemporaines, datées du milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Enfin, les premières photos d'anciennes pêcheries ont pu être prises à partir d'un cerf-volant grâce à l'aide et au matériel de François Levalet. Cet outil permet d'avoir une vision aérienne immédiate des vestiges repérés au sol et constitue à ce titre un nouvel instrument inattendu de prospection.

Cyrille BILLARD, Vincent BERNARD, Yann COUTURIER,  
Estelle HERRSCHER, Gwenaëlle JAUEN,  
Yannick LE DIGOL, François LEVALET

### Physionomie et spatialité de l'habitat protohistorique

Vingt années de prospection aérienne dans le « croissant fertile » bas-normand ont révélé une trame de mise en valeur agricole attribuable aux derniers siècles de l'Indépendance gauloise. Cette organisation du territoire se manifeste par une multitude de « systèmes d'enclos » plus ou moins complexes, associés parfois à des proto-parcellaires et desservis par une arborescence de chemins. De grandes voies ou « chemins de longs parcours », dont l'établissement remonte certainement à l'âge du Bronze, constituent les lignes de force du paysage. Celles-ci ne céderont la place qu'avec les nouveaux axes liés à l'essor des villes.

La cartographie de l'abondant corpus détecté montre que les agriculteurs gaulois ont ignoré certains secteurs de la Plaine, comme l'avaient fait avant eux les premières populations agricoles. L'aptitude culturale des sols, non plus que leur réponse en termes de détection, ne peuvent expliquer ces lacunes. On invoquera l'existence de massifs forestiers de l'*outfield*, par exemple, ou d'autres phénomènes socio-économiques. Au contraire, on note que les densités d'occupation les plus fortes se répartissent dans le centre et la partie orientale de la Plaine, au contact de la Vallée d'Auge (les marais de la

basse vallée de la Dives), c'est à dire l'espace tampon qui marque le territoire tribal des *lexovii*. Cette trame agricole semble faire coexister de grands domaines pré-romains, et des unités d'exploitation de type « familial », parfois regroupés en hameaux. Cette partition manifeste pourrait indiquer l'existence de deux systèmes de mise en valeur : une petite agriculture vivrière, à côté de grands domaines céréaliers. On pense à ce propos au Commentaire de César et la mise à profit des surplus céréaliers des *Esvivii* que suppose l'hivernage d'une légion en 54. Le réseau de chemins de long parcours, évoqué plus haut, prend alors toute sa signification en termes de marché.

Si l'on se place à une échelle plus restreinte, on constate que la densité de la trame agricole augmente à proximité des cours d'eau et dans les interfluves. Le bassin caennais, bien qu'oblitéré par la ville et le complexe portuaire, semble avoir été l'un des pôles majeurs de peuplement protohistorique si l'on en juge par les découvertes intervenues dans la couronne extra-muros. On pointe également le versant des vallées, celle de la *Muançe* à Saint Sylvain, par exemple, les vallées du *Dan*, de la *Mue*, de la *Seulles*, etc. On en déduit que la proximité des eaux d'écoulement intervenait dans l'implantation des fermes gauloises, ce qui se justifie naturellement par les besoins de consommation et de circulation. À contrario, il est plus surprenant de constater



Fig. 73 - VENDEVRE (14). Petit établissement agricole de l'âge du Fer avec sa mare (tache sombre).

que bon nombre des fermes indigènes sont situées sur les plateaux « arides », souvent éloignées de 4 ou 5 km du point d'eau le plus proche. Il est évident que d'autres impératifs, économiques, démographiques ou culturels, entraînent en ligne de compte. Ceux-ci procédaient sans doute du même processus de colonisation des plateaux en marche depuis le Néolithique moyen.

### **Le milieu, le régime des eaux**

Les sols lourds sur lœss ont été exploités aussi bien que les sols minces de type rendzine. Il ne fait pas de doute que les uns et les autres étaient très favorables à la céréaliculture. L'atout principal était peut-être, comme de nos jours, le régime de sécheresse relative qui caractérise la Plaine. Si l'on y ajoute la perméabilité du substrat, on constate le paradoxe que la Plaine recèle des réserves considérables d'eaux souterraines mais que le captage est difficile en dehors des vallées drainées. La nappe phréatique (l'aquifère du Bathonien) ne peut guère être atteinte à moins de 20 m de profondeur en moyenne. On sait qu'il existe des surfaces « humides », des phénomènes artésiens et autres résurgences. Elles offrent une ressource ponctuelle ou temporaire. C'est le cas des « mouillères » du Nord de Caen et des nappes perchées. Celle de Perrières/Sassy dans la Plaine de Falaise est particulièrement intéressante. Le socle de grès des écueils paléozoïques est proche de la surface, l'eau est retenue à faible profondeur et peut être puisée facilement. Ce n'est sans doute pas un hasard si ce secteur présente une des plus fortes densités d'enclos.

L'intérieur des plateaux était-il pour autant placé sous le signe de la soif ? La technologie des puits à eau était parfaitement à la portée des populations protohistoriques. Or, il est un fait que l'archéologie de terrain n'a pas mis en évidence de tels dispositifs dans le contexte des fermes de l'âge du Fer. Le portage de l'eau de consommation semble avoir été la seule façon de s'approvisionner. Hormis l'abreuvement du bétail, qui pouvait se faire au prix de la conduite des troupeaux aux rivières, créant ainsi des cheminements, les besoins en eau des agriculteurs gaulois étaient probablement modestes... Les modes de vie de la paysannerie traditionnelle donnent à cet égard quelques pistes. Les fermes normandes du XIX<sup>e</sup> siècle remédiaient à la rareté de l'eau par l'usage de mares qui

servaient à divers usages domestiques, en qualité de solvant, à la consommation animale mais aussi à l'industrie textile (rouissage) ou à l'industrie potière. Rares étaient les mares alimentées par un fil d'eau. Des fossés conduisaient l'eau de ruissellement vers la mare qui servait d'exutoire. Il existait aussi des mares « protégées », c'est-à-dire interdites à toute pollution animale par des enclos de haies vives. Une végétation spontanée et une microfaune spéciale favorisaient l'apurement et l'oxygénation, le système du lagunage n'était pas inconnu.

D'anciennes mares villageoises subsistent de nos jours dans la Plaine de Caen, elles semblent témoigner d'anciennes activités communautaires. À Epaney, par exemple, la mare avait autrefois un intérêt supplémentaire puisqu'on mettait périodiquement aux enchères la boue de curage.

On ne dira jamais assez, après Gaston Roupnel, combien les permanences sont fortes dans *les travaux et le jour* du monde rural depuis le Néolithique. Les fermes gauloises sont finalement peu différentes des fermes du Pays d'Auge ou des « clos-masures » du Pays de Caux. La prospection aérienne a le mérite de ne pas craindre de tels rapprochements. Parmi les nombreuses structures fossoyées visibles d'avion : fonds de cabanes, silos, dépotoirs, etc., on distingue toujours une ou plusieurs grandes anomalies maculiformes. L'archéologie de terrain hésite encore sur la nature de ces grandes structures irrégulières contenant peu de mobilier. Il ne fait guère de doute qu'une bonne part de ces structures correspond à des mares construites ou aménagées dans des creux naturels.

Enfin, nous n'aurons garde de laisser de côté les connexions existant traditionnellement entre l'eau et les morts. Hérodote exprimait la chose en disant que l'eau émanait du souterrain séjour des morts et qu'elle y conduisait l'âme des défunts. La cartographie archéologique donne un premier écho à ce vieux mythe psychopompe lorsqu'elle montre clairement que les tombes tumulaires du Bronze et du Fer (enclos géométriques) jalonnent les vallées. Le cas est particulièrement net pour la vallée moyenne de la Dives et celle de la Mue.

Jean DESLOGES

Ce PCR répond au souhait des céramologues de mieux cerner les questions de production et de circulation des céramiques dans l'espace bas-normand. Il s'appuie non seulement sur les observations macroscopiques mais aussi sur une batterie d'analyses réalisées au sein du laboratoire de céramologie du CRAHAM depuis sa création. Les outils méthodologiques (bibliographie, fiche « lot » et lexique) sont maintenant efficaces et maîtrisés. Plusieurs bases de données existent. Celles-ci devront encore être optimisées et mises en relation pour faciliter leur consultation et la mise à disposition des différents utilisateurs. L'année 2008 avait privilégié le XV<sup>e</sup> siècle et abordé le X<sup>e</sup> siècle. Les travaux réalisés en 2009 ont permis d'avancer de façon notable sur le répertoire de formes du X<sup>e</sup> siècle et ont complété le XV<sup>e</sup> siècle avec des lots de Rai, de Coutances et du Planitre au Molay-Littry. Chaque objet intégré à la base (143 vases) dispose désormais de sa fiche descriptive individuelle.

Les cartes élaborées en 2008 ont été complétées avec de nouvelles découvertes (16 lots), corrigées pour ce qui est des anciens lots ; leur présentation a été améliorée. Trente-six nouveaux sites ont été identifiés et pourront, quand l'étude céramique sera faite, être intégrés dans le fichier lots.

Des groupes techniques ont été constitués visuellement. Pour le XV<sup>e</sup> siècle, on disposait d'ores et déjà des analyses chimiques des pâtes. Les analyses des différents éléments du groupe ont été confrontées entre-elles et à des analyses

de référence tant d'argiles prélevées sur le terrain que de poteries découvertes sur des ateliers de production bien identifiés. Lors de la mise en place de cette étude, la question de la définition du groupe technique a été posée, notamment sa corrélation avec les ateliers et avec la provenance. Pour le X<sup>e</sup> siècle, des groupes techniques ont été proposés, en revanche la partie analytique reste à faire notamment pour les ateliers de Subles.

En 2009, le groupe de chercheurs qui compose le PCR s'est élargi à la Haute-Normandie, préfigurant un élargissement thématique visant à étendre la typo-chronologie à l'ensemble de la Normandie.

Les objectifs pour l'année 2010 seront, d'une part, avancer sur la construction du répertoire de formes pour les périodes du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, d'autre part continuer d'affiner les observations et la caractérisation des groupes techniques des productions des périodes en cours d'étude (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles). Pour ce faire, plusieurs séries d'analyses chimiques sont programmées sur un échantillonnage des productions de l'atelier du Planitre, et sur un autre échantillonnage issu des lots intégrés dans la typo-chronologie du XV<sup>e</sup> siècle, notamment celui de Rai dans l'Orne composé de céramique funéraire. Ces études de pâtes compléteront celles disponibles dans la base de données du service d'archéométrie.

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Bibliographie régionale

2 0 0 9

**Anonyme 2009** : ANONYME .- Le Village du Mont-Saint-Michel. *Patrimoine Normand*, n°72, 2009. p.6-22.

**Anonyme 2009** : ANONYME .- Les Gaulois et la mort en Normandie. *Patrimoine Normand*, n°71, 2009. p.50-53.

**Aranda et al. 2009** : ARANDA Régis, ZAOUR Nolwenn, LEPAUMIER Hubert.- Vers une nouvelle technique de réduction en ventilation naturelle : les fours à sole perforée. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 116, 2009. p. 28-32.

**Baudry, Auxiette 2009** : BAUDRY Anna, AUXIETTE Ginette.- Élevage, cheptel. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 48-50.

**Baudry-Dautry 2009** : BAUDRY-DAUTRY Anna.- L'élevage et l'alimentation à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer dans l'ouest de la France : approche archéozoologique de quelques sites normands. In : ROULIERE-LAMBERT Marie-Jeanne, DAUBIGNEY Alain, MILCENT Pierre-Yves, TALON Marc, VITAL Joël dir.- *De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) : la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer* : actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006. Dijon : Société archéologique de l'est, 2009, p. 487-491. (*Revue archéologique de l'est*, supplément ; 27).

**Bernage 2009** : BERNAGE Georges.- Bayeux, autour de l'Hôtel du Doyen. *Patrimoine Normand*, n°71, 2009. p.38-43.

**Bernage 2009** : BERNAGE Georges.- Bayeux, la rue Saint-Jean. *Patrimoine Normand*, n°72, 2009. p.42-47.

**Bernage 2009** : BERNAGE Georges.- Crosville-sur Douve. *Patrimoine Normand*, n°71, 2009. p.24-31.

**Bernage 2009** : BERNAGE Georges.- Les premiers paysans en Normandie. *Patrimoine Normand*, n° 70, 2009. p. 40-47.

**Besnard-Vauterin 2009** : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile.- *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, 312 p. (Archéologie et Culture).

**Besnard-Vauterin 2009** : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile.- Falaise, un habitat clos du second âge du Fer à Falaise "Expansia". Dossier : Normandie celte et romaine. *L'Archéologue, Revue d'archéologie et d'histoire*, n°102, juin-juillet 2009. p.20-21.

**Besnard-Vauterin 2009** : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile.- Ifs "Object'ifs Sud", fouille 2008. In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p.19-20.

**Besnard-Vauterin 2009** : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile.- Nécy "La Martinière" (Orne) : les sépultures isolées d'un habitat gaulois. In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p.36.

**Besnard-Vauterin 2009** : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile.- Un habitat clos à Falaise "Expansia" (Calvados). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 29-30.

**Besnard-Vauterin et al. 2009** : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, SIMON Laure, BERTHELOT Sandrine, CARPENTIER Vincent, LABAUNE-JEAN Françoise, SÉHIER Elise.- Les établissements gallo-romains. La culture matérielle. In : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile dir.- *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, p.181-206. (Archéologie et Culture).

- Besnard-Vauterin et al. 2009** : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, JAHIER Ivan, LE GOFF Elven.- Les structures de stockage. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p.60-63.
- Billard et al. 2009** : BILLARD Cyrille, BERNARD Vincent, BOUFFIGNY André, LE DIGOL Yannick.- La datation des vestiges de pêcheries de la façade occidentale du département de la Manche. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 34-35.
- Billard et al. 2009** : BILLARD Cyrille, DELRIEU Fabien, LAISNÉ Gilles, ROPARS Anne.- Etat des lieux et actualité de la recherche sur les sites de hauteur de la Manche. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 36-38.
- Billard, Bernard 2009** : BILLARD Cyrille, BERNARD Vincent.- Basse-Normandie (Manche et Calvados). Domaine public maritime. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p.338-339.
- Blaizot 2009** : BLAIZOT Frédérique.- Les pratiques et les espaces funéraires dans l'Antiquité. Etat de la recherche, réalités du corpus examiné et orientations du dossier. *Gallia*, n° 66.1, 2009. p. 1-14.
- Blancquaert et al. 2009** : BLANCQUAERT Geertrui, LORHO Thierry, MALRAIN François, MENEZ Yves.- Bilan et perspectives de recherche sur les sites ruraux au second Âge du Fer. In : BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José, MAGUER Patrick dir.- *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : actes du XXXI<sup>e</sup> colloque interrégional de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F). Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009, p. 5-23. (Mémoire des publications chauvinoises ; XXXV).
- Blancquaert, Malrain 2009** : BLANCQUAERT Geertrui, MALRAIN François.- Un enclos = une ferme ?. In : BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José, MAGUER Patrick dir.- *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : actes du XXXI<sup>e</sup> colloque interrégional de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F). Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009, p. 25-43. (Mémoire des publications chauvinoises ; XXXV).
- Bocquet-Liénard, Flambard-Héricher 2009** : BOCQUET-LIÉNARD Anne, FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie.- La vaisselle céramique en Normandie du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle et le PCR Typochronologie de la céramique bas-normande X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle. In : RAVOIRE (F.), DIETRICH (A.) dir.- *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Age, contenus et contenants du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.* Actes du colloque de Sens, 8-10 janvier 2004. Caen : Publications du CRAHM, 2009, p.215-235.
- Bouvier des Noës 2009** : BOUVIER DES NOËS François.- Buré, village percheron. *Cahiers perchérons*, n°178, 2009. p.43-62.
- Briard 2009** : BRIARD Jacques.- L'Âge du Bronze Atlantique, actualisation. *Haute-Normandie archéologique*, n°14, 2009. p.107-114.
- Brown 2009** : BROWN Richard.- Falaise (Calvados). Château, bastion nord-est. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p.259.
- Carozza et al. 2009** : CAROZZA Laurent, MARCIGNY Cyril, TALON Marc.- Ordres et désordres de l'économie des sociétés durant l'Âge du Bronze en France. In : BARTELHEIM (M.), STAUBLE (H.) ed.- *Die wirtschaftlichen grundlagen der Bronzezeit europas, The economic foundations of The European Bronze Age*, Forschungen zur Archäometrie und Altertumswissenschaft, band 4. 2009, p.23-65.
- Carpentier 2009** : CARPENTIER Vincent.- Fontenai-sur-Orne (Orne). Les Fresneaux. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p.185-186.
- Carpentier 2009** : CARPENTIER Vincent.- Giberville (Calvados). Delle de derrière l'église. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008 (sépultures et nécropoles). *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p.310.
- Carpentier 2009** : CARPENTIER Vincent.- Giberville (Calvados). Delle de derrière l'Eglise. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008 (constructions et habitats civils). *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p.186-187.
- Carpentier 2009** : CARPENTIER Vincent.- La consommation des produits de la mer : quelques données archéologiques récentes en Basse-Normandie. *Archéopages*, n°26, 2009. p.6-15.
- Carpentier 2009** : CARPENTIER Vincent.- Le sel gaulois. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p.78-80.
- Carpentier et al. 2009** : CARPENTIER Vincent, GIAZZON David, MARCIGNY Cyril.- Aspects de la vie domestique et agricole médiévale aux confins de la Normandie et du Maine : Le site d'Arçonnay «Parc Saint-Gilles» (Sarthe) autour du XII<sup>e</sup> siècle. *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°26, 2009. p.229-258.
- Carpentier, Besnard-Vauterin 2009** : CARPENTIER Vincent, BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile.- Les établissements gallo-romains. L'organisation générale des vestiges. In : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile dir.- *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Etoile à Mondeville.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, p.163-180. (Archéologie et Culture).

**Carpentier, Besnard-Vauterin 2009** : CARPENTIER Vincent, BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile.- Les établissements gallo-romains. Synthèse. L'occupation antique de l'Étoile dans le contexte de la plaine de Caen. In : BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile dir.- *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, p.181-212. (Archéologie et Culture).

**Carré 2009** : CARRÉ Gaël.- Chambois (Orne). Fosse médiévale du donjon. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p.272.

**Carré et al. 2009** : CARRÉ Florence, HINCKER Vincent, MAHÉ Nadine, PEYTREMANN Édith, POIGNANT Sébastien, ZADORA-RIO Élisabeth.- Histoire(s) de(s) village(s) : l'archéologie en contexte villageois, un enjeu pour la compréhension de la dynamique des habitats médiévaux. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 116, 2009. p. 51-59.

**Cazin 2009** : CAZIN Vincent.- Découverte de graffiti dans l'église de Vaucelles (Calvados). *Haute-Normandie archéologique*, n°14, 2009. p.167-172.

**Chanson 2009** : CHANSON Karine.- La nécropole à incinérations d'Ifs (Calvados). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p.104-106.

**Chanson 2009** : CHANSON Karine.- L'outillage agricole. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p.53-55.

**Chérel 2009** : CHÉREL Anne-Françoise.- La parure de l'incinération 1394 d'Ifs (Calvados). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p.81.

**Chérel 2009** : CHÉREL Anne-Françoise.- La poterie. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 66-68.

**Chevalier 2009** : CHEVALIER Arnaud.- Espaces funéraires et réseaux viaires protohistoriques en Basse-Normandie. Deux approches mathématiques de l'espace. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n°115, 2009. p. 44-51.

**Cliquet 2009** : CLIQUET Dominique.- P.C.R. «les premiers hommes en Normandie». *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 15-19.

**Cliquet et al. 2009** : CLIQUET Dominique, MERCIER Norbert, LAUTRIDOU Jean-Pierre, ALIX Philippe, BEUGNIER Valérie, BIANCHINI Romain, CASPAR Jean-Paul, COUTARD Sylvie, LASSEUR Éric, LORREN Pierre, GOSSELIN Renaud, RIVARD Jean-Jacques, VALLADAS Hélène.- Un atelier de production et de consommation d'outils bifaciaux de la fin du Paléolithique moyen à Saint-Brice-Sous-Rânes (Orne - France) dans son contexte environnemental. *Quaternaire*, 20-3, 2009. p. 361-379.

**Cliquet et al. 2009** : CLIQUET Dominique, LAUTRIDOU Jean-Pierre, COUTARD Jean-Pierre, COUTARD Sylvie, VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Digulleville «Jardeheu» : un habitat en bordure de plaine littorale. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, p. 18-23.

**Cliquet et al. 2009** : CLIQUET Dominique, LAUTRIDOU Jean-Pierre, LAMOTHE Michel, MERCIER Norbert, SCHWENNINGER Jean-Luc, ALIX Philippe, VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Nouvelles données sur le site majeur d'Ecalgrain : datations radiométriques et occupations humaines de la pointe de la Hague (Cotentin, Normandie). *Quaternaire*, 20-3, 2009. p. 345-359.

**Cliquet, Lautridou 2009** : CLIQUET Dominique, LAUTRIDOU Jean-Pierre.- Les occupations humaines du Pléistocène moyen de Normandie dans leur cadre environnemental. *Quaternaire*, 20-3, 2009. p. 305-320.

**Coulthard et al. 2009** : COULTHARD Nicola, DELACAMPAGNE Florence, HINCKER Vincent, SAVARY Xavier.- Les pavés de l'abbaye de Saint-Evroult (Orne). In : CHAPELOT Jean, CHAPELOT Odette, RIETH Bénédicte dir.- *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Ile-de-France et dans les régions voisines*. Caen : Publications du CRAHM, 2009, p. 267-281.

**Decaëns, Dubois 2009** : DECAËNS Joseph, DUBOIS Adrien.- *Le château de Caen. 1000 ans d'une forteresse dans la ville*. Caen : Publications du CRAHM, 2009, 128 p.

**Delacampagne, Savary 2009** : DELACAMPAGNE Florence, SAVARY Xavier.- Bayeux : une plaque de chancel carolingien. Actualités, Calvados. *Bulletin Monumental*, t. 167-4, 2009. p. 357-358.

**Delahaye 2009** : DELAHAYE François.- Portbail (Manche). Abords du baptistère. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p. 305.

**Delahaye, Niel 2009** : DELAHAYE François, NIEL Cécile.- Thaon (Calvados). Église Saint-Pierre. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p. 235-236.

**Delalande 2009** : DELALANDE Audrey.- Évolution de la parure au premier âge du Fer. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 82-85.

- Delrieu 2009** : DELRIEU Fabien.- Habitats et nécropoles, une relation de proximité. *In* : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 32.
- Delrieu 2009** : DELRIEU Fabien.- Le Camp de Bierre à Merri (Orne). *In* : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> av. siècle J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 38-41.
- Delrieu 2009** : DELRIEU Fabien.- Le tumulus de «Calais» à Jobourg. *In* : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, p. 46-61.
- Delrieu 2009** : DELRIEU Fabien.- Les nécropoles de la fin du 1<sup>er</sup> Âge du Fer et de la Tène ancienne. *In* : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 9.
- Delrieu 2009** : DELRIEU Fabien.- Les Tumulus dans la Hague (Manche). *In* : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 4-5.
- Delrieu 2009** : DELRIEU Fabien.- Les Tumulus privilégiés du Bronze Ancien. *In* : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 3.
- Delrieu 2009** : DELRIEU Fabien.- Nécropole de Nonant-le-Pin «La Garenne» (Orne). *In* : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 14.
- Deschamps 2009** : DESCHAMPS Yves.- Le manoir de Carel à Saint-Michel-de-Livet. *Histoire et Traditions Populaires*, n°107, 2009. p. 51-60.
- Desforges 2009** : DESFORGES Jean-David.- L'histoire d'un site, le Mont-Romigny, nécropole mérovingienne du Perche ornais. *Cahiers percherons*, n° 177, 2009. p. 25-35.
- Deshayes 2009** : DESHAYES Julien.- La Chapelle Saint-Germain de Querqueville : un édifice phare de l'érudition normande. 166<sup>e</sup> Congrès de Cherbourg et de la Hague, 2008. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, tiré à part, 2009. p. 117-150.
- Deshayes 2009** : DESHAYES Julien.- Le Logis seigneurial de la Motte à Angoville-sur-Ay. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 54-57.
- Deshayes 2009** : DESHAYES Julien.- L'église Saint-Martin d'Octeville. 166<sup>e</sup> Congrès de Cherbourg et de La Hague, 2008. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, tiré à part, 2009. p. 151-159.
- Desloges 2009** : DESLOGES Jean.- La prospection aérienne dans la plaine de Caen : 1986 - 2006. *In* : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 12-14.
- Dron 2009** : DRON Jean-Luc.- La soue à cochon(s) [le site de Basly]. *Le Cochon Truffier*, n°56, 2009. p. 4-7.
- Duclos et al. 2009** : DUCLOS Caroline, JEANNE Laurence, LE GAILLARD Ludovic, PAEZ-REZENDE Laurent.- De nouvelles découvertes sur le sanctuaire gallo-romain de Montaignu-la-Brisette. *Bulletin municipal de Montaignu-la-Brisette*, n°5, 2009. n.p.
- Duclos et al. 2009** : DUCLOS Caroline, JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent.- *Collections gallo-romaines du muséum de Cherbourg*. Cherbourg : Muséum Emmanuel Liais, 2009, 82 p. (Collection Unica).
- Ducoeur 2009** : DUCOEUR Danièle.- Sous les anciens pavements de la nef restituée de l'abbaye de La Lucerne. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t.86, fasc. 420, 2009. p. 235-277.
- Féret, Le Forestier 2009** : FÉRET Lénaïg, LE FORESTIER Solenn.- Les importations. *In* : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 91-93.
- Flambard-Héricher 2009** : FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie.- Le Château Ganne à La Pommeraye à l'époque de la bataille de Tinchebray d'après les premières découvertes archéologiques. *In* : GAZEAU (V.), GREEN (J.) dir.- *Tinchebray 1106-2006 : actes du colloque de Tinchebray (28-30 septembre 2006)*. *Le Pays Bas-Normand*, n°271-272, 2009, (2008). p. 123-138.
- Flambard-Héricher 2009** : FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie.- Note sur les aménagements des cuisines dans quelques fortifications normandes du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. *In* : BOUET Pierre, BOUGY Catherine, GARNIER Bernard, MANEUVRIER Christophe dir.- *De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux*. *Cahiers des Annales de Normandie*, n°35, 2009. p. 83-95.
- Flambard-Héricher 2009** : FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie.- Pommeraye (La) (Calvados). Le Château Ganne. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p. 286-288.

**Flambard-Héricher, Bocquet-Liénard 2009** : FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, BOCQUET-LIÉNARD Anne.- Basse-Normandie. PCR « Typo-chronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand du X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle. Production, diffusion ». Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p. 323.

**Fosse, Vilgrain-Bazin 2009** : FOSSE Gérard, VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Le site de Jardeheu à Digulleville : diachronie des occupations et foyers néolithiques. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, p. 36-45.

**Fromont et al. 2009** : FROMONT Nicolas, HÉRARD Agnès, HÉRARD Benjamin.- Un dépôt d'anneaux en schiste à Falaise «ZAC Expansia» (Calvados) ? *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 106, n° 2, 2009. p. 380-383.

**Gelineau 2009** : GELINEAU Jean-Claude.- La forge et le fourneau de Carrouges au XIX<sup>e</sup> siècle. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t.128, 1er trim. 2009. p. 5-52.

**Ghesquière, Vilgrain-Bazin 2009** : GHESQUIÈRE Emmanuel, VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Étude de la série lithique de Vasteville «La Fosse à Loup». In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, p. 24-35.

**Giraud 2009** : GIRAUD Pierre.- Cagny, exploitations agricoles de la fin du premier âge du Fer (Calvados). Dossier : Normandie celte et romaine. *L'Archéologue, Revue d'archéologie et d'histoire*, n°102, juin-juillet 2009. p. 15-16.

**Giraud 2009** : GIRAUD Pierre.- L'oppidum du «Castellier», Saint-Désir / Saint-Pierre-des-Ifs (Calvados). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 42-45.

**Giraud 2009** : GIRAUD Pierre.- Nécropole de Fontenay-le-Marmion «La Grande Pièce» (Calvados). In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 33.

**Giraud et al. 2009** : GIRAUD Pierre, RIQUIER Cécile, BAUDRY-DAUTRY Anna, DIETSCH-SELLAMI Marie-France.- L'habitat Bronze final-Hallstatt ancien de «La Grande Pièce» à Fontenay-le-Marmion (Calvados). In : ROULIERE-LAMBERT Marie-Jeanne, DAUBIGNEY Alain, MILCENT Pierre-Yves, TALON Marc, VITAL Joël dir.- *De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) : la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer* : actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006. Dijon : Société archéologique de l'est, 2009, p. 493-499. (Revue archéologique de l'est, supplément ; 27).

**Giret 2009** : GIRET Jean-Marc.- Le four banal de Saint-Lambert à Neuilly-la-Forêt. *Patrimoine Normand*, n° 69, 2009. p. 10-11.

**Gomez de Soto et al. 2009** : GOMEZ DE SOTO José, BOURHIS Jean-Roger, MARCIGNY Cyril, MENEZ Yves, RIVALLAIN Josette, VERRON Guy.- Pour en finir avec le Bronze final ? Les haches à douille de type armoricain en France. In : ROULIERE-LAMBERT Marie-Jeanne, DAUBIGNEY Alain, MILCENT Pierre-Yves, TALON Marc, VITAL Joël dir.- *De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) : la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer* : actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006. Dijon : Société archéologique de l'est, 2009, p. 507-512. (Revue archéologique de l'est, supplément ; 27).

**Groud-Cordray 2009** : GROUD-CORDRAY Claude.- Le Val de Mortain. Morphologie et rôles d'un espace frontière entre Normandie, Bretagne et Maine, X<sup>e</sup> siècle - début XIII<sup>e</sup> siècle. In : GAZEAU (V.), GREEN (J.) dir.- *Tinchebray 1106-2006* : actes du colloque de Tinchebray (28-30 septembre 2006). *Le Pays Bas-Normand*, n°271-272, 2009, (2008). p. 189-206.

**Guihard 2009** : GUIHARD Pierre-Marie.- Les monnaies. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 88-90.

**Hérard 2009** : HÉRARD Agnès.- La série céramique de la Tène moyenne de l'habitat de la «Corneille» à Putot-en-Bessin (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°26, 2009. p. 85-103.

**Hérard 2009** : HÉRARD Benjamin.- Saint-Hilaire-le-Châtel : un silo du second Âge du Fer. *Cahiers percherons*, n°179, 2009. p. 35-39.

**Hincker 2009** : HINCKER Vincent.- Falaise (Calvados). Vâton. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p. 317-318.

**Houillier 2009** : HOUILLIER Sébastien.- Led-Heu, un fort dans la lande. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, p. 130-143.

**Hulin, Normant 2009** : HULIN Guillaume, NORMANT Stéphanie.- Prospection aérienne des marais du Cotentin et du Bessin. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 50-53.

**Jahier 2009** : JAHIER Ivan.- Creully, «le Clos de l'Épinette» (Calvados). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 26-28.

- Jahier 2009** : JAHIER Ivan.- Ensemble funéraire de Courseulles-sur-Mer, «La Fosse Touzé» (Calvados). In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 17.
- Jahier 2009** : JAHIER Ivan.- Evolution des pratiques funéraires. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 99-103.
- Jahier 2009** : JAHIER Ivan.- Les bâtiments sur poteaux. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 31-33.
- Jahier 2009** : JAHIER Ivan.- Nécropole d'Éterville «Le Clos des Lilas» (Calvados). In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 10-12.
- Jeanne et al. 2009** : JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline, LE GAILLARD Ludovic.- Une villa gallo-romaine à Benoistville (le plateau). *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 39-40.
- Jeanne et al. 2009** : JEANNE Laurence, FÉRET Lénéaïg, DUCLOS Caroline, LE GAILLARD Ludovic, PAEZ-REZENDE Laurent.- Une occupation du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère à Brillevast. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 41-43.
- Jeanne et al. 2009** : JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline, LE GAILLARD Ludovic, PAEZ-REZENDE Laurent, SOREL Yoann.- Montaigu-la-Brisette, «Le Hameau Gréard». D'une petite nécropole gauloise à un habitat gallo-romain : 4 siècles d'occupation rurale en marge d'une ville romaine. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 47-49.
- Jeanne et al. 2009** : JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline, LE GAILLARD Ludovic, PAEZ-REZENDE Laurent.- Une officine de terres cuites architecturales dans le bois de Barnavast. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 44-46.
- Juhel et al. 2009** : JUHEL Laurent, GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril.- Les occupations du Néolithique moyen de l'abri sous roche de la Jupinerie (Omonville-la-Petite - Manche). *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 20-28.
- Kristiansen 2009** : KRISTIANSSEN Kristian.- Premières aristocraties : Pouvoir et métal à l'âge du Bronze. In : DEMOULE Jean-Paul dir.- *L'Europe, un continent redécouvert par l'archéologie*. Paris : Gallimard, 2009, p. 72-83.
- Le Gaillard 2009** : LE GAILLARD Ludovic.- Saint-Contest (Calvados). Espace Entreprise. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p. 195.
- Le Gaillard et al. 2009** : LE GAILLARD Ludovic, DUCLOS Caroline, JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent.- Un édifice thermal gallo-romain à Montaigu-la-Brisette. *Bulletin municipal de Montaigu-la-Brisette*, n°5, 2009. n.p.
- Le Goff 2009** : LE GOFF Elven.- Etude d'un terroir agraire à Ifs (Calvados). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 23-25.
- Le Goff 2009** : LE GOFF Elven.- Habitats, terroir et paysage rural : aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise, Ifs, ZAC «Object'Ifs Sud» (Calvados). In : BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José, MAGUER Patrick dir.- *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : actes du XXXI<sup>e</sup> colloque interrégional de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F). Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009, p. 93-107. (Mémoire des publications chauvinoises ; XXXV).
- Leclerc 2009** : LECLERC Floriane.- Recherche sur l'origine des matières premières utilisées par les premiers hommes. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 29-33.
- Lefort, Marcigny 2009** : LEFORT Anthony, MARCIGNY Cyril.- La probable agglomération portuaire du second âge du Fer d'Urville-Nacqueville : un état de la documentation. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°22, 2009. p. 39-82.
- Lefort, Marcigny 2009** : LEFORT Anthony, MARCIGNY Cyril.- L'artisanat du lignite, Nacqueville (Manche). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 75-77.
- Lefort, Marcigny 2009** : LEFORT Anthony, MARCIGNY Cyril.- Urville, la possible agglomération portuaire d'Urville-Nacqueville (Manche). Dossier : Normandie celte et romaine. *L'Archéologue, Revue d'archéologie et d'histoire*, n°102, juin-juillet 2009. p. 23-25.
- Lefort, Marcigny 2009** : LEFORT Anthony, MARCIGNY Cyril.- Reprise des études sur le site Âge du Fer d'Urville-Nacqueville : bilan documentaire et perspectives de recherche. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, p. 62-123.

**Lejars et al. 2009** : LEJARS Thierry, MÉNIEL Patrice, PERNET Lionel.- Les sanctuaires d'Aunou-sur-Orne et d'Alençon (Orne). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 96-98.

**Lemaitre 2009** : LEMAITRE Claude.- La colonne votive de Lisieux. *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n°67, 2009. p. 23-91.

**Lepaumier 2009** : LEPAUMIER Hubert.- Les tombes à char : un marqueur de « l'aristocratie » gauloise. In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 22-23.

**Lepaumier et al. 2009** : LEPAUMIER Hubert, GIAZZON David, CHANSON Karine.- Orval «Les Pleines» (Manche) : une tombe à char en Cotentin. In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 25-26.

**Lepaumier et al. 2009** : LEPAUMIER Hubert, BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, LE GOFF Elven.- L'organisation des campagnes gauloises. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 20-22.

**Lepaumier et al. 2009** : LEPAUMIER Hubert, GIAZZON David, CHANSON Karine.- Orval, une tombe à char, «Les Pleines», Orval (Manche). Dossier : Normandie celte et romaine. *L'Archéologue, Revue d'archéologie et d'histoire*, n°102, juin-juillet 2009. p. 28-30.

**Lepaumier, Corde 2009** : LEPAUMIER Hubert, CORDE Dominique.- La généralisation de l'incinération au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère : Bricqueville-la-Blouette (Manche). In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 39-40.

**Leroyer et al. 2009** : LEROYER Chantal, BOULEN Muriel, MARGUERIE Dominique, LORHO Thierry, PRAT Béatrice, ARGANT Jacqueline.- Base de données et S.I.G. palynologiques sur l'Âge du Fer en France : une autre approche du paysage végétal et de son anthropisation. In : BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José, MAGUER Patrick dir.- *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : actes du XXXI<sup>e</sup> colloque interrégional de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F). Chauvigny : Association des publications chauvignaises, 2009, p. 447-468. (Mémoire des publications chauvignaises ; XXXV).

**Lespez et al. 2009** : LESPEZ Laurent, MENESSION Blanche, DAVIDSON Robert, DESMARETS Thierry, MARCIGNY Cyril.- La part de la nature dans le développement des plaines littorales de la Hague. In : MARCIGNY Cyril dir.-

*Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, p. 12-17.

**Lespez, Ballouche 2009** : LESPEZ Laurent, BALLOUCHE Aziz.- L'objet, le sensible et leurs trajectoires. In : *Paysages au fil de l'eau. Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 1, 2009. p. 3-11.

**Lespez, Germain-Vallée 2009** : LESPEZ Laurent, GERMAIN-VALLÉE Cécile.- L'environnement à l'âge du Fer. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 15-17.

**Levard 2009** : LEVARD Hugues.- La chapelle de Saint-Quentin-d'Elle à Bérigny (Manche). *Revue de la Manche*, t. 51, fasc. 204, 2009. p. 18-46.

**Malrain et al. 2009** : MALRAIN François, BLANCQUAERT Geertrui, LORHO Thierry, MÉNIEL Patrice, MATTERNE Véronique, LEROYER Chantal.- Un outil pour le renouveau des études sur le monde rural de l'âge du Fer en France : la base de données associée à un SIG. *Archéopages*, n°27, 2009. p. 68-77.

**Marchand et al. 2009** : MARCHAND Grégor, MENS Emmanuel, CARRION MARCO Yolanda, BERTHAUD Gérard, KERDVEL Gwénoélé, GEORGE Emmanuel, QUESNEL Laurent, VISSAC Carole.- Creuser puis brûler : foyers et carrières néolithiques de Mazières-en-Mauges «Le Chemin Creux» (Maine-et-Loire). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t.106, n°4, 2009. p. 735-759.

**Marchand, Michel 2009** : MARCHAND Grégor, MICHEL Sylvène.- L'essart et le Mésoolithique dans le centre ouest de la France. In : *Des feux dans la vallée : les habitats du Mésoolithique et du Néolithique récent de l'essart à Poitiers*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 181-210. (Archéologie et Culture).

**Marcigny 2009** : MARCIGNY Cyril.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, 152 p.

**Marcigny 2009** : MARCIGNY Cyril.- L'âge du Bronze et l'arrivée des Celtes. Dossier : Normandie celte et romaine. *L'Archéologue, Revue d'archéologie et d'histoire*, n°102, juin-juillet 2009. p. 12-14.

**Marcigny 2009** : MARCIGNY Cyril.- Paysages agraires. Dossier : Normandie celte et romaine. *L'Archéologue, Revue d'archéologie et d'histoire*, n°102, juin-juillet 2009. p. 17-19.

**Marcigny 2009** : MARCIGNY Cyril.- Retour au «Hague Dike» : historiographie et nouvelles analyses. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 166<sup>e</sup> Congrès, 2009. p. 97-110.

- Marcigny, Giazzon 2009** : MARCIGNY Cyril, GIAZZON David.- Les enclos circulaires : Agneaux «La Tremblaye» (Manche). In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 6-7.
- Marcigny, Riquier 2009** : MARCIGNY Cyril, RIQUIER Vincent.- Les sites à «fosses en V-Y» : émergence d'une problématique et d'un réseau au niveau national. *Archéopages*, n° 25, 2009. p. 70-77.
- Marcigny, Talon 2009** : MARCIGNY Cyril, TALON Marc.- Sur les rives de la Manche. Qu'en est-il du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer à partir des découvertes récentes ?. In : ROULIERE-LAMBERT Marie-Jeanne, DAUBIGNEY Alain, MILCENT Pierre-Yves, TALON Marc, VITAL Joël dir.- *De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) : la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer* : actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006. Dijon : Société archéologique de l'est, 2009, p. 385-403. (Revue archéologique de l'est, supplément ; 27).
- Mastrolorenzo, Hanachi 2009** : MASTROLORENZO Joseph, HANACHI Slim.- Falaise (Calvados). Le château. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p. 276-278.
- Matterne et al. 2009** : MATTERNE Véronique, BOUBY Laurent, BOUCHETTE Anne, CABANIS Manon, DERREUMAUX Marie, DURAND Frédérique, MARINVAL Philippe, PRADAT Bénédicte, DIETSCH-SELLAMI Marie-France, WIETHOLD Julian.- L'agriculture du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en France. Etat des recherches carpologiques sur les établissements ruraux. In : BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José, MAGUER Patrick dir.- *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : actes du XXXI<sup>e</sup> colloque interrégional de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F). Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009, p. 383-416. (Mémoire des publications chauvinoises ; XXXV).
- Méniel et al. 2009** : MÉNIEL Patrice, AUXIETTE Ginette, GERMINET David, BAUDRY-DAUTRY Anna, HORARD-HERBIN Marie-Pierre.- Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule. In : BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José, MAGUER Patrick dir.- *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : actes du XXXI<sup>e</sup> colloque interrégional de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F). Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009, p. 417-446. (Mémoire des publications chauvinoises ; XXXV).
- Michel 2009** : MICHEL Sylvène.- Le Premier Mésolithique du Centre-Ouest : modalités techniques de l'industrie lithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t.106, n°4, 2009. p. 715-734.
- Milcent 2009** : MILCENT Pierre-Yves.- Le passage de l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ?. In : ROULIERE-LAMBERT Marie-Jeanne, DAUBIGNEY Alain, MILCENT Pierre-Yves, TALON Marc, VITAL Joël dir.- *De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en France et en Europe occidentale (X<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) : la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer* : actes du XXX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006. Dijon : Société archéologique de l'est, 2009, p. 453-476. (Revue archéologique de l'est, supplément ; 27).
- Morand et al. 2009** : MORAND Fabrice, ZAOUR Nolwenn, GIRAULT Nicolas.- Archéologie en forêt de Bellême : une activité métallurgique du haut Moyen Âge. *Cahiers percherons*, n°179, 2009. p. 30-34.
- Nillesse 2009** : NILLESSE Olivier.- Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'instrumentum (Hallstatt D / début du Haut-Empire). In : BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José, MAGUER Patrick dir.- *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique* : actes du XXXI<sup>e</sup> colloque interrégional de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F). Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2009, p. 45-83. (Mémoire des publications chauvinoises ; XXXV).
- Nissen-Jaubert 2009** : NISSEN-JAUBERT Anne.- Le château de Domfront de la fin du XI<sup>e</sup> siècle au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Les vestiges archéologiques et leur contexte historique. In : GAZEAU (V.), GREEN (J.) dir.- *Tinchebray 1106-2006* : actes du colloque de Tinchebray, 2006. *Le Pays Bas-Normand*, n°271-272, 2009, (2008). p.139-155.
- Oudry-Brailon, Billard 2009** : OUDRY-BRAILLON Sophie, BILLARD Cyrille.- Trois sépultures atypiques du Second âge du Fer à Reviers (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°26, 2009. p.105-115.
- Paillard et al. 2009** : PAILLARD (D.), ALDUC-LE BAGOUSSE (A.), BUCHET (L.), BLONDIAUX (J.), NIEL (C.).- Identité sociale ou miroir d'une société en évolution ? Les tombes remarquables de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle dans la nécropole Michelet à Lisieux (Calvados). In : *Première table ronde du Cinquantenaire du CRAHM « Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation. Expressions du pouvoir dans l'au-delà »*, Caen, 23-24 mars 2007.
- Pierre 2009** : PIERRE Marie-Joseph.- L'église Saint-Martin-des-Champs (Argentan, Orne) : peintures murales et guerres de religion. *Haute-Normandie archéologique*, n°14, 2009. p.173-182.
- Rajade 2009** : RAJADE Aliénor.- Fonction des «grosses perles de ceinture», éléments de parure ou objets fonctionnels ?. In : *Les apports de l'expérimentation à l'archéologie mérovingienne*. Actes des XXIX<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, musée des Temps Barbares, Marle (Aisne), 26-28 septembre 2008. *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 2009. p. 77-86.
- Ridel 2009** : RIDEL Elisabeth.- *Les Vikings et les mots*. Paris : Éditions Errance, 2009, 351 p.

**Saint-James et al. 2009** : SAINT-JAMES François, NICOLAS-MÉRY David, LEVALET Daniel.- Montchaton et Orval : compte rendu des visites de février, mars et avril 2009. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 86, fasc. 419, 2009. p. 203-232.

**San Juan 2009** : SAN JUAN Guy.- L'éperon de «La Campagne» à Basly (Calvados). In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 34-37.

**San Juan, Le Goff 2009** : SAN JUAN Guy, LE GOFF Isabelle.- Nécropole de Basly «La Campagne» (Calvados). In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p.15-16.

**Savary, Manson 2009** : SAVARY Xavier, MANSON Anne-Loïse.- Les céramiques au microscope. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 69-71.

**Séhier 2009** : SÉHIER Elise.- La fabrication du textile. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 56-59.

**Simon 2009** : SIMON Cécile.- La briqueterie du Porribet. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 58-60.

**Suméra 2009** : SUMÉRA Franck, PRIGENT Daniel (collab) .- Les matières premières. In : COUTELAS Arnaud dir.- *Le Mortier de chaux*. Paris : Éditions Errance, 2009, p. 33-74.

**Van den Bossche et al. 2009** : VAN DEN BOSSCHE Benjamin, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril.- Évolution des formes de l'exploitation agricole dans la campagne normande (2 500 - 30 avant J.-C.) : l'exemple des fouilles préventives de la périphérie sud de Caen. *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°26, 2009. p. 57-83.

**Vilgrain-Bazin 2009** : VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Ham (Le). Manoir de Sigosville. Chronique des fouilles médiévales en France en 2008. *Archéologie Médiévale*, t.39, 2009. p. 200.

**Vilgrain-Bazin 2009** : VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Havre de «Bombec» : un ancien magasin à soude. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 63-64.

**Vilgrain-Bazin 2009** : VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Note sur les corps de garde du canton de Beaumont-Hague. In : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche). Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Quatrième année de recherche, 2008. Beaumont-Hague : 2009, p. 124-129.

**Vilgrain-Bazin et al. 2009** : VILGRAIN-BAZIN Gérard, JUHEL Laurent, DESHAYES Julien, YVON Jean-Marc.- Les occupations littorales dans le Nord-Cotentin. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 13, 2009. p. 61-62.

**Villaregut 2009** : VILLAREGUT James.- Ri, «Le Moulin Foulon» (Orne). In : DELRIEU Fabien dir.- *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*. Cully : Orep Éditions, 2009, p. 24.

**Wells 2009** : WELLS Colin.- La bataille de Normandie (56 av. J.-C.). *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 86, fasc. 419, 2009. p. 165-175.

**Zaour 2009** : ZAOUR Nolwenn.- Les activités métallurgiques. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 72-74.

**Zech-Matterne 2009** : ZECH-MATTERNE Véronique.- L'agriculture : stocks de grains archéologiques. In : GIRAUD Pierre dir.- *Gaulois sous les pommiers, découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Cabourg : Conseil Général du Calvados, service d'archéologie ; Éditions Cahiers du Temps, 2009, p. 51-52.



# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Liste des programmes de recherches nationaux

2 0 0 9

### Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

### Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

### La protohistoire (de la fin du III<sup>e</sup> millénaire au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

### Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

### Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII<sup>e</sup> siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle, de l'Antiquité aux temps modernes

### Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

### Thèmes diachroniques

30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'outre-mer

# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Liste des abréviations

2 0 0 9



### Chronologie

BRO : Âge du Bronze  
CHA : Chalcolithique  
CONT : Contemporain  
FER : Âge du Fer  
GAL : Gaule romaine  
HIST : Histoire  
HMA : haut Moyen Âge  
IND : Indéterminé  
MA : Moyen Âge  
MES : Mésolithique  
MOD : Moderne  
MUL : Multiple  
NÉO : Néolithique  
PAL : Paléolithique  
PRO : Protohistoire  
REC : Période récente



### Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association  
BÉN : Bénévole  
CG 14 : Conseil général du Calvados  
CNRS : CNRS  
COL : Collectivité  
CRAHAM : Centre de recherches archéologiques  
et historiques anciennes et médiévales  
EN : Education nationale  
ENT : Entreprise ou opérateur privé  
INR : INRAP  
MCC : Ministère de la Culture et  
de la Communication  
MUS : Musée  
SRA : Service régional de l'archéologie  
SUP : Enseignement supérieur



### Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic  
DOC : Etude documentaire  
EB : Etude du bâti  
FP : Fouille programmée  
FPREV : Fouille préventive  
MODIF : Modification consistance du projet  
PAN : Programme d'analyses  
PCR : Projet collectif de recherche  
PRD : Prospection diachronique  
PRT : Prospection thématique  
PRM : Prospection avec détecteur de métaux  
RE : Relevé d'art rupestre  
SD : Sondage  
ST : Surveillance de travaux

## BASSE-NORMANDIE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

2 0 0 9

<b>François FICHET de CLAIRFONTAINE</b>	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. <i>Antiquité - Moyen Âge.</i>
<b>Cyrille BILLARD</b>	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. <i>Néolithique - Âge du Bronze.</i>
<b>Dominique CLIQUET</b>	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. <i>Préhistoire ancienne.</i>
<b>Pascal COUANON</b>	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. <i>Moyen Âge.</i>
<b>Laure DÉDOUIT</b>	Assistante ingénieur	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
<b>Jean DESLOGES</b>	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers routiers et autoroutiers de l'Orne et A 88. Suivi des projets monuments historiques. Prospection aérienne. <i>Néolithique.</i>
<b>Bertrand FAUQ</b>	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. Dessin assisté par ordinateur. <i>Moyen Âge - Moderne.</i>
<b>Christelle GUILLAUME</b>	Secrétaire administrative	Secrétariat. Accueil. Gestion des documents d'urbanisme. Bilan scientifique régional.
<b>Sophie QUÉVILLON</b>	Assistante ingénieur	Cartographie informatique, topographie. Gestion des villes. <i>Antiquité.</i>
<b>Anne ROPARS</b>	Ingénieur d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.